NOTIONS

DE LANGUE ÉGYPTIENNE

I LANGUE DU MOYEN EMPIRE

PAR

M. CHAINE

PARIS
Librairie Orientaliste Paul Geuthner
12, rue Vavin (VIe)
1938

IMPRIMERIE P. FERRÉOL
13, RUE DE LA BOMBARDE
LYON

NOTIONS

DE LANGUE ÉGYPTIENNE

I LANGUE DU MOYEN EMPIRE

EXTRAIT DES TRAVAUX DU MEME AUTEUR

Grammaire éthiopienne, 1907.

Apocrypha B. Mariae Virginis C.S.C.O. (*texte éthiopien*), 1909.

Un monastère éthiopien à Rome au XV[e] et XVI[e] siècle. San Stefano dei Mori, 1910.

Le texte original des Apophtegmes des Pères, 1912.

Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Collection Antoine d'Abbadie de la Bibliothèque Nationale, 1912.

Catalogue des manuscrits éthiopiens de la Collection Mondon-Vidailhet de la Bibliothèque Nationale, 1913.

Une homélie de Saint Grégoire de Nysse attribuée à Saint Grégoire de Nazianze (*texte copte*), 1914.

Sermon sur la pénitence attribué à Saint Cyrille (*texte copte*), 1913.

Le Rituel Ethiopien : Baptême, Confirmation, Mariage, Extrême-onction (*texte éthiopien*), 1913-1914.

La poésie chez les Ethiopiens. Poséie amharique, 1923.

Cathéchèse attribuée à Saint Basile de Césarée (*texte copte*), 1923.

L'église de Saint Marc à Alexandrie, 1924.

La chronologie des temps chrétiens de l'Egypte et de l'Ethiopie, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Saintour, 1923.

La double recension de l'Histoire lausiaque (*textes coptes*), 1927.

La recension copte de la vie d'Abba Martyrianos (*texte copte*), 1930.

Le chronicon orientale de Butros ibn ar-Rahib et l'histoire de Girgis el Makim (*texte arabe*), 1932.

Eléments de grammaire dialectale copte. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Prix Bordin, 1933.

Les dialectes coptes Assioutiques, A[2], 1934.

Le Triadon, son auteur et la date de sa composition, 1936.

L'enseignement du geez chez les Abyssins, 1937.

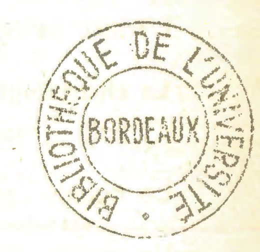
La vie et les miracles de Saint Siméon stylite l'ancien (*version copte*), (sous presse).

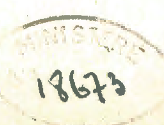
NOTIONS DE LANGUE ÉGYPTIENNE

I LANGUE DU MOYEN EMPIRE

PAR

M. CHAINE





PARIS
Librairie Orientaliste Paul Geuthner
12, rue Vavin (VI[e])
1938

EMINENTISSIMO ET REVERENDISSIMO

EUGENIO TISSERANT

TITULI SS. VITI, MODESTI ET CRESCENTIAE

S. R. E. PRESBYTERO CARDINALI

SCIENTIARUM ORIENTALIUM FAUTORI

ET CULTORI

INDEFICIENTIS MEMORIAE

SUMMAEQUE REVERENTIAE

IN TESTIMONIUM

AUCTOR PRESBYTER

D. D.

PRÉFACE

Les notes que nous publions aujourd'hui, en ce travail, ont été recueillies en même temps que celles publiées dans nos "Éléments de grammaire dialectale copte". Elles ont eu, comme point de départ, un ensemble de remarques relevées au cours de l'analyse des "Mémoires de Sinouit" dès leur publication par Gaston Maspéro, auxquelles sont venues s'adjoindre, dans la suite, celles de plusieurs documents recueillis dans les "Urkunden" de Berlin, puis celles du "Conte du Naufragé" ainsi que de nombreux autres textes publiés soit antérieurement soit postérieurement.

A l'époque où commençaient à paraître les "Urkunden" de Berlin, où Gaston Maspéro publiait les "Mémoires de Sinouit", il n'existait, comme instrument de travail véritablement méthodique et vraiment scientifique pour l'étude grammaticale de l'Égyptien, que la seule "Aegyptische Grammatik" d'Ermann parue en 1894 et déjà à sa deuxième édition depuis 1902. La grammaire égyptienne de Champolion

publiée par les soins de son frère en 1836 avait alors vieilli et le travail de Francesco de Rossi paru en 1901 comme le Manuel de Victor Loret ne présentaient guère, de leur côté, que l'esquisse d'une grammaire possible.

Durant la période decennale, qui suivit la publication de la deuxième édition d'Ermann, les études grammaticales égyptiennes n'enregistrèrent aucun travail analogue à celui du professeur de Berlin. et en 1911, celui-ci fit paraître sa troisième édition.

A ce moment, l'un des membres de l'"Institut français d'archéologie orientale" du Caire M. Jean Lesquier entreprit la traduction française de l'Aegyptische Grammatik en sa dernière rédaction. Elle parut dans la "Bibliothèque d'étude" de l'Institut en 1914. Cette traduction, faite suivant une méthode toute particulière, sur laquelle les avis peuvent être partagés et dont l'auteur s'explique en la préface de son travail, rendit alors de réels services. Et, en face de la personnalité qu'atteste ce travail, nous avions pensé lors de son apparition que ce n'était là que simple moyen d'attente, que dans un avenir plus ou moins prochain, l'auteur pleinement qualifié pour cette tâche ferait oeuvre complètement personnelle. Il n'en a rien été.

Plus récemment aussi, il paraissait un ouvrage intitulé : "Introduction à l'étude des hiéroglyphes"

sous les noms de H. Sottas et E. Drioton, qui nous avait semblé être comme la préface d'une étude grammaticale de la langue égyptienne, mais cette prévision ne s'est point trouvée réalisée.

Ainsi, à l'heure actuelle, en France, dans la patrie de Champollion, il n'existe aucun travail de grammaire embrassant l'ensemble de la langue égyptienne, ou l'une de ses périodes tout au moins, telle qu'il nous est permis de la connaître aujourd'hui. Pour le moment, le travailleur qui, en France, veut s'initier à la science de l'Egyptien et ne se trouve pas à proximité des rares chaires où il est enseigné, en est réduit à faire appel à une aide étrangère. C'est l'Aegyptische Grammatik d'Ermann parvenue à sa quatrième édition parue il y a six ans en 1928, c'est l'Egyptian Grammar, l'ouvrage magistral de l'éminent égyptologue anglais A. Gardiner paru en 1927, c'est aussi la grammaire de G. Roeder parvenue à sa deuxième édition en 1926, c'est enfin la pratique "Grammatica della lingua egiziana antica" de Giulio Farina parue en 1910 puis rééditée avec de nombreuses modifications en 1927.

En face de cette absence d'un instrument de travail français pour l'étudiant français, après que notre espoir de le voir apparaître avait dû s'évanouir, nous avions songé, il y a quelques années, avant de publier nos "Eléments de grammaire dialectale"

copte" de faire paraître quelques unes de ces notes. Mais nous voulûmes alors espérer quand même en la publication souhaitée et il nous parut aussi alors préférable, par rapport à l'étude de l'Egyptien", de publier nos "Eléments". Aujourd'hui, après cinq ans écoulés depuis la publication de ces derniers, notre attente comme notre espoir sont demeurés vains et, pour le motif de procurer un instrument de travail français à l'étudiant français autant que pour aider à l'étude du copte, nous nous sommes décidé à publier les présentes notes, comme nous l'avons fait pour celles concernant les dialectes populaires de l'Egypte.

L'étude du copte et l'étude de l'égyptien non seulement s'entr'aident mais elles se complètent l'une l'autre. L'intelligence des dialectes de la langue populaire et celle de la langue littéraire sont corrélatives et, l'on peut dire que l'étude des uns sans l'étude de l'autre, et aussi l'inverse, ne peut aboutir qu'à une science imparfaite de l'égyptien comme du langage populaire. La connaissance véritable et véritablement scientifique de chacun de ces deux langages ne peut être obtenue, en effet, que par la connaissance de l'âme égyptienne toute entière: celle du lettré qui se connaît, celle du peuple qui s'ignore, et l'étude du langage de tous deux peut seule nous l'obtenir.

En publiant ces notes nous les avons ordonnées dans le même cadre que celui dont nous nous sommes servi dans nos "Eléments". L'adaption de ce cadre,

nous l'avons dit en publiant ces derniers, n'est pas imposé par la nature de la langue. Elle n'est qu'un fait créé par une nécessité pratique de mise en ordre et de clarté suivant notre conception occidentale des différents phénomènes grammaticaux. Un cadre de grammaire dressé, en effet, suivant la conception égyptienne de ces phénomènes n'eut fait que compliquer sans profit l'ordonnance de nos remarques et l'intelligence de la plupart d'entre elles.

Dans cette étude de l'égyptien faite ici, nous nous sommes borné à la phase sous laquelle il se présente au temps du Moyen Empire. La langue de cette époque, qui fut la plus glorieuse des temps pharaoniques de l'Egypte, est celle qui offre le plus de régularité en son orthographe et sa morphologie, le plus d'homogénéité dans sa syntaxe, le plus d'unité et de tenue dans l'ensemble de ses compositions pour lesquelles elle a été employée. On n'y relève point les incertitudes et les heurts de la langue de l'Ancien Empire, on n'y trouve point le désarroi, la confusion, l'incohérence dont celle du Nouvel Empire offre le spectacle. Nous avons abordé la langue de l'époque où elle est le plus accessible parce que parfaitement ordonnée, celle de son plein développement, de son apogée en face de laquelle la langue de l'Ancien Empire n'apparaît que comme une ébauche, une préparation, tandis que celle du Nouvel Empire ne manifeste que décadence déclin déchéance.

De même qu'il est logique d'aller du connu à l'inconnu, il nous a paru logique d'aller du plus accessible au difficultueux, du complet, du parfait à l'incomplet à l'imparfait et c'est là le motif de notre choix de la langue du Moyen Empire pour débuter dans l'étude de l'Égyptien avant d'aborder et pour mieux aborder dans la suite celle des temps antérieurs ou postérieurs.

L'importance qui s'attache à cette étude, nous venons de la signaler par rapport à la connaissance des dialectes coptes. Elle est manifeste pour nombre d'autres branches du savoir, elle n'est pas à démontrer, elle apparaît suffisamment d'après les multiples travaux qu'elle suscite chaque jour ainsi que d'après les nombreuses chaires qui lui sont consacrées dans les divers pays. Elle intéresse, en effet, les sciences les plus diverses, soit par elle même, soit par les documents qui nous l'ont transmise, soit par l'époque ou la région auxquelles elle se rattache. Sans parler de la linguistique, à raison de son antiquité, des divers genres que nous offre sa littérature, de l'histoire en général, les sciences des institutions civiles, sociales ou religieuses y trouvent, pour leur part, les plus précieuses ressources. Aussi a-t-on vu, ces dernières années, l'enseignement de la langue égyptienne introduit dans les facultés de théologie comme science auxiliaire des études bibliques et bientôt elle aura la place, qui doit lui revenir, dans tous les établissements de l'enseignement supérieur de la théologie. C'est un auxiliaire

qui s'impose aux études bibliques pour voir enfin périmés les temps où, en certains travaux de cette branche des études, qui auraient requis au moins parcelle de science égyptologique, celle-ci n'apparaissait qu'empruntée et de seconde main, ou encore, lorsqu'en certains autres, elle n'était guère représentée que par quelques hiéroglyphes insérés çà et là mais faisant figure analogue à celle de citations latines tirées des feuilles roses d'un Larousse scolaire.

Les études bibliques évoquent, en effet, nécessairement l'Égypte. Elle est la patrie de Moïse, la terre où se fit son éducation. C'est le pays qui vit Abraham, puis Jacob et ses fils. C'est là que grandit le peuple hébreu sous les Hyksos, là encore qu'une grande partie de ce peuple se réfugia après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. D'autre part, les nombreuses incursions des Égyptiens en Palestine nécessitent aussi cette science pour pouvoir dresser l'histoire complète des royaumes d'Israël et de Juda.

Et l'établissement de cette nouvelle étude profitable à la science biblique sera aussi profitable à l'égyptologie car, de cette étude temporaire et limitée par un programme d'examen, des vocations d'égyptologues pourront surgir. Rien de ce qui appartient à la science n'est étranger à l'Église et le Père Kircher, qui fut celui, qui par dessus tous, au prix de travaux considérables, attira l'attention sur les études égyptologiques, jugeait bien ainsi. Il ne renonçait point à son ministère de prêtre en poursuivant ses travaux, au contraire, il estimait

avec raison servir l'Eglise, il savait qu'en cette dernière, selon l'expression de saint Jean (XIV. 12) " multae mansiones sunt ".

Cette étude de l'égyptien toutefois, dont l'écriture passe communément pour le symbole de l'indéchiffrable, pourra paraître inaccessible au jeune étudiant. Il peut lui sembler impossible, au premier abord, de la mener à bonne fin. Le système de graphie, en particulier, peut le rebuter en le comparant à celui de l'hébreu, du syriaque, de l'arabe. Mais, quoi qu'il en soit des difficultés que peut présenter parfois le système d'écriture de l'égyptien, il peut tenir pour certain que le syriaque mis à part, il se familiarisera plus aisément, plus rapidement d'une connaissance scientifique avec l'égyptien qu'avec l'arabe et aussi l'hébreu lui même à la littérature si restreinte.

Une condition préalable cependant est indispensable. Nous l'avons déjà dit, une certaine connaissance du copte s'impose; elle constitue les préliminaires nécessaires pour une étude aisée et fructueuse de l'égyptien.

Cette condition remplie, nous conseillerons à l'étudiant de faire une première lecture de ce travail, de noter les principales particularités de construction de la proposition, puis de reprendre la lecture en notant au cours de celle ci, à mesure qu'il avance, les différentes règles qu'il peut observer peu à peu dans les exemples donnés,

outre celle pour laquelle ces exemples sont proposés. Le verbe, en particulier, doit retenir son attention. Ce mot est, en effet, si l'on peut dire, la clef principale de la langue. Les remarques faites à son sujet occupent la majeure partie de notre travail. L'identification de ses différentes formes demande le plus grand soin car nombre d'entre elles peuvent donner lieu maintes fois à des confusions, des méprises à cause de leur ressemblance ou de leur graphie abrégée.

Et, dans l'exposé de ces notes que nous publions, d'aucuns relèveront des répétitions, des redites. Nous prévenons leur remarque en les assurant que nous reconnaissons ces redites. Elles sont intentionnelles. Nous avons voulu, avant tout, enseigner, instruire et, pour y atteindre, en un but analogue à celui dont parle Boileau, à plusieurs reprises, délibérément, nous avons mis sur le métier, à l'intention de l'étudiant, ce qui y avait été déjà mis. Nous n'avons jamais vu, en effet, que l'étudiant. Nous avons voulu faciliter le plus possible sa tâche. C'est de lui que nous nous sommes occupé du travail de sa mémoire, de son effort et nous avons tout fait pour aider l'un et faciliter l'autre et c'est pourquoi nous avons redit, répété quand nous l'avons estimé nécessaire ou profitable.

A cette aide, nous aurions voulu ajouter celle d'un procédé d'impression autre que celui avec lequel nous présentons ces notes. Mais on en

comprend le motif : l'usage de plus en plus répandu, en ces temps, du procédé que nous avons employé, en explique les causes.

Ce procédé, en effet, peut nuire parfois à la clarté à cause de la calligraphie ou du dessin des signes. Il peut nuire aussi à l'exactitude, toute correction d'épreuves étant exclue et nous le reconnaissons d'avance. Nous osons cependant compter sur l'indulgence, la bienveillance du lecteur que nous avons voulu satisfaire de notre mieux et à qui nous dirons avec le fabuliste :

"Et si de t'agréer je n'emporte le prix"
"J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris"

le 29 Juin 1938.

INDEX DES MATIÈRES

CHAPITRE X

Les pronoms interrogatifs

CHAPITRE XI

Les pronoms indéfinis.

CHAPITRE XII

Les adjectifs numéraux

CHAPITRE XIII

Le Verbe

CHAPITRE XIV

Les formes verbales simples de la nouvelle flexion.

CHAPITRE XV

Les formes composées de la nouvelle flexion.

CHAPITRE XXII

Les verbes auxiliaires d'affirmation.

CHAPITRE XXIII

Les verbes auxiliaires de négation.

CHAPITRE XXIV

Les mots invariables.

CHAPITRE XXV

La proposition nominale.

CHAPITRE XXVI

La proposition verbale.

LES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Amen[emhat]. G. Maspero. Les enseignements d'Amenemhat. Le Caire. 1914 (page et ligne).

Assiout. F.L. Griffith. The Inscriptions of Siut and Der Rifeh. London 1889.

Avert[issements]. A.H. Gardiner. The Admonitions of an Egyptian sage. Leipzig. 1909.

Beni Has[an]. P.E. Newberry. Beni Hasan, London 1893-1900

Bersh. P.E. Newberry. El Bersh, London 1893-1894.

Désesp[éré]. A. Erman. Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele. Berlin. 1896.

Fellah. F. Vogelsang et A.H. Gardiner. Klagen des Bauern Berlin. 1908.

Inscr[iptions] Caire. H.O. Lange et H. Schäfer. Grab und Denksteine des Mittleren Reichs. Le Caire 1902-1905.

Inscr[iptions] Louvre. P. Pierret. Recueil d'inscriptions inédites du Musée du Louvre. Paris. 1874-1878. A. Gayet Stèles de la XIIe dynastie. Musée du Louvre. Paris 1889.

Inscr[iptions] Turin. A. Fabretti, F. Rossi et R.V. Lanzone. Regio Museo di Torino. Turin, 1882-1888.

Lacau. P. Lacau. Textes religieux. Paris, 1910 et Recueil de Travaux XXXII, XXXIV.

Livre des Morts. Edition E.A. Wallis Budge, Londres. 1898.

Naufr[age]. W. Golénischeff. Le conte du naufragé, Caire. 1912.

P[apyrus] Ebers. G. Ebers. Papyrus Ebers. Leipzig. 1875.

P[apyrus] Kahun. F.L. Griffith. Hieratic Papyri from

P[apyrus] Prisse. G. Jéquier. Le Papyrus Prisse et ses variantes. Paris, 1911. Prisse d'Avesnes. Monuments égyptiens. Paris, 1847.
P[apyrus] Rhind. T.H. Peet. The Rhind papyrus. Londres 1923
P[apyrus] Westcar. A. Erman. Die Märchen des P. Westcar Berlin, 1890.
Paheri J.J. Tylor et F.L. Griffith. The Tomb of Paheri Londres, 1894.
Ptahotep. E. Dévaud. Les maximes de Ptahotep. Fribourg 1916.
Pyr[amides]. K. Sethe. Die altaegyptischen Pyramidentexte. Leipzig. 1908-1922.
R[ecueil de] Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne. Paris.
Sin[ouhit]. G. Maspéro. Les Mémoires de Sinouhit. Le Caire, 1908.
Urk[unden] I. K. Sethe. Urkunden des alten Reichs, Leipzig 1903 IV id, Urkunden des XVIII Dynastie, Leipzig. 1906-1909. V Grapow. Religiöse Urkunden Leipzig. 1915. 1917.
Z.A.S. Zeitschrift für aegyptischen Sprach und Altertumskunde.
G.D. M. Chaîne, Eléments de grammaire dialectale copte. Paris, 1933.

INTRODUCTION

Il y a un siècle à peine écoulé que les hiéroglyphes représentant la transcription de la langue égyptienne nous ont livré leur secret. Depuis plus d'un millénaire que l'intelligence de leur tracé avait alors disparu de l'Egypte elle même avec la culture antique, ils avaient jusque là défié toutes les recherches, déçu toutes les études.

Après les temps glorieux et célèbres dans le domaine de la politique comme dans celui des arts et des lettres que rappellent les noms des princes appartenant aux XIIe, XIXe et XXe dynasties, l'Egypte s'était vue déchirer par des luttes intestines et des révolutions sans cesse renaissantes. A la faveur du désordre, elle était devenue, à la longue, la proie de l'étranger et, dans ce bouleversement, dont elle fut le théâtre et la victime, avec l'effondrement de sa civilisation, elle avait vu la science des hiéroglyphes elle même disparaître.

A la fin du IIIe siècle de notre ère, après le règne de l'empereur Décius (249-251 A.D), dont le nom inscrit dans le temple d'Esné nous fournit le plus récent document tracé en hiéroglyphes, la science

de ces derniers ne subsistait plus dans la Vallée du Nil. A partir de ce temps, les temples délaissés, les tombeaux, les statues des dieux et des princes abandonnées, les masses des pyramides devenues une énigme demeurèrent les seuls gardiens muets et impénétrables de leur pittoresque transcription.

L'indifférence, l'impéritie des divers maîtres du pays qui se succédèrent alors, l'ignorance, la cupidité chez le peuple, les injures du temps eurent bientôt fait leur œuvre. Une foule de monuments s'écroulèrent faute d'entretien, d'autres devinrent de véritables carrières de pierre: leurs débris s'en allèrent étayer les masures des fellahs ou bien décorer les palais des riches pachas, d'autres enfin furent dégradés, mutilés soit par superstition, soit par un zèle religieux mal éclairé. Leur multitude qui s'échelonnait depuis le Delta jusqu'au delà des cataractes ainsi que certaines caractéristiques du sol et du climat, qui semblent comme s'être employées à les protéger, permirent qu'il en subsista encore un certain nombre après dix siècles. Toutefois, n'eut été l'expédition de Bonaparte avec la mission scientifique qui l'accompagna, puis l'avènement de Mohammed Ali le restaurateur, tous les souvenirs de l'Egypte ancienne eussent disparu avec le temps, et l'écriture et la langue des Pharaons n'auraient plus été que le motif d'un regret à inscrire dans l'histoire.

L'abandon, l'oubli, dont les hiéroglyphes furent

l'objet durant une si longue période, l'histoire ne l'enregistre pas cependant sans exception. Pour des motifs divers, après que la science de leur lecture eut été perdue, certains esprits curieux leur prêtèrent attention.

Nous relevons, parmi ceux qui les rappellent en leurs écrits, dès les premiers siècles, les noms des Pères de l'Eglise: Clément d'Alexandrie (150-217), Eusèbe de Césarée (268-238), Cyrille d'Alexandrie (377-444) celui du grammairien grec Horapollon (IVe siècle). Dans la suite, c'est le nom du médecin égyptien Abénifi qui leur fit une part dans son ouvrage intitulé: "Des sciences des anciens Egyptiens" dont se servit plus tard le Père Kircher. Mais, en exceptant ce qu'en écrit Clément d'Alexandrie, qu'un véritable désir de connaître les hiéroglyphes semble avoir inspiré, l'imagination fut le plus ordinairement ce qui guida ce groupe d'observateurs et de curieux des pays d'Orient.

En occident, ce n'est qu'au XVIe siècle que l'attention se porta sur les hiéroglyphes égyptiens. A cette époque, après le concile de Florence qui avait vu venir en Italie les grecs, les coptes, les éthiopiens, le vent était, si l'on peut dire, à l'orient et, pour la première fois, on vit paraître des ouvrages traitant de cette écriture.

Ce fut d'abord, comme prélude, l'impression des "Hieroglyphica" du grammairien grec Horapollon publié pour la première fois en 1505. Cet ouvrage eut un succès de curiosité des plus considérables. Il en parut jusqu'à huit éditions au XVIe siècle

au XVIe siècle et, jusqu'au XIXe siècle, on le vit se réimprimer. Ce furent ensuite les "Hieroglyphica" de Jean Pierius Valerianus paru en 1556, puis le "Discours sur les hiéroglyphes égyptiens" de Pierre Langlois paru en 1583.

Malheureusement, la science ne peut guère enregistrer que la publication de ces ouvrages. Elle n'en tira aucun profit ; les libraires seuls y trouvèrent leur compte. Le traité d'Horapollon avait importé en Occident ses imaginations ; on ne fit que s'en inspirer pour les amplifier.

Un esprit ayant le sens véritable de la recherche scientifique parut vouloir se mettre au service de cette étude au siècle suivant. Celui qui le premier instaura le copte sur des bases sérieuses et solides, le Père Kircher aussi éminent dans la connaissance des sciences exactes que savant orientaliste, entreprit cette tâche.

Après la publication du "Prodromus coptus sive aegyptiacus" paru en 1636, celle de la "Lingua aegyptiaca restituta" parue en 1644, il s'adonna d'une manière particulière à l'étude des hiéroglyphes. Il débuta en 1650 par l'explication des inscriptions qui décorent l'obélisque Pamphili, puis il fit paraître l'"Oedipus aegyptiacus" en 1652-1655, qui est son principal ouvrage sur la matière. Dans la suite, parut un commentaire des inscriptions de l'obélisque de la Minerve en 1667, enfin en 1676 le "Sphinx mystagoga". Il avait

projeté de publier un travail d'ensemble sur la langue égyptienne intitulé "Ars veterum Aegyptiorum hieroglyphicorum" mais la mort le surprit avant qu'il eut pu réaliser ce dessein en 1680.

Sans la satisfaction qu'eut été celle du Père Kircher on ne peut que regretter certainement que cet ouvrage n'ait pas vu le jour. Son endurance jamais rebutée ni lassée en face de l'obstacle, son opiniâtreté à le surmonter, ses patientes combinaisons, sa grande bonne foi en ce dur labeur et tout ce qu'on lui doit pour les études coptes le méritaient. La science égyptologique toutefois ne saurait, pour sa part, en éprouver aucun regret. Cet ouvrage déjà préfacé par les autres productions de ce travailleur sur la matière n'eût rien apporté à son acquit.

Infatigable, plein d'esprit d'invention et d'adresse, d'une imagination puissante comme ceux de sa race, l'ingénieux inventeur de la lanterne magique se laissa entraîner par son imagination même et son ingéniosité, en face des hiéroglyphes. Il n'eut point la souplesse, l'esprit de nuance qu'il eût dû apporter à ce travail. L'esprit de système qu'il tenait de ses origines l'égara. "Les hiéroglyphes, écrit-il, dans le "Prodromus coptus" sont une écriture mais non "une écriture comprenant lettres, mots, noms, ainsi "que les divers membres de la phrase, comme nous "en usons généralement. Ils sont tout proche des

"abstractions et, par un agencement ingénieux des "symboles ou l'équivalent, cette écriture met "sous les yeux du sage, d'un seul coup, une idée "complexe, une notion élevée ou encore un mystè-"re caché soit de la nature, soit de la divinité" Pareil principe était, on le voit, la porte ouverte aux interprétations les plus inattendues et aussi les plus fantaisistes. Il nous en fournit du reste lui même l'exemple; on peut en juger d'après la lecture qu'il nous donne du cartouche portant le nom du roi "wꜣḥ ib Rꜥ", "le cœur inclini vers Ra, l'ami de Ra" Ἀπρίης des Grecs, Οὔαφρις de la Bible (Jérémie XLIV. 30), חָפְרַע , חפרע en hébreu, sous lequel Nabuchodonosor s'empara de Jérusalem. Le Père Kircher en donne la lecture suivante: "Les bienfaits du divin Osiris doi-"vent être procurés au moyen de cérémonies "sacrées et de la chaîne des génies pour que "soient obtenus les bienfaits du Nil".

Inutile de dire que pareille méthode ne fit au-cun disciple. Les ouvrages du Père Kircher n'eurent pour résultat que d'attirer l'attention sur un problème que seul, dans sa bonne foi, il croyait avoir résolu. Ses travaux sur la langue copte lui en avaient fait mesurer l'importance. Il fit partager ce senti-ment à ses contemporains, aux générations qui suivirent et, pour ce motif, il est équitable de lui savoir gré de tous les efforts qu'il dépensa pour la solution du problème, bien qu'il ne soit jamais

parvenu à en trouver la véritable voie.

Cette voie ne fut pas trouvée de si tôt. Au XVIIIe siècle, l'étude des hiéroglyphes enregistre certains travaux comme ceux de Jablonski (1693-1757) l'"Essai sur les hiéroglyphes égyptien" du prélat anglais Warburton (1698-1779), le "Mémoire" de l'orientaliste de Guignes (1721-1800) les disser-tations de Tychsen (1734-1815). Mais tous sont entachés des mêmes errements qui marquèrent les travaux des temps antérieurs.

Cependant, à la fin de ce même siècle et au début du siècle suivant, une lueur semble appa-raître dans le ciel embrumé des hiéroglyphes. On en trouve les traces dans certaines remarques de l'abbé J. J. Barthélemy (1716-1795) et surtout chez Zoëga (1756-1809) dans son traité "De usu et origine obeliscorum". Ce n'était encore toutefois que l'ère des conjectures et rien de décisif ne fut alors définitivement établi.

A ce moment, des circonstances d'ordre poli-tique vinrent aider à la solution du problème. Au mois de mai 1798, Bonaparte partait en expédition en Egypte accompagné d'une pléiade de savants. Durant l'occupation, en 1799, la fameuse pierre de Rosette actuellement au British Museum portant l'inscription équivoque "Conquered by the British armies", fut découverte par le commandant français d'artillerie Boussard. Son inscription trilingue: hiéroglyphes, démotique

grec, fut le point de départ de nouvelles études dont le champ fut encore étendu en 1815 grâce à la trouvaille faite à Philae par J.W. Bankes d'un obélisque portant une nouvelle et importante inscription en grec et en hiéroglyphes.

Trois hommes se signalèrent, en particulier, dans l'étude de ces documents. Ce furent, en Suède, Akerblad (1760-1819), en Angleterre, Young (1773-1830), en France, Jean François Champollion (1790-1832) et tous réduits à leurs seuls moyens personnels.

Malgré le merveilleux "Recueil de documents" rapporté par la mission scientifique qui avait accompagné Bonaparte en Egypte, l'histoire ancienne de la Vallée du Nil n'avait point d'attirance pour le monde savant. Celui-ci paraissait être découragé en face de la tâche que lui proposaient ces documents; il semblait avoir perdu tout espoir de voir jamais la science percer le mystère des hiéroglyphes. C'était le silence, l'abandon et devant l'inscription de Rosette c'était aussi l'indifférence quand soudain Champollion fit paraître sa mémorable lettre à Monsieur Dacier en 1822 puis l'an d'après en 1823 son "Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens". Le voile désormais était levé, l'Egypte avait livré son secret après l'avoir gardé pendant plus de dix siècles.

Malheureusement, comme son génie avait

été précoce, la mort de Champollion fut prématurée. Il s'éteignit à 41 ans, le 4 mars 1832. Mais durant les dix années qu'il vécut, après sa lettre à Monsieur Dacier, il parvint à établir pour l'étude de la langue égyptienne des lois sûres et des règles précises. Il avait composé une grammaire, dressé un dictionnaire, résolu tous les principaux problèmes de l'écriture comme ceux de la morphologie de la syntaxe. Il n'eut point le temps de les faire paraître. Ils furent publiés par les siens. Mais à sa mort, une science véritable des hiéroglyphes était créée; la langue des Pharaons soit en écriture monumentale, soit en écriture hiératique était désormais à la disposition des savants et ses successeurs n'ont eu qu'à compléter et rectifier des détails pour lesquels il avait posé tous les principes.

Avec l'étude des caractères hiéroglyphiques et de leur langue, Champollion avait aussi étudié le démotique. Ses travaux sur ce sujet ne furent connus que longtemps après sa mort et là encore, il avait, en ce domaine, avancé dans une portion considérable, le défrichement que devait si admirablement réaliser dans sa totalité Henri Brugsch (1827-1894).

C'est en associant le travail d'analyse des deux documents mentionnés plus haut, au travail de déchiffrement des cartouches ptolémaïques et romains et en appelant à son aide le copte,

que Champollion avait pu arriver à l'intelligence de la langue égyptienne et à la certitude absolue du phonétisme des hiéroglyphes.

Cependant, fait non point inouï dans l'histoire et dont la cause ne relève point de la pure spéculation, après la découverte de Champollion, et le merveilleux exposé qu'il en donna, la vieille doctrine idéographique et allégorique fit entendre ses protestations et se rebella. Il se trouva des hommes de talent, voire de science, qui demeurèrent attachés aux anciens errements et ne voulurent point se rendre à l'évidence. La lutte même chez certains se montra âpre, obstinée et non sans aigreur. "Tant il entre de fiel dans l'âme d'un ....." Ce furent, entre autres, le savant français Quatremère lui même (1782-1857), les allemands Klaproth (1783-1835), Seyffarth (1796-1860) et Uhleman. Ce dernier, en particulier, fut un opposant acharné. Sans crainte du ridicule il défendit la thèse de l'ancienne école, celle du P. Kircher, jusque vers 1860, dans le premier volume de son "Handbuch des gesammten aegyptischen Altertumskunde" (Leipzig 1857-1858). Mais, après une pertinente réplique de Le Page Renouf intitulée "Seyffarth and Uhleman on Egyptian hieroglyphics", tous les tenants de la vieille doctrine, sans l'avouer jamais, se reconnurent définitivement vaincus.

Entre temps, le nombre des disciples et des

continuateurs du maître alla toujours croissant. Autour de la pierre angulaire posée par le génie de Champollion, on vit une pléiade de savants s'élever et grandir l'édifice; leurs travaux vinrent apporter des preuves irréfutables de la fécondité de sa méthode. Ce furent, pour ne citer que quelques uns d'entre les anciens disparus, en Allemagne: Richard Lepsius, Henri Brugsch; en Angleterre: Samuel Birch, Goodwin; en France: Mariette, Emmanuel de Rougé, Chabas, Revillout, Maspero; en Italie: Rosellini, Rossi, Schiaparelli.

Aux travaux de ces premiers artisans, des travaux sans nombre sont venus s'ajouter depuis, car le champ d'étude, sur lequel Champollion a jeté la lumière, immense en la surface qu'il occupe est encore immense dans le temps. L'ensemble des monuments qui intéressent l'égyptologie s'étend en seul territoire égyptien actuel sur une longueur de plus de 1500 kilomètres et dans la suite des temps, leur histoire, des plus anciens aux plus récents atteint une durée de quatre millénaires.

Les sciences les plus diverses y ont trouvé matière à étude. Nous ne saurions les énumérer toutes ici; elles représentent une véritable encyclopédie. Nous nous bornerons à un bref aperçu de ce qui intéresse directement la langue.

Les documents écrits que nous possédons, à l'heure actuelle, gravés par le burin des sculpteurs sur les temples, les obélisques, dessinés

par le pinceau des peintres dans les tombeaux, sur les sarcophages ou encore tracés par le calame des scribes sur papyrus ou ostraca se rapportent aux sujets les plus divers et comprennent presque tous les genres. Nous citerons, à titre indicatif, quelques publications des principaux de ces documents, notant ici la matière dont ils traitent plutôt que les auteurs qui les ont étudiés, à raison des multiples études dont certains d'entre eux ont été l'objet.

Culte religieux et théogonie.

A. Moret, "Le rituel du culte divin journalier en Egypte" Paris, 1902; Lefébure, "Le livre de ce qui est dans l'Adès" (Annales du Musée Guimet, vol. IX et XVI, les hypogées royaux de Thèbes, Paris, 1886-1889); Lefébure "Le livre des Portes" (Annales du Musée Guimet, loc. cit). Naville, "Les litanies du soleil" Leipzig, 1875; Naville, "La destruction du genre humain par Ra" (Transactions of the Society of Biblical Archaeologie, V. 1-19) VIII 412-420). Pour les textes intéressant la religion en général, voir: Roeder: "Urkunden zur Religion des alten Aegyptens" dans: "Religiöse Stimmen der Völker" de W. Otto, Jena, 1915.

Culte des morts.

Lepsius, "Aelteste Texte des Todtenbuches" Berlin, 1867; Naville, "Das aegyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie" Berlin, 1886; W. Budge "The Book of the Dead" London, 1898; W. Budge, "The

Book of the opening the mouth" London, 1893; Budge; Lacau, "Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire", Le Caire, 1904-1906; Lacau, "Textes religieux égyptiens" (Recueil de Travaux XXVI, XXXIV; Chassinat et Palanque, "Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout" Le Caire, 1911; Quibell, "Excavations at Saqqara" 1906-1907.

Stèles et inscriptions funéraires

Les textes relevés dans les Pyramides ont été publiés par K. Sethe, "Die altaegyptischen Pyramidentexte" Leipzig, 1908-1922; Parmi les principales collections de stèles on peut citer celle de Paris, Pierret "Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre", Paris 1874-1878; Gayet: "Musée du Louvre; Stèles de la XIIe dynastie" Paris, 1886; celle de Londres: Hieroglyphics Texts from Egyptian Stelae ..... in the British Museum" London, 1911-1912; celle du Caire: Lange und Schäffer, "Grab und Denksteine des Mittleren Reichs" Le Caire, 1902-1908; celle de Vienne: Wreszinski, "Aegyptische Inschriften aus dem K.K. Hofmuseum in Wien" Leipzig, 1906; celle de Leyde: Boeser "Beschreibung der aegyptischen Sammlung .... in Leiden" La Haye, 1909.

Hymnes aux divinités.

La plupart de ces compositions sont estimées être vraisemblablement en vers. La disposition de leur transcription, la répétition du même mot parfois au début de chaque ligne ou de chaque paragraphe le donne à penser, mais ce ne sont là cependant pour

l'heure, que simples conjectures.

Parmi les textes de cette nature appartenant à l'époque des Pyramides, on possède "L'hymne au Nil" cf. K. Sethe : "Die altaegyptischen Pyramidentexte", Leipzig, 1908-1922, nº 573.

Pour les temps du Moyen Empire, on peut citer les compositions suivantes : A. Gayet, "Hymne à Min-Horus" Musée du Louvre, op. cit. C. 30 ; "Hymne au soleil" dans le Livre des morts, chapitre XV, "Hymne en l'honneur de Toth" cf. Z.A.S, XXXIII. p. 120 ; "Hymne à Osiris" dans Revue archéologique, XIV. p. 307 et A. Gayet, op. cit. C. 30 ; "Hymne au Nil" par G. Maspéro, Le Caire, 1912.

De la période du Nouvel Empire, on a : "Hymne à Amon" chez Roeder, "Urkunden zur Religion des alten Aegypten, p. 61 ; "Hymne au soleil d'El-Amarnah" dans Davies, "The Rock Tombs of El Amarnah, p. 29 ; "Hymne en l'honneur de Thèbes et de sa déesse" cf. Gardiner Z.A.S. XLII p. 12 ; "Prière au soleil et à Osiris" Z.A.S. XXXVIII p. 19 ; Prière à Toth, à Ra, à Amon, dans le Papyrus Anastasi et le Papyrus Sallier.

Histoire des princes royaux

Les documents qui concernent cette partie de la littérature égyptienne sont constitués principalement par les biographies contenues dans les inscriptions funéraires ou dans les décrets royaux, ou encore par des inscriptions qui ont été gravées aux lieux mêmes où se firent certaines expéditions militaires.

La plupart de ces textes ont été réunis par K. Sethe dans "Urkunden des alten Reichs" Leipzig, 1903 et "Urkunden der XVIII Dynastie", Leipzig, 1906-1909. On en trouve aussi dans un autre ouvrage du même auteur "Aegyptische Lesestücke" Leipzig, 1924 ; dans A. Gardiner and Peet "The Inscriptions of Sinai", Part I. London, 1917 ; Couyat et Montet, "Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouadi Hammamat" Le Caire, 1912-1913 ; Lepsius, "Denkmäler" III, 195 ; Z.A.S. XXXIV, p. 11.

Préceptes et conseils de morale.

Dévaud "Les maximes de Ptahotep" Fribourg, 1916 ; Goodwin, "Les enseignements de Douauf" dans le Papyrus Sallier et le Papyrus Anastasi ; Maspéro, "Les enseignements d'Amenemhat" Le Caire, 1914 ; Golenischeff, "Les instructions au roi Merikara" 1913 ; W. Budge, "The Teaching of Amenemapt" London 1924 ; "La philosophie d'Antef" dans Moret, "La Profession" p. 80 ; "Les enseignements du scribe Ani" publié par Mariette dans "Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq" Paris, 1871.

Contes et romans

Maspéro, "Les Mémoires de Sinouhit" Le Caire, 1906 ; Golenischeff, "Le Conte du Naufragé" Le Caire, 1911 ; A. Gardiner "Die Erzählung des Sinuhe" Leipzig, 1909 ; Erman "Le roi Chéops et les magiciens" dans "Mitteilungen a. d. orient. Sammlungen der K. Museum" ; W. Budge "Le roman des deux frères" dans "Egyptian Reading book" London, 1896 ;

Goodwin, "Le prince prédestiné" dans "Transactions of the Society of Biblical Archaeology" II, p. 349 ; Golenischeff, "Le voyage de Ounamoun" dans "Recueil de Travaux, XXI, p. 74 ; Golenischeff, "Une histoire de revenants" dans "Recueil de Travaux, III, p. 3 ; Maspero "Comment Thoutiy prit la ville de Joppé" dans "Journal asiatique", 1878 ; E. Revillout, "Le roman de Setna" dans Revue égyptologique, XII, p. 107 ; XIII, p. 29.

Satires et pamphlets

Les compositions que nous signalons ici ne correspondent pas exactement à notre conception de ce genre d'écrit en général suivant la manière moderne du moins. Elles se rapprochent davantage du genre qu'on rencontre en certaines œuvres soit du Moyen âge, soit de la Renaissance. En des récits de faits imaginaires, leurs auteurs dépeignent les malheurs de leur temps, les maux dont souffre le pays de la part des chefs subalternes, des fonctionnaires. Ils décrivent les violences, les exactions de ces derniers, leur cupidité, leur arrogance, leurs injustices. D'une façon détournée, ces compositions sont un appel au souverain pour une prévoyance plus avertie, une vigilance plus attentive, une administration plus éclairée, plus sage de ses sujets.

Parmi ces compositions, on peut citer : Erman, "Le désespéré en conversation avec son âme, Gespräch eines Lebensmüden mit seine Seele" Berlin, 1896 ; A. Gardiner, "Les avertissements d'un sage ; Les

plaintes de Khakheperre Sonbe", Leipzig, 1909 ; Golenischeff, "Les prédictions de Neferrohu", Saint Petersbourg, 1913 ; Vogelsang-Gardiner "Les plaintes du Fellah ; Die Klagen des Bauern", Leipzig, 1908.

Complaintes et chansons

Comme aujourd'hui, en Egypte, le manœuvre des champs ou des barques du Nil cadence son travail par quelque mélopée, ses lointains ancêtres du temps des Pharaons rythmaient aussi le leur par le chant. Nous possédons : la chanson des bateliers, des pêcheurs ; des porteurs de palanquin cf. Erman "Reden, Rufe und Lieder" dans "Abhandlungen der berliner Akademie" 1918 p. 19, 52, 84 ; Steindorff : Z.A.S. XXXII, p. 124 ; la chanson des batteurs de grains, cf. Lepsius, "Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien", III, 10. On trouve aussi des chants de banquet, cf. Max Müller, "Die Liebespoesie der alten Aegypten" Leipzig, 1899, p. 81, et, dans ce même ouvrage on trouve également nombre de chansons d'amour.

Compositions diverses :

A ce bref aperçu de documents, dont le nombre nous permet de les ranger par classes, il faut encore ajouter quantité d'autres compositions non moins importantes, comme "Les decrets royaux de l'Ancien Empire" publiés par R. Weil, Paris, 1912 ; les traités de mathématiques du papyrus Rhind publiés par Peet : The Rhind Mathematical papyrus" London, 1923 ; les recettes de

médecine du Papyrus Ebers publié par Ebers, Leipzig 1875, puis par Wreszinski, Leipzig, 1913 ; celles du Papyrus de Berlin, de Londres, celles du Papyrus Hearst publiées aussi par Wreszinski, Leipzig 1909 et 1912. Il faut leur ajouter aussi le recueil de recettes magiques donné par Erman "Zaubersprüche für Mutter und Kind" dans "Abhand. der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften". Il faut leur joindre enfin les débris qui nous sont parvenus des écoles de scribes. Ce sont pour la plupart des exercices de composition, des modèles de lettres adressées aux divers fonctionnaires, aux officiers royaux.

Tous ces documents appartiennent aux époques les plus différentes. Ils nous rapportent les fragments de l'histoire, de la vie d'un peuple dont la durée s'étend sur plus de quatre millénaires, aussi ne sont-ils pas écrits en une langue uniforme.

Les premiers égyptologues traitèrent jadis la grammaire de l'Egyptien comme si la langue s'était maintenue immuable depuis les temps de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine. Il était certainement invraisemblable, qu'en un si long intervalle, la langue ne se fut pas modifiée. Mais les modifications ne pouvaient être décelées, sous la presque immutabilité des formes scripturales, qu'après maintes comparaisons entre les textes et, lorsque la comparaison eut été rendue possible et eut été réalisée, ces modifications furent chose admise par tous les égyptologues.

A. Erman fut le premier à publier, en un travail méthodique et synthétique, cette différence que présente la langue, suivant les époques, dans sa "Neuaegyptische Grammatik" parue en 1880, puis en son ouvrage "Aegypten und aegyptische Leben in Altertum" paru en 1885, où sont exposés les traits caractéristiques des trois périodes de la langue. Il continua en 1890, dans son étude sur le Papyrus Westcar "Die Sprache des Papyrus Westcar: eine Vorarbeit zur Grammatik der älteren aegyptischen Sprache"... où il expose les formes de la langue égyptienne de l'Ancien Empire et en 1894 dans son "Aegyptische Grammatik" qui traite de la langue du Moyen Empire et incidemment de celle de l'Ancien.

Ainsi, c'est sous une triple physionomie que la langue égyptienne, au cours des temps, se présente à nous, jusqu'à ce jour du moins. La découverte de nouveaux documents peut, en effet, venir modifier ce cadre, d'une part. D'autre part, pour ce qui regarde le stade de la langue qu'on désigne maintenant sous le nom de Nouvel Egyptien, une étude plus détaillée de ce dernier, plus méthodique établira fort vraisemblablement à bref délai des nuances dans la note générale dont on le caractérise actuellement et partagera en différentes classes l'ensemble des documents placés aujourd'hui sous sa seule dénomination. L'étude de l'égyptien, les fouilles de la Vallée du Nil viennent à peine de faire leur premier centenaire

et nous pouvons affirmer que tout n'est pas dit encore sur la langue des Pharaons, nous sommes venus trop tôt en son domaine si jeune encore."

Dans la poursuite des travaux sur les modifications de la langue égyptienne au cours de son histoire, il est une question qui devait nécessairement se présenter à l'esprit : celle de son classement parmi les familles de langues. Elle n'a pas été omise, elle a fait l'objet de maintes études. Parmi les toutes premières, il faut signaler celle du marquis de Rochemonteix : "Essai sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'Egyptien et le Berbère" Paris, 1876 ; celle de Leo Reinisch : "Das Zahlwort vier und neun in der chamitisch-semitischen Sprachen...." Wien, 1890 ; celle du P. A. Durand : "Le pronom en égyptien et dans les langues sémitiques" Paris, 1895 ; celle d'Ermann parue en 1892 dans la "Zeitschrift der Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft" p.125, puis en 1900 dans "Sitzungsberichte der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften" p.350 ainsi que dans son Aegyptische Grammatik" en 1894 et en 1902.

Les uns rattachaient alors l'égyptien aux idiomes africains, les autres aux idiomes sémitiques. En 1911, dans la troisième édition de son "Aegyptische Grammatik" Ermann concilia les deux théories. Il apparenta l'égyptien aux langues sémitiques ainsi qu'aux langues chamitiques (Bichari, Galla, Somali, Bedcha, Saho, Dankali, etc) et aux langues berbères.

C'est l'opinion communément adoptée aujourd'hui. L'égyptien, les langues sémitiques, les langues chamitiques, les langues berbères sont comme quatre rameaux distincts issus d'une même souche, de même que les langues italiques, grecques, germaniques, slaves, etc tirent leur origine d'un ancêtre commun, l'indo européen. Les rapports de l'égyptien avec les langues sémitiques sont frappants, ce sont les premiers qui ont attiré l'attention. Avec les langues de l'est africain et les langues berbères, les rapports sont difficiles à préciser ces langues n'ayant pas de littérature écrite, néanmoins, ils sont manifestes et aussi certains que ceux relevés avec les langues sémitiques.

Mais, cet examen touchant le classement de la langue égyptienne dans les familles de langues ne pouvait encore être fait sans aborder en même temps celui des origines ethniques des Egyptiens. Ces deux problèmes sont, en effet, connexes en une certaine mesure ; ils se commandent l'un l'autre et ce rapport n'a point échappé à l'attention des égyptologues dès la première heure.

La plus ancienne hypothèse à ce sujet, longtemps la plus généralement admise, fut celle proposée par Emmanuel de Rougé dans ses "Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon" Paris, 1866. D'après lui, les Egyptiens étaient des

envahisseurs venus dans la Vallée du Nil en passant par l'isthme de Suez. Leo Reinisch, dans son ouvrage intitulé "Der einheitliche Ursprung der Sprachen der alten Welt" paru à Vienne en 1873 assignait aux Egyptiens, comme habitat originaire, la région des grands lacs de l'Afrique équatoriale. Dans son "Histoire ancienne des peuples de l'Orient", G. Maspéro en 1894 se prononçait pour une communauté d'origine des Egyptiens et des populations blanches de l'Afrique septentrionale.

En 1895 des fouilles furent entreprises par de Morgan et Flinders Petrie à Daschour, Coptos, Negadah, Abydos, c'est à dire aux lieux habités dès l'époque des plus anciennes dynasties. Les résultats qu'elles donnèrent semblèrent fournir les bases d'une nouvelle doctrine. Elles furent exposées par de Morgan dans ses "Recherches sur les origines de l'Egypte, l'âge de pierre et des métaux" Paris, 1896, dans son "Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah" publié en 1897 avec la collaboration de plusieurs savants. Les conclusions qu'on dégageait des matériaux fournis par ces fouilles, rien ne les avait jamais fait soupçonner, aussi attirèrent-elles l'attention du monde savant. Elles n'obtinrent toutefois qu'un succès de curiosité auprès de lui, elles ne parvinrent point à rallier ses suffrages et leur auteur lui même, dans la suite, les délaissa. En effet, en 1909, de Morgan reprenant son sujet dans un ouvrage intitulé "Les premières civilisations" se rallia à la thèse de de Rougé

Les Egyptiens, qu'il nous est donné de connaître, sont issus d'un peuple originaire de la Chaldée. Ils sont venus dans la Vallée du Nil en passant par le Sinaï plus vraisemblablement que par l'Arabie. L'ouvrage du P. Azaïs et Chambard publié ces dernières années: "Cinq années de recherches archéologiques en Ethiopie" Paris, 1928, semble être venu ajouter une nouvelle preuve en faveur de cette opinion.

Quelles sont les dates auxquelles se reportent ces événements? Comment supputer l'antiquité des documents que nous possédons? Quelle est la chronologie de l'histoire égyptienne? Ce sont toutes questions auxquelles il est difficile de donner une réponse précise dans tous les cas.

Si tous les chronologistes sont relativement d'accord touchant les temps depuis le début du Nouvel Empire, il n'en est pas de même pour les temps antérieurs. Nombre de travailleurs ont déjà tenté d'élucider les dates de cette période, divers systèmes de calcul ont été proposés, mais aucun d'eux n'a recueilli jusqu'à ce jour l'assentiment de tous les égyptologues. Parmi ces études, on peut citer: Meyer-Moret, "Chronologie égyptienne" dans "Annales du Musée Guimet, XXIV; Ginzel, "Handbuch der math. und techn. Chronologie", Leipzig, 1914; Weil, "Bases, méthode et résultats de la Chronologie égyptienne", Paris, 1926-1928.

Nous donnons ci-après la chronologie proposée par l'une d'entre elles: Meyer-Moret, "Histoire

de l'Antiquité, II, L'Egypte jusqu'à l'époque des Hyksos" Paris, 1914, p. 14.

I. Période archaïque. Le plus ancien royaume 4240
   - Les Thinites; Ie et IIe dynastie 3315-2895

II. Ancien Empire; IIIe-VIe dynastie 2895-2500
   - Les derniers Memphites VIIe-VIIIe dynastie 2500-2360
   - Les Héracléopolitains IXe-XIIe dynastie 2360-2160

III. Moyen-Empire XIe-XIIe dynastie 2160-1785
   - Les derniers Thébains XIIIe dynastie 1785-1680
   - Les Hyksos XIVe-XVIIe dynastie 1680-1580

IV. Nouvel Empire XVIIIe-XXe dynastie 1580-1100

V. La décadence. Domination étrangère.
   - Libyens, Ethiopiens, Assyriens XXIe-XXVe dyn. 1100-663
   - Période Saïte XXVIe dyn. 663-525
   - Période Perse XXVIIe-XXXIe dyn. 525-332
   - Période Ptolémaïque 332-30.
   - Période gréco-romaine 30-395 A.D.
   - Apparition du copte écrit IIIe siècle.

En établissant cette chronologie, dont les dates comme la distribution des époques varient plus ou moins suivant les auteurs et qui se termine toujours par la date de l'apparition du copte écrit, certains de ces derniers semblent estimer, si l'on en juge d'après leurs expressions, que le copte fut le stade ultime de l'égyptien, son aboutissement final, sa dernière période. On trouve, en effet, les expressions suivantes: "Sie ist der letzte Ausläufer der altaegyptischen Sprache", "The old Egyptian language in its latest development".

Nous avons déjà traité de la relation qui

existe entre le copte et l'Egyptien dans nos "Eléments de grammaire dialectale copte". Considérant le copte en lui même en face de l'Egyptien, force nous a été de conclure que langue essentiellement populaire, il avait toujours eu une vie distincte de ce dernier, langue essentiellement littéraire, quoiqu'il en fut de ses origines, qui sont les mêmes que celles de l'Egyptien.

L'examen inverse, la considération de l'Egyptien, dans son histoire, ses modifications en face du copte nous fournit le même résultat comme, du reste, la simple considération de ces modifications en elles mêmes fait aboutir à la même conclusion.

En notant seulement ces dernières, en effet, particulièrement celles appartenant à la langue du Nouvel Empire, on observe que nombre d'entre elles sont le fait, non point d'une évolution mais celui d'une véritable révolution dans les lois qui président à la vie de tout langage, qu'il s'agisse de morphologie ou de syntaxe ou même de vocabulaire. Rien ne fait pressentir ces modifications au cours de la vie antérieure de la langue. Aucun antécédent ne parvient à les expliquer. On ne les voit point se produire suivant une loi commune et vérifiée dans toutes les langues en général: d'une façon graduée et progressive. Elles ne se présentent point comme le dernier stade d'un fait grammatical déjà connu qui s'altère, se déforme peu à peu,

par intervalle, puis finit par s'établir en un mode stable. Au contraire, on les voit apparaître soudain, comme par irruption sans rien de préliminaire qui les ait fait entrevoir ou soupçonner. On ne leur connaît pas d'ancêtres, elles surgissent se mêler à la vie de la langue comme des enfants de père et de mères inconnus.

Telles sont, parmi ces innovations, pour ne citer que quelques exemples des plus notoires concernant la morphologie du verbe, les suivantes que nous relevons dans la langue du Nouvel Empire :

La construction de la proposition pseudo-nominale au moyen de la particule [hieroglyph], construction qu'on désigne parfois sous le nom de Présent I à raison de son rapport avec la même forme verbale copte.

L'adjonction du préfixe [hieroglyph] à la forme sḏm.f de sens imparfait, à la forme relative, à la forme participe, à l'impératif.

La construction de la forme verbale dite conjonctive au moyen du préfixe [hieroglyph].

On a suggéré, comme origine de la première, la construction du Moyen Empire formée au moyen de la particule [hieroglyph] accompagnée des suffixes personnels. Nul n'a tenté d'élucider les origines de la seconde et pour la troisième, certains se contentent de l'apparenter à la première sans s'expliquer les raisons de ce rapprochement ni les motifs de sa transformation, d'autres la rattachent à la conjonction

[hieroglyph] suivi du pronom personnel à la forme indépendante appartenant aussi au même temps. Mais, outre l'absence d'intermédiaire qui puisse expliquer leur graphie, il y a lieu de noter qu'elles diffèrent singulièrement dans leurs emplois, et ce aussi sans transitions entre les deux époques.

Et cependant, malgré cette absence de palier, soit pour leur graphie ou leur emploi, les consacrant peu à peu et leur donnant droit de cité en la langue il est à remarquer que ces trois constructions sont, dès les premières productions du Nouvel Empire, d'un usage habituel et courant. Elles s'affirment dès ce premier moment comme connues et comprises de tous. Or, cette connaissance, cette intelligence, dont elles bénéficient alors, rien ne nous permet de les déduire de la langue écrite littéraire que nous connaissons par les productions antérieures. Il faut faire appel à un élément étranger pour l'expliquer et ici, en le cas, c'est au langage domestique, populaire, vulgaire dont se servaient les scribes en leurs rapports journaliers, qu'il nous faut recourir et c'est ainsi, qu'à l'inverse de ce que laisseraient entendre certaines formules, comme celles citées plus haut, l'ancêtre du copte que nous connaissons fut le tributaire de l'Égyptien.

D'autre part, en étudiant l'Égyptien dans ses rapports avec le copte, il est un fait frappant qui domine toute l'histoire de l'Égyptien et qu'on peut donner comme dénominateur commun aux

trois aspects sous lesquels il se présente, depuis l'Ancien Empire jusqu'au Nouvel Empire. C'est un fléchissement de plus en plus prononcé avec le temps vers un caractère analytique. Peu à peu, au cours des années, les rapports des éléments de la phrase exprimés par modification vocalique des mots ou par des suffixes sont signifiés au moyen de particules ; la conjugaison du mot verbal de son côté devient de plus en plus périphrastique.

Déjà, dans la langue du Moyen Empire on voit disparaître en grand nombre les désinences de genre et dès la fin de cette époque l'article défini fait son apparition et entre en usage.

Dans le néo-égyptien, le genre et le nombre ne sont plus signifiés que par l'article qui se présente alors sous une forme de sens défini et une autre de sens indéfini. L'état pronominal du nom accompagné des suffixes personnels pour exprimer la possession est remplacé par la forme pleine de ce nom associée au pronom adjectif possessif. Les formes verbales composées śḏm.n.f, śḏm.in.f, śḏm.ẖr.f tombent peu à peu en désuétude, elles sont supplantées par des constructions périphrastiques dans lesquelles intervient l'auxiliaire [hiéroglyphe] et l'on voit aussi la proposition pseudo nominale devenir du plus fréquent usage particulièrement suivant la construction qui représente le Présent I et le Présent II de la conjugaison copte ou bien celle qui représente la construction participe de la même conjugaison.

Les modifications, les innovations sont telles à la fin du Nouvel Empire qu'on peut affirmer qu'il n'eut point été aisé, pour ne pas dire impossible aux égyptiens de la XIIe dynastie de comprendre la langue de ceux de la XXVe.

Le copte, pour sa part, tel que nous le connaissons, depuis la fin du IIIe siècle de notre ère, est franchement analytique. Dans la phrase, chaque nuance de la pensée a pour ainsi dire son mot propre. C'est en suivant un ordre en quelque sorte rectiligne que les mots s'associent entre eux s'enchaînant les uns les autres d'eux mêmes et exceptionnellement parfois à raison de leur vocalisation. Le vocalisme trop délicat pour le peuple ne se rencontre presque pas ; un vocalisme fixe telle est la règle du mot.

De cette ressemblance entre l'égyptien le plus récent et le copte, ressemblance limitée, il est vrai mais réelle et qui va s'accentuant avec le temps, de l'ordre de succession de ces deux langages dans l'histoire de l'écriture en Egypte, faut-il en déduire, pour le copte, un ordre de succession dans le domaine philologique et admettre pour lui un rapport de filiation ? une telle conclusion déborderait les prémisses. Quoi qu'il en soit de la parenté qui existe entre les deux langues, de leur voisinage dans le temps et de l'ordre de succession de leur écriture, un rapport aussi étroit ne s'impose point. Une saine logique ne saurait le conclure, aucune preuve ne la commande, rien

dans l'histoire ne la suggère.

Cette même histoire, par contre, nous renseigne sur les vicissitudes qui furent celles de l'Egyptien.

Comme on a pu l'observer dans le tableau placé plus haut donnant la chronologie du triple aspect sous lequel la langue écrite s'est présentée successivement en Egypte, un long intervalle de temps sépare les époques où l'on relève chacun d'eux. Durant ces intervalles, les architectes, les décorateurs paraissent avoir été inactifs, les scribes du burin comme ceux du pinceau semblent avoir chômé ; nous ne possédons que peu de documents de ces temps.

C'était, en effet, à la fin de l'Ancien Empire, en même temps que s'éteignait la VIe dynastie, l'anarchie qui s'installait dans le pays. C'était la dissolution du royaume. Les princes des nomes se rendaient indépendants du pouvoir royal. Les anciens fermiers du domaine pharaonique se rendaient héréditaires à l'exemple de la noblesse. L'Egypte se désagrégeait en autant de principautés que de nomes comme il advint pour l'empire carolingien au IXe siècle de notre ère. Et avec la décadence du pouvoir central c'était un arrêt dans les signes extérieurs de la civilisation dans les arts, dans les lettres.

A la fin du Moyen Empire, ce sont des désordres analogues mais plus prolongés qui viennent

troubler le pays. Les changements de trône ne se comptent presque pas. Les usurpations se succèdent sans interruption. Les hauts fonctionnaires s'emparent du pouvoir et ce ne sont que disputes et querelles. Ils se supplantent l'un l'autre sans qu'aucun réussisse à s'assurer une situation stable. C'est un déchainement d'appétits jusque dans la classe moyenne et dans le peuple où chacun veut satisfaire son ambition, c'est l'anarchie durant laquelle les arts et les lettres subissent un notable recul.

Pendant ces deux périodes, comme on le voit, c'est une révolution sociale qui s'opère. Le mouvement et la direction viennent alors tous deux d'en bas et l'incapacité des nouveaux guides qui amène leur chute amène aussi la décadence du pays tout entier sous le triple rapport matériel, intellectuel et moral. Les arts et les lettres en souffrirent particulièrement. Les arts s'appauvrirent. Pendant un long temps ils en subirent les conséquences. Dans les lettres, pour ne parler que de la langue, celle-ci en conserva toujours des blessures ineffaçables.

Mais si nous pouvons mesurer l'ampleur des ruines accumulées en ces temps, si nous pouvons connaître les causes générales du mouvement de recul qui s'opéra alors dans tous les domaines, il nous est difficile de discerner la cause particulière qui intervint en chacun de ces domaines. L'influence prépondérante qui s'exerça alors en chacun d'eux pour leur

imprimer une nouvelle direction ; le facteur principal qui détermina le sens de leur perturbation, de leur regression nous échappe. Pour le préciser, il nous faudrait connaître nombre de détails de la vie du temps, les rapports des divers facteurs alors en action, leur puissance, leur efficacité, et nous sommes dépourvus de ces ressources.

Cependant, pour ce qui concerne les modifications subies par la langue littéraire, les causes de son fléchissement dans le sens analytique, il est un facteur, dont l'existence nous est connue, dont l'action ne saurait être mise en doute, dont la puissance comme l'efficacité ne saurait être niée et qui certainement, en le cas, posséde l'exclusive.

Ce facteur est l'idiome qui était alors celui des fauteurs de révolutions. Ce n'était point certes la langue littéraire écrite car tous ces chefs de nomes ces fermiers de la couronne, ces fonctionnaires étaient plus préoccupés d'accroître leurs revenus que d'augmenter leurs connaissances et meubler leur esprit. Ils étaient des hommes d'affaires et non de lettres. Ce facteur est la langue domestique, celle dont tout le monde se servait dans les rapports journaliers et qu'on n'écrivait point, la langue du peuple, celle qui était née de ses tendances, de ses aspirations de tout ce qui fait sa psychologie et demeure intimement liée à cette psychologie même, celle qui aux temps chrétiens a porté le nom de langue copte.

sa physionomie, sans conteste, n'avait point à cette époque, tous les mêmes traits, sous lesquels elle nous apparait au III siècle de notre ère, mais, sans conteste aussi, elle possédait alors toutes les caractéristiques qui la spécifient et la constitution de sa phrase n'avait pas attendu jusqu'à ce moment pour revêtir les qualités qui lui sont propres.

Facteur certain, l'idiome vulgaire du peuple fut encore le facteur exclusif, avons nous dit. Effectivement, il est le seul d'ordre linguistique, qui a pu avoir une action intervenant en ces temps.

On ne saurait invoquer l'influence de la langue des divers conquérants qui envahirent l'Égypte. Ceux-ci, depuis les Hyksos jusqu'aux Romains, loin d'avoir une influence quelconque sur la culture égyptienne en général et sur la langue ne purent au contraire se dérober à l'influence de la civilisation qu'ils trouvèrent dans la Vallée du Nil. Comme la Grèce conquise par les Romains vainquit ceux-ci, à son tour, par ses lettres, ses arts, ses sciences, l'Égypte des Pharaons, de son côté, vainquit, par sa culture, les envahisseurs de son sol. On ne relève, du reste, en Égyptien, aucune trace de langue étrangère. Les arts seuls de la sculpture et de la peinture nous ont conservé le profil ressemblant de certains des chefs conquérants, mais ils les ont toujours reproduits sans rien perdre jamais néanmoins de leur caractère spécifiquement égyptien. L'histoire enfin de la résistance du copte à l'influence

arabe que nous pouvons vérifier et qui disparut nous sans être déformé, nous atteste que ce dont furent capables les Égyptiens du VIIe au XIIe siècle, leurs ancêtres des temps pharaoniques le furent aussi.

Durant ces périodes de bouleversement, dont nous venons de parler, les institutions se modifiant, tout se modifia à son tour dans la société. Les esprits s'orientèrent vers de nouvelles directions, l'activité changea ses voies, à des idées nouvelles succéda une vie nouvelle. Mais une chose qui, elle, ne changea point à l'égal de tout le reste, tout au moins, ce fut la langue des acteurs du drame. Elle persista avec toutes ses caractéristiques en tous ses dialectes chevillée plus que jamais à l'âme populaire jalouse alors de ses droits comme de son bien plus qu'en aucun temps. Son conservatisme par ailleurs nous est attesté de longs siècles plus tard, à l'époque où il nous est donné de connaître cette langue, au début de notre ère, lors qu'elle devient langue écrite.

A ce moment, son consonnantisme et son syllabisme sont encore apparentés surtout au consonnantisme et au syllabisme de la langue de l'Ancien Empire et l'influence du Moyen Empire comme celle du Nouvel Empire les ont à peine effleuré. Quatre millénaires, durant lesquels, à plusieurs reprises, le pays a été bouleversé n'ont point fait disparaître ces traits de sa

physionomie qu'elle tenait de son berceau. Aussi, durant les troubles qui marquèrent la fin des deux premières périodes de l'histoire égyptienne loin de subir les événements, elle les domina et marqua irrévocablement de son empreinte tout ce qu'elle put atteindre, soit directement, soit indirectement.

La langue littéraire écrite n'échappa point à son influence. Il advint alors pour elle ce qui advint pour le latin en face du bas latin au temps de la décadence de Rome. La gent scribe, en ces périodes de tourmente, fut atteinte parmi les tout premiers. Mêlée d'ordinaire à la cour, y résidant parfois, elle se vit soudain privée des avantages matériels qui étaient les siens. Elle vit disparaître le calme favorable à l'étude, à la composition. Le nombre des amis des lettres, de son côté, ne fit que décroître; leur sollicitude pour la langue fit place au souci de leur sécurité. D'autre part, ambitieux ou prétentieux envahirent la profession de scribe. Comme il advient toujours en pareilles circonstances, la ruée des primaires à l'assaut de l'Académie ne manqua pas de se produire et les émules d'Amenemopé le correspondant du scribe Hori du Papyrus Anastasi ne se comptèrent plus.

A la faveur du désarroi, de l'incompétence, la discipline antique de la langue littéraire se relâcha, la régularité des traits de cette dernière se transforma.

Et ici, pour aider à expliquer la passivité qui fut celle de la langue littéraire, en ces circonstances, il y a lieu de noter le caractère artificiel de cette langue et partant la fragilité qui s'attachait à elle. Elle n'était, en effet, qu'un édifice savamment établi sans doute mais organisé par un cercle restreint. Elle représentait comme une sorte de jeu littéraire combiné par une association fermée et qui, malgré ses nombreuses démonstrations extérieures semblant s'adresser à la foule, ne s'adressaient à nul autre qu'aux membres de cette association comme on le voit encore au pays du mandarinat, mais aussi dont la vie, l'existence dépendait de la vie de l'existence de cette association. On le vit bien, du reste, quand arriva l'invasion étrangère après les dernières dynasties. La langue littéraire disparut avec le cercle qui en faisait l'objet de ses occupations, elle cessa de vivre avec le dernier scribe.

Et l'on s'explique aisément dès lors qu'au cours des nombreuses tourmentes qui vinrent ébranler la terre des Pharaons, soit du fait de l'impuissance ou de l'esprit de concession de la classe lettrée, soit de la libre volonté de ceux qui envahirent cette classe sans en avoir les justes et valables titres, certaines lois du langage populaire aient peu à peu conquis droit de cité dans la langue des lettrés. Le style est l'homme même a dit Buffon, la langue l'est aussi.

Le fléchissement de la langue littéraire vers

une expression d'un caractère de plus en plus analytique que l'on observe dès la fin de l'Ancien Empire et qui va s'accentuant de plus en plus particulièrement à la fin du Moyen Empire n'a pas d'autre origine " Et documenta damus qua sumus origine nati" fait dire Ovide aux hommes qui sont nés des pierres jetées par Deucalion et Pyrrha. Les modifications subies par la langue de l'Ancien Empire et celle du Moyen Empire rendent un témoignage semblable. Elles témoignent aussi de façon manifeste que le copte, dont certains auteurs, par leurs expressions du moins, semblent faire l'aboutissement final, le dernier stade de la langue littéraire, fut, au contraire, son contemporain indépendant qui, loin de lui emprunter quoi que ce soit pour son existence, fut généreusement son prêteur.

CHAPITRE I

L'ÉCRITURE ET LES SIGNES

I LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCRITURE SES DIVERS TYPES

[1] Quelles sont les origines des signes, dont se sont servis les Egyptiens pour leur écriture, auxquels on a donné le nom d'hiéroglyphes ? Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de donner à cette question une réponse qui soit satisfaisante.

Les Egyptiens se l'étaient demandé jadis et eux mêmes avaient reconnu la difficulté de pareil problème en mettant au compte d'un être surnaturel l'invention de ces signes et en l'attribuant à Toth.

La solution relève de faits, de documents. Elle appartient à une science positive, elle ne ressortit pas de la logique, celle-ci n'étant pas nécessairement le vrai en histoire. Or, les faits nous manquent, les documents nous font défaut et, d'après ce que nous possédons, ce que nous connaissons, il serait téméraire, sinon fantaisiste, de vouloir remonter aux origines par voie d'induction. On a tenté de le faire parfois et, comme d'ordinaire en ces sortes de restitution, on n'a guère eu pour argument celui-là seul dont on pouvait user en le cas : la puissance

d'affirmation avec l'ingéniosité pour auxiliaire. Mais pareils moyens, bien que capables d'impressionner ou de séduire, ne sont qu'étais artificiels et branlants aux yeux mêmes de ceux qui les emploient. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les exposés de tel auteur, non des moindres, qui à quelques années d'intervalle a opiné avec une conviction égale et une même assurance pour deux systèmes qui sont diamètralement opposés.

[2] Ce que les documents que nous possédons nous permettent de connaître touchant l'histoire des hiéroglyphes, c'est tout d'abord le long temps pendant lequel ils ont été employés. A l'heure actuelle, les fouilles et découvertes réalisées nous font apparaître ce mode d'écriture atteignant une durée de plus de quatre mille ans distribués comme il suit ainsi qu'il a été déjà dit dans l'introduction de ce travail.

I Période archaïque. Le plus ancien royaume vers 4240.
Les Thinites : Iᵉ et IIᵉ dynasties 3315-2895
II Ancien Empire : IIIᵉ-VIᵉ dynasties 2895-2500
Les derniers Memphites : VII-VIIIᵉ dynasties 2500-2360
Les Hérakléopolitains IX-Xᵉ dynasties 2360-2160
III Moyen Empire : XI-XIIᵉ dynasties 2160-1785
Les derniers Thébains XIIIᵉ dynastie 1785-1680
Les Hyksos XIV-XVIIᵉ dynasties 1680-1580
IV Nouvel Empire : XVIII-XXᵉ dynasties 1580-1100
V La décadence sous la domination étrangère.
Les Libyens, les Ethiopiens, les Assyriens XXI-XXV dynast. 1100-663
Période Saïte XXVIᵉ dyn. 663-525
Période Perse XXVII-XXXIᵉ dynasties 525-332
Période Ptolémaïque 332-30
Période Romaine 30-395 A.D.

[3] Ce que les documents appartenant à ces différentes périodes nous apprennent aussi, c'est l'existence de plus de deux mille signes figurant les êtres, les objets les plus divers utilisés pour l'écriture.

Parmi ces signes, le plus grand nombre représente des êtres ou des objets qui nous sont connus ou que nous pouvons identifier. Quelques uns seulement d'entre eux représentent des êtres ou des objets qui nous sont inconnus. On relève parmi ces signes, des figures de divinités, des représentations de l'être humain, de ses membres, des silhouettes d'animaux : quadrupèdes, volatiles, reptiles, des insectes, des dessins de bâtisses, de meubles, d'outils de travail, d'instruments de chasse, de pêche, des tracés figurant la mer, la terre, la voûte céleste avec ce qu'elles renferment. Une part même est faite au vestiaire, à la parure et l'on peut dire que, dans leur ensemble, les signes hiéroglyphiques en nous transmettant la pensée des Egyptiens l'ont illustrée aussi de tout ce qui touchait à leur manière de vivre, leurs habitudes, leurs institutions, leurs mœurs.

Toute cette vie d'un peuple, du moins en ce qui était l'objet principal de son activité, étant représenté en son écriture, il n'y a pas lieu de s'étonner du grand nombre d'hiéroglyphes. Jamais cependant un scribe ou un lettré ne se vit dans l'obligation de confier à sa mémoire l'image avec sa signification de deux mille signes. Le nombre de signes en usage courant suivant les diverses périodes ne dépasse guère sept ou huit cents.

Ces signes, comme les mots qu'ils servent à transcrire, ont eu chacun, en effet, un sort divers en leur

en leur existence aussi bien qu'en leur tracé. Autour d'un fonds commun constant et continu, au cours des temps, certains sont tombés en désuétude, d'autres plus ou moins nombreux ont fait leur apparition. Il est des signes qu'on relève dans l'Ancien Empire, dans les inscriptions du temps des Pyramides de Saqqarah et qui ne se retrouvent plus aux époques postérieures. Inversement, on rencontre à ces époques des signes qui avaient été jusque là inconnus et les temps gréco-romains se font remarquer en particulier par ces innovations qui furent, le plus souvent, le fait personnel de scribes.

Chez ceux qui continuent à être en usage, ce n'est pas toujours cependant la stabilité ni l'immutabilité. Ils subirent eux aussi parfois l'influence du temps et son usure les atteint. Si nous laissons de côté la période archaïque des deux premières dynasties, les hiéroglyphes les plus anciens, ceux de l'Ancien Empire, se présentent comme de véritables reproductions, se distinguant par leur finesse, la précision de leurs traits comme par la richesse du détail. Mais, dès le Moyen Empire, on voit commencer la décadence. On simplifie alors, on réduit, on abrège et, quand nous atteignons la basse époque, certains de ces signes comparés à leur tracé ancien sont presque méconnaissables. Une habitude qui se lassait, l'amour de la nouveauté, le fléchissement du goût furent les artisans de cette négligence dans le dessin, causes auxquelles il faut ajouter l'influence fâcheuse de l'écriture cursive, dont on se servait, pour fournir aux graveurs et sculpteurs les textes qu'il leur fallait exécuter sur le granit ou le grès.

[4] Les Egyptiens n'ont point eu, en effet, une écriture unique. Outre la monumentale, celle des temples, des tombeaux, des obélisques, ils ont eu une cursive: l'hiératique, dès les temps les plus anciens. Puis, à la basse époque, depuis la XXVe dynastie, une nouvelle cursive, le démotique.

Ces trois espèces d'écriture ne diffèrent entre elles que par le tracé des signes. L'hiératique n'est qu'une déformation des dessins hiéroglyphiques. Ceux-ci sont représentés signe par signe avec un nombre de traits réduit, mais dans lesquels ce qui caractérise chacun est surtout mis en évidence. Le démotique, de son côté, simplifie encore plus les signes que ne l'avait fait l'hiératique. Il les réduit à de simples traits rappelant souvent ceux de nos divers systèmes d'écritures sténographiques et, en outre, il introduit les ligatures pour certains groupes de signes employés plus fréquemment et procède par manière de sigles.

L'hiératique transcrit la langue des hiéroglyphes. Le démotique, pour sa part, transcrit une langue différente en quelque mesure de la langue des hiéroglyphes toujours vivante à l'époque où il est employé et cette langue de caractère plutôt populaire et surtout administratif existait elle même bien avant la date où fut innovée l'écriture démotique.

[5] Pour ce qui regarde la direction suivie dans le tracé de ces écritures, il y a lieu de noter tout d'abord que l'écriture hiéroglyphique proprement dite n'a pas de direction imposée. Écriture de décoration, d'ornement, car elle est celle des temples, des monuments princiers,

des tombes royales, elle se plie aux exigences des monuments qu'elle sert à embellir, aux goûts, aux fantaisies de l'artiste qui en fait la sculpture et tantôt elle s'en va horizontalement de droite à gauche ou de gauche à droite, tantôt elle se déroule en bandes verticales et, en ce cas, les signes sont transcrits indifféremment de droite à gauche ou de gauche à droite. Pour distinguer entre elles ces deux directions, il suffit de noter que les dessins représentant de profil l'être humain ou les animaux sont toujours tracés le profil regardant du côté par où commence l'écriture.

L'hiératique s'écrit uniformément de droite à gauche.

Les plus anciens textes en hiératique comme les papyrus d'Abousir et ceux d'Eléphantine ont les signes disposés en colonnes verticales tournés de droite vers la gauche. Mais plus tard, dès le Moyen Empire, la transcription horizontale devint peu à peu l'usage. La transcription du "Conte du Naufragé" est partie verticale et partie horizontale. Sous le Nouvel Empire, on ne pratique plus que la transcription horizontale.

Le démotique n'a jamais employé que cette dernière avec la direction des signes de droite à gauche.

Lorsqu'il s'agissait d'un texte à graver sur un monument, la direction de l'écriture ayant été choisie

le sculpteur ne traçait point ses signes comme nous traçons nos lettres et ne les disposait pas les uns après les autres soit sur des lignes horizontales, soit sur des colonnes verticales, séparant les mots, marquant la ponctuation. A raison du caractère ornemental des hiéroglyphes le sculpteur les associant pour exprimer le langage visait en même temps à produire un ensemble satisfaisant et flatteur pour l'œil. Réaliser un groupement de signes de façon que chacun occupe la place que lui laisse ses voisins, sans qu'il paraisse soit trop à l'étroit soit en un espace trop grand pour lui, tel était son souci. Faire, en même temps qu'une ligne d'écriture une sorte de guirlande aux motifs variés, ordonnés, à la fois riche et légère, telle était sa préoccupation. L'horreur du vide aussi bien que du surchargé était sa loi. Dans ce but, il disposait ses signes de telle sorte qu'ils se présentassent en une bande d'égale largeur et il les traçait par groupes remplissant chacun le mieux possible l'espace d'un rectangle parfait plus ou moins grand, le plus souvent un véritable quadrilatère. Tel le tracé suivant :

Cette préoccupation de la symétrie, de l'harmonie dans le dessin n'était pas cependant sans se heurter maintes fois à la structure même des vocables, à la disposition des signes telle que l'exigeait une saine orthographe. Celle-ci parfois ne se pliait point à l'harmonie voulue par le sculpteur. Certains

signes étaient trop courts, d'autres trop longs pour parfaire le rectangle en suivant leur ordonnance orthographique. En ces cas, l'orthographe cédait le pas à l'art, le sculpteur transposait les signes dans le mot évitant toutefois de les mêler à ceux d'un autre vocable de la phrase. Pour aider à la composition de son dessin, il usait de la métathèse. Au moyen de ce procédé, il écrivait : pour , nḥḥ, ⲉⲛⲉϩ, éternité, pour , ḥb, fête ; pour nfr.t, ⲛⲟⲩϥⲉ, bon ; pour , ḫft, selon, etc.

Si l'on ajoute à ces déformations des mots l'absence de ponctuation que négligèrent toujours les sculpteurs et que pratiquèrent seuls les scribes des textes hiératiques, la lecture des hiéroglyphes à cette époque, pourrait peut-être sembler avoir eu déjà de ce temps le sens qu'on donne à cette expression aujourd'hui. Mais le lecteur alors était averti des transpositions possibles des signes. Toutes ces métathèses n'étaient pour lui qu'apparentes et purement graphiques. A l'aide du contexte, il rétablissait la véritable orthographe et ce travail lui était d'autant aisé qu'il connaissait la lecture des signes, leurs valeurs respectives et leurs fonctions diverses dans le mot.

Notons aussi pour être complet sur l'écriture que parfois le dessin l'emporte, en apparence du moins, sur l'écriture dont il est le signe. C'est alors l'écriture cryptographique. Mais ce n'est que très rarement qu'on rencontre cette sorte d'écriture. (cf. E. Drioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie dans Revue d'Egyptologie, 1933).

[6] II LES CATÉGORIES DE SIGNES

Les signes, dont il est parlé ici, constituent à proprement parler l'alphabet des Egyptiens, en entendant par ce mot la nomenclature des signes qui servent à transcrire leur langue.

Leur grand nombre, qui s'écarte si considérablement du chiffre des signes de nos alphabets, ne provient point d'une phonétique qui leur soit propre. Il n'est point occasionné par le fait seul de l'existence d'articulations que nos langues ignorent, il a pour cause la conception même de la transcription par le monde lettré égyptien.

Cette transcription, pour un motif qui nous échappe, que les origines de l'écriture seules pourraient nous expliquer, comprend un double système. L'un, comme le nôtre, procède par signe propre à chaque lettre et correspond à notre système alphabétique. L'autre procède par signes équivalant à un groupe de deux ou trois lettres et représente le système qu'on appelle syllabique ou multiconsonant. Tous ces signes sont objet de lecture, ils ont chacun une articulation propre.

Mais, outre ces signes employés pour la transcription il en est encore d'autres et qui eux ne se lisent point. Comme dans notre transcription française certaines lettres remplissent parfois un simple rôle d'indice, telles notre s, notre x du pluriel, notre e muet notant le féminin en certains cas, de même, dans la transcription égyptienne, il est des signes qui soit occasionnellement, soit d'une façon constante,

remplissant une fonction purement indicatrice par rapport au mot auquel ils sont adjoints et ne sont pas objet de lecture.

Ainsi les hiéroglyphes se partagent en trois catégories : les signes alphabétiques, les signes syllabiques et les signes indicateurs communément appelés signes déterminatifs.

[7] LES SIGNES ALPHABÉTIQUES

Les signes alphabétiques, dont la nomenclature est donnée dans le tableau dressé à la page suivante, sont au nombre de vingt quatre.

Malgré le long temps depuis lequel la vocalisation fait l'objet des études égyptologiques, la majorité des égyptologues considère tous ces signes comme purement consonnantiques et la valeur de semi consonne pour certains d'entre eux n'a point rallié jusqu'ici tous les suffrages. On observe qu'à l'époque gréco-romaine une transcription vocalique fut parfois tentée. On relève employés comme voyelles, en ce temps, les signes : 𓂝, 𓇌, 𓄿, 𓏭, 𓅱, mais aucun de ces signes n'eut même alors une valeur constante.

Dans l'enseignement de l'égyptien, on convient pour la lecture, de mettre un e muet entre chaque consonne et de donner un son voyelle aux signes suivants : 𓄿 = a, 𓇋 = i, 𓂝 = a, 𓅱 = w, ou. Ainsi on lit : 𓄿𓎛𓏏 ꜣḥ.t aḥet, champ, ⲉⲓⲱϩⲉ ; 𓃀𓇋𓎡𓅆 bik faucon, ⲃⲏϭ ; 𓂋𓂝𓇳 rꜥ ra, soleil ⲣⲏ ; 𓂋𓅱𓇋 rwi, rui, cesser, ⲗⲟ ; 𓂋𓈙𓅱𓀁 ršw, rešu, se réjouir, ⲣⲁϣⲉ, etc.

Au cours de l'histoire égyptienne, depuis la fin du Moyen Empire un certain nombre de ces signes ont été

remplacés par d'autres. On trouve 𓏏 pour 𓍿, ꜥ pour 𓅱, 𓂋 pour 𓅓 ; 𓋔 pour 𓈖. Depuis l'époque saïte, on a 𓊪 pour 𓂝, 𓏊 pour 𓃀, 𓂷 pour 𓆑, 𓌻 pour 𓅓, etc.

Tableau des signes alphabétiques

	𓄿	ꜣ	Vautour égyptien	aleph sémitique
	𓇋, 𓇌	i, j	Panoncule de roseau	ي arabe
	𓂝	ꜥ	Bras	ع arabe
	𓅱	w	Petite caille	و arabe
Labiales	𓃀	b	Jambe allongée	b
	𓊪	p	Socle	p
	𓆑	f	Vipère cornue	f
Liquides	𓅓	m	Hibou	m
	𓈖	n	Surface de l'eau	n
	𓂋	r	Bouche	r
Aspirées	𓉔	h	Cour de maison	h doux, ه.
	𓎛	ḥ	Corde tordue	h fort, ح.
	𓐍	ḫ	Crible	ch allemand, خ.
	𓄡	ẖ	Ventre d'animal	ch français
Sifflantes	𓊃	s	Verrou	z, ز
	𓋴	ś	Bandelette	s emphatique ص
	𓈙	š	Bassin	ch français
Gutturales	𓈎	ḳ	Butte de terre	q, ق arabe
	𓎡	k	Sébille	k, ك arabe
	𓎼	g	Escabeau	g
Dentales	𓏏	t	Pain	t
	𓍿	ṯ	Entrave	tch (?) ث (?)
	𓂧	d	Main	d
	𓆓	ḏ	Serpent	dj

[8] LES SIGNES SYLLABIQUES

Les signes rangés sous le nom de syllabiques sont ceux, comme il a été dit, qui représentent à eux seuls la valeur de deux ou trois consonnes. Tels sont les signes : wn, wr, ḏr, nṯr, sšn, rʿ, ḏw, sbꜣ, ỉrt ; ʿḥꜣ, etc.

Ces signes sont les plus nombreux des hiéroglyphes. Les signes alphabétiques mis à part ainsi que quelques rares signes exclusivement déterminatifs, ils en constituent la totalité. Dans leur ensemble, les groupes de consonnes qu'ils servent à transcrire représentent le nombre de ceux qui peuvent être formés au moyen des signes alphabétiques.

Suivant leur rôle dans le mot qu'ils servent à représenter ou à former, d'après le rapport qui existe entre la signification de leur valeur de lecture et le dessin qui les constitue on les désigne sous le nom de syllabiques idéographiques ou de syllabiques phonétiques.

Ils sont appelés syllabiques idéographiques ou encore signes mots ou idéogrammes, lorsqu'en fait, dans un texte donné, la signification de leur lecture désigne ce que leur dessin représente comme dans les exemples suivants : nṯr, ⲚⲞⲨⲦⲈ, dieu ; sbꜣ, ⲤⲒⲞⲨ, étoile ; tp, Ⲧ-ⲀⲠⲈ, tête ; sḫ.t, ⲤⲰϢⲈ, champ ; sšn, fleur de lotus ; pt, ⲠⲈ, ciel ; rʿ, ⲢⲎ, soleil ; ḏw, ⲦⲞⲞⲨ, montagne ; ṯꜣw, ⲐⲎⲨ, souffle ; rꜣ, ⲢⲞ, bouche ; bỉ.t, ⲈⲂⲒⲰ, abeille ; ỉr.t, ⲈⲒⲀⲦ=, oeil ; pḏ.t, ⲠⲒⲦⲈ, arc ; ỉmꜣ, arbre ; ḳd, ⲔⲰⲦ, bâtir, etc.

Ils sont appelés syllabiques phonétiques ou simplement signes phonétiques ou phonogrammes, lorsqu'en leur emploi en un texte, leur lecture n'offre qu'un simple assemblage de lettres n'ayant aucun rapport de signification avec le tracé du dessin qui les représente. Tels sont les signes suivants, dont est donné, entre parenthèse, le nom de l'être ou de l'objet qu'ils représentent : (lièvre) wn dans wnn, ⲞⲨⲚ, être, exister ; (hirondelle) wr dans wr, Ⲟ, être grand, noble ; (fleur de papyrus) ḥꜣ dans ḥꜣ, se plaindre ; (panier de fruits) ḏr dans nḏrj, jeûner, etc.

Comme il a été dit plus haut, les signes syllabiques ne sont spécifiés que par leur rôle dans la signification du mot qu'ils servent à former en rapport avec le dessin qui les représente et un même signe syllabique peut se trouver susceptible d'être employé tantôt comme syllabique idéographique, tantôt comme syllabique phonétique. Quelques uns d'entre eux sont apportés en exemple.

Signes	Valeur idéographique	Valeur phonétique
	ḥr, visage, ϨⲞ	ḥr, dḥr, amer
	ʿḥꜣ, combattre	
	ỉr.t, oeil, ⲈⲒⲀⲦ=	ỉr, ỉrt.t, lait
	ỉw.t, aller	
	ḫnj, ramer	ḫn, ḫnn, troubler
	ḫt, bois, ϢⲈ	ḫt, nḫt, fort

En fait la grande majorité des signes syllabiques possède cette double valeur, le petit nombre est exclusivement idéographique ou phonétique.

Il y a lieu de noter enfin que par rapport à la valeur de lecture, soit comme syllabiques idéographiques

soit comme syllabiques phonétiques, il est des signes qui en possèdent plusieurs. Un seul et même signe représente parfois plusieurs groupes différents de lettres. Le contexte dans lequel ils se trouvent ou bien le signe déterminatif qui les accompagne, dont il va être parlé, permettent, en ce cas, de discerner la véritable lecture.

On trouvera la nomenclature de tous les principaux signes syllabiques avec leurs différentes valeurs de lecture dans la liste générale des signes placée à la fin de ce travail.

[9] LES SIGNES DÉTERMINATIFS

A côté des deux catégories de signes qui servent à transcrire la lecture des mots, il en a été noté une troisième dont le rôle ne consiste qu'à aider cette lecture, à la préciser. C'est la catégorie des signes appelés déterminatifs.

Dans la transcription d'un mot, ces signes ne sont pas objet de lecture. Ils n'évoquent aucune articulation. Ils ne font que diriger l'esprit du lecteur pour lui faire percevoir la vraie lecture, le vrai sens du mot qu'ils accompagnent, en lui représentant l'objet même ou bien l'être que ce mot désigne ou en lui suggérant une idée générique à laquelle se rattache la notion signifiée par ce mot.

Si l'on prend, en effet, le mot bik, sa seule transcription consonnantique pourrait laisser maintes fois le lecteur incertain sur sa signification, car ce mot ainsi transcrit peut se lire de deux façons différentes. Il peut signifier un faucon ou une barque. Mais, grâce au signe déterminatif, qui lui sera adjoint, le lecteur

connaîtra sa véritable lecture et sa vraie signification. Accompagné du signe déterminatif représentant l'image du faucon il connaîtra qu'il s'agit du nom qui désigne cet oiseau de proie: ; et accompagné du signe déterminatif représentant l'image d'une barque, il comprendra qu'il s'agit du nom qui la désigne: .

D'après ce qui vient d'être dit, on comprendra aisément les exemples apportés ci-après fournis par les syllabiques phonétiques: nf, nḫ et mr, ainsi que ceux fournis par les signes déterminatifs et .

nf, ⲛⲓϥⲓ, souffle; nf, méchant, mauvais

nḫ, garder; nḫ, se plaindre.

mr, pot à lait; mr, ⲙⲟⲩⲣ, lier; mr, bâtisse; mr, ⲙⲉ, aimer, etc.

ꜥt, chambre; ḫnw, ϩⲟⲩⲛ, intérieur; šnꜥ, grenier; mꜥḥꜥ.t, sépulcre; bḫn.t, tour; sbꜣ, porte; iḥw, écurie; imꜣ, tente; ꜥḥ, palais, etc.

ḥꜥp, le Nil; wꜣw, vague de la mer; iꜥj, ⲉⲓⲱ, laver; ꜥḫm, ⲱϣⲙ, éteindre; tḫb, abreuvoir; fd.t, ϥⲱⲧⲉ, sueur; swr, ⲥⲱ, boire; ḫnm.t, ϩⲟⲩⲃⲉ, source; mrj.t, ⲉⲙⲣⲱ, port, etc.

Le signe déterminatif n'ayant pour fonction que celle d'aider à la lecture d'un mot qui pourrait être méconnue ou confondue avec la lecture d'un autre, ce signe n'est pas employé avec certains mots d'usage courant dont la lecture correcte est supposée être sans difficulté. Tels sont les mots: sḏm, ⲥⲱⲧⲙ, entendre; wnn, être, exister; ḏd, dire; it, père, etc.

Le signe déterminatif est aussi supprimé parfois par motif de religion ou de magie ou encore il est remplacé par un des signes o, \ à cause de la difficulté que présente son tracé. Ainsi on trouve: i͗ꜣw.t, charge, fonction, au lieu de ; msj, ⲙⲓⲥⲉ enfanter, au lieu de ; ꜣt, temps, moment, au lieu de .

Il arrive, par contre, qu'on trouve quelquefois certains mots qui sont accompagnés de plusieurs signes déterminatifs. Aider à l'intelligence du mot en est le plus souvent la cause mais souvent aussi la raison en est une simple question d'harmonie estimée du moins telle par le scribe ou le sculpteur qui ont voulu combler un vide dans le tracé de leur texte. Généralement, en ce cas, il y a comme une gradation établie entre les signes déterminatifs. Celui qui évoque l'idée la plus proche de la notion signifiée par le mot se place le premier: ḏꜣj, ϫⲓ-(ⲛ-ⲓⲟⲟⲣ) traverser un fleuve; śwr, ⲥⲱ, boire; kꜣwtj, porteur.

Il est à noter encore que le même mot n'est pas toujours accompagné du même déterminatif. Pour motif d'harmonie dans sa sculpture de la part du graveur, ou pour motif de variété de la part du scribe, un même mot, dans un texte donné, se trouve accompagné de déterminatifs différents bien que signifiant la même notion. On relève pour le verbe "élever" les graphies suivants: , , ꜥḥj, ⲉⲓⲱⲉ; pour le verbe "chasser": , bḥś; pour le verbe "broyer" , , śḥm, etc.

Il existe un nombre considérable de signes employés comme déterminatifs. On peut les partager en deux classes

Les uns qu'on peut appeler spécifiques ne conviennent qu'à un mot dont ils figurent le dessin de l'être ou de l'objet qu'ils signifient et que ce mot sert à désigner. Ils sont les plus nombreux; on peut en trouver autant qu'il existe d'êtres ou d'objets. Les autres qu'on peut appeler génériques qui n'évoquent qu'une idée générale sont les moins nombreux mais les plus communs. On ne saurait en dresser ici la liste complète, on la trouvera dans la liste générale des signes placée à la fin de ce travail. Il suffira de noter ici ceux qu'on rencontre le plus fréquemment.

Principaux signes déterminatifs.

	L'homme en général		Audition.
	La femme en général		Chair, viande.
	La divinité.		Négation, défense.
	Parole, pensée, aliment		Goût, saveur.
	Repos, lassitude		Attaque, opposition
	Soldat, armée.		Peau, animal.
	Parole, appel		Respiration, aliment.
	Adoration, invocation		Petitesse, malveillance
	Comme le précédent.		Oiseau.
	Joie, hauteur, élévation		Pose, station, vol.
	Souveraineté, superiorité		Vol
	Vieillesse, caducité		Poisson, natation
	Travail, action		Déesse.
	Charge, fardeau		Serpent, reptile, ver.
	Inimitié, méchanceté		Arbre, arbuste
	Enfance, jeunesse.		Fleurs, plantes
	Chute, renversement		Bois, objet en bois.
	Vue, sommeil, rêve.		Grains, céréales.

Pleurs, chagrin	Poudre, grains.
Cheveux, couleur, deuil	Ciel, plafond, hauteur
Odeur, sourire, air	Obscurité, nuit.
Crachat, vomissement	Pluie, rosée.
Marche, mouvement.	Rayons, éclat
Recul, retour, fuite	Soleil, temps.
Action, force, puissance	Lumière, chaleur
Etoile, heure.	Rame
Terre	Fil, tissu, lien.
Pays montagneux, étranger	Tissu, vêtement.
Ville, bourgade.	Tissu.
Rue, bâtisse	Corde, lien
Pierre	Tissu, lien, écrit.
Métal	Parfum, chose grasse.
Canal, fleuve	Odeur, parfum
Division territoriale	Terrain, limite.
Mur	Croisement, mélange
Porte.	Séparation, division
Ouverture, ouvrir.	Idée abstraite, science
Eau, liquides	Pain, pâte.
Edifice, chambre.	Feu, lumière, chaleur.
Escalier, montée	Vase, liquides
Coupure, séparation.	Barque, navigation
Souffle, air, vent, voile	Tombeau, cercueil.

Parmi les signes employés comme déterminatifs, il en est qu'il est parfois difficile d'identifier avec un objet connu comme il en est, dont le motif nous échappe. Il y a lieu de tenir compte ici des moeurs et des habitudes de ces temps éloignés, de la stylisation dont les signes ont été parfois l'objet, enfin, par dessus tout de la

mentalité du peuple qui les choisit et les traça et de l'histoire des origines de ces signes qui nous demeure complètement inconnue.

Il y a lieu de noter enfin pour achever cet exposé des signes déterminatifs que comme certains signes de valeur syllabique idéographique ont aussi une valeur syllabique purement phonétique, de même il est des signes déterminatifs qui ont une valeur phonétique. Tels sont les exemples suivants:

ḥb, charrue	šnᶜ, silo.
mȝȝ, voir	ỉrt.t, lait
tkn, approcher	ỉw, aller
wȝȝw, vague	mw, eau

D'après tout ce qui vient d'être dit, il apparaît que l'ensemble des signes hiéroglyphiques peut se partager en deux groupes par rapport à leur valeur. L'un comprend les signes qui ont une valeur unique, invariable l'autre les signes qui n'ont de valeur déterminée que par leur emploi.

Dans le premier groupe se trouvent les signes alphabétiques toujours phonétiques, les signes syllabiques exclusivement idéographiques ou phonétiques et les signes exclusivement déterminatifs.

Dans le second, on a les signes syllabiques à la fois idéographiques et phonétiques ou bien idéographiques et déterminatifs, ou bien phonétiques et déterminatifs ou encore idéographiques, phonétiques et déterminatifs.

CHAPITRE II

LES SIGNES DANS LA TRANSCRIPTION DU MOT

I LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE TRANSCRIPTIONS

[10] D'après l'exposé qui vient d'être fait des divers signes dont se sert l'Egyptien pour son écriture, la transcription du mot peut se présenter sous trois formes différentes. Elle peut être alphabétique, syllabique idéographique ou syllabique phonétique. On comprend ici, dans cette dernière la transcription dans laquelle les signes alphabétiques et les signes syllabiques phonétiques sont simultanément employés.

Le choix de l'un ou de l'autre de ces trois procédés pour la transcription d'un mot donné du vocabulaire égyptien n'est dicté par aucune loi concernant la nature, l'origine, la forme ou la fonction du mot, il ne relève que de l'usage et nous ne pouvons que constater le fait de cet usage tel que les documents nous l'imposent.

Cependant, si le choix de la forme de transcription ne relève d'aucune loi que nous puissions vérifier, l'établissement même de chacune des formes de transcription ne laisse pas d'être soumis à des règles et nous pouvons, à cet égard, enregistrer maintes remarques

qui constituent comme les lois fondamentales orthographiques pour chacune d'elles. Elles peuvent être résumées comme il suit :

[11] TRANSCRIPTION ALPHABÉTIQUE

Cette transcription est établie comme la transcription de nos mots en nos langues. Les signes alphabétiques sont juxtaposés comme sont nos lettres et le signe déterminatif du mot se place après le dernier des signes alphabétiques.

Dans cette transcription, certaines lettres finales sont omises, telles sont les lettres et et par fois .

La liste des signes alphabétique donnée plus haut §7 aidera à contrôler les exemples suivants : ḏ‘b.t, ϫⲃⲃⲉ, charbon ; dhn.t, ⲧⲉϩⲛⲉ, front ; dšr, être rouge ; ṯb.t, ⲧⲟⲟⲩⲉ, sandale ; grḥ, ϭⲱⲣϩ, nuit ; kkw, ⲕⲁⲕⲉ, obscurité ; ỉbj, ⲉⲓⲃⲉ, avoir soif ; ḳrs.t, ⲕⲁⲓⲥⲉ, tombeau ; šfw, ϣⲁϥⲉ, enfler, etc.

[12] TRANSCRIPTION IDÉOGRAPHIQUE

La transcription idéographique s'établit au moyen d'un signe syllabique idéographique employé seul sans déterminatif. Pour bien marquer qu'il est employé comme tel et non comme simple syllabique phonétique on le fait accompagner d'un petit trait vertical appelé signe d'identité. Ce signe indique que l'être ou l'objet figuré est bien celui qu'on veut désigner.

Lorsque le nom signifié par le signe idéographique est du genre féminin, on le fait accompagner de l'indice de ce genre qui est la lettre t, toujours placée avant le signe d'identité.

Les signes employés dans cette transcription

n'évoquent pas toujours pour nous l'être ou l'objet signifié en réalité. Mais, comme il a été dit, il y a lieu de tenir compte ici des mœurs et de la mentalité des Egyptiens de ces temps lointains. Ils ont écrit suivant leur conception, il ne nous reste qu'à le constater. Quelques exemples concrétiseront cette transcription.

tp, ⲧⲁⲡⲉ, tête	pr, ⲡ-ⲏⲓ, maison
ỉr.t, ⲉⲓⲁⲧ=, œil	ḏw, ⲧⲟⲟⲩ, montagne
n.t, ville	bꜣ, âme
ꜥ, bras	rꜣ, ⲣⲟ, bouche
ḥr, ϩⲟ, face	rꜥ, ⲣⲏ, soleil, etc

Il est un certain nombre de signes idéographiques qui, le plus souvent, ne sont pas accompagnés du trait d'identité. Tels sont les signes mšꜥ, ⲙⲏⲏϣⲉ, troupe foule ; ḏw, ⲧⲟⲟⲩ, montagne ; sbꜣ, ⲥⲓⲟⲩ, étoile ; p.t, ⲡⲉ, ciel, etc.

Les signes idéographiques sont aussi parfois précédés de leur transcription en signes alphabétiques. En ce cas, la fonction du signe idéographique est diversement interprétée. Les uns le désignent comme simple déterminatif d'idée, d'autres comme déterminatif phonétique, d'autres enfin l'estiment signe idéographique syllabique précédé de ses compléments phonétiques §13. Comme exemple de construction de ce genre, on peut citer : et p.t (p+t+p.t) ⲡⲉ, ciel ; et sbꜣ (s+b+sbꜣ) ⲥⲓⲟⲩ, étoile ; et rꜥ (r+ꜥ+rꜥ) ⲣⲏ, soleil ; et rmj (r+m+rmj) ⲣⲓⲙⲉ, pleurer

On en relève aussi certains qui sont transcrits comme de simples signes syllabiques phonétiques. Ils sont accompagnés de compléments phonétiques §13 ainsi

que d'un signe déterminatif : et ẖn.t et ẖn+n+t+déterminatif, outre ; et ꜥḥꜣ et ꜥḥꜣ+ꜣ+déterminatif, combattre. Ce ne sont là toutefois que de rares exceptions dues le plus souvent à la fantaisie des scribes ou des sculpteurs plus soucieux, en le cas, de la symétrie et de l'harmonie en leur calligraphie ou leur sculpture que préoccupés de l'orthographe régulière.

[13] TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

Par comparaison avec les deux transcriptions précédentes, cette transcription qui se sert de signes phonétiques peut se définir : celle dont l'élément de lecture n'est ni idéographique, ni purement alphabétique. Elle peut, en effet, comprendre soit seulement des signes syllabiques phonétiques, soit des signes syllabiques phonétiques associés à des signes alphabétiques.

Les signes alphabétiques sont transcrits isolés comme dans la transcription purement alphabétique ; ils sont estimés se suffire à eux mêmes pour leur lecture.

Les signes syllabiques phonétiques sont, au contraire, rarement transcrits isolés mais ils sont habituellement accompagnés d'un indice de nature alphabétique qu'on désigne communément sous le nom de complément phonétique. Dans les rares cas où on les trouve employés sans complément phonétique, ils sont associés à des signes alphabétiques.

Ce complément phonétique consiste dans la transcription alphabétique de la première ou de la dernière lettre de la syllabe représentée par le signe

syllabique, c'est le cas le plus habituel, quelquefois de la première et de la dernière ou bien des deux premières ou des deux dernières, et ces lettres figurées alphabétiquement se placent soit avant le signe syllabique, soit après, suivant qu'elles appartiennent au début ou à la fin du groupe de lettres signifiées par le signe syllabique.

Dans un mot, dont la transcription comprend un ou plusieurs signes alphabétiques de lecture en même temps qu'un signe syllabique, il advient, maintes fois que les signes alphabétiques ayant valeur de lecture sont juxtaposés aux signes alphabétiques compléments-phonétiques simples indices n'ayant point valeur de lecture, mais le signe syllabique auquel sont adjoints ces derniers permet de les distinguer et d'éviter toute confusion dans la lecture.

L'indice du genre féminin ainsi que le signe déterminatif occupent, dans cette transcription, la place qui leur est assignée dans les autres transcriptions.

La transcription phonétique donne lieu aux combinaisons de signes les plus variées. Quelques exemples rendront plus précises les lois qui régissent cette transcription.

mn + n + déterminatif = mn, ⲙⲟⲩⲛ, demeurer
pr + r + t indice fém = pr.t, ⲡⲣⲱ, hiver.
gm + m = gm(j) ϭⲓⲛⲉ, trouver.
wn + n + f + déterminatif = wnf, ⲟⲩⲛⲟϥ, se réjouir
wꜣ + ꜣ + b + determ. = wꜣb, racine
mś + ś + ḏr + r + déterm. = mśḏr, oreille.
ỉ + ỉn + n + b + déterm. = ỉnb, mur

ỉ + ḥm + s + déterm. = ỉḥms, domestique
r + mn + n + déterm. = rmn, bras
n + ḏr + r + détarm = nḏr, herminette
ḥ + t + r + tr + déterm. = ḥtr, attelage, ϩⲧⲟ.
ś + nṯr + ṯ + r + dét. = śnṯr, encens, ⲥⲟⲛⲧⲉ.
ẖ + n + mm + ś + dét. = ẖnmś, ami

Il importe de noter que certains mots sont accompagnés parfois de deux signes déterminatifs et de ne pas confondre le premier avec un signe de lecture. Le mot se lit : šmw (š + mw + dét.) ϣⲱⲙ, été ; mais le mot se lit : śwr (ś + wr + r + dét. + dét.), ⲥⲱ boire et non śwrmw. De même, le mot se lit : ḥꜥpj (ḥ + ꜥ + p + j + dét. + dét.) le Nil, et non ḥꜥpjmw.

[14] Cet ensemble de conventions concernant la transcription des signes de lecture, des signes déterminatifs, des compléments phonétiques, qui avait été arrêté par les scribes et les lettrés et qu'on voit rigoureusement observer au temps du Moyen Empire, constitue ce qu'on peut appeler l'orthographe reçue ou encore, par rapport à la transcription elle même l'orthographe pleine.

Il existe, en effet, à côté de cette orthographe, une autre orthographe émanant aussi des scribes et qui, à raison de ses caractéristiques, peut être appelée l'orthographe abrégée. Elle ne s'étend généralement qu'à certaines catégories de mots, ne concerne que certains cas particuliers, mais la place qu'elle tient dans l'écriture et sa fréquence sont telles qu'on ne saurait estimer ses différentes manifestations comme de simples exceptions à l'orthographe pleine.

Le fait de l'existence de cette orthographe pro-

vient de la nature même de l'écriture égyptienne qui requiert de la part du scribe un travail des plus minutieux et des plus délicats et de la part du lecteur une mémoire et une attention toute spéciale. Par l'orthographe pleine, le scribe a voulu ménager l'effort chez le lecteur, mais, à l'occasion, il a aussi ménagé le sien propre semble-t-il. Maintes fois, en effet, lorsqu'il a estimé que la mémoire de son lecteur pouvait aisément restituer un signe il l'a supprimé et abrégé le nombre des signes requis par l'orthographe régulière. On peut citer parmi les cas d'orthographe abrégée les exemples suivants:

La suppression d'une ou plusieurs lettres dans des mots transcrits alphabétiquement: pour rmṯ, ⲣⲱⲙⲉ, les hommes, pour ḫrd, B ⲃⲣⲟⲧ, enfant; pour smỉt, désert; pour ỉnr, ⲱⲛⲉ, pierre, etc.

La suppression de signes faisant fonction de compléments phonétiques pour ḥḳꜣ (ḥḳꜣ + ḳ + ꜣ + dét) régner; pour dbꜣ (dbꜣ + b + ꜣ + dét) ⲧⲱⲱⲃⲉ, remplacer; pour wsr (wsr + s + r + dét) fort; etc.

La suppression de tous les signes qui sont proprement de lecture ainsi que des signes auxiliaires de lecture: les compléments phonétiques, le signe déterminatif dans l'orthographe pleine étant seul conservé. C'est le cas qui présente le plus grand nombre d'exemples. On relève plusieurs centaines de transcriptions abrégées de cette sorte quelques uns d'entre eux sont donnés ci-après en même temps que leur transcription selon l'orthographe pleine

pour kꜣ.t, travail; pour fꜣ, ϥⲁⲓ, porter.
pour šmj, se plaindre; pour swr, boire
pour smsw, vieillard.
pour ḫrd, enfant.
pour wšꜣ, être vide; pour šnj, cheveu.
pour ỉsd.t, ⲉⲓⲱⲧⲉ, rosée.
pour db, ⲧⲁⲡ, corne.
pour nḫt ⲛ̄ϣⲟⲧ, être fort.
pour mꜣʿ.t, vérité; pour šw.t, plume
pour mṯn, ⲙⲟⲉⲓⲧ, route
pour hrw, ϩⲟⲟⲩ, jour
pour grḥ, ϭⲱⲣϩ, nuit
pour ỉꜣḫw, brillant; ꜣḫ, briller; šwj, ϣⲟⲟⲩⲉ, être sec.

La suppression des signes de lecture et des auxiliaires de ces signes dans des locutions d'usage courant: pour ḏd mdw, "paroles à dire" littéralement "dire les paroles". pour , , ʿnḫw, wḏꜣ(w) snb(w), "qu'il vive, qu'il soit en santé, qu'il soit prospère" verbes à la 3e personne masc. sing. de l'ancienne flexion.

La suppression de signes en certains titres: pour ỉmj rꜣ, "celui qui est sur la bouche", "le chef". pour ḥꜣtj ʿ, "l'avancé en rang", le prince; pour rʿ wsr mꜣʿ.t, forte est la vérité de Ra. Titre de Ramsès II.

La suppression de final dans certaines formes des adjectifs en i, dans les verbes de la dernière faible, dans la forme verbale sḏm.tj.fj; la suppression de désinence du passif, du participe, de la forme relative

et désinence du pluriel.

Toutes ces suppressions et abréviations peuvent nous paraître un obstacle pour la lecture, mais elles ne l'étaient pas pour le lecteur égyptien ; leur usage, leur fréquence en sont la preuve. Par ailleurs, avec la connaissance des signes, ce lecteur possédait aussi la connaissance de la vocalisation, de l'accentuation, de la structure du mot et celles-ci lui permettaient en le cas de faire une lecture correcte fort aisément.

[15] II LA STRUCTURE ET L'ACCENTUATION DU MOT

Outre l'élément consonnantique étudié jusqu'ici, le mot comprenait, en effet, un autre élément indispensable pour son usage : un vocalisme qui comportait une accentuation. Ce vocalisme nous demeure inconnu jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible de le rétablir ni même d'en retrouver les traces. Cependant, si la vocalisation du mot égyptien avec ses sons et ses signes nous échappe, le procédé qui était employé pour cette vocalisation semble chose acquise et nous pouvons rétablir, de façon plausible, la physionomie sous laquelle se présentait le mot égyptien avec ses consonnes appuyant les voyelles.

En face de l'élément consonnantique du mot tel que la transcription au moyen de divers signes nous le fait connaître, une double hypothèse peut être proposée par rapport à la vocalisation. Ou bien cet élément consonnantique ne représente qu'une armature à laquelle viennent s'adapter des nuances vocaliques diverses suivant les différentes acceptions du mot ou ses différents emplois

ou bien chaque signe de cette armature comporte une vocalisation définie constante qu'il conserve en tous ses emplois.

Ce dernier procédé de vocalisation se rencontre dès la plus haute antiquité dans l'Arabie du sud. Il dérive de la graphie du vieux Cananéen qui exprimait le système phonétique le plus complet, grâce à diverses modifications qu'il faisait subir à la forme primitive des lettres. Durant un certain temps cette écriture se répandit dans l'Arabie. Les sémites envahisseurs la transplantèrent en Ethiopie où elle est encore en usage de nos jours. Mais, quoi qu'il en soit de son histoire, de sa topographie, il n'est rien dans l'écriture égyptienne qui milite en sa faveur. Aucun indice dans le dessin des divers hiéroglyphes ne donne à supposer l'emploi d'un pareil procédé de vocalisation.

Lorsqu'on examine, au contraire, les hiéroglyphes dans un lexique, une des premières observations est l'existence d'un grand nombre de mots constituant des groupes plus ou moins fournis, qui sont associés entre eux par une similitude ou une étroite parenté de dessin ou de lecture et qui sont en même temps associés par une idée fondamentale à laquelle se ramène leur signification. On peut citer comme exemples les groupes suivants :

śbꜣ, enseigner — śbꜣw, ⲥⲁⲃⲉ, professeur
śbꜣ, ⲥⲃⲟⲩⲓ écolier — śbꜣjt, ⲥⲃⲱ, doctrine
śbꜣj, ⲥⲁⲃⲉ, sage — śbꜣw, (ⲁⲛ)ⲥⲏⲃⲉ, école

wʿb, ⲟⲩⲟⲡ, purifier — wʿb, pureté
wʿb, l'innocent — wʿb, ⲟⲩⲏⲏⲃ, prêtre
wʿb.t, prêtresse — wʿb, exercer le culte
wʿbw, habit divin — wʿb, sanctuaire
wʿb.t, offrande

ḥbś, couvrir — ḥbś, ϩⲃⲟⲥ, vêtement
ḥbśw.t, tissu — ḥbś ϩⲁⲃⲥ, couvercle

rmj, ⲣⲓⲙⲉ, pleurer — rmw, lamentation
rmj.t, pleurs — rmj.t, pleureuse

Comme on le voit dans ces exemples, nous avons ici quatre familles de mots dont le radical étymologique est représenté, pour chacune d'elles, par les groupes de consonnes: śbꜣ, wʿb, ḥbś et rmj qui ont comme correspondant en copte les groupes ⲥⲃ, ⲟⲩⲡ, ϩⲃⲥ et ⲣⲙ.

Il apparait aussi que l'idée fondamentale des différentes notions signifiées par chacun des mots de ces familles repose sur leur radical étymologique.

Il apparaît, en outre, que les diverses modifications spécifiques de cette idée fondamentale signifiée par ces mêmes mots sont dues, sans conteste aux voyelles qui viennent s'adjoindre au radical, comme on l'observe en copte.

Les liens de parenté, qui existent entre la langue des temps pharaoniques de l'Egypte et celle des temps chrétiens, ne saurait certainement nous permettre d'expliquer de façon scientifique, par le copte que nous connaissons, tout ce que nous ignorons de l'Egyptien. La distance qui sépare ces deux langues dans

le domaine littéraire comme dans le temps s'oppose à une pareille généralisation. Toutefois, malgré cette distance, elles n'en demeurent pas moins les branches issues d'un même tronc et elles ont, l'une et l'autre, conservé ce qui caractérise et spécifie leur source première commune et en constitue l'essence. La morphologie, la formation des vocables ne sauraient être exclues de l'essence d'une langue. Elles relèvent de la mentalité du peuple qui parle cette langue, de sa psychologie et celle-ci ne change point.

Ce procédé de vocalisation de l'Egyptien semblable au procédé que nous offre le copte est celui qui de nos jours est le plus généralement admis par les égyptologues. Quelques uns d'entre eux, tout en reconnaissant d'après la comparaison avec le copte une valeur de consonne à tous les signes, inclinent à penser, d'après cette même comparaison et certains indices de l'Egyptien lui même, que plusieurs signes n'ont qu'un caractère de semi-consonne et font fonction parfois de semi-voyelles. Ils classent parmi eux les signes alphabétiques 𓄿, 𓂝, 𓇋, 𓅱.

Les deux premiers de ces signes 𓄿 et 𓂝 ont complètement disparu de la transcription copte. Néanmoins suivant leur position dans le mot égyptien comme lettres initiales, médiales ou finales, suivant leur rapport avec la voyelle accentuée dans le mot copte, tantôt leur disparition n'a laissé aucune trace, tantôt, bien que disparues, elles ont influé sur la quantité prosodique de la syllabe accentuée et tantôt aussi elles sont figurées par une voyelle (G.D. 63-67) (53-62).

Les lettres 𓇋 et 𓅱 conservées en copte ont eu un sort

analogue. Tantôt elles remplissent le rôle de consonnes tantôt elles disparaissent sans laisser de traces, tantôt elles apparaissent comme voyelles (GB. 63-67).

Les langues sémitiques, d'autre part, avec lesquelles l'Egyptien n'est point sans rapport nous fournissent pour ces mêmes lettres des différences de valeur qui rappellent celles que nous fait connaître la transcription du copte.

Dans ces rapprochements, comme il a été déjà dit, on ne saurait omettre de tenir compte de la distance qui sépare l'Egyptien du copte ; on ne saurait oublier aussi ce qui le met à part des langues proprement sémitiques. Mais, ici encore, les points de rencontre, qui viennent d'être signalés, relèvent de cela même qui caractérise et spécifie une langue et, pour ce motif, l'existence en Egyptien de certaines lettres ayant valeur de consonne et parfois de voyelle ne paraît peut être pas sans fondement.

[16] L'identité de formation du mot copte et du mot égyptien touchant leur double élément consonnantique et vocalique impliquant celle de l'accentuation, du moins dans sa règle générale, sinon pour chaque vocable en particulier, le mot égyptien se présente sous les formes suivantes d'après le nombre de ses consonnes.

Racine unilitère : , s, (ⲥⲁ-) homme, < s
p.t, ⲡⲉ, ciel, < pét
Racine bilitère : śn, ⲥⲟⲛ, frère < śón
śn.t, ⲥⲱⲛⲉ, sœur < śōnet
rśj, ⲣⲏⲥ, méridional < rísej
Racine trilitère ꜣnr, ⲱⲛⲉ, pierre < ꜣōner
msḥ, ⲙ̄ⲥⲁ́ϩ, crocodile < ᵉmsáḥ

Racine trilitère : ḥfꜣw, ϩⲟϥ, serpent < ḥófꜣew
rśw.t, ⲣⲁ́ⲥⲟⲩ, songe < rásᵉwet
ꜣrt.t, ⲉⲣⲱ́ⲧⲉ, lait < ᵉerōtet
ḥbś.wt, ϩ̄ⲃⲥⲱ́, vêtement < ḥebsówet
Racine quadrilitère śgnn, ⲥⲟ́ϭⲛ̄, onguent < śógnen
sššn, ϣⲱϣⲉⲛ, fleur < ᵉsšóšen

Comme on le voit, d'après ces exemples, les lois de formation du mot peuvent se résumer comme il suit:

Tout mot égyptien commence par une consonne et se termine par une consonne.

Toute syllabe commence par une consonne et se termine par une autre consonne ou bien par une voyelle. En copte, la finale de ⲣⲁⲥⲟⲩ comportait une voyelle qui a disparu de la graphie en sahidique mais qui s'est maintenue en bohairique ⲣⲁⲥⲟⲩⲓ et en assioutique ⲣⲉⲥⲟⲩⲉ. La lecture de ⲥⲁⲃⲉ comportait, sans doute, une légère aspiration à laquelle s'appuyait le ⲉ final.

La syllabe terminée par une voyelle a sa quantité prosodique longue, elle est dite syllabe ouverte. Celle terminée par une consonne a sa quantité prosodique brève, elle est dite syllabe fermée. Toute syllabe, en conséquence, ne renferme jamais deux voyelles ou deux consonnes consécutives non séparées par une voyelle.

L'accent tonique ne porte jamais que sur une des syllabes formées par les lettres radicales, il se place sur la dernière ou l'avant dernière syllabe.

Lorsque la seconde radicale est l'initiale de la syllabe accentuée, on place devant la première un e prosthétique analogue à l'aleph arabe ᵉmsaḥ, ⲙ̄ⲥⲁϩ.

CHAPITRE III

LA LECTURE DU MOT

I LES ARTICULATIONS CONSONNANTIQUES

[17] Les facteurs nécessaires pour déterminer la lecture du mot : son des voyelles, articulation des consonnes, ces deux éléments essentiels de la prononciation nous font défaut et nous ne pouvons émettre, pour l'heure, que quelques probabilités touchant la prononciation de l'Égyptien. L'élément vocalique, en effet, nous échappe complètement d'une part et, d'autre part, nous ne pouvons atteindre l'élément consonnantique que par l'intermédiaire de langues apparentées.

Les voyelles transcrites dans les exemples cités précédemment ne sauraient être données comme celles de la langue du Moyen Empire. Nous ignorons totalement ce qu'étaient ces dernières à cette époque ; les voyelles de ces exemples ne sont que figuratives

Pour le vocalisme, on s'accorde seulement à reconnaître que la triade sémitique des voyelles a, i, u fut à la base des origines de l'Égyptien. On admet aussi qu'au cours des temps, les sons de cette triade ont pu plus ou moins diversement se colorer comme on l'observe dans les dialectes coptes chez lesquels la triade primitive se présente sous la gamme de sept sons distincts. Mais là se borne tout ce que la

science égyptologique peut avancer touchant le vocalisme des hiéroglyphes.

Pour le consonnantisme, la même science ne peut nous offrir que ce que lui fournit la comparaison des 24 signes alphabétiques égyptiens avec ceux du copte ou avec ceux des langues sémitiques dans une certaine mesure.

Ainsi qu'il a été noté dans l'introduction de ce travail, après avoir reconnu que l'Égyptien était apparenté aux langues sémitiques, on avait eu, dans la suite, la tendance à le considérer comme appartenant au type sémitique. On observait alors qu'il ne laissait pas de déroger à certaines lois essentielles de ce type, de présenter des traits qui l'en différenciaient. Mais, avec une note qualifiant ces particularités caractéristiques de faits d'usure et de dégradation, on le spécifiait comme langue du type sémitique. L'étude des langues africaines a permis depuis de le classer plus exactement. D'après le résultat de ces études, l'Égyptien apparaît aujourd'hui se rattacher à une souche commune d'où sont provenues les langues berbères, les langues sémitiques et les langues dites chamitiques (Bichari, Bedcha, Saho, Galla, Dankali, Somali, etc). Il apparaît en outre qu'il s'est développé à côté d'elles d'une façon indépendante et totalement personnelle. Malheureusement, nous ne connaissons les langues africaines, berbères et chamitiques que dans un état très récent et nous ne pouvons faire appel qu'aux langues sémitiques en tenant compte de

la nuance qui vient d'être signalée touchant leur parenté avec l'Égyptien.

Le copte, pour sa part, n'apporte aussi qu'une aide limitée pour la solution de la question. Son caractère de langue vulgaire en est la cause et surtout le long temps qui sépare l'époque dont il s'agit ici de celle à laquelle il nous est permis de le connaître.

Nous enregistrons ci-après les résultats fournis par la comparaison des lettres coptes et celle des langues sémitiques avec les 24 signes alphabétiques égyptiens qui se distribuent comme il suit :

Labiales — Sifflantes
Liquides — Gutturales
Aspirées — Dentales

[18] = 3

L'articulation de cette lettre semble correspondre à celle de l'hébreu א et à celle de ا arabe, aleph marqué d'un hamza. 3bj, désirer אבה ; s3b, loup, זאב, ذئب.

Elle voisine avec ꞽ en maintes circonstances. On voit, en effet, ces deux lettres permuter entre elles durant tout le cours de l'histoire égyptienne, soit au début du mot, soit à la fin. A.E. m3 et M.E. m3ꞽ, ⲙⲟⲩⲓ, lion ; A.E. k3ꞽ et M.E. kꞽ, figure ; A.E. ꞽd.t et 3d.t, ⲉⲓⲱⲧⲉ, rosée ; M.E. 3r et 3ꞽr, déplacer ; M.E. 3sh et N.E. ꞽsh, ⲱϩⲥ, ⲟϩⲥ, moissonner ; M.E. ꞽ3k.t et N.E. ꞽk.t, ⲛϩⲟⲉ, poireau.

On relève une observation analogue en copte

dans tous les dialectes 3 est transcrit maintes fois par iod, soit au début du mot, soit à la fin, lorsque cette lettre fait partie de la syllabe accentuée. B.F. ⲓⲟϩⲓ, S.A. ⲉⲓⲱϩⲉ champ = 3ḥ.t ; B.F. ⲓⲱⲥ, se hâter, = 3sj ; B.S. ⲃⲁⲓ, hibou = b3 ; B.S. ⲥⲟⲓ, arrière = s3 ; B ϫⲫⲟⲓ, S ϭⲃⲟⲓ, A.F. ϭⲃⲁⲓ, bras = gb3, etc. (G.D. 56, 59).

Elle disparaît aussi parfois dans le corps du mot : M.E. b3k et bk, huile ; M.E. h3b et hb, ϩⲱⲃ, chose ; M.E. k3š et kš, ⲉϭⲱϣ, éthiopien ; M.E. g3ḥ et gḥ, être fatigué ; M.E. b3s et N.E. bs, vase à onguent ; A.E. š3d et N.E. šd, ϣⲱⲧⲉ, fosse ; Nous ignorons les modifications vocaliques qui peuvent provenir de cette suppression, mais, en copte, la suppression de 3 provoque parfois, dans le corps du mot, suivant les cas et les dialectes, la modification quantitative de la voyelle formative ou le redoublement de cette voyelle, (G.D. 57). g3b.t, ϭⲱⲃⲉ, feuille ; w3d.t, ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ, légume.

[19] = ꜥ

Cette lettre a pour correspondantes : ע et ع : ꜥn, (iꜥn) œil, עין, عين.

Comme 3, elle voisine parfois de ꞽ et permute parfois avec cette lettre. M.E. ꜥḥ et ꞽꜥḥ, essuyer ; M.E. ꜥꜥf et ꞽꜥf, ⲱϥⲉ, presurer ; N.E. ꜥꜥb et M.E. ꞽꜥb, coupe ; M.E. ꜥrꜥ.t et ꞽꜥr.t, serpent ; M.E. mꜥḥw et mꞽḥw, rame ; M.E. krꜥ et B.E. krꞽ, bouclier, etc.

Cette lettre qui a disparu de la transcription copte

est remplacée par une voyelle dans tous les mots sauf lorsqu'elle est finale d'un disyllabe. ..., ḥj, B.F. ϩⲓⲱⲓ, S ϩⲓⲱⲓⲉ, A. ϩⲓϩⲉ, suspendre; ..., ʿnḫ, ⲁⲛⲁϣ serment; dans le corps du mot, cette voyelle est redoublée en S.A.F. ..., wʿb, S ⲟⲩⲏⲏⲃ, A ⲟⲩⲓⲉⲓⲃⲉ. F ⲟⲩⲉⲉⲃⲉ, prêtre. (G.D. 58-61).

[20] ꜣ = ỉ

Cette lettre représente le ʾ hébreu et le ء arabe, quelquefois aussi le ꜣ. ỉb, cœur, ...; ỉmn, droite, יָמִין; ỉwn, ⲁⲩⲁⲛ, couleur, لَوْن. Dans la transcription copte elle est parfois semi consonne au début du mot: ..., ỉt, ⲉⲓⲱⲧ père; ..., ỉʿḥ, B ⲓⲟϩ, lune; parfois elle disparaît et sa voyelle d'appui seule demeure: ..., ỉp, ⲱⲡ, compter; ..., ỉrp, ⲏⲣⲡ, vin; ..., ỉnr, ⲱⲛⲉ, pierre, etc. Dans le corps du mot, sa suppression provoque le redoublement de la voyelle formative en S.F.A. A la fin du mot elle se maintient lorsqu'elle fait partie de la syllabe accentuée ..., śty, ⲥⲧⲟⲓ, parfum, elle remplit encore en ce cas le rôle de semi-consonne (G.D. 63).

[21] w = ω

La semi consonne و est la correspondante de ce signe: ..., wꜣḥ, être innondé, وَحَى; ..., wdn, peser, وَزَن; ..., wḏ, ordonner, commander وَصَّى, ...; ..., wśḫ, être vaste, ⲟⲩⲱϣⲥ, وَسِعَ; ..., ỉwn, ⲁⲩⲁⲛ, لَوْن, couleur. Dans la transcription copte, au début du mot parfois elle est semi consonne, parfois elle apparait vocalisée: ..., wbḫ, ⲟⲩⲃⲁϣ, briller; ..., wšꜣ, ⲟⲩϣⲏ, nuit; ..., wʿb, (ⲟⲩⲟⲡ) ⲟⲩⲁⲁⲃ, purifier; ..., wḥʿ, ⲟⲩⲱϩⲉ, pêcheur. Il est vraisemblable cependant qu'au début du mot elle était

semi consonne ou semi voyelle dans la lecture ⲟⲩⲃⲁϣ se lisait ⲟⲩⲟⲩⲃⲁϣ ou ʾⲟⲩⲃⲁϣ comme on a ..., wśr, ⲃⲱⲥⲉⲣ, ⲟⲩⲟⲥⲉⲣ, rame; ..., wśj, ⲃⲓⲥⲉ et ⲟⲩⲉⲓⲥⲉ, scier; ..., ỉwn, ⲁⲩⲁⲛ pour ⲁⲟⲩⲟⲩⲁⲛ, A ⲉⲟⲩⲉⲛ. Le nom de la ville de ⲟⲩϣⲏⲛ, ⲃⲟⲩϣⲏⲛ, ... ḫm est lu aussi ... A la fin du mot cette lettre se maintient lorsqu'elle appartient au radical et à la syllabe accentuée ainsi que dans le corps du mot. Elle est toujours, en ces cas, semi consonne (G.D. 63).

[22] LABIALES

b, p, f.

Le signe b correspond aux lettres sémitiques ב et ب. ..., bꜣk, بَرَقَ, briller; ..., bꜣk, ⲃⲱⲕ, serviteur; ..., bʿr, בַּעַל, Baal; ..., ḥbś, ϩⲱⲃⲥ vêtir, ..., ; ..., sꜣb, ..., loup, etc.

Elle est transcrite en copte par ⲃ, mais on la rencontre aussi parfois transcrite par ⲡ ou par ⲟⲩ: ..., wʿb, ⲟⲩⲟⲡ, purifier; ..., db, ⲧⲁⲡ, corne; ..., sbꜣ, ⲥⲓⲟⲩ, étoile (G.D. 18).

Le signe p transcrit en copte par ⲡ a pour correspondant פ: ..., ỉp.t, grain, ⲟⲓⲡⲉ, cf ...; ..., ỉrp, vin, ⲏⲣⲡ; ..., psg, cracher, ⲡⲁϭⲥⲉ, ...; ..., ỉśp.t, carquois, cf ...; ..., śp.t, lèvre, cf ⲁⲥⲡⲉ, ..., etc (G.D. 19).

f a comme lettres correspondantes: ב, פ et ف; elle est transcrite en copte par ⲃ et ϥ. ..., ḥfꜣ.t, ϩⲃⲱ, ϩⲃⲟ, ϩⲟⲃ, ϩⲟϥ, ϩϥⲱ, serpent; ..., nfr, ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲟⲃⲣⲉ, avantage; ..., nfw, ⲛⲉⲉⲃ, ⲛⲉⲉϥ, batelier; ..., ṯrf, ϣⲱⲣⲃ, Bϣⲟⲣϥ, A ϣⲱⲣⲃⲉ, enfermer; ..., fnt, ϥⲛⲧ, Bⲃⲛⲧ, ver; ..., śrf, hauteur, ⲥϥⲣⲉ;

sf.t, poignard, ⲥⲏϥⲉ, سيف ; … sfḫ, sept, ⲥⲁϣϥ, שבע ; … gf, singe, cf. קוף ; … kfꜣ, arrière, cf. قفا ; … ḫfꜥ, poing, cf. חפן, حفنة, etc. (G.D. 18, 20).

[23] LIQUIDES

= m, = n, = r

est transcrit par מ, م ou ⲙ. … mꜣk.t, guide, ⲙⲟⲩⲕⲓ, … ; … mśkꜣ, cuir, cf. مسك ; … msḥ, crocodile, ⲡⲉⲙⲥⲁϩ, تمساح ; … ḥmḥw, pain, חמץ, … etc (G.D. 17).

a pour lettres correspondantes : נ et ن ; il est transcrit en copte par ⲛ et quelquefois par ⲗ. … nḏm, agréable, ⲛⲟⲩⲧⲙ, נעים ; … šnt, injurier, ϣⲱⲛⲧ ; … nśb, lécher, ⲗⲉⲯⲉⲓ, ⲗⲁⲡⲥⲓ, لحس ; … mnḥ, cire, ⲙⲟⲩⲗϩ ; … ḫnm, flairer, ϣⲱⲗⲙ ; … nś, langue, ⲗⲁⲥ, לשון, etc (G.D. 16, 17).

est transcrit par ר et ر et par ⲣ ou ⲗ. … rkḥ, brûler, ϩⲱⲕϩ, … ; … śpr, bord, rivage, ⲥⲡⲓⲣ ; … iꜣrr.t, vigne, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ; … ꜥr, élever, ⲱⲗ ; … mktr, tour, ⲙⲉⲕⲧⲱⲗ ; … ꜥrk, plier, courber, ⲱⲗⲕ, etc. Cette lettre disparait parfois dans la transcription copte par suite d'un glissement de cette lettre vers ꜣ, ꜥ. (G.D. 82).

[24] ASPIRÉES

= h, = ḥ, = ḫ, = ẖ

Les lettres des alphabets sémitiques qui correspondent aux aspirées égyptiennes et celles par lesquelles ces mêmes aspirées sont transcrites en copte fournissent le tableau suivant :

h	ה		ه S.B.A.F.	
ḥ	ח	ح	ه S.B.A.F	
ḫ	ח	خ	ه S.F.	ϧ B. ϣ S.F.B. ϩ A.
ẖ	ח	خ	ه S.F.	ϧ B. ϩ A.

ḥbnj, הבן, ébène ; … ḥmꜣ.t, sel, ϩⲙⲟⲩ, … ; … ḥnj.t, lance, חנית ; … ḥsb, compter, חשב, حسب ; … ḥbś, vêtir, חבש, … ; … ḫfꜥ, poing, cf. חפן, حفنة ; … ḫr, choir, خر ; … wsḫ, être large, vaste, ⲟⲩⲱϣⲥ, ⲟⲩⲱⲥϩ, وسع ; … ẖm, éteindre, ⲱϣⲉⲙ, ⲱϩⲙⲉ ; … ḫꜣjb.t, ombrage, ϧⲁⲓⲃⲉⲥ, ϧⲏⲓⲃⲓ ; etc. (G.D. 24).

[25] SIFFLANTES

= s, = ś, = š

Les lettres ז et ز sont les correspondantes de … ; ש et ش sont celles de … et de … . Les lettres … et … sont transcrites en copte par ⲥ et la lettre … par ϣ.

Dès le Moyen Empire les lettres … et … se confondent parfois dans l'écriture et se confondaient sans doute dans la prononciation, la lettre … n'ayant plus l'articulation ז ou ز.

… sꜣb, זאב, ذئب, loup ; … snf, sang, ⲥⲛⲟϥ ; … sp.t, lèvre, ⲁⲥⲡⲉ, שפה, شفة ; … šꜥd, couper, ϣⲱⲱⲧ, שחט, شرط ; … šbd, bâton, ϣⲃⲱⲧ, שבט (G.D. 25).

[26] GUTTURALES

= ḳ, = k, = g

Les deux signes … et … sont transcrits le plus ordinairement en copte par la lettre ⲕ et quelquefois

par ϫ ou ϭ. Le signe a pour lettres correspondantes ק et ق et au signe correspond ϭ. Le signe transcrit par ϫ ou ϭ correspond à ג, ק et ج.

, ϣgp, écraser, ⲟⲩⲱϭⲡ ; , b3k, serviteur, ⲃⲱⲕ ; , bk3, lendemain, בֹּקֶר, بُكْرَة ; , pq3, éteindre, ⲧⲱϭⲉ, , rkḥ, brûler, ⲣⲱⲕϩ, cf. حرق ; , qnn, être tendre, ϭⲛⲟⲛ ; , gmj, trouver, ϭⲓⲛⲉ, B. ϫⲓⲙⲓ ; , k3mw, jardin, ϭⲱⲙ, etc. (G.D. 22).

[27] DENTALES

𓏏 = t, 𓍿 = ṯ, 𓂧 = d, 𓆓 = ḏ

Le signe 𓏏 correspond régulièrement à ת et à ت ; il est transcrit en copte par ⲧ. , tf, cracher, cf. ⲧⲁϥ, تفّ ; , tm, être achevé, être complet, תמם, تمّ ; , it, père, ⲉⲓⲱⲧ ; , stp, choisir, ⲥⲱⲧⲡ ; , ntk, toi, ⲛⲧⲟⲕ ; , ḥtr, cheval, ϩⲧⲟ.

Le signe 𓍿 est transcrit en copte le plus souvent par ⲧ ; ce n'est que rarement qu'il a conservé son articulation première rendue par ϫ en S.A. par ϭ en B. , ṯsw, ϫⲟⲉⲓⲥ, B. ϭⲥ, maître, chef ; , 3ṯp, charger, ⲱⲧⲡ ; , irṯ.t, lait, ⲉⲣⲱⲧⲉ ; , fnṯ, ver, ϥⲛⲧ, , ṯsj, élever, ϫⲓⲥⲉ, B. ϭⲓⲥⲓ, etc.

La lettre 𓂧 a pour correspondante ד ; elle est transcrite en copte par ⲧ. La lettre ⲇ n'apparaît en copte qu'avec les mots empruntés au grec. , 3bd, mois, ⲉⲃⲟⲧ ; , 3pd, oiseau, ⲱⲃⲧ ; , i3d.t, rosée, ⲉⲓⲱⲧⲉ ; , wšd, répondre, ⲟⲩⲱϣⲧ ; , wdḥ, verser, ⲟⲩⲱⲧϩ ; , pd, genou, cf ⲡⲁⲧ ; , fdt, sueur, ϥⲱⲧⲉ, etc.

La lettre 𓆓 correspond à צ et à ض ; elle est habi-

tuellement transcrite en copte par ⲧ. , ḏbꜥ, doigt, אֶצְבַּע, إِصْبَع ; , wḏ, commander, cf. צִוָּה, وَصَّى ; , msḏj, haïr, ⲙⲟⲥⲧⲉ ; , ḏnḥ, aile, ⲧⲛϩ ; , ḏr.t, main, ⲧⲱⲣⲉ. Ce n'est que très rarement qu'elle est transcrite par ϫ. , wḏ3, être en santé, ⲟⲩϫⲁⲓ ; , nḥḏ.t, dent, ⲛⲁⲁϫⲉ, B. ⲛⲁϫϩⲓ. , šḏd, parler, ϣⲁϫⲉ, B. ⲥⲁϫⲓ, etc. (G.D. 22).

[28] II LES MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES ET LA LECTURE

Comme on le voit, d'après cet examen de chacun des signes alphabétiques, qui représentent toutes les articulations que peuvent signifier les différents signes syllabiques, nous ne possédons que des probabilités sur la véritable prononciation de ces articulations. De l'ensemble des diverses comparaisons qui ont été faites, il ne ressort qu'une présomption pour l'équivalence des lettres du copte, de l'hébreu ou de l'arabe et, bien qu'autorisée, cette présomption ne saurait être confondue avec la science de la véritable lecture.

Mais, si la véritable lecture nous demeure incertaine et nous échappe, certains phénomènes de cette lecture, par contre, peuvent être enregistrés de façon certaine, ils nous sont livrés par la transcription.

Il a été signalé plus haut §14 l'existence d'une orthographe abrégée qui se trouve employée simultanément avec l'orthographe normale que nous avons désignée sous le nom d'orthographe pleine par rapport à elle. Cette orthographe abrégée provient d'un fait purement conventionnel de la part des scribes. Elle concerne certains mots, certaines

locutions et s'applique soit aux signes de lecture, soit aux compléments phonétiques, soit aux signes déterminatifs.

Il existe une autre orthographe abrégée ou plutôt une autre cause d'abréviation de l'orthographe pleine des mots. Elle ne provient pas d'une convention analogue à celle qui vient d'être rappelée, elle a pour motif une raison de phonétique, de prononciation de lecture. En certains cas elle est générale, c'est à dire régie par une règle de caractère absolu. En d'autres cas, elle est facultative. Elle concerne la rencontre de deux consonnes semblables consécutives dans la lecture.

Par rapport à cette succession, il est de règle que lorsque deux consonnes consécutives sont semblables dans un mot, elles ne se maintiennent écrites que si elles sont séparées par la voyelle accentuée. En cas contraire, elles se contractent.

Cette règle, qui ne peut s'observer dans un mot que s'il admet la flexion, trouve particulièrement son application dans les verbes de la deuxième radicale redoublée. A la forme parfait (sedmóf) ces verbes ne comportent pas la transcription de leur dernière radicale, la voyelle accentuée se trouvant placée dans cette forme non après la deuxième radicale mais après la troisième. C'est ainsi que l'on a, à la troisième personne du masculin singulier du Parfait: kb.f, il est froid, m3.f, il voit; wn.f, il existe, formes provenant des verbes: kbb, m33, wnn qui font à l'imparfait: , , .

On relève le même phénomène à la deuxième personne du singulier de l'ancienne flexion dans les verbes de la dernière radicale en t: nht pour nht.t, tu es fort.

On l'observe encore à la forme sdm.n.f dans les verbes de la dernière radicale en n non point cependant d'une façon constante: in.f pour in.n.f il porte.

Cette particularité orthographique qui vient d'être signalée pour les lettres semblables d'un même mot se rencontre aussi parfois pour les lettres semblables de mots différents consécutifs dans une phrase. t.f pour tf.f, son père; irt.n.k pour irt.n nk hmi, ce que ma majesté t'a dit (Verbe à la forme relative), dísn.k pour dis.n.n.k Ils te donnèrent (Parfait à la 3e pers. du pluriel); irn st pour ir.n.s s.t, elle a fait cela; stn pour s.t tn, cette place; mhnt pour m hn.t, dans la navigation; irni ist pour ir.n.i is st, je fis donc cela, etc.

A ces particularités de graphie ou d'orthographe s'en ajoutent encore de nombreuses autres concernant principalement la morphologie de certains mots; elles seront signalées au cours de l'étude de chacun de ces mots classés ici comme dans nos langues et rangés sous leurs espèces différentes: nom, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction.

CHAPITRE IV

LE NOM

I LA FORMATION DU NOM. SES ESPÈCES

[29] En Egyptien, comme dans nos langues, le nom ne se présente pas sous une forme unique qui lui soit exclusive, mais on le rencontre sous les formes les plus variées. Ces formes proviennent de trois facteurs qui sont : leur élément étymologique, leur origine et leur structure consonnantique.

[30] Par rapport à leur élément étymologique, les noms sont simples ou composés.

Les noms simples sont ceux constitués par un radical unique : Tels sont les noms : , pt, ciel, ⲡⲉ ; , r3, bouche, ⲣⲟ ; , pnw, souris, ⲡⲓⲛ ; , rˁ, soleil, ⲣⲏ ; , sn, frère, ⲥⲟⲛ ; , ḥf3w, serpent, ϩⲟϥ ; , ns, langue, ⲗⲁⲥ ; , rn, nom, ⲣⲁⲛ ; , dw, montagne, ⲧⲟⲟⲩ, etc.

[31] Les noms composés constitués par plusieurs radicaux associés se rencontrent fort nombreux. Il semble qu'il était loisible de les former en toute liberté, comme on l'observe en certaines langues européennes.

Cette catégorie de noms offre les alliances les plus diverses qui sont toujours formées par simple juxtaposition des radicaux. Parmi les principales de ces

associations, on peut citer :

Nom et nom — , r3-pr, maison du portique, temple, ⲣⲡⲉ ; , pr-md3.t, maison du livre, bibliothèque ; , pr-nb, maison de l'or, trésor ; , s.t-ḥm.t, être femelle, femme, ⲥϩⲓⲙⲉ ; , ḥt-ntr, maison de la divinité, temple. Dans ce dernier exemple, le nom signifiant la divinité occupe la première place dans la graphie par raison de déférence, mais doit occuper sa place logique dans la lecture.

Nom et adjectif — , iri-ˁ3, qui appartient à la porte, portier ; , iri-ˁ.t, qui appartient à la maison, chambellan ; , ḥri-ns.t, qui est au dessus du trône, le prince héritier ; , ḥri-šˁ, qui est sur le sable, bédouin, etc.

Participe et nom — , sdm-ˁš, qui entend l'appel, serviteur.

Particule et nom — , nt-ḥsb, relativement au calcul, comptabilité ; , tp-ḥ.t, sur la maison, toît.

Particule et adjectif — , tp-nfr, sur ce qui est bon, le bien, le juste.

Particule et verbe — Ces noms composés sont surtout formés au moyen de la particule et peut-être, certains d'entre eux proviennent du participe suivant les formes ⲥⲱⲧⲙ, ⲙⲟⲟⲩ. , mswr, lieu où l'on boit (swr, boire, ⲥⲱ) ; , mḫ3.t, lieu où l'on mesure, balance (, ḫ3j mesurer, ⲱⲓ), etc.

nom et verbe — , ˁw3-ir.f, qui fait un larcin, voleur ; , sḫm-ir.f, qui fait l'autorité, chef, prince, roi, etc.

[32] Par rapport à leur origine, les noms se répartissent en primitifs et dérivés.

Dans cette classification, il est à noter que sans préjuger de la priorité constante de la notion verbale vis à vis de la notion substantive ou adjective, on convient, par raison de méthode et de simplification, d'accorder la priorité à la notion verbale sur la notion substantive et à celle-ci sur la notion adjective.

Parmi les noms primitifs, dont la formation ne relève d'aucun autre mot, on peut citer : , rˁ soleil, ⲣⲏ ; , irp, vin, ⲏⲣⲡ ; , sb3, étoile, ⲥⲓⲟⲩ ; , ḫt, bois, ϣⲉ ; , nb, maître, ⲛⲏⲃ ; , dmi, cité, ville, ϯⲙⲉ ; , dw, montagne ⲧⲟⲟⲩ ; , 3ḥ.t, champ, ⲉⲓⲱϩⲉ ; , rn, nom, ⲣⲁⲛ ; , sḫ.t, campagne, ⲥⲱϣⲉ, etc.

[33] Les noms dérivés se partagent en deux classes dont l'une comprend les noms dérivés verbaux provenant directement d'un radical verbal et dont l'autre comprend les noms par appropriation provenant soit d'un mot adjectif qualificatif soit d'une des formes adjectives verbales.

Parmi les noms dérivés verbaux on peut citer : , ip.t, nombre, ⲏⲡ (, ip, compter, ⲱⲡ) ; , grg, chasseur, ϭⲉⲣⲏϭ (, grg, capturer, ϭⲱⲣϭ) ; , i3d.t, indigence (, i3d, être misérable) ; , 3sḫ, faucille, ⲟϩⲥ, ⲟⲥϩ (, 3sḫ, moissonner, ⲱϩⲥ, ⲱⲥϩ) ; , ḥbś, vêtement, ϩⲃⲟⲥ

(, ḥbś, vêtir, ϩⲱⲃⲥ) ; , ḳbb, le froid, (, ḳbb, être froid ; , tnj, vieillard, (, tnj, être vieux) ; , ḥśw, chanteur (, ḥśj, chanter) ; , ḥtp, le repos (, ḥtp, se reposer) ; , sp, le reste, (, spj, être de reste, etc.

Les noms dérivés de la forme radicale des verbes de la première en w perdent cette radicale : , ˁbw, purification, (, wˁb, purifier) ; , šḫw, largeur, (, wsḫ, être large, etc.

Les noms dérivés verbaux proprement dits se distinguent toujours de leur radical d'origine lorsqu'ils comportent une désinence de genre ou un déterminatif particulier. Mais, souvent le déterminatif est le même pour le verbe comme pour le nom d'une part et, d'autre part, comme on le verra plus loin §41, cette désinence de genre ne s'est guère conservée que pour le nom féminin : désinence , elle a disparu dans la plupart des noms masculins : désinence . Pour ce motif, la vocalisation de ces noms, qui outre leur désinence, les distinguait aussi parfois du verbe, comme nous l'observons en copte, nous demeurant pour l'heure totalement inconnue, un très grand nombre d'entre eux constituent pour nous de véritables homonymes graphiques avec le verbe dont ils proviennent ainsi qu'on peut le voir d'après les derniers des exemples qui viennent d'être cités.

[34] Les noms dérivés par appropriation d'un mot adjectif qualificatif ont la même graphie que ce mot adjectif. Il est rare cependant que cette graphie en fasse des homonymes comme il vient

d'être signalé pour les noms verbaux proprement dits. Le plus habituellement, lorsqu'ils servent à désigner une personne, ces noms dérivés se distinguent du mot adjectif par le signe déterminatif qui est toujours approprié à la personne qu'on veut signifier. La forme de l'adjectif, en ce cas, est aussi toujours en rapport de genre et de nombre avec la personne à laquelle le nom s'applique.

šri, petit garçon (šri, petit, ϣⲏⲣⲉ).

wꜥb, prêtre, ⲟⲩⲏⲏⲃ (wꜥb, pur).

nfr.t, fille (nfr.t, belle).

[35] Lorsque ce nom dérivé sert à désigner un être inanimé ou à signifier une idée abstraite, on se sert de la forme du féminin et pour le distinguer expressément de l'adjectif, on le fait accompagner du déterminatif de pluralité ııı ou du déterminatif de l'abstrait.

mꜣꜥ.t, la verité (mꜣꜥ.t, vraie).

dw.t, le mal (dw.t, mauvaise).

nḫt.t, la force (nḫt.t forte).

[36] Les formes verbales adjectives qui servent à former des noms par appropriation sont: les formes du participe, les formes relatives et la forme sḏmtj.fj. Il n'est traité ici que sommairement des noms dérivés de ces formes; il en sera traité plus longuement au paragraphe consacré à chacune d'elles.

Le participe pris substantivement est traité comme l'adjectif dont il vient d'être parlé (§34, 35). Employé pour désigner une personne, il prend le genre de cette personne et s'adjoint un déterminatif en rapport avec elle. Fréquemment cependant il a la désinence du

masculin singulier pleinement écrite.

bḥ(w), fuyant, mais bḥꜣw, celui qui fuit, le fuyard (Participe imparfait actif du verbe bḥꜣ, fuir).

ḫm(w), ignorant, mais ḫm(w), l'illetré (Participe imparfait actif de ḫm, ne pas savoir).

rḫ(w) sachant, mais rḫw le savant (Participe imparfait actif du verbe rḫ, savoir)

ḫpr.t, l'étant arrivé, ce qui est advenu, l'événement (Participe imparfait passif de ḫpr, advenir, exister, ϣⲱⲡⲉ).

ir.t, l'étant fait, le fait (Participe imparfait passif de irj, faire, ⲉⲓⲣⲉ).

l'ayant été trouvé, la trouvaille (Participe parfait passif de gmj, trouver, ϭⲓⲛⲉ).

[37] Les formes relatives comme les formes participe s'emploient au masculin ou au féminin pour désigner une personne et au féminin pour signifier une notion abstraite. Il est à noter que la forme relative prise substantivement n'est jamais employée dans la phrase que comme objet ou complément. Cette forme est littéralement rendue en français par: celui que, celle que, ceux que, etc. avec le verbe au présent ou au passé.

mꜣꜣ.n.i, ce que j'ai vu, la chose que j'ai vue (Parfait relatif). sḫpr.n.f, celui qu'il a élevé; dp.tn.i, ce que j'ai éprouvé.

[38] La forme relative future n'est jamais prise substantivement que pour signifier le neutre. Elle est employée alors au féminin sans que rien ne la

distingue graphiquement de son emploi comme forme verbale proprement dite. Il n'est pas possible de la rendre en français par un substantif. Elle ne peut être traduite que par une tournure verbale analogue à celle de la forme sḏmtj.fj. On ne peut mieux la définir dans son emploi de nom que comme une forme verbale qui dans certains de ses rapports syntaxiques revêt la nature de nom. Tel est l'exemple suivant où cette forme remplit le rôle d'objet direct.

[Amen. 1,3] sḏm n ḏdt.i n.k
"Écoute ce que moi devant dire à toi".

Tel est encore cet autre exemple où cette forme remplit le rôle de sujet nom dans une proposition nominale adjective avec un pronom adjectif interrogatif pour prédicat § 568.

[P. Westcar 11,6] ptj irt.i n.tn,
"Quelle chose (est) ce que moi devant faire à vous?"

[39] La forme sḏmtj.fj s'emploie comme la forme participe et la forme relative; elle traduit la locution de la forme relative avec le verbe au futur.

irt(j) f(j), celui qui doit faire, celui qui fera, le devant faire. sḏmtjsn, les devant écouter, ceux qui écouteront, ceux qui doivent écouter; 3ḫt(j)s(j), le devant être nécessaire, ce qui sera nécessaire, etc.

[40] Par rapport à leur structure consonnantique les noms se partagent comme tous les autres mots de la langue, en bilitères, trilitères, quadrilitères. Il en a été déjà parlé au paragraphe consacré à la structure du mot en général §16. Ils ne présentent aucune particularité à cet égard.

II LES GENRES DU NOM

[41] L'Egyptien distingue trois genres dans les noms: le masculin, le féminin et le neutre.

Le masculin est marqué parfois par la désinence. Cette désinence semble avoir été employée aussi, aux temps anciens, avec tous les noms masculins, mais, peu à peu, la plupart des noms l'ont perdue, souvent même elle se trouve supprimée dans la graphie de ceux dont la lecture l'a conservée.

Parmi les noms chez lesquels on relève cette dernière on peut citer: sntw, malfaiteur, cf ⲥⲟⲟⲛⲉ; swnw, médecin, ⲥⲁⲉⲓⲛ; ẖnw, intérieur, ϩⲟⲩⲛ; pnw, souris, ⲡⲓⲛ; itrw, fleuve, ⲉⲓⲟⲟⲣ; ḥf3w, serpent, ϩⲟϥ; rsw, vent du sud, ⲣⲏⲥ; nfw, batelier, ⲛⲉⲉϥ; mrw, lien, cf ⲙⲁⲓⲣⲉ, etc.

De ceux qui sont sans désinences, on ne peut connaître le genre que d'après leurs rapports syntaxiques et principalement d'après les pronoms adjectifs qu'ils peuvent comporter. Tels sont: irp, vin, ⲏⲣⲡ; wnš, loup, ⲟⲩⲱⲛϣ; inr, pierre, ⲱⲛⲉ; nb, maître, ⲛⲏⲃ; wˁb, prêtre, ⲟⲩⲏⲏⲃ; sb3, étoile, ⲥⲓⲟⲩ, etc.

[42] Tous les noms féminins sont accompagnés de la désinence et tout ce qui se rapporte à l'être femelle appartient au genre féminin. Les noms de pays sont aussi du genre féminin mais tous ne comportent pas la désinence de ce genre. Parmi les noms du genre féminin, on peut citer irt.t, lait, ⲉⲣⲱⲧⲉ, rsw.t, rêve, ⲣⲁⲥⲟⲩ; ip.t, nombre,

ⲏⲡⲉ; , sḫ.t, campagne, ⲥⲱϣⲉ; , ḥrr.t, fleur, ϩⲣⲏⲣⲉ; , mnʿ.t, nourrice, ⲙⲟⲟⲩⲉ; , swḥ.t, œuf, ⲥⲟⲟⲩϩⲉ, etc.

[43] Le genre neutre comprend les collectifs et les noms abstraits; sa désinence est la même que celle du féminin. , rmṯ.t, les hommes, le genre humain; , mnmn.t, le bétail, les troupeaux; etc.

[44] Quelques très rares noms ont les deux genres, soit en conservant la même signification comme , ẖ.t, ventre, soit en variant de signification comme du genre masculin lorsqu'il signifie: "chose" et du genre féminin lorsqu'il signifie: "bien, propriété, avoir".

[45] Les noms formés par appropriation des formes adjectives verbales ont leurs désinences propres de genre qui sont notées au paragraphe consacré à chacune d'elles; § 374, 379, 390, 418.

III LE NOMBRE

[46] Le nombre du nom comprend trois nuances: le singulier, le pluriel et le duel qui sont chacune représentées par trois formes différentes.

Le singulier est représenté par la forme donnée dans les lexiques.

Le pluriel s'établit en adjoignant la désinence à la forme du singulier. Toutefois, lorsque le nom est du genre masculin comportant la désinence de ce genre, ou bien lorsque sa dernière radicale est , la désinence du pluriel se confond avec la dernière radicale ou la désinence du genre.

Avec les noms féminins, la désinence du pluriel se place toujours avant la désinence du

genre féminin.

Mais, il est à noter, qu'en fait, ce n'est que très rarement que la désinence du pluriel est transcrite. Le plus ordinairement, à partir même de la fin de l'Ancien Empire, le pluriel est marqué au moyen du signe déterminatif de pluralité représenté par trois points: ..., ⁝ ou encore plus fréquemment par trois tirets verticaux diversement disposés: ııı, ⁝, ... On trouve aussi, mais rarement, le pluriel signifié par une triple répétition du signe de lecture. La formation du pluriel donne ainsi les constructions suivantes:

Singulier	Pluriel
sn, frère, ⲥⲟⲛ	et , snw, ⲥⲛⲏⲟⲩ
pnw, souris, ⲡⲓⲛ	pnw
sn.t, sœur, ⲥⲱⲛⲉ	et , snw.t
tꜣ, terre, ⲧⲟ	tꜣw
pr, ⲡ-ⲏⲓ, maison	prw

On relève en copte ces mêmes désinences: ⲣⲟ porte, plur. masc. ⲣⲱⲟⲩ; ⲁⲙⲉ pâtre, plur. masc. ⲁⲙⲏⲟⲩ; ⲥⲃⲱ, doctrine, plur. fém. ⲥⲃⲟⲟⲩⲉ; ⲁⲡⲉ tête, plur. fém. ⲁⲡⲏⲩⲉ.

Mais le plus grand nombre de noms comme en Égyptien n'admet aucune désinence au pluriel et l'on peut se demander, de ce fait si en Égyptien comme en copte il n'y avait pas une double lecture du pluriel (G.D. 189)

[47] Il est à noter qu'un certain nombre de noms bien qu'étant au singulier s'adjoignent le signe déterminatif de pluralité marqué par trois tirets. Ce sont plus particulièrement les collectifs, les noms abstraits, les noms qui désignent des plantes, des arbustes, des métaux, des substances alimentaires ou médicales.

, rmṯ.t, l'humanité, le genre humain ; les hommes ; , ḥnj.t, la gent marinière ; , ḥm.t la classe la gent esclave ; , šsm.t, valeur, prise ; , ḥ³w, accroissement ; , f³w, pouvoir ; , wꜣḏ.t, légume, ΟΥΟΟΤΕ ; , irp, vin, ΗΡΠ ; , irt.t, lait, ΕΡⲰΤΕ ; , pḫr.t, remède, ΠΑϨΡΕ ; , mnḥ, papyrus ; , ᶜḳw, pain, ΟΕΙΚ ; , npr, grain, cf ΝΑΠΡΙ ; etc

[48] Le duel a pour désinence au masculin et au féminin. Les désinences comme celles du pluriel sont rarement transcrites. Le duel est généralement signifié par la répétition du mot ou de son déterminatif ou encore par la simple adjonction du signe ".

, irtj, les deux yeux, (irt) ; , msḏrwj, les deux oreilles, (, msḏr) ; , snwj les deux frères (, sn) ; etc (G.D. 194).

Note — Ne pas confondre avec le duel marqué par la désinence " les adjectifs en " et certains mots terminés en " au singulier , šᶜj, sable, ϢⲰ ; , sbtj, mur, ⲤⲞⲂⲦ ; , nṯrj, divin, etc.

Les noms formés par appropriation des formes adjectives verbales ont leurs désinences du singulier et du pluriel notées au paragraphe consacré à chacune d'elles. § 374, 379, 390, 418.

IV LES COMPLÉMENTS DU NOM

[49] Les différentes manières de préciser l'extension exacte de la notion exprimée par un nom sont établies en Égyptien d'une manière analogue à celle usitée en nos langues au moyen d'un complément.

Ce complément peut être un autre nom, un pronom

une forme verbale, une épithète, une apposition, ou encore un prédicat. Ce dernier peut appartenir à une proposition nominale ou à une proposition verbale. Il n'est traité ici que du prédicat de la proposition verbale ; ce qui touche au prédicat de la proposition nominale est exposé dans le chapitre consacré à cette proposition. § 554.

[50] I LE NOM COMPLÉMENT — Le nom complément d'un autre nom peut s'associer à celui-ci de deux manières différentes : par simple juxtaposition ou par coordination. On désigne la première sous le nom de génitif direct et la seconde sous le nom de génitif indirect.

[51] (Génitif direct) L'association par simple juxtaposition, qu'on désigne sous le nom de génitif direct, rappelle l'état construit des langues sémitiques. On l'observe en copte. Les deux noms se placent l'un après l'autre en Egyptien, le nom complément occupant la seconde place et aucun des noms ne subit de modifications dans sa graphie pour signifier le rapport établi entre eux.

Cette construction ne s'emploie guère que lorsque la relation qu'on veut signifier apparaît aisément d'après le contexte ou d'après les notions même des noms mis en rapport. C'est ainsi qu'on la rencontre particulièrement après les noms évoquant une idée de hiérarchie, de subordination, de lien naturel, d'appartenance ou de dépendance ou encore lorsqu'il s'agit de rapports d'usage. Tels sont les noms , it, père ; , s³, fils ; , nb, maître, , pr maison ; , nsw, roi ; , sr, prince , nṯr, dieu

, ḥꜣy, supérieur, etc. qui fournissent quelques uns des exemples suivants : , nb sšw, maître de l'écriture, scribe ; , nb pt, maître du ciel, divinité ; , sꜣ rꜥ fils de Ra ; , mr n.t, chef de la cité ; nb ḏt, Seigneur de l'éternité, etc.

[52] Dans les expressions où interviennent, comme complément, les noms de dieu, prince, roi, majesté et autres noms désignant la divinité ou le pouvoir royal, ces noms compléments se placent graphiquement avant le nom dont ils dépendent mais gardent, dans la lecture la place que la logique leur assigne. Un motif de déférence est la cause de cette inversion des signes

(nsw sꜣ) sꜣ nsw, fils de roi ; (nsw pr) pr nsw, maison du roi ; (nṯr ḥm) ḥm nṯr, serviteur de la divinité ; prêtre ; (nṯr dp.t) dp.t nṯr, barque de la divinité ; etc.

[53] On trouve aussi cette inversion du complément lorsque celui-ci est un nom de matière §62. Mais cette construction, véritable idiotisme, constitue, comme on le verra plus loin, une apposition et n'a que les apparences d'un complément inversé.

[54] Dans l'établissement du nom complément par juxtaposition, très vraisemblablement, afin de marquer le rôle dépendant de ce complément et éviter une confusion avec l'apposition, le nom régissant avait sa vocalisation modifiée, comme on l'observe en copte, où la voyelle formative est remplacée par une voyelle auxiliaire et où l'accentuation de l'expression

porte sur le nom complément. ΝΕΒΗΙ, maître de maison de ΝΗΒ et ΗΙ ; ΕΙΕϨϢΗΝ B ΙΑϢϢΗΝ, champ d'arbres, verger ; de ΕΙΟϨ B ΙΟϨΙ ; ϢΗΝ B ϢϢΗΝ. (G.D. 72).

[55] (Génitif indirect) La construction du complément par coordination appelée aussi génitif indirect fut établie tout d'abord au moyen de l'adjectif relatif nj "qui appartient à", adjectif qui se met en accord de genre et de nombre avec le nom régissant.

	Singulier	Pluriel	Duel
masc.	(nj) n	(njw) nw	(njwj) nwj
fém.	(njt) nt	(njwt) nwt	njtj

Au cours des temps, l'accord de cet adjectif est tombé en désuétude et l'adjectif est devenu simple particule qui s'emploie sous la forme ou quel que soit le genre et le nombre du nom régissant. On observe cette simplification dès le Moyen Empire.

Le complément établi par coordination équivaut le plus souvent à un complément descriptif, aussi le trouve-t-on employé de préférence lorsqu'on veut exprimer la matière dont une chose est faite, son origine, sa provenance, sa destination.

, ḥbsw nw šs, vêtements de lin ; , ṯꜣw n imnt.t, vent d'ouest ; , nsw n kmt, roi de l'Égypte ; , niwt nt nḥḥ, cité de l'éternité ; , mhrw nw ḏꜥm, pot à lait d'or ; , bꜣ.t nt šnꜥ, tas d'orge ; , rꜣ n s, la bouche de l'homme, etc.

[56] La construction du génitif indirect s'impose lorsque le complément du nom ne suit pas immédiatement

ce nom et en est séparé par une épithète, un pronom, une préposition, etc.

, *ỉnw ꜥšꜣ.t n nsw ḥmt*, les dons abondant de la femme du roi ; , *bḫntj wrtj n nsw*, les deux grands pylônes du roi ; , *śr pf n Sꜣw*, ce prince de Saïs ; , *mrjt ꜥꜣ.t nt śntr*, une grande quantité d'encens, etc.

Le copte se sert des mêmes particules ⲛ̄ et ⲛ̄ⲧⲉ dans les mêmes constructions. La particule ⲛ̄ toutefois est la seule employée avec un complément de nature descriptive : ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ, Lc. 2.24 ; ⲟⲩⲡⲛ̄ⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, 1 Cor. 12.3 ; ⲧⲃ̄ⲗⲃⲓⲗⲉ ⲛ̄ⲥⲟⲩⲟ, J. 12.24 ; ϩⲉⲛϥⲱ ⲛ̄ϭⲁⲙⲟⲩⲗ, Matth. 3.4 ; ⲟⲩⲗⲓⲧⲣⲁ ⲛ̄ⲥⲟϭⲛ̄ J. 12.3, (G.D. 196).

[57] II LE PRONOM COMPLÉMENT — Le pronom que le nom peut recevoir comme complément est le pronom personnel sous la forme suffixe qui tient, en le cas, la place d'un pronom adjectif possessif

, *sꜣ.f*, le fils de lui, son fils ; , la fille de nous, notre fille ; , *ỉt.śn*, leur père ; , *pḫr.t nt ḥꜥ.ỉ*, un remède de son corps ; , *rd. śn*, leurs pieds, ⲡⲁⲧⲟⲩ (ⲡⲁⲧ=) ; , ⲣⲉⲛⲧϥ (ⲣⲉⲛⲧ=) B ⲣⲉⲛϥ (ⲣⲉⲛ=), *rn.f*, son nom ; , *rꜣ.f*, ⲣⲱϥ (ⲣⲱ=), sa bouche, etc.

Les rares noms qui en copte admettent les suffixes personnels ont, en le cas, une forme pronominale avec un vocalisme particulier. D'après certains indices, il apparaîtrait que l'Égyptien avait aussi un vocalisme spécial pour le nom auquel s'adjoignait un suffixe personnel , *dpwt.f*, sa barque (*dp.t*).

[58] III LA FORME VERBALE COMPLÉMENT — Tandis que le pronom dont il vient d'être parlé ne s'adjoint au nom complément que par juxtaposition, génitif direct, le verbe ne s'adjoint au nom comme complément que par coordination, génitif indirect.

On trouve le verbe comme complément du nom sous deux formes : l'infinitif et la forme *śdm.f*. Dans cette association, la particule a le caractère d'un véritable relatif. Elle correspond, avec l'infinitif, à l'adverbe relatif "où" et avec la forme *śdm.f*, au pronom relatif lui même ou à l'adverbe.

, *hrw n stt tkꜣ*, le jour d'allumer (où on allume) les lampes ; , *tr n śkꜣ*, la saison de labourer ; , *tr n ꜥnḫ.k*, le temps où tu vivras ; , *hrw n mś.ś*, le jour où elle enfanta ; , *ḫt nb.t nt šsp ḥm.f*, toutes les choses que reçoit sa Majesté, etc.

Le copte se sert de la particule de relation avec l'infinitif et du relatif avec la forme flexionnelle. ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲱϣ B Act. 25.16 (G.D. 655) ; ⲡ̄ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲛⲧⲁ ⲗⲱⲧ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ, Lc. 17.29 (G.D. 416).

[59] IV L'ÉPITHÈTE — Le nom ayant pour complément un adjectif veut cet adjectif placé après lui en accord de genre et de nombre.

, *hrw nfr*, un jour heureux ; , *ḥbsw nfrw*, de beaux habits ; , *ḫt nfr.t*, une bonne chose ; , *śn šrỉw*, un petit frère ; , *sꜣ.t šrỉ.t*, une petite sœur, etc.

Lorsqu'on veut insister sur un adjectif épithète, on le place avant le nom. Mais, en ce cas, l'adjectif est pris substantivement et le nom, qu'il qualifie, lui est adjoint comme complément construit sous la forme d'un génitif indirect.

[hieroglyphes], ḥwrw n sḫtj, un misérable (de) blanchisseur. cf. § 83.

En copte l'épithète se place avant ou après le nom qu'il qualifie, mais dans les deux cas on emploie la particule de relation pour l'associer au nom: ⲠⲘⲀ ⲚⲌⲀⲈ, Lc. 14.10; ⲠⲌⲀⲈ ⲚⲖⲈⲠⲦⲞⲚ, Lc. 12.60 (G.D. 213).

[60] A noter que l'adjectif suivi d'un nom sous la forme d'un génitif indirect peut avoir une signification différente de celle signalée ici où il remplit le rôle de qualificatif par rapport à ce nom. L'adjectif, en cette construction, ne qualifie pas grammaticalement ce nom mais le nom, au contraire, restreint alors le sens de l'adjectif à la notion qu'il représente. [hieroglyphes], ỉkr n db'w.f, ne signifie pas "ses doigts habiles" mais: "habile de ses doigts" § 83.

[61] V L'APPOSITION — L'apposition s'établit comme en français: le nom mis en apposition s'adjoint à ce nom par simple apposition immédiate sans l'intermédiaire d'aucune particule.

[hieroglyphes], sš imnmḥ3t, le scribe Amenemhat; [hieroglyphes], imn nb nswt t3wj, Amon, seigneur des deux trônes; [hieroglyphes], s3.k ḥr, ton fils Horus, etc.

[62] A côté de cette construction de l'apposition,

qui correspond à l'apposition française, il en est une autre de construction semblable constituant un véritable idiotisme égyptien dans laquelle le mot mis en apposition est déterminé par celui qui le précède à l'inverse de l'apposition normale. On l'emploie pour un nom de matière, l'objet pour lequel elle est utilisée, sa quantité, sa mesure étant placés après ce nom sous forme d'apposition.

[hieroglyphes], inr ḥd krs, de pierre blanche, un tombeau, un tombeau de pierre blanche. [hieroglyphes], ḥk.t kbj inw, de bière, deux cruches; [hieroglyphes], 'š ḫ3jt, de cèdre, un autel.

Le sens de cette construction est celui d'un nom dont le complément est inversé § 52, 53, mais elle constitue une véritable apposition

[63] La juxtaposition du nom mis en apposition ne doit pas être confondue avec celle qu'on rencontre dans le génitif direct où déterminant et déterminé se trouvent dans la même position § 51.

[64] L'apposition est établie en copte comme en Egyptien. ⲠⲂⲀⲔϢⲀⲢ – ⲤⲒⲘⲰⲚ ⲠⲂⲀⲔϢⲀⲢ, Act. 10, 22; ⲘⲀⲢⲒⲀ ⲦⲘⲀⲨ ⲚⲒⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ, Act. 12, 12; ⲠⲢⲢⲞ ⲀⲢⲒⲠⲠⲀ Act. 25, 26 (G.D. 227).

V EMPLOI DU NOM

[65] Le nom s'emploie dans la phrase égyptienne comme dans nos langues. Il peut être sujet de la proposition verbale chap. XXVI, de la proposition nominale, chap. XXV, objet ou complément de la proposition verbale, chap. XXVI, complément d'un

nom §50, 61, d'un adjectif §80, prédicat dans une proposition nominale. chap. XXV, comme dans une proposition verbale.

Nous ne noterons ici que sa construction comme prédicat dans une proposition verbale. On le rencontre en cet emploi après les verbes qui signifient: être, sembler, paraître, devenir, de même qu'après les verbes qui signifient: faire, trouver, voir, établir, reconnaître. Le nom prédicat est introduit, en ces cas, par une des particules ou

[Nauf. 154] n sp m3.k iw pn ḫpr m nwj, "Tu ne verras plus cette île devenue flots". [Nauf. 177] ˁḥˁ.n rd(i).kwi r šmsw, "Alors je fus établi compagnon".

On a, en copte, ⲡⲁⲏⲓ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲓ ⲛ̄ϣⲗⲏⲗ, Lc. 19, 46; ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲏⲓ ⲙ̄ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲏⲓ ⲛ̄ⲙⲁⲛ̄ⲉϣⲱⲧ J. 1.16 (G.D. 232).

[66] Notons enfin que le nom s'emploie parfois seul avec le sens d'un adverbe. On trouve cet emploi surtout avec les noms signifiant une notion de temps, de durée.

[Nauf. 186] sft.f dwꜣ, "Il est égorgé le matin"; [Sin. 15.6] ˁnḫ.f d.t, "Il vit éternellement".

On a en copte le nom employé seul: ⲧⲛⲁⲩ, ⲉⲛⲉϩ ou bien précédé de la particule ⲛ̄ de relation: ⲛ̄ⲥⲁϥ, ⲛ̄ϣⲱⲣⲡ, ⲛ̄ⲣⲁⲥⲧⲉ, B ⲛ̄ⲑⲛⲁⲩ.

CHAPITRE V

L'ADJECTIF

I SES ORIGINES, SA FORMATION

[67] Tous les adjectifs sont des mots dérivés. Les uns proviennent de verbes, les autres de noms, d'autres de particules principalement de prépositions.

Leur mode de dérivation est de deux sortes: les uns sont dérivés par simple modification vocalique de leur radical originaire, les autres par addition d'une désinence à ce radical.

[68] Les adjectifs dérivés par modification vocalique sont ceux issus des verbes d'état comme sont issus certains noms dont il a été parlé plus haut qui sont parfois homonymes verbaux. Ces adjectifs ont la même graphie que les verbes dont ils sont originaires et représentent eux aussi des homonymes verbaux. Mais ce que la graphie semble confondre la vocalisation le distinguait certainement comme nous le voyons en copte.

nḫt, fort, ⲛⲁϣⲧ (nḫt, être fort, ⲛ̄ϣⲟⲧ); gnn, moelleux, ϫⲁⲛⲉ, ϫⲏⲛ, (gnn, être moelleux, B ϭⲛⲟⲛ); km, noir ⲕⲁⲙⲉ (km, être noir, ⲕⲛⲟⲙ); ḥkr, être affamé, ϩⲏⲕⲉ (ḥkr, avoir faim, ϩⲕⲟ); šri, petit, ϣⲓⲣⲉ (šri, être petit, ϣⲓⲣⲉ)

nfr, bon, ⲚⲞⲨϤⲈ (nfr, être bon, (ⲚϤⲞⲨⲈ)); šmm, chaud, ϨⲘⲞⲘ (šmm, être chaud, ϨⲘⲞⲘ), etc.

[69] La formation de l'adjectif par l'addition d'une désinence au mot radical rappelle l'adjectif de relation sémitique désigné sous le nom de "nisbé". Cette formation s'établit en adjoignant au mot radical la désinence transcrite le plus souvent par " et quelquefois par . Lorsque le mot radical se termine par la désinence s'écrit ou simplement avec suppression de la radicale faible finale . On a cette dernière construction lorsque l'adjectif s'adjoint un pronom personnel suffixe.

Les mots qui servent à former ces adjectifs sont principalement des noms, des adverbes ou des prépositions: nṯrj, divin (nṯr, dieu, ⲚⲞⲨⲦⲈ); sḫtj, campagnard (sḫt, champ, ⲤⲰϢⲈ); sḫtj, tisseur, ⲤⲀϨⲦ (sḫt, tisser, ⲤⲰϨⲈ); ḥrj, supérieur (ḥr, sur, au dessus de); ḫftj, opposé (ḫft, contre), etc.

[70] A ces adjectifs proprement dits, il faut ajouter les différentes formes verbales employées souvent comme qualificatifs. En Egyptien, ainsi qu'il advient en français, en copte, lorsque le vocabulaire ne possède pas un mot adjectif pour signifier une notion qualificative donnée, on se sert, en ce cas, des formes verbales adjectives.

Ces formes sont: l'ancienne flexion ou pseudo-participe §361, les formes participe §390, les formes relatives §374, 379 et la forme sḏmtj.fj §418.

Il n'est fait ici que mention de ces formes. Leur construction et tout ce qui concerne leur morphologie est exposé plus loin aux paragraphes consacrés à chacune d'elles.

[71] II LE GENRE ET LE NOMBRE

Les adjectifs graphiquement homonymes verbaux et les adjectifs dérivés en forment chacun leur genre et leur nombre, en général, en s'adjoignant les désinences ordinaires du genre et du nombre du nom. Toutefois, chacun d'eux se les adjoint d'une façon propre.

[72] Dans les adjectifs formés par simple modification vocalique du radical verbal ou homonymes verbaux, le masculin singulier ne comporte aucune désinence: nfr, bon, ⲚⲞⲨϤⲈ; bἰn, mauvais, ⲂⲰⲰⲚ; ꜥꜣ, grand, ⲟ; šrἰ, petit, ϢⲎⲢⲈ, etc.

Le féminin singulier s'établit par l'adjonction de la désinence à la forme du masculin singulier nfr.t, bonne, ⲚⲞⲨϤⲈ; bἰn.t, ⲂⲰⲰⲚ mauvaise; ꜥꜣ.t, grande, ⲟ; šrἰ.t, petite, etc.

[73] Le pluriel masculin et le pluriel féminin sont établis par l'adjonction, aux formes du singulier, de la désinence placée immédiatement après la dernière radicale précédant, au féminin, la désinence de ce genre.

Ce n'est que rarement cependant que cette désinence se rencontre transcrite. Le plus habituellement, le pluriel des deux genres est signifié

par l'adjonction du signe déterminatif de pluralité, aux formes du singulier. Parfois, ce signe lui-même est omis. et , nfrw, bons ; et , nfrw.t, bonnes, etc.

[74] L'ensemble des modifications du mot radical pour former les deux genres et les deux nombres de l'adjectif homonyme verbal donne le tableau suivant

	Masculin	Féminin
Sing.	nfr, bon.	nfr.t, bonne.
	bin, mauvais	bin.t, mauvaise
	ˁ3, grand	ˁ3.t, grande.
	šri, petit	šri.t, petite
Plur.	nfrw	nfrw.t
	binw	binw.t
	ˁ3w	ˁ3w.t

[75] Dans les adjectifs formés par l'adjonction de la désinence au mot radical, le masculin singulier est constitué par cette même désinence parfois transcrite mais le plus ordinairement ". Dans les mots terminés par la faible , celle-ci disparaît et la désinence adjective affecte la forme .

Le féminin singulier se forme par l'adjonction de la désinence à la forme du masculin mais cette dernière comporte alors rarement sa désinence adjective ".

M. ḥrj supérieur F. ḥr(j)t — ḥr
" ḫftj, hostile " ḫft(j)t — ḫft
" rs(w)j, méridional " rs(wj)t — rsw
" i3btj, oriental " i3bt(j)t — i3b.t

[76] Le pluriel est établi comme celui des adjectifs homonymes verbaux, mais il est à noter que dans les adjectifs issus d'un nom féminin comportant la désinence , le pluriel masculin est transcrit par le syllabique , tjw.

M. ḥr(j)w F. ḥr(jw)t
" ḫftjw " ḫft(jw)t
" rs(j)w " rs(jw)t
" i3btjw " i3bt(jw)t

[77] Ce qui concerne le genre et le nombre des formes verbales adjectives est exposé aux paragraphes consacrés à chacune d'elles § 361, 374, 379, 396, 418.

[78] A noter la désinence " qui accompagne parfois l'adjectif et qui représente l'adverbe d'admiration : combien ! ", ḥˁwj, combien joyeux ! ", nfrwj, combien beau !

[79] III LE COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF

L'adjectif égyptien, comme celui de nos langues, peut avoir deux sortes de compléments : un complément de détermination et un complément de comparaison.

[80] Le complément de détermination, c'est-à-dire le nom qui sert à déterminer la qualité exprimée par un adjectif, s'adjoint à cet adjectif soit par simple juxtaposition, soit au moyen d'une particule de coordination.

[81] S'adjoignent leur complément nom par simple juxtaposition, les adjectifs dérivés en ".

imj ib, placé dans le cœur, intime, ami ;
ḥrj ẖ.t.f, posé sur son ventre, serpent ;
ḥrj šˁ, posé sur le sable, bédouin, etc.

Lorsque le complément est un pronom personnel celui-ci s'adjoint à l'adjectif sous la forme suffixe. , mitj.f, son ressemblant ; , ḫftj.f, son adversaire, etc.

[82] Les autres adjectifs s'adjoignent leur complément déterminatif substantif au moyen d'une préposition.

[Nauf. 116] mḥ ḫt nfr.t "Plein de toutes les bonnes choses" ; [Nauf. 12] šw m ḥꜥw, "Exempt d'exagération" ; [Amen. 4.3] šw m ḥr.k, "Vide de ta face. Privé de ta faveur", etc.

[83] Lorsque le complément de l'adjectif a un sens limitatif signifiant que la qualité exprimée par l'adjectif s'applique exclusivement à ce nom, celui-ci s'adjoint à l'adjectif par juxtaposition ou au moyen de la particule , .

[Sin. 7.9] ikr sḫrw mnḫ wḏ mdw, "Sage en (ses) desseins, juste en (ses) décrets" ; , ꜥꜣ ib, "Grand de cœur, orgueilleux, hautain" [Sin. 19.1] ; , šps ḥr [Ben. Has. 1.8.10] Beau de visage ; [Sin. 14.2] ꜥšꜣ mrt, "Riche en serviteurs", etc.

[Nauf. 188] sš ikr n ḏbꜥw.f, "Scribe habile de ses doigts". ([Caire 20501] "Aimé de son père, louangé par sa mère) etc. cf. §59.

[84] Le complément de comparaison de l'adjectif évaluant une qualité par comparaison avec une autre qualité ou bien évaluant la qualité d'un objet

par comparaison avec un autre objet s'établit en introduisant, par la particule ce complément qui est l'élément de la comparaison sur lequel l'emporte la qualité exprimée par l'adjectif toujours placé avant lui.

[Nauf. 124] nfr r ḫt nb.t, "Meilleur que toutes choses" ; [Nauf. 30] mꜥkꜣ ib.šn r mꜣiw, "Prudents leurs cœurs plus que les lions", etc. On a en copte : ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ ⲉⲧⲉϩⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲉⲑⲃⲥⲱ. Lc. 12.23 ; ⲡⲕⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲛⲟϭ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ (C.D. 239).

[85] Le superlatif relatif évaluant la qualité d'un objet par comparaison avec tous les autres objets semblables s'établit en introduisant l'élément mis en comparaison avec l'adjectif par la particule imj, "parmi, entre". [Ben. Has. 1.32] ꜥꜣ imj šḥ, "le plus grand parmi les notables".

On a en copte : ⲡⲛⲟϭ ϩⲛ̄ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ, Matth. 18.1 ; ⲡⲕⲟⲩⲓ ⲉⲧϩⲛ̄ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄, Lc. 9.48 (C.D. 240).

[86] Le superlatif absolu de l'adjectif signifiant un haut degré de la qualité exprimée par cet adjectif mais sans comparaison avec une autre qualité, est rendu par une locution qui est introduite par le numéral wꜥ "un" équivalant ici à l'article indéfini du français. [Urk. 4.63] "un habile, le plus habile".

On emploie aussi l'adjectif répété ou encore à la forme du duel nfr nfr ou "le plus beau".

On se sert également de l'adjectif wr à la forme féminine prise adverbialement que l'on place après l'adjectif et qui signifie "grandement, beaucoup".

[Sin. 22,8] ꜥꜣ wr.t, "grand grandement, très grand"; [Berl. 1.141] štꜣ wr.t "très difficile"; [Insc. Louvre C. 167] ink sš ỉḳr wr.t, "Je suis un très habile scribe", etc.

Une manière commune et courante d'exprimer le superlatif absolu consiste à prendre l'adjectif comme substantif et à le faire suivre du même adjectif pris aussi substantivement à la forme pluriel et mis en rapport de génitif direct ou indirect.

[Fellah B. 1.53.88] wr n wrw, "le grand des grands, le plus grand"; [Urk. 4, 410] "Je suis le plus grand.

IV EMPLOI DE L'ADJECTIF

[87] L'emploi normal de l'adjectif, en Égyptien, est le même que celui de nos langues. Il est épithète ou prédicat, parfois aussi, comme dans nos langues, lorsque le mot pour signifier une notion substantive fait défaut, il est employé comme nom.

[88] L'emploi de l'adjectif comme prédicat dans la proposition nominale adjective est seulement signalé ici; il en est traité spécialement au chapitre consacré à cette proposition §566.

Dans la proposition verbale, après les verbes qui signifient: être, sembler, paraître, faire, trouver, voir, connaître, savoir, etc, l'adjectif prédicat est introduit, comme le nom prédicat, par une des particules ou.

[Urk. 4.119] in.wi ꜥrj.ỉ m sḫḫj, "Mon calame m'a fait célèbre".

On a en copte: ⲉⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲛⲟϭ ⲛ̄ⲣⲉϥⲉⲓⲥⲟⲟⲩ, 1 J. 1.10.

[89] L'adjectif employé comme épithète s'adjoint immédiatement au nom qu'il qualifie par simple juxtaposition. Il s'accorde avec lui, en genre et en nombre; maintes fois néanmoins cet accord n'est pas observé.

[Nauf. 129] sꜣ.t ktt.t, "une fille petite" (kt, petit); [Nauf. 148] tꜣ wꜣj, "un territoire lointain"; [Sin. 10,3] rnpwt ꜥšꜣw.t, "des années nombreuses", (ꜥšꜣ, nombreux); [Amen. 1.2] wpwtj mꜣꜥtj, "un message véridique"; [Sin. 9.4] ḫꜣswt mhtwt, "des régions méridionales" (mhtj), etc.

Ce n'est que rarement que l'adjectif précède le nom qu'il qualifie. Mais, en ce cas, l'adjectif est pris substantivement et le nom qualifié s'adjoint à lui sous la forme d'un génitif indirect. §59.

[90] Lorsque le nom qualifié par un adjectif comporte un complément ou bien se trouve déterminé par une des formes de l'adjectif démonstratif autres que la forme et quelquefois ou encore par l'adjectif indéfini nb §194, qui tous se placent après le nom, l'adjectif épithète, en ce cas, se place après ~~le nom~~ le démonstratif ou l'adjectif indéfini.

[Sin. 19,12] fnd.k pw špss, "ce noble nez tien"; [Assiout, 1, 277] s.t.f nt rḳrrt dsr.t im.t sꜣwt, "sa magnifique place de Rokeret qui est à Assiout"; [Nauf. 48] ỉꜣḳ.t nb.t špś.t, "toutes sortes de poireaux magnifiques", etc.

[91] L'adjectif s'emploie comme nom lorsqu'il sert à désigner une personne. On le fait alors accompagner

d'un déterminatif approprié à la personne signifiée.

, šri, "petit garçon"; , šḥtj, "campagnard, paysan"; , wꜥb, "prêtre"; , ḫftj, "ennemi" etc.

[92] On s'en sert aussi pour désigner un objet inanimé, pour signifier une idée abstraite. On l'emploie alors sous la forme du féminin singulier qui en ce cas représente le neutre.

, nfr.t "le bien" (, nfr, "bon"); , dw.t, "le mal", (, dw, mauvais); , mꜣꜥ.t, "la vérité" (, mꜣꜥ, "vrai"), etc.

Souvent aussi le nom qui en ce cas signifie l'abstrait est accompagné du signe de pluralité. A côté des graphies précédentes on a: , , etc.

[93] En composition avec le mot , bw, "lieu, endroit, place", l'adjectif s'emploie pour former des noms abstraits:

, bw ḥwrw, "la misère"; , bw iḳr, "la sagesse, la prudence"; , bw mꜣꜥ, le droit, le juste, la justice"; , bw bin, "le mal"; , bw nfr, "la bonté"; , bw dw, "le mal, la malice, la perversité, etc.

Suivi de la particule n prise en son sens possessif §116, 126 et accompagnée du pronom personnel suffixe ou d'un nom, l'adjectif sert à former une locution dont le sens équivaut à celui des verbes "avoir, posséder".

[Sin. 13.9] wsḫ n.i m ḫꜥw.i ꜥšꜣ n.i m mnmn.i,

"Je devins étendu en mes biens, je devins riche en mes troupeaux; j'étendis mes biens, j'augmentai mes troupeaux".

[94] Les formes adjectives verbales utilisées comme adjectifs qualificatifs ont des emplois divers et parfois une syntaxe particulière.

Le participe peut être épithète ou prédicat. Epithète, il peut qualifier un nom ou un pronom personnel à la forme indépendante et il s'accorde en genre et en nombre avec ce nom ou ce pronom. §399.

[Nauf.147] nṯr mrr, "un dieu aimant" (participe imparfait actif de , mrj, "aimer"); [Insc. Caire 20543] ink mrj, "moi ayant été aimé" (participe parfait passif de , mrj, aimer)

[95] Prédicat, le participe est toujours invariable, sauf de rares exceptions; il s'emploie alors à la forme du masculin singulier §572.

[Sin. 8.11] ḥꜥ ỉst im.f r nṯr.sn, "Ils sont contents de lui plus que de leur dieu".

[96] La forme relative s'emploie comme épithète §383.

[Sin. 14,4] smꜣn.k r rdit mꜣ.i bw wrš ib.i im, "Veux-tu faire que je vois le lieu où mon cœur est reposant"

[97] La forme śdmtj.fj ne s'emploie que comme épithète [Aniant 1.282] wꜥb nb rdit(j) f(j) tꜣ ḥd pn, "Tout prêtre devant m'offrir ce pain blanc".

[98] Le pseudo participe ne s'emploie comme épithète qu'après un nom déterminé de manière indéfinie.

[Nauf. 146] di.i int n.k ḥꜥw 3tpw ḫr špss, "Je te ferai amener des navires chargés de trésors".

[99] Employé comme qualificatif prédicat, on ne le trouve que dans la proposition nominale. Les divers cas de cet emploi ainsi que leur syntaxe sont exposés au chapitre consacré à cette proposition.

CHAPITRE VI

LE PRONOM PERSONNEL

---

[100] Le pronom personnel se présente sous quatre formes dont l'une est dite forme ancienne et dont les trois autres sont dénommées d'après leurs rapports avec les autres mots de la proposition: forme indépendante, forme dépendante, forme suffixe.

I FORME INDÉPENDANTE

[101] SA GRAPHIE – Cette forme est appelée indépendante à raison de la place variable qu'elle peut occuper dans ses rapports avec des autres éléments de la proposition.

Sing. 1 c.		ink		ANOK	أنا	moi
2 m.		ntk		ⲚⲦⲞⲔ	أنتَ	toi
" f.		ntṯ		ⲚⲦⲞ	أنتِ	toi
3 m		ntf		ⲚⲦⲞϤ	هُوَ	lui
" f		nts		ⲚⲦⲞⲤ	هِيَ	elle
Plur. 1 c.		inn		ⲀⲚⲞⲚ	نَحْنُ	nous
2 c.		nttn		ⲚⲦⲰⲦⲚ	أنتنّ, أنتم	vous
3 c.		ntsn		(ⲚⲦⲞⲞⲨ)	هُنَّ, هُم	elles, eux

[102] Le pronom personnel suivi de l'adjectif "même": moi même, toi même, etc est rendu en égyptien par la locution formée au moyen du mot ḥꜥw, "membre" suivi du pronom personnel à la forme suffixe. Cette construction ne se rencontre toutefois que sur le tard du Moyen Empire. On la trouve en copte où le mot ḥꜥw est transcrit ϩⲱⲱ=.

[103] SON EMPLOI – Le pronom personnel sous la forme indépendante s'emploie surtout dans la proposition nominale comme sujet avec pour prédicat un nom § 551 ou un adjectif § 570.

[Amen. 4.6] ink mnit "Moi (je suis) le pieu d'attache" [Sin. 14.2] ink ꜥš3 mrt, "Je (suis) riche en clientèle" [Sin. 19.8] ntk is ḫbś 3ḫ.t tn, "Tu (es) certes le voile de cet horizon", etc.

Son emploi est plus rare avec un prédicat adverbe ou un pseudo participe § 588, 601.

[Insc. Louvre C. 37] ink ds(j) m ḥꜥw.t, "Je suis moi même dans la joie"; [Nauf. 89] ink pw h3.kwi r bi3, "C'est que je descend (suis descendant) vers la carrière".

[104] On emploie aussi cette forme comme sujet dans la proposition verbale. Elle n'est usitée toutefois en cette fonction qu'avec les formes verbales śḏm.f et śḏm.n.f.

[R. Travaux 72, 21] ink pr.n.i, "Je suis sorti".

[105] On la trouve encore comme sujet de l'infinitif. Mais, en ce cas, le pronom personnel se place toujours après la forme verbale.

[Anin. 1.307]
hn' prt n.t.sn m s3 hm.k3.f, "Et eux de sortir après son prêtre de ka" (, prj, sortir).

[106] Le pronom personnel à la forme indépendante suivi d'un nom a parfois un sens possessif [Sin. 22.5] ntk 'nh, "Tienne est la vie"; [Urk. 4, 327.15] ink hk3.t "Mien est le sceptre"

[107] A côté de cette forme indépendante du pronom personnel, il faut encore en ajouter une autre qui appartient à l'Ancien Empire et qu'on trouve parfois au Moyen Empire, et dont on ne relève qu'en que deux personnes du singulier sous les graphies suivantes

sing. 2 masc. 3 masc.
" fém. " fém.

Il faut aussi ajouter une forme qui devient d'un usage commun dans le Nouvel Empire mais qu'on rencontre quelquefois au Moyen Empire.

Singulier	1 com.		tw.i	ϯ
	2 masc.		tw.k	K
	" fém.		tw.t	TE
	3 masc.		sw	(q)
	" fém.		sj	C
Pluriel	1 com.		tw.n	TN̄
	2 com.		tw.tn	TETN̄
	3 com.		st	(CE)
Neutre				

II FORME DÉPENDANTE

[108] SA GRAPHIE — Le nom donné à cette forme du pronom personnel provient du fait qu'elle ne s'emploie

[109] SON EMPLOI — Cette forme ne se rencontre employée dans dans la proposition verbale qu'avec l'Impératif où elle est toujours sujet.
[Sin. 23.10] 'q3(w)-tn r 'hnwtj, "Pénétrez dans la salle du palais"; [Nauf. 13] "Lave-toi", etc.

[110] Dans la proposition nominale on la trouve comme sujet avec un prédicat adjectif
[Sin. 6.6] nfr tw hn'.i, "Tu es heureux avec moi"
[Nauf. 134] nfr st r h.t nb.t "Cela est bon plus que toute chose".

[111] On la trouve aussi comme sujet dans la proposition nominale adverbe mais elle est introduite alors par une des particules de mise en évidence comme ist "voici", mk, "voilà", etc ou bien par la particule de négation , nn "ne pas" ou encore la conjonction , ntt "que" ou le pronom relatif , ntj.
[Nauf. 108] mk.wi r gs.k, "Voici que je (suis) à ton côté." [Nauf. 131] nn.wi hr ib.sn, "Je n'(étais) pas parmi eux" [Nauf. 115] nn.st m hnw.f, "Cela n'est pas en son intérieur"; [Sin. 15.1] ssm pn ntj.wi hr.f, "Cette situation en laquelle je suis".

[112] On le trouve enfin, introduit comme dans le paragraphe précédent, sujet de la proposition nominale pseudo verbale
[Nauf. 167]

mk.tw r spr r ḫnw, "Voici que tu parviendras dans la patrie"; [Sin. 3,2] ist.wi ˁḥˁ.kwi, "Mais moi je me trouvais présent", [Nauf. 117] mk.tw r ist 3bd ḥr 3bd, "Voici que tu passeras mois sur mois", etc.

[113] Après les divers mots qui viennent d'être notés introduisant le pronom personnel sujet de la proposition, on a parfois, pour ce dernier, les substitutions suivantes : 2e personne du singulier féminin ou au lieu de ; 3e personne du singulier : au lieu de .

[114] Le pronom personnel à la forme indépendante s'emploie encore comme objet direct dans la proposition verbale

[Nauf. 157] gm.n.i sw rḫ st, "Je le trouvai sachant cela"; [Nauf. 114] in.n.f tw r iw pn, "Il t'a amené vers cette île"; [Fellah R.77] ḥw.k.wi, "Tu me bats" ne pas confondre cette dernière construction avec la première personne du singulier de l'ancienne flexion § 363.

Pour rendre le neutre on emploie la forme [Nauf. 166] 3tp.n.i st r dp.t, "Je chargeai cela sur le navire".

L'infinitif n'admet jamais que cette forme comme objet pour signifier le neutre ou la troisième personne du pluriel.

[115] C'est la forme indépendante du pronom personnel qui sert à rendre le pronom réfléchi.

[Nauf. 154] rdi.n.(i).wi ḥr

ht.i, "Je me plaçai sur mon ventre" [Nauf. 52] ˁḥˁ.n ś'š3.n(.i).wi, "Alors je me rassasiai" [Nauf. 153] is iwd.k tw r st tn, "Dès que tu te seras éloigné de cette place".

[116] Après les verbes qui signifient : être, sembler, paraître, devenir, de même qu'après les verbes qui signifient : trouver, reconnaître, voir, faire, lorsque le pronom personnel à la forme dépendante est objet direct accompagné d'un prédicat, ce dernier est introduit par une des particules ou .

[Urk. 4,1119] ir.n.wi ˁrj.i m sḥḥj, "Mon calame m'a rendu célèbre".

[Bersh. 1,33] rdi.n.f wi(i) m ḥrj n.t.f, "Il me fit chef de sa cité".

[117] Adjoint à la particule de relation le pronom personnel à la forme dépendante a le sens possessif et signifie : "moi, toi, lui appartenant à"

[Nauf 62] ḥf3w pw.... n.sw mḥ 30, "Ce serpent.... ayant 30 coudées (appartenant à 30 coudées)".

Devant les formes de la 3e personne la graphie de la particule de relation est régulièrement ns : , .

III FORME SUFFIXE

[118] SA GRAPHIE — Le pronom personnel suffixe que détermine suffisamment son appellation se rencontre sous deux formes. L'une qu'on pourrait appeler la forme commune est celle dont il est traité ici, l'autre qui est celle de la forme verbale désignée sous le nom

d'ancienne flexion et exclusivement à elle réservée sera traitée plus loin §131.

[119] Les formes communes du pronom personnel suffixe ont les graphies suivantes :

Sing. 1c. i   Pluri 1c. n   Duel ny
2m k   2c. tn, tn   tny
" f. ṯ, t
3m. f   3c. śn, sn   śny
" f. ś, s

Pronom vague : "on" tw.

[120] Le pronom personnel suffixe de la 1re personne du singulier n'est point transcrit dans l'Ancien Empire, il n'apparait qu'au Moyen Empire. Il n'est jamais transcrit toutefois en ce temps lorsqu'il est suivi du pronom personnel à la forme dépendante de la première personne, à la forme verbale śdm.n.f. , śš3.n.wi pour , śš3.n.i.wi, "Je me ranimai" et à la forme verbale śdm.t.f : , rdit(i).wi, "Je me plaçai", etc.

[121] Adjoint à un mot au duel, le pronom personnel suffixe est parfois précédé de : "ʿwj, "les deux mains", mais : ʿwj.i [Nauf 87] " mes deux mains".

On a aussi parfois le signe du duel adjoint au pronom de la 2e et de la 3e personne accompagnant certains noms au duel : , ʿwj.fj [Sin. 8,7] "ses deux mains", [Fellah. B.1.167] śp.tj.kj "tes deux lèvres", [Nauf. 85] gś(wj).fj, "ses deux côtés".

[122] SON EMPLOI — Cette forme du pronom personnel suffixe s'emploie comme sujet du verbe à toutes les formes de la nouvelle flexion à l'exception de la forme infinitif qui ne l'admet que très rarement celle-ci ayant d'ordinaire comme sujet pronom personnel que la forme indépendante ou la forme dépendante.

[Nauf. 125] śdd.i, "je raconterai"; [Nauf. 106] hh.n.i, "Je m'emparai"; [Nauf. 157] gm.n.i, "Je trouvai"; [Nauf. 122] šm.k hnʿ.śn, "tu iras avec eux"; [Nauf. 10] ii.n m htp, "nous arrivons en paix" , [Nauf. 99] m3.śn pt, m3.śn t3, "Ils avaient vu le ciel, ils avaient vu la terre", etc.

[123] Avec les formes verbales de la nouvelle flexion, le pronom personnel suffixe est sujet et non objet lorsque ces formes sont au passif en tw.

[Nauf. 50] mi irt(w).ś "Comme elle a été faite"

[124] Après un infinitif, ce n'est que rarement que le pronom personnel suffixe est sujet, comme il a été déjà dit ; il est le plus souvent objet. Toutefois pour rendre le neutre ou la troisième personne du pluriel et quelquefois la troisième personne du féminin singulier on emploie la forme dépendante ś.

[Désesp. 11] m.tn b3.i hr Aht.i, "Voici, ô vous, mon âme est à m'accabler"

[125] Il est encore employé comme sujet dans la proposition nominale adverbiale introduite par un relatif. Il est alors suffixé à ce relatif, mais on ne relève

guère cette construction qu'avec la 2e ou la 3e personne du singulier.

[Liv. d. Morts, 188. 19, 3] bw nb ntj. f im, "Tout endroit où il est".

[126] Adjoint à un nom, il a le sens possessif § 57.

[Nauf. 42] ib. i m snnw. i, "Mon cœur (était) mon compagnon"; [Nauf. 158] pr. k "ta maison"; [Nauf. 159] ḥr. k, "ta face"; ib. f [Nauf. 149] "son cœur"; [Nauf. 11] tꜣ. n "notre terre"; [Nauf. 127] ḳꜣb. sn, "leurs replis", etc.

Adjoint à la particule il a aussi parfois le sens possessif et forme une locution qui équivaut au verbe "avoir", "posséder"

[Urk. 4, 561] "Il est que à toi est la vie, tu as la vie".

[127] Il est la forme habituelle du pronom personnel complément d'un mot invariable: préposition, proclitique, enclitique

[Nauf. 81] iw wp. f rꜣ. f r. i, "Il ouvrit sa bouche contre moi"; [Nauf. 160] m. k ḫrt. i pw im. k, "Voici, ô toi, ceci est mon souhait pour toi"; [Nauf. 122] šm. k ḥnꜥ. sn, "tu iras avec eux"; [Urk. 4, 1090] kꜣ. k ir. k mitt, "donc, toi, tu feras ainsi"; [Nauf. 181] sdm r. k n. i, "Écoute moi donc toi"; etc.

[128] Pour rendre l'adjectif même accompagnant le pronom personnel suffixe, on se sert du mot ḏs. accompagné lui-même du pronom personnel suffixe

correspondant au pronom personnel suffixe qualifié

[Nauf. 22] ḫpr(w) mꜥ. i ḏs. i, "ce qui est arrivé à moi-même"; [Amen. 1. 8] sꜣw n. k ib. k ḏs. k, "garde ton cœur pour toi-même", etc. En ce dernier exemple le suffixe qualifié est celui de la particule (). et non celui du substantif ib.

On ne trouve guère le qualificatif après un nom qu'après ceux des noms qui désignent le pouvoir royal ou la divinité. [Insc. Louvre C. 3] Rꜥ ḏs. f, "Ra lui même"; [Urk. 4, 38] nsw ḏs. f, "le roi lui-même", etc.

[129] IV LA LOI DE POSITION DU PRONOM PERSONNEL

Dans les rapports de voisinage que la forme dépendante du pronom personnel et celle de la forme suffixe peuvent avoir dans la proposition, on observe la loi de position suivante: Le pronom et la préséance sur le nom et le pronom personnel et la forme suffixe a la préséance sur le pronom personnel à la forme dépendante § 656.

[Nauf. 157] n rḫ sw rmṯ "Les hommes ne le connaissent pas" L'objet pronom personnel est placé ici avant le sujet nom. [Nauf. 145] wšm. i n. k ꜣpdw, "J'égorgerai pour toi des oies". L'objet indirect est placé ici avant l'objet direct. [Nauf. 80] wšb. n. i n. f st, "Je lui répondis cela", etc

[130] Les mots enclitiques n'admettent jamais que la forme suffixe et, lorsque la proposition comporte une enclitique, celle-ci se place habituellement après

le mot verbal.

[Nauf. 138] dd.i r.f n.k. "Je te dirai donc"; [Fellah B. 1,29] di.k r.k n.i ḫ.t.i, "donne moi donc mon bien"; [Sin. 7,5] conn ir.f t3 pf mi, "Comment sera donc cette terre!"

V FORME SUFFIXE ANCIENNE

[131] La forme ancienne du pronom personnel suffixe est celle employée avec la forme verbale désignée sous le nom de pseudo participe ou ancienne flexion. Elle ne remplit jamais que le rôle de sujet. La graphie de ses différentes personnes est la suivante

Sing.	1 c.	kwi	فَعَلْتُ
	2 m.	tj	فَعَلْتَ
	" f.	tj	فَعَلْتِ
	3 m.	(w)	فَعَلَ
	" f.	tj	فَعَلَتْ
Plur.	1 c.		فَعَلْنَا
	2 c.		فَعَلْتُمْ
	3 c.		فَعَلُوا
Duel	3 m		
	" f		

CHAPITRE VII

LE PRONOM DÉMONSTRATIF

I SES FORMES

[132] Les différentes formes sous lesquelles se présente le pronom adjectif démonstratif se divisent en une double catégorie: l'une comprend les formes dites anciennes et l'autre les formes dites nouvelles.

[133] Toutes les formes du pronom adjectif démonstratif ont pour radicales fondamentales p au masculin singulier, t au féminin singulier et n au pluriel. Différant entre elles par l'élément consonnantique adjoint à la radicale fondamentale, elles diffèrent encore par la nuance de leur sens et par leur emploi. La graphie de chacun d'elles est indiquée dans le tableau suivant.

FORMES ANCIENNES

Sing. Masc.	pn	Fém. tn
"	pw, pwj	" tw, twj
"	pf, pf3	" tf, tf3
Plur. Com.	nn	
"	nw	
"	nf, nf3	

FORME NOUVELLE

Sing. Masc. p3, p3 Fem. , t3

Plur. com. , n3

[134] II SON EMPLOI

Toutes les formes comprises sous le nom de formes anciennes sont employées au singulier comme adjectif dans leurs rapports avec le nom. Elles se placent toujours après lui et s'accordent en genre et en nombre avec ce nom.

[Nauf. 175] iw pn, "cette île"; [Nauf. 175] inw pn, "cette offrande"; [Nauf. 171] dp.t tn, "cette barque"; [Nauf. 152] hknw pf, "ce parfum"; [Sin. 7,5] t3 pf, "cette terre", etc.

[135] La forme sert de préférence à désigner un objet proche ou présent. La forme marque au contraire l'éloignement de ce dont on parle ou encore souligne une opposition en bonne ou mauvaise part. [Nauf. 119] in.n.f tw r iw pn, "Il t'a amené vers cette île ci"; [Fellah R.5] "(dit) ce paysan à sa femme (qui était présente là)"; [Sin. 7,6] nṯr pf mnḫ, "ce dieu bienfaisant"; etc.

[136] La forme , pw est la forme solennelle et n'est guère employée que pour désigner ce qui a trait à la majesté du roi ou de la divinité.

[Sin. 19,12] fnd.k pw špsi, "Ce noble nez tien" (dans une adresse au roi); [P. Westcar 9,11] i3w.t twy mnḫ.t, "cette charge princière";

[Sin. 6,5] ḥk3 pw n Tnw, "ce prince de Tnou", etc.

[137] Cette forme s'emploie dans la proposition nominale comme copule soit attributive soit subjective § 562, 573 (G. II. 757).

[138] Elle s'emploie dans la proposition verbale pour souligner soit le sujet, soit l'objet du verbe à la forme sḏm.f ou sḏm.n.f

"si l'enfant dit "ni" [P. Ebers 97,13] ʿnḫ.f pw "c'est qu'il est en vie"; [Urk. 4, 27,14] ink pw sḫ3.n.i mw.t, "C'est que moi je songeais à la mère"; [Nauf. 123] gm.n.i ḥf3w pw, "Je trouvai que c'était un serpent", etc.

[139] On trouve encore le pronom employé dans une locution fort commune établie à la manière d'une proposition nominale dans laquelle les formes du verbe irj "faire" soit relatives du parfait actif soit participe du parfait passif tiennent la place du sujet et l'infinitif d'un verbe de mouvement celle de prédicat. Cette construction qui sert à mettre en évidence l'action verbale équivaut le plus souvent à une proposition temporelle de sens passé.

[Nauf. 172] nʿt pw ir(t).n.n m ḫd r ḫnw, "Naviguer, c'est ce que nous fîmes en faisant voile vers le palais. Nous naviguâmes alors en nous dirigeant vers le palais". [Sin. 19,11] iwt pw irj r b3.k im irt ḥm.k m mrt.f "Venir vers ton serviteur, c'est ce qui a été fait. Que ta majesté fasse comme elle veut". "Après que ton serviteur

est venu, que ta majesté fasse suivant ce qu'elle veut."

[140] On trouve également le pronom en composition dans le pronom interrogatif pw tr "qui?" quelquefois même il est employé seul avec la valeur de l'interrogatif.

[141] On le trouve enfin en diverses locutions comme nfr pw "il n'est pas", bw pw "ne pas" [Nauf. 152] ḥknw pf bw pw wr n iw pn. "Ce parfum n'est pas abondant en cette île".

[142] La forme nouvelle p3 à l'encontre des formes anciennes précède toujours le nom et revêt le plus ordinairement le sens de la forme. Il est difficile néanmoins, en certains cas, de discerner la nuance de sens de cette forme et de la différencier du sens de notre article défini, sens qu'elle représente régulièrement sous le Nouvel Empire.

[P. Prisse 2,5] p3 šfdw, "ce livre"; t3 šp3.t [Fellah R. 66] cette province [Amen. 15,7] tnj.n.wi p3 ḥpj, "le Nil m'a béni".

[143] Elle traduit parfois notre adjectif: "tel, telle". [R. Travaux 39, 121] p3 pw wsir "Tel est Osiris".

[144] Elle est prise parfois comme pronom par erreur à cause de sa graphie semblable à celle du verbe qui signifie: "être, exister". [Sin. 2,6] mtn im p3 wnn hr kmt. "Là était un cheikh ayant demeuré en Égypte."

[145] Suivie d'un génitif indirect cette forme a le sens de l'article d'appartenance du copte (G. II. 389).
[Amen. 12,16; 34,3] p3 nt ḥmwt "Ce qui appartient aux femmes".

[146] Accompagnée des suffixes personnels elle sert à rendre l'adjectif possessif §151.

[147] Toutes les formes pluriel du pronom adjectif démonstratif se comportent comme un nom vis à vis du nom qu'elles déterminent et elles s'adjoignent ce nom au moyen de la particule de relation à la manière d'un génitif indirect. Le nom déterminé se trouve tantôt au pluriel et tantôt au singulier. Dès la fin du Moyen Empire le génitif direct commence à remplacer le génitif indirect et le nom s'adjoint à la forme pluriel du pronom par simple juxtaposition comme on l'observe en copte dans tous les dialectes.

[Fellah B. 1,75] nn n sḫtj, "ces paysans"; [Assiout 1,301] nn n gnḥwt, "ces torches"; [P. Westcar 5,12] nn n ḥmwt, "ces femmes"; [P. Ebers 2,5] nn n ntrw, "ces dieux", etc.

[148] Ces formes pluriel peuvent remplir le rôle de pronom mais on ne les rencontre que rarement en cet emploi.

"Il se mit à rire de moi à cause de [Nauf. 149] nn dd.n.i, ce que j'avais dit."

[149] Il est à noter que lorsque dans une phrase le pronom démonstratif à la forme pluriel employé pour signifier le neutre doit être représenté par un

pronom de rappel, on se sert toujours pour ce dernier de la 3e personne du fémin singulier du pronom personnel suffixe qui représente le neutre.

[Urk. 4, 1090. 14] nꜣ hdw.k św hr.ś. " Ces choses à cause desquelles tu le punis."

[150] Employées comme sujet dans une proposition nominale avec un nom ou pronom prédicat, ces formes pluriel se placent toujours après le prédicat.

[Sin. 5.7] dp.t mwt nn, " Ceci est le goût de la mort."

CHAPITRE VIII

LE PRONOM POSSESSIF

I SES FORMES

[151] Il n'existe pas de radical égyptien traduisant la notion exprimée par notre pronom adjectif possessif comme il en existe pour traduire nos pronoms personnels et notre pronom adjectif démonstratif.

La possession telle que l'exprime notre pronom adjectif possessif est rendue en Egyptien au moyen d'une construction périphrastique établie sous forme génitive dans laquelle l'objet possédé ou le pronom qui représente cet objet forme le premier élément et le pronom personnel suffixé à ce nom ou à ce pronom forme le second.

Il a été déjà parlé du pronom personnel suffixe adjoint au nom pour rendre l'idée de possession § 57. cf. § 126

Il n'est traité ici que de l'association du pronom personnel suffixe avec le pronom, qui en le cas est le pronom démonstratif sous la forme nouvelle § 133, association formant un mot composé dont les rapports syntaxiques ont la plus grande analogie avec ceux de notre pronom adjectif possessif.

Dans cette association où le pronom démonstratif désigne l'objet possédé et le pronom personnel suffixe le possesseur de l'objet, ces deux éléments sont réunis par simple juxtaposition avec modification de la forme du démonstratif qui s'écrit alors

[152] L'ensemble des formes auxquelles donne lieu cette association fournit le tableau suivant:

	objet possédé (a) sing. masc. ou fém.		objet possédé (a) pluriel commun
possesseur (b) sing. masc. ou fém.			possesseur (b) sing. masc. ou fém.
1 m.	(a) (b) ΠA-	(a) (b) TA-	(a) (b) NA-
" f.	" ΠA-	" TA-	" NA-
2 m.	" ΠEK-	" TEK-	" NEK-
" f.	" ΠOY-	" TOY-	" NOY-
3 m.	" ΠEϤ-	" TEϤ-	" NEϤ-
" f.	" ΠEC-	" TEC-	" NEC-
possesseur (c) pluriel commun			possesseur (c) pluriel commun
1	(c) ΠEN-	TEN-	(c) NEN-
2	" ΠETN-	" TETN-	" NETN-
3	"	"	"
	" ΠEY-	" TEY-	" NEY-

II SON EMPLOI

[153] Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il est employé comme pronom. Il ne s'emploie habituellement que comme adjectif. En ce cas, il se place avant le nom qu'il détermine et s'adjoint à lui par simple juxtaposition lorsque l'objet possédé est au singulier et au moyen de la particule de relation n lorsque cet objet est au pluriel.

, p3j.ỉ nḫtw, ma (ΠΑ-) puissance ; , t3j.ỉ 3ḥ.t, mon (ΤΑ-) champ et ton (ΤΟΥ-) champ ; t3j.k 3ḥ.t, ton (ΤΕΚ-) ton champ ; , n3j.ỉ n 3pdw, mes (ΝΑ-) oies ; , n3j.n n 3pdw, Nos (ΝΕΝ-) oies, etc.

[154] Pour signifier la notion de possession à la troisième personne soit singulier soit pluriel que traduit notre pronom adjectif : son, sa, ses, on se sert parfois de l'adjectif , , , ỉrj, "propre", "appartenant exclusivement à".

[Amen. 9, 10] ỉw wḏt.n.ỉ nb r ś.t ỉrj, "Tout ce que j'ai ordonné (est) en place propre, à sa place". "Sa Majesté envoya de nombreuses troupes vers le pays de Tenou [Sin. 2, 2] s3.f śmsw m ḥrj ỉrj, son fils aîné (était) le chef propre, son chef". Cette nuance de sens est confirmée par l'emploi de pris substantivement [Sin. 24, 5] ◦b3 nb ḥr ỉr.t.f "chaque serviteur (est) à son affaire propre".

CHAPITRE IX

LE PRONOM RELATIF

[155] Le mot correspondant au pronom relatif, selon notre conception grammaticale, se présente, en Égyptien, sous deux formes. L'une a le sens de notre pronom relatif proprement dit, l'autre, avec le même sens, comporte encore un sens de négation. Nous dénommons le pronom de la première forme : pronom relatif positif et celui de la seconde : pronom relatif négatif.

I PRONOM RELATIF POSITIF

SA GRAPHIE, SON EMPLOI

[156] Le pronom relatif positif est un adjectif en j (nisbé) issu de la particule de relation , nt, §133. Comme les adjectifs dérivés appartenant à cette catégorie, il a une forme propre à chaque genre au singulier, mais sa forme pluriel est commune.

	Singulier		Pluriel
Masc.	, ntj ; , nt	Masc et Fém	, , ntjw
Fém.	, ntt		

[157] La forme pour se rencontre lorsque le pronom relatif est accompagné du pronom personnel suffixe de la 2e ou de la 3e personne du singulier.

Habituellement, le pronom relatif n'admet après lui que le pronom personnel sous la forme dépendante : , , ou , ou

La forme usitée en copte est invariable (G.D. 412).

[158] Comme dans nos langues, ce pronom sert à rapporter à un nom ou à un pronom qu'il représente une proposition expliquant ou déterminant ce nom ou ce pronom.

Il s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent et ce dernier a toujours une détermination définie. Ce n'est que très rarement qu'on le trouve après un antécédent de détermination indéfinie.

[Nauf. 170] mšꜥ ntj m dp.t tn, "La troupe qui (est) dans ce navire" ; [Sin. 14,10] ḥnwt ntt m ꜥḥ.f, "La maîtresse des terres qui (est) dans son palais." [Sin. 6,7] rmṯ kmt ntjw im ḥnꜥ.f "Les hommes d'Egypte qui (sont) avec lui", etc

L'accord du relatif avec son antécédent ne se trouve point quelquefois observé.

[Sin. 15,4] msw nswt ntj m ꜥḥ.f, "Les enfants royaux qui sont dans son palais".

[159] Le pronom relatif ne souffre point de flexion et ses différents cas, suivant les appellations en usage pour la déclinaison, dans les langues qui admettent cette dernière, sont rendus par périphrase, à part le nominatif.

Pour rendre le génitif, on adjoint à l'antécédent logique du pronom relatif, qui est le sujet

grammatical de la proposition ou au prédicat de la proposition, ou à l'objet direct, suivant que le relatif concerne l'un ou l'autre, le pronom personnel suffixe de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical.

[Nauf. 84] iw pn n wꜣḏ-wr ntj gś.fj m nwj, "cette île de la mer laquelle ses bords (dont les bords) sont dans les flots" cf. 121 ; [P. Ebers 13,20] s ntj mr.t m ẖ.t.f, "L'homme dans l'estomac duquel est la maladie" littéralement "l'homme lequel la maladie est dans son estomac" et non "l'homme dont la maladie est dans l'estomac".

[160] Pour rendre l'accusatif, on fait suivre le verbe dont dépend le pronom relatif, du pronom personnel de la 3e personne sous la forme dépendante et ce pronom, comme dans la tournure employée pour rendre le génitif, se met en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical.

[Aniout 1.295] pꜣ tꜣ ntj rdi.n.i ntn sw, "Ce pain que je vous ai donné" littéralement "Ce pain lequel j'ai donné à vous lui".

[161] Pour tous les autres cas, on adjoint à la proposition une préposition en rapport avec chacun de ces cas qu'on fait suivre du pronom personnel suffixe de la 3e personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical.

Lorsque le relatif correspond à notre adverbe relatif "où" de temps ou de lieu, on se sert

de la préposition et habituellement on ne lui adjoint pas de pronom de rappel.

[Sin. 15,1] šsm pn ntj.wi ḥr.f, "Cette condition sous laquelle je suis" littéralement: "Cette condition laquelle je suis sous elle". [P. Westcar 9,3] bw ntj ỉst im, "le lieu où ils sont", etc.

[162] Pris substantivement, il sert à rendre notre locution: "celui qui, celle qui, ceux qui, etc." La forme du féminin sert à rendre le neutre "ce qui, ce que" et sa syntaxe est alors celle du nom. [Amen. 4.4] ink mni.t nt ntjw m ỉb.k, "Je (suis) la pièce d'attache de ceux qui (sont) dans ton cœur". [Sin. 13.8] ỉṯ.n.ỉ ntt m imꜣ.f, "Puis je saisis ce qui était dans sa tente". [Fellah B.1.316] m ph ntj n ph.n.f "N'attaque point celui qui n'attaque point"; "Je ferai que tu connaisses [Nauf 73] toi devenant comme celui qui n'est pas vu" ḫpr.tj m ntj n mꜣ.t(w).f", etc.

[163] Accompagné de l'adjectif indéfini nb, nb.t "tout, toute" le pronom relatif sert à rendre le pronom indéfini: "quiconque" ou les expressions "qui que ce soit, quoi que ce soit, tout ce qui, tout ce que". , ntj nb rn.f ḥr wḏ pn, "Quiconque dont le nom est sur cette stèle".

Employé seul au neutre après la locution "il n'y a pas", il a le sens de "il n'y a pas quoi que ce soit", "il n'y a rien".

[Nauf. 51] nn ntt nn ỉst m ẖnw.f, "Il n'est rien que cela ne soit en lui".

[164] Comme on le voit, d'après les exemples apportés jusqu'ici, le pronom relatif s'emploie dans la proposition nominale aussi bien que dans la proposition verbale. Il n'est toutefois que d'un usage peu commun dans cette dernière et en outre il ne se construit qu'avec la forme verbale sḏm.f ou sḏm.n.f. [Aniod. 1.295] pꜣ tꜣ ntj rdi.n.ỉ n.tn ỉsw, "Ce pain que je vous ai donné".

[165] Il est, par contre, très fréquemment employé dans la proposition nominale adverbiale ou la proposition pseudo-nominale. On ne l'utilise toutefois dans cette dernière que lorsque il est identique à l'antécédent c'est à dire représentant un nominatif. [Urk. 4.1110] ꜣḥ.t.f ntj tkn(w) n n.t mḥ(tj)t, "Son champ qui est voisin de la cité du nord"; [Urk. 4.1111] špsj nb ntj r ḏd, "Tout requérant qui dira"; , mšꜥ ntj m dp.t, "La troupe qui (était) dans le navire", etc. cf § 670.

[166] Après le pronom interrogatif ptr et ses autres formes qui veulent après eux le verbe à la forme relative ou à la forme participe suppléant la forme relative, on trouve le pronom relatif devant la locution tw r, suivi d'un infinitif qui constitue une proposition pseudo nominale.

[Anast. 4.6] pw.tj ntt tw r ỉrt, "Quelle chose qu'on est à faire? que fera-t-on?"

II PRONOM RELATIF NÉGATIF
SA GRAPHIE SON EMPLOI

[167] Le mot désigné ici sous le nom de relatif négatif est comme le pronom relatif positif un simple adjectif dérivé nisbé. Il tire son origine de la forme ỉwt qui est le féminin de l'ancien adjectif ỉwỉ. Le pronom relatif négatif revêt les formes suivantes

	Singulier		Pluriel
Masc.	, ỉwtj	Masc. et Fém.	, ỉwtjw
Fém.	, ỉwtt		

Remplissant le rôle de pronom, il signifie : "qui ne... pas, lequel, laquelle ne .... pas". Pris substantivement, il traduit l'expression : "celui, celle, ceux qui ne ... pas" En ce dernier cas, on le trouve parfois transcrit sous la forme : , ỉwtw au lieu de ỉwtj.

[168] Ce pronom s'emploie comme tel dans les propositions et avec les formes verbales qui admettent le pronom relatif positif soit aux formes sḏm.f et sḏm.n.f. Toutefois, dans la proposition verbale, on ne le trouve que rarement associé à la forme sḏm.n.f.

[Urk. 4, 97] ỉwtj thh.f rdj.t m ḥr.f, "Celui qui n'outrepasse pas ce qui lui est assigné"; [Amen. 9.4] ḳꜣmd.t ỉwtj bw sḏm.n.tw.f "un deuil qu'on n'a pas entendu"; [Ptahhotep 235] ỉwtj sḏm.f n dd ht.f "Celui qui n'écoute pas le langage de son ventre".

[169] Dans la proposition nominale, il n'est admis que par l'adverbiale et la pseudo nominale comme pronom.

[Liv. d. Morts 369] ỉst twj ỉwttw sḳdw ḥr.s, "Cette région sur laquelle il n'y a pas de navigateur."

[170] Il s'emploie aussi comme substantif dans ces mêmes propositions.

[Amen. 4.6] ink mnỉt nt ntjw m ỉb.k, "Je suis la pièce d'attache de ceux qui ne (sont) pas dans ton cœur".

[171] Suivi d'un nom accompagné d'un suffixe personnel, il a le sens du verbe de non existence : , , "ne pas être, ne pas exister" il correspond alors à l'adjectif : "privé, démuni, dépourvu", ou encore à la préposition : "sans".

[P. Ebers 30.77] mḏꜣ.t ỉwtt sš.s, "Un livre sans écrit, littéralement : un livre lequel n'(est) pas écrit de lui".

Avec le verbe de non existence on a : [Sin. 4.4] wšḥ.t nn ḥmw.s, "une barque sans gouvernail, son gouvernail n'existant pas".

[172] Comme on le voit, d'après ce qui vient d'être dit, le pronom relatif est peu employé en Egyptien. Néanmoins, l'expression à laquelle correspond la proposition relative dans la phrase ne laisse pas d'être fréquente. L'Egyptien y pourvoit par les constructions les plus diverses ; il en est traité au paragraphe spécialement consacré à la proposition relative dans le chapitre de la proposition verbale XXVI §670-684.

CHAPITRE X

LES PRONOMS INTERROGATIFS

[173] Il existe plusieurs mots en Egyptien pour interroger sur la nature ou la qualité d'un être ou d'un objet remplissant le rôle de notre pronom adjectif interrogatif. Tous sont de genre et de nombre communs, indéclinables. Certains d'entre eux ne sont jamais que pronoms (quis?), d'autres sont tantôt pronoms (quis?) et tantôt adjectifs (qualis?) Les règles concernant l'emploi et la syntaxe des principaux d'entre eux sont résumées ci-après.

[174] I , m

Le mot interrogatif qui rappelle l'interrogatif hébreu מי, מה, est toujours pronom et comme tel suit la syntaxe du substantif dans la proposition. [Avert. 2.9] ỉrj.ỉ m, "que ferai-je?" [P. Rhind, 22] śkm m, "qu'est ce qui complète?"

[175] Le plus souvent, lorsqu'il est employé comme sujet, il est mis en "casus pendens" introduit par la particule ỉn. Le verbe de la proposition est alors à la forme śdm.f ou au participe.

[P. Westcar 9,6] ỉn m r.f ỉn.f n.ỉ śj, "Qui donc me l'a amenée?" [Nauf. 69] (ỉ)n m ỉn tw, "qui t'a amené

Au nouvel Empire, cette construction de l'interrogatif fait place à celle de la prononciation populaire l'on a: " nj m, Nim.

[176] Ce pronom interrogatif entre encore en composition en nombre de locutions qui constituent de véritables propositions nominales. Telles sont quelques unes d'entre elles: ḥr m "pourquoi?" avec un sens causal; r m "pourquoi?" avec un sens final; mỉ m, "comme quoi?" "comment?" m m, "avec quoi?" etc.

[Sin. 6.8] pḥ.n.k nn ḥr m, "Tu as atteint ceci, pourquoi?" [Sin. 7,5] wnn ỉrf t3 pf mỉ m? "Comment donc sera cette terre?"

[177] II ptr, pwtr
ptj, pt

Cet interrogatif qui signifie: qui?, quoi? quel? ne se rencontre jamais employé que comme prédicat dans une proposition nominale. Celle-ci est toujours adjective comme il ressort de la position observée par cet interrogatif, de la forme dépendante du pronom personnel, lorsque celui-ci est sujet, ainsi que de la forme verbale qui est toujours la forme relative prise substantivement qui est alors sujet.

[P. Rhind 49] ptj 3ḥ.t.f, "quel (est) son champ?" [Liv. d. Morts 263] ptr rn.k, "quel (est) ton nom?" [Sin. 22,2] ptr dd.t n.ỉ nb.ỉ, "Quelle chose (est) ce que me dit mon maître?" (Imparfait de la forme relative du verbe dd, dire).

[P. Rhind. 43] ptj h33t r.f m šs, "Qu'(est) ce qui va dans lui en grain?" (forme relative imparfait de h3j); [Sin. 15.9] ptr irtn.k, "Quelle chose (est) ce que tu fais?" (forme relative parfait de irj), etc.

[178] Lorsque le sujet est une locution verbale formée par , tw r, "on (est) à", ce sujet est introduit par le pronom relatif.

[Avert. 4, 6-7] pw tr ntt tw r irt, "Quelle chose laquelle on (est) à faire? que fera-t-on?"

En copte, la construction nominale avec le relatif est constante lorsque l'interrogatif sujet ou bien est objet direct. ⲟⲩ ⲡⲉⲧϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ B ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉⲧⲟⲩ ⲛⲁⲁⲓϥ (G.D. 443).

[179] Le pronom personnel sujet de la nominale dont l'interrogatif est prédicat se construit toujours à la forme dépendante.

[Urk. 5.10] ptr r.f sw, "Qui donc (est) lui?" [P. Westcar 9,8] ptj sj, "Qui (est) elle?"

III pw

[180] Ce pronom interrogatif, qui est un des éléments constitutifs du précédent ne se rencontre guère que dans des textes religieux, encore ne le trouve-t-on que très rarement.

[181] IV sj; ś

Les différentes formes de cet interrogatif sont le plus souvent adjectif et se placent alors avant le nom

[R. Travaux 65.5]

šm.k irf hr sj w3.t, "Par quelle route iras-tu donc?"

[182] Prédicat de la proposition nominale, en véritable adjectif, il veut que le pronom personnel à la forme indépendante soit placé avant lui.

[Liv. d. Morts. 129.14] ntk sj, "qui (es-)tu?" On a en copte: ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲓⲙ (G.D. 751).

[183] Pour le même motif, dans la proposition nominale avec copule, il se place toujours avant la copule.

[R. Travaux 19.3 65.5] sj pw ntr msj m min, "Quel est le dieu né aujourd'hui?"

[184] V , , išst

Ce mot interrogatif ancien s'emploie comme pronom et comme adjectif, mais on le trouve surtout employé comme adjectif. Comme pronom, il entre en composition en un certain nombre de locutions analogues à celles formées avec l'interrogatif .m, dont il a été parlé §174. , mi išst, "comment?"; , hr išst, "pourquoi?" etc.

[185] Comme adjectif, il remplit le rôle de prédicat dans la proposition nominale et veut après lui, comme l'interrogatif , ptr, une construction relative ou son équivalent.

[Avert. 5.10] išst pw irj.t "Qu'(est) ce qui a été fait?" (participe parfait passif de irj); [Urk. 5.160.11] išst tr iht irt.n.k n.s, "Quelle (est) donc la chose que tu lui as faites?" (forme relative parfait actif de irj), etc.

A noter la construction relative du sujet de la

proposition nominale suivante

[Fellah. B.1.129] ỉšst pw ntj ỉm, "Quel est celui qui (est) là ?"

[186] VI ỉḥ, aụ

Ce mot, qui n'est qu'une particule exclamative dans l'Ancien Empire, prend le sens interrogatif dès la fin du Moyen Empire et s'emploie surtout comme adjectif placé avant le nom.

[Urk. 4.649] ỉḥ šmt ḥr mṯn pn, "Quelle chose (est) ce qui va sur cette route ? qui est ce qui va sur cette route ?"

Comme pronom on le trouve en composition avec les prépositions qui s'associent et .

CHAPITRE XI

LES PRONOMS INDÉFINIS

---

[187] Les pronoms adjectifs dont on se sert pour désigner ou déterminer les personnes ou les choses d'une manière vague sont les suivants :

I , wꜥ, masc. , wꜥ.t, fem.

Ce mot qui signifie : "un", "quelqu'un", "certain" ne s'emploie jamais qu'au singulier, soit comme adjectif soit comme pronom. cf C.D. 452, 457.

, hrw wꜥ "certain jour", "un jour" ; [Sin. 3.2] nỉs.n.tw n wꜥ ỉm, "On annonça à l'un d'entre (eux). On a en copte

ⲁⲩⲕⲉⲉⲃⲉ ⲟⲩⲁ, Marc. 15.21.

[188] Ce pronom répété sert à rendre : "l'un, l'autre". [Sin. 13.1] wꜥ ḥr ḫn n wꜥ, "l'un s'approchant de l'autre". On a en copte ϥⲛⲁⲙⲉⲥⲧⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̄ϥⲙⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁ, Matth. 6, 24.

Suivi de l'adjectif nb "tout" il traduit le pronom indéfini "quiconque" , wꜥ nb, ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ (C.D. 458).

Dans la construction négative n sp wꜥ, il équivaut à "aucun", "nul", "personne".

[189] II

Sing. Masc. kj — Plur. M. , ,
" Fém. : kt, ktj — " F.

Ce mot que nous avons en copte sous la forme ⲕⲉ signifie "autre" et s'emploie surtout comme adjectif se plaçant avant le nom.

[Sin. 9.11] tꜣš n kt ḫꜣs.t, "La frontière d'une autre terre étrangère" ; [Sin. 12.13] ỉn ỉw wn kj nḫt, "Est-ce qu'il est un autre champion ?" On a en copte ⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ Matth. 21.33 ; ⲡⲕⲉⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ, J. 20,3 (C.D. 468).

[190] Adjectif se plaçant avant le nom il s'adjoint encore le pronom personnel suffixe.

[Fellah B. 30] ktj.f wꜣ.t, "son autre route"

[191] Il s'emploie comme pronom dans l'énumération : l'un .... l'autre ...... et dans l'alternative : l'un .... l'autre ....

[Urk. 5.48] ḥpt n kj kj, "l'un embrasse l'autre" [Fellah

B.1,151] m rdi ḫt m s.t ḫt, "ne mets une (chose) à la place de l'autre"

[192] Précédé de la particule négative ce pronom sert à rendre "nul, personne".

[Sin. 7,8] nn kj ḫpr ḫft ḥ3t.f, "Personne n'est avant lui".

[193] III

, tnw, "chaque"

Ce mot qui signifie littéralement "nombre" sert à rendre notre pronom adjectif indéfini "chaque", il s'emploie surtout avec un nom exprimant une notion de temps.

, tnw rnp.t, "chaque année"

[194] IV

Sing. Masc. , nb Pluriel M. , nbw

" Fém. nb.t, " F , nbwt

Cet adjectif indéfini qui signifie "tout, toute, tous, toutes", "chaque", se place toujours après le nom. On le retrouve en copte traduit par ΝΙΜ, Β ΝΙΒΕΝ (G.I. 466).

, s nb [Sin. 10,7] "tout homme", "tout le monde", "chacun"; [Nauf. 142] nṯr nb "tout dieu"; [Amen. 3,10] wḏt.n.i nb.t, "tout ce que j'ai ordonné" (forme relative de wḏ prise substantivement); [Urk. 4.221] mrt.n.f nb.t, "tout ce qu'elle a désiré"; [Nauf. 174] ḏdt.n.f nb.t, "tout ce qu'il a dit"; etc.

[195] Après un nom pluriel ou un collectif, il traduit l'expression française "toutes sortes de".

[Sin. 2,5] mnmn.t nb.t, "toutes sortes de troupeaux"; [Nauf. 116] nfr.t nb.t "toutes sortes de bonnes choses".

[196] Il a aussi parfois le sens de "quelconque" "quoi

que ce soit"

[Fellah. B,25] ḫ3.n.i sšp nb mnḫ, "Aurai-je une idole quelconque favorable?"

[197] Après le pronom relatif , il traduit le pronom indéfini "quiconque", et après ce même relatif à la forme neutre il sert à rendre "quoi que ce soit".

[198] L'adjectif indéfini "tout" est encore rendu parfois par périphrase au moyen de la locution mi ḳd, "selon la totalité". Cette locution s'adjoint au nom, soit seule, soit accompagnée du suffixe personnel en accord de genre et de nombre avec le nom. Il est à noter qu'en ce cas cette locution n'implique un sens indéfini que si le nom n'est déterminé d'aucune manière par le contexte ou bien par un pronom adjectif.

, rmṯ mi ḳd.sn, "les hommes en leur totalité, tous les hommes" [Inc. Abydos 34] mnf3tw mi ḳdw, "tous les fantassins".

Mais, au contraire, on a : , t3 pn mi ḳd.f, "Toute cette terre, cette terre entière"; en ce dernier cas, la locution traduit l'adjectif qualificatif "tout".

Ce même adjectif qualificatif est rendu encore par les locutions r ḏr "jusqu'à la fin"; , r 3w, "dans la longueur". Ces locutions traduisent également l'adverbe "tout" mais jamais l'adjectif indéfini.

"On te félicitera dans la cité [Nauf. 144] ḫft ḥr ḳnb.t t3 r ḏr.f, en face des notables de tout le pays, du pays entier".

[199] V . nḥj

Ce mot, qui signifie le substantif "peu", sert à rendre l'adjectif indéfini : "quelque, quelques" et veut le nom qui le suit au génitif indirect.

[P. Prisse, 1.6] nḥj n ḥmȝ.t "un peu de sel" ; nḥj n rmṯ. "un peu d'hommes, quelques hommes", etc.

On le trouve en copte sous les formes : ϩⲉⲛ-B ϩⲁⲛ- et ϩⲟⲉⲓⲛⲉ.A ϩⲁⲉⲓⲛⲉ.F ϩⲁⲓⲛⲓ. Les deux premiers représentent le pluriel de l'article indéfini ⲟⲩ, les autres le pluriel du pronom indéfini ⲟⲩⲁ "quelque, quelqu'un".

[200] VI . ḥḥ

Comme le précédent, ce mot est un substantif. Il signifie "million" et sert à rendre l'adjectif indéfini pluriel "multi" que le français traduit par l'adjectif "nombreux" ou l'adverbe "beaucoup".

ḥḥ n sp "de nombreuses fois, beaucoup de fois."

[201] VII , mnt

Ce mot sert à rendre l'expression : "une telle" pour désigner une personne indéterminée dans un écrit, comme dans la locution suivante empruntée à un texte magique : , mnt n mnt, "femme une telle née d'une telle". Le copte se sert de ⲙⲓⲛ pour rendre cette expression.

[202] VIII . tw. t(w)

Le pronom indéfini correspond à notre pronom vague "on". Il ne s'emploie que comme sujet tantôt suffixé au verbe, tantôt séparé.

Il s'emploie séparé du verbe dans la proposition pseudo nominale. Le verbe est alors à l'infinitif introduit par la particule . Ce n'est que rarement qu'on trouve l'infinitif seul.

[Avert. 4, 6-7] ptrj ntt tw r irt, "Qu'est-on à faire ? que fera-t-on ?" [P. Kahun 22.5] ir.tw m ntt tw r wḏ n.f, "On fera selon ce qu'on lui demandera"

[203] Il s'emploie suffixé au verbe dans la proposition verbale comme on le voit dans le dernier exemple cité ; il est toujours élément alors de la conjugaison pronominale. [Ptahotep 55] n in.tw ḏrw ḥmt "on n'atteint pas la limite de l'art"

En cet emploi, le pronom est souvent introduit par une des particules : mk, mn, ntt, ḫr, kȝ, etc. [Urk. 4. 1090] mk.tw ḏd.tw, "on dit" littéralement : "on (est) qu'on dit"

On trouve encore ce pronom suffixé au verbe à la construction passive de diverses formes de la nouvelle flexion. Mais, en ce cas, il ne remplit plus son rôle de pronom, il n'est que l'indice du passif. sḏm.tw.f, rḫ.tw.f ne se traduisent point : "on l'entend, on le connaît" mais : "il est entendu, il est connu".

---

§205

CHAPITRE XII

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX

[204] Les adjectifs numéraux, comme dans nos langues, se présentent sous deux formes suivant qu'ils servent à marquer le nombre, la quantité ou qu'ils sont employés pour signifier l'ordre, le rang, la qualité numérique.

D'après l'usage grammatical, ceux de la première forme sont désignés ici sous le nom de numéraux cardinaux et les autres sous le nom de numéraux ordinaux.

Nous joignons ici à la morphologie et à la syntaxe des adjectifs proprement numéraux quelques observations sur la numération multiplicative et fractionnaire ainsi que sur la notation du temps et des mesures en général.

[205] ### I NUMÉRAUX CARDINAUX

La numération égyptienne, comme la nôtre, est à base décimale. Elle n'est point figurée toutefois comme la nôtre, au moyen d'une série de dix signes dont le rang d'ordre, dans un nombre donné indique la valeur en unités, dizaines, centaines, milliers, etc mais elle possède, pour chacune de ces valeurs une signe particulier qu'elle répète suivant le nombre à

exprimer jusqu'à concurrence de dix fois moins une.

[206] Le signe pour figurer les unités est un trait vertical | ou bien horizontal —. L'on a pour la série des unités: | un, || deux, ||| trois, |||| quatre, ||||| cinq, etc.

Le signe des dizaines est représenté par le signe 𓎆 qui nous donne: 𓎆𓎆 vingt, 𓎆𓎆𓎆 trente, etc.

Les centaines sont signifiées par 𓍢, qui, répété comme les signes précédents, donne 𓍢𓍢 deux cents, 𓍢𓍢𓍢 trois cents, 𓍢𓍢𓍢𓍢 quatre cents, 𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢 cinq cents, 𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢 six cents, etc.

Le mille est figuré par 𓆼, d'où: 𓆼𓆼 deux mille, 𓆼𓆼𓆼 trois mille, etc.

La dizaine de mille a pour signe: 𓂭 ou 𓂭, ce qui nous donne: 𓂭𓂭 vingt mille; 𓂭𓂭𓂭 trente mille, etc.

La centaine de mille a le signe parlant du têtard qui représentait aisément le très grand nombre pour les Egyptiens, cet animal pullulant dans les marais et les canaux du pays. 𓆐 100 000, 𓆐𓆐 200 000, 𓆐𓆐𓆐 300 000, etc.

Le million a enfin pour signe la figure de l'étonnement, de la surprise, de l'admiration 𓁨 1 000 000, etc.

[207] L'établissement d'un chiffre se réalise par la juxtaposition de ces différentes classes de valeur en commençant par la plus grande. Ainsi le chiffre 1.423.957 s'écrit: 1 000 000 + 400 000 + 20 000 + 3 000 + 800 + 50 + 7, soit:

𓁨 𓆐𓆐𓆐𓆐 𓂭𓂭 𓆼𓆼𓆼 𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢𓍢 𓎆𓎆𓎆𓎆𓎆 |||||||

[208] Quelle était la lecture de ces chiffres véritables adjectifs ayant une forme pour chaque genre? Nous ne le connaissons que partiellement ne possédant pas

la graphie alphabétique ou syllabique de plusieurs d'entre eux.

[209] Ceux des numéraux cardinaux dont nous connaissons la graphie sont les suivants:

1 masc.		wꜥ	ΟΥΑ	fém.		wꜥ.t	ΟΥΕΙ
2 "		snwj	CΝΑΥ	"		sn.tj	CΝΤΕ
3 "		ḫmt	ϢΟΜΝΤ	"	?	ḫmt.t	ϢΟΜΤΕ
4 "		fdw	ϤΤΟΟΥ	"	?	fdw.t	ϤΤΟΕ
5 "	?	dww(?)	ϯΟΥ	"	?	?	ϯΕ
6 "	?	sw(?)	COOΥ	"	?	?	COΕ
7 "		sfḫ	CΑϢϤ	"	?	sfḫ.t	CΑϢϤΕ
8 "		ḫmn	ϢΜΟΥΝ	"	?	ḫmn.t	ϢΜΟΥΝΕ
9 "		psḏ	ΨΙΤ	"	?	psḏ.t	ΨΙΤΕ

10		md	ΜΗΤ	60		sisjw(?)	CΕ
20		dwtj(?)	ϪΟΥⲰΤ	70		sfḫjw(?)	ϢϤΕ
30		mꜥbꜣ	ΜΑΑΒ	80		ḫmnjw(?)	ϨΜΕΝΕ
40		ḥmw(?)	ϨΜΕ	90		psḏjw(?)	ΠΕCΤΑΙΟΥ
50		dijw(?)	ΤΑΙΟΥ	100	ϲ	št	ϢΕ
1000		ḫꜣ	ϢΟ	10 000		ḏbꜥ	ΤΒΑ
100 000				1 000 000		ḥḥ	(ϨΑϨ)

[210] Le numéral cardinal qu'on rencontre précédant le nom qu'il multiplie sous l'Ancien Empire se place au contraire après ce nom au Moyen Empire comme un véritable adjectif qualificatif. Le nom peut être au pluriel comme au singulier.

, wsrw 20, "20 rames" (nom au pluriel); , mḥ 40, 40 coudées (nom au singulier).

Lorsque le nom multiplié est déterminé par

un pronom adjectif démonstratif ou possessif, celui-ci s'accorde en genre avec le nom mais demeure toujours au singulier lors même que le nom est au pluriel

, pꜣi ẖrdw 4, "mes 4 enfants"; , hrw 3 pn, "ces trois jours". On a en copte: ΠΕϤΟΥ ΝΟΕΙΚ. (G.D. 482).

[211] Les chiffres ϲ 100 et 1000 accompagnés d'un pronom sont traités comme des noms et le pronom s'accorde en genre et en nombre avec eux. En outre, ces deux chiffres précèdent parfois le nom qu'ils multiplient et se l'adjoignent au moyen d'une des particules ou (G.D. 485).

[212] Le numéral "un" transcrit en signes lettres , wꜥ se place après le nom auquel il s'associe par simple juxtaposition ou bien se place avant lui et se l'adjoint au moyen de la particule à la manière d'un génitif indirect.

, rnp.t wꜥ.t, "une année"; , wꜥ n mtn, "une route", etc.

[213] II NUMÉRAUX ORDINAUX

Le numéral ordinal se forme par l'adjonction de la désinence , nw, masc., nw.t, fém. au signe du numéral cardinal pour les chiffres de 2 à 9. On a ainsi: , 2 nw, "second", , 3 nw.t, "troisième"

[214] Comme le numéral cardinal, il précède le nom dans l'Ancien Empire mais se place après lui sous le Moyen Empire ainsi qu'un véritable adjectif qualificatif

, pẖr.t ḫmt.nw.t, "troisième remède"; , sn.nw.t.f ꜣꜣ.t, "son second office"

[215] L'ordinal du chiffre appartenant aux dizaines ou aux valeurs supérieures se forme en faisant précéder le numéral cardinal de l'adjectif [hiéroglyphe], mḥ masc. [hiéroglyphe], mḥ.t, fém. ⲙⲉϩ.

[hiéroglyphes], sbḫ.t mḥ.t 13, "la 13e porte".

On a en copte : ⲡⲙⲉϩ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉ, 2 Cor. 12, 2 ; ⲡⲙⲉϩ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ, J. 2.1 (C.D. 488).

[216] III LE NUMÉRAL MULTIPLICATIF

Lorsqu'on veut marquer qu'une quantité est multipliée et marquer en quelle proportion, on se sert du mot [hiéroglyphe] sp qui équivaut à notre mot "fois" et on le fait suivre du chiffre multiplicateur.

[hiéroglyphes], sp śnwj, "deux fois" ; [hiéroglyphes], sp ḫmt, "trois fois" etc.

[217] L'expression : "multiplié par" est rendue par [hiéroglyphes] N, iry sp N, "faire N fois". On a aussi l'équivalent de cette expression dans [hiéroglyphes], wꜣḥ tp m, "pencher la tête à", "poser la tête à"

[hiéroglyphes], wꜣḥ tp m fdw r sp isḫ, "poser 4 fois 7", "multiplier 4 par 7".

[218] IV LE NUMÉRAL FRACTIONNAIRE

Le nombre fractionnaire s'exprime au moyen du mot [hiéroglyphe] r qu'on fait suivre du numéral cardinal [hiéroglyphes] r 5 = $\frac{1}{5}$, [hiéroglyphes] r 10 = $\frac{1}{10}$, [hiéroglyphes] r 12 = $\frac{1}{12}$, etc.

Il existe quelques signes particuliers pour signifier les fractions les plus courantes : [hiéroglyphe] gs = $\frac{1}{2}$; × = $\frac{1}{4}$; [hiéroglyphe] = $\frac{2}{3}$; [hiéroglyphe] = $\frac{3}{4}$.

A part ces exemples, l'Egyptien, dans les nombres fractionnaires, n'exprime jamais un numérateur supérieur à l'unité. Il procède toujours par unité

pour l'exprimer. C'est ainsi qu'au lieu d'écrire $\frac{2}{3}$ il écrit : $\frac{1}{2} + \frac{1}{4}$, au lieu de $\frac{4}{7}$ il écrit : $\frac{1}{2} + \frac{1}{14}$. Le nombre deux unités $\frac{6}{7}$ sont rendu comme il suit :

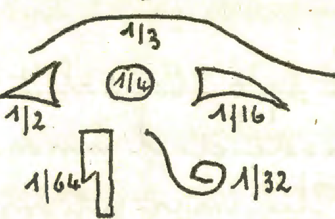
[hiéroglyphes] soit $2 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{14} + \frac{1}{28} = 2\frac{6}{7}$

On a de même pour les nombres $5\frac{5}{7}$, $20\frac{4}{5}$ les transcriptions suivantes :

[hiéroglyphes] soit : $5 + \frac{1}{2} + \frac{1}{7} + \frac{1}{14} = 5\frac{5}{7}$.

[hiéroglyphes] soit : $20 + \frac{1}{2} + \frac{1}{5} + \frac{1}{10} = 20\frac{4}{5}$, etc.

Vers la fin du Moyen Empire, pour faciliter la transcription de ces nombres dans lesquels une fraction est souvent suivie d'une fraction d'une valeur deux fois moindre, on imagina l'oeil magique



de Toth dont chaque trait de son dessin représente les fractions notées ci-contre. On se servait de ces signes principalement pour la comptabilité de la mesure des grains en général.

[219] V NOTATION DU TEMPS

Le temps, chez les Egyptiens, était partagé, comme nous le faisons, en années [hiéroglyphes], rnp.t. Cette année établie d'après la révolution solaire comprenait douze mois, [hiéroglyphes], ꜣbd, "mois" comptant chacun 30 jours, [hiéroglyphes], hrw, "jour", auxquels s'adjoignait un mois complémentaire de cinq jours : les jours épagomènes : [hiéroglyphes], rnp.t hrjw 5, ou [hiéroglyphes] rnp.t 5 hrjw.

[220] Les douze mois étaient partagés en trois périodes en rapport avec le régime des eaux du Nil et les travaux des champs. On désignait ces

périodes par les noms suivants :

, 3ḫt, période de l'inondation du Nil

, pr.t, période du retrait des eaux, ⲡⲣⲱ

, šmw, période des chaleurs, ϣⲱⲙ.

[221] Dans la datation, on se servait de l'expression ḥ3t sp, pour désigner l'année qui était celle depuis laquelle régnait le souverain ou bien celle d'une autre computation qu'on faisait suivre du chiffre de son rang d'ordre et l'on ajoutait l'indication de la période annuelle accompagnée également du chiffre marquant le rang d'ordre de l'un des quatre mois que comprenait chacune des périodes.

, m ḥ3t sp 5 3bd 2 3ḫ.t : "En l'an 5, le mois second de la période de l'inondation"

[222] L'année civile notée dans les inscriptions était calculée d'après le lever héliaque de Sirius et ne comptait que 365 jours

Suivant l'année solaire ou rurale les trois périodes étaient partagées entre les mois suivants dont le copte nous a conservé les noms.

ⲉⲡⲏⲡ, ⲙⲉⲥⲟⲣⲏ, (ⲡⲁⲃⲟⲧ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ) ⲑⲟⲟⲩⲧ, ⲡⲁⲁⲡⲉ

ϩⲁⲑⲱⲣ, ⲭⲟⲓⲁϩⲕ, ⲧⲱⲃⲉ, ⲙ̄ϣⲓⲣ

ⲡⲁⲣⲙ̄ϩⲟⲧⲡ, ⲡⲁⲣⲙⲟⲩⲧⲉ, ⲡⲁϣⲟⲛⲥ, ⲡⲁⲱⲛⲉ.

[223] VI POIDS ET MESURES

C'est l'adjectif numéral cardinal qui est employé pour noter l'évaluation des différentes quantités dont les principales unités sont notées ci-après.

LONGUEUR — Les mesures de longueur avaient

pour base la coudée mḥ, ⲙⲁϩⲉ (0 mètre 523), avec pour multiple le ḫt qui valait 100 coudées soit 52 mètres 30 et pour sous multiple la palme , šsp qui valait 4 ḏbꜥ "doigts"

[224] SURFACE — L'unité courante de surface calculée d'après la coudée était l'aroure , st3.t, qui avait la valeur de 100 coudées au carré soit en mètres carrés 2735, un peu plus d'un quart de l'hectare.

Les quantités fractionnaires de l'aroure étaient : , rmn qui valait un demi aroure soit 50 coudées au carré, 1367² 50

ou , ḥsb qui valait un quart d'aroure soit 25 coudées au carré, 683² 75

s3 qui valait un huitième d'aroure

La valeur de dix aroures était représentée par le signe ḫ3 = 1000 coudées au carré.

[225] POIDS — L'unité de poids équivalait à peu près à 100 grammes. Elle était représentée par le signe dbn, qui valait 10 ḳd.t, ⲕⲓⲧⲉ, ayant lui même la valeur de 9 grammes 10.

[226] CAPACITÉ — Les mesures de capacité fort nombreuses variaient suivant les denrées pour lesquelles elles étaient employées : grains, vin, huile, bière, encens.

Parmi les plus communes il y avait : , ḥḳ3.t (cf. ⲟⲓⲡⲉ) = 4 litres 785 ; , ḫ3r, représentant à peu près notre hectolitre et valant 20 ḥḳ3.t. La plupart des autres sont des noms de vases divers représentant des quantités moindres variées : hnw ; , hbn.t ; , ds ; , st3, , mn, etc.

CHAPITRE XIII

LE VERBE
SES CLASSES, SES FORMES
SA FLEXION

I LES CLASSES DU VERBE

[227] Par rapport à son élément étymologique, le verbe égyptien est simple, il n'est jamais constitué que par un radical unique : sḏm, m33, voir. Le verbe ꜥ33 r3, que nous traduisons par "babiller, caqueter, bavarder, jacasser" n'a que les apparences d'un verbe composé, il n'est qu'un verbe simple accompagné d'un complément, littéralement, il signifie : "abonder de la bouche".

[228] Par rapport à son origine, le verbe se classe en primitif et en dérivé. Ce dernier provient d'un nom ou d'un adjectif. C'est le fait, du moins qui a pu se produire, comme nous l'observons dans nos langues de manière positive. Mais, à raison de notre ignorance touchant la vie des mots de l'Egyptien en général, de l'impossibilité qu'il y a pour nous en face de deux mots, dont les radicaux sont semblables ou apparentés, d'affirmer positivement lequel des deux a donné naissance à l'autre, on convient, pour un motif de méthode, de considérer tous les verbes simples comme primitifs sans préjuger toutefois

de la priorité effective constante du mot verbal sur le mot nom ou adjectif.

[229] Les lois de la morphologie, qui interviennent selon les diverses modifications du mot verbal, au cours de la conjugaison, intéressant, par dessus tout, les radicales qui servent à former ce mot, c'est d'après elles que se fait le classement des verbes dans les études de grammaire.

On partage, de ce chef, les verbes, soit d'après le nombre de leurs radicales, soit suivant la nature de ces radicales qu'on distingue en saines et faibles, soit encore d'après leur similitude entre elles.

Ainsi les verbes sḏm "entendre", šm "aller" sont appelés verbes sains, le premier trilitère et le second bilitère. Les verbes mrj, "aimer" et gmj, "trouver", tous deux trilitères, sont, au contraire appelés verbes faibles à raison de leur dernière radicale j. Les verbes wnn "exister, être" et m33, "voir" sont aussi trilitères mais dits de la deuxième radicale redoublée, celle-ci étant semblable à la troisième.

[230] Suivant cette triple caractéristique concernant leurs radicales, les verbes égyptiens présentent, en fait, les classes suivantes rangées ci-après sous la caractéristique du nombre de leurs radicales.

Bilitères sains — mn, "demeurer" ⲙⲟⲩⲛ ; wn, "ouvrir", ⲟⲩⲱⲛ ; ỉp, "compter", ⲱⲡ ; ꜥš, "appeler" ⲱϣ, etc.

Trilitères sains — ꜥnḫ, "vivre" ⲱⲛϩ ; wrḥ, "oindre" ; fk3, récompenser ; etc.

Trilitères de la 3e faible — , mrj, "aimer" ; gmj, "trouver" ϬⲒⲚⲈ ; , rmj, "pleurer" ⲢⲒⲘⲈ, etc.

Trilitère de la 2e redoublée — , wnn "exister, être", ⲞⲨⲚ ; m33, "voir" ; , kbb, "être froid" ⲂⲬⲞⲂ, etc.

Quadrilitères sains — , ršrš "se réjouir" cf ⲢⲀϢⲈ ; , ḥnts, "prendre plaisir" ; , ḫtḫt, "être renversé", etc.

Quadrilitère de la 4e faible — , ḫntj "naviguer vers le sud" ; , wššj, "être ruiné" ; , msdj, "haïr" ⲘⲞⲤⲦⲈ ; etc.

Quadrilitère de la 2e redoublée — , šp ss, "être riche" ; , špdd, "demander", etc.

Quinquilitère sain — , nftft, "être agile, s'élancer"

[231] A ces différentes catégories de verbes, il faut ajouter un autre groupe : celui des verbes dits causatifs.

Les verbes constitués par un radical auquel est adjoint le préfixe ſ ne sont pas, à proprement parler, des verbes composés. Leur construction représente l'une des nombreuses formes que peut revêtir le verbe dans les langues sémitiques et qui servent à marquer les différentes modalités d'action du sujet par rapport à l'idée verbale. La forme, dont il s'agit ici, correspond à la forme istáqtala, اِسْتَقْتَلَ de l'arabe, አስተቀተለ: de l'éthiopien, šaᶜbad (de ᶜebad) et šarheb (de reheb) du syriaque. Elle donne au radical, en égyptien, un sens causatif. Le radical peut appartenir à toutes les classes de verbes qui

ont été énumérées et l'ensemble des verbes causatifs se présente en une série des différentes classes de verbes qui est parallèle à la série déjà donnée dans le paragraphe précédent.

Bilitères sains : smn, "établir," de mn, demeurer

Trilitères sains : sᶜnḫ, "nourrir," de ᶜnḫ, vivre

Trilitères faibles : stnj "distinguer" ⲠⲰⲞⲢⲈ de tnj "élever".

Trilit. 2e redoublée : skbb "refroidir" de kbb, ⲬⲂⲞⲂ, "être froid".

Quadrilitère sain : sdwdw "se promener"

Quadrilitère faible : sm3wj "renouveler" de m3wj "être nouveau".

[232] Au cours de la conjugaison, certains verbes subissant des modifications dans la transcription de leurs radicales, on divise encore les verbes en variables et invariables. Les verbes variables sont ceux à radicales redoublées ou à dernière radicale faible ; tous les autres sont invariables.

[233] On les distingue enfin entre eux suivant le genre de leur forme infinitive. Les uns sont masculins, les autres féminins. Certaines classes de verbes n'ont que des infinitifs d'un genre unique, d'autres ont des infinitifs de genre mêlé. Il en sera plus spécialement traité au chapitre consacré à l'Infinitif. §425.

[234] II LES FORMES DU VERBE

Les différentes formes que revêt le verbe dans la conjugaison de nos langues nous indiquent à la fois la manière dont se réalise l'action exprimée par le verbe, le temps où elle se passe comme la personne qui

la provoque ou la subit. Le temps où l'action a lieu et la manière dont elle se produit sont inséparables dans l'expression comme ils le sont dans le fait et la même forme verbale exprime à la fois ces deux caractères de l'action.

L'Egyptien, pour sa part, n'associe point, dans la signification des différentes formes de sa conjugaison l'idée de l'action exprimée par le verbe avec l'idée du moment où se passe cette action. Sa conjugaison ne situe pas l'action dans un temps déterminé, mais elle ne la considère que par rapport à la qualité qui lui convient comme action c'est à dire par rapport à sa réalisation. Elle la note comme effectivement réalisée ou la présente comme telle ou bien la note seulement en voie de se produire

La notion de temps relève du contexte, l'ensemble de la phrase, à laquelle appartient le verbe, détermine et précise ce temps.

D'après cette façon d'envisager l'action verbale par l'Egyptien, il ressort que les formes employées dans la conjugaison pour rendre les différentes nuances du développement de cette action avec ce qui la caractérise représentent non des temps au sens grammatical de ce mot dans la conjugaison, mais bien de véritables modes selon ce même sens grammatical. Ces modes se groupent autour de deux notions: l'une considère l'action comme réalisée ou la présente comme telle, l'autre la considère comme se réalisant.

Cette conception de l'action verbale simplifiée

et ramenée à ces deux aspects n'a pas néanmoins réduit les formes de la conjugaison au plus petit nombre La caractéristique, dont l'idée même de l'action doit être accompagnée, le besoin d'en renforcer le sens, celui d'en varier l'expression dans le récit les ont multipliées.

De ces formes, les unes sont exclusivement verbales c'est à dire seules susceptibles et seulement susceptibles de remplir le rôle de prédicat verbal. Les autres représentent de véritables adjectifs verbaux à la façon de nos participes. Toutes n'expriment de l'action verbale que son développement selon ce qui vient d'être dit et elles ne se différencient entre elles que par la nuance de leur expression par rapport à ce développement. Les unes notent l'action d'une manière purement indicative, d'autres la signalent comme continue, d'autres la signifient comme qualitative, d'autres enfin l'expriment comme étant en rapport avec une autre action soit comme consécutive, soit comme antérieure.

La nomenclature des formes verbales telle que nous la connaissons, qui est donnée dans la page suivante, ne contient pas cependant, fort vraisemblablement, toutes les modifications sous lesquelles se trouve, en fait, le radical verbal dans la conjugaison égyptienne. Plusieurs d'entre elles nous échappent sans doute à cause du mode de graphie adopté par les égyptiens, à cause surtout de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons vis à vis de la vocalisation

Outre nombre d'indices relevés dans certaines

TABLEAU DES FORMES VERBALES

I Formes verbales prédicats verbaux

A Nouvelle flexion

Formes simples

Voix active		Voix passive
sḏm.f (sedmóf)	parfait (237)	sḏmw.f (295)
sḏm.f (ésḏómef)	imparfait (276)	sḏm.tw.f (303)
		sḏmm.f (308)

Impératif (346)

Infinitif { simple (425) ; de négation (446) ; d'emphase (449) }

Formes composées

Voix active		Voix passive
sḏm.n.f	(309)	sḏm.n.tw.f (326)
sḏm.in.f	(327)	sḏm.in.tw.f
sḏm.hr.f	(330)	sḏm.hr.tw.f
sḏm.kꜣ.f	(333)	sḏm.kꜣ.tw.f
sḏm.t.f	(337)	sḏm.t.(f) (339)

B Ancienne flexion

sḏm.kwi (1re pers.) (361)

II Formes adjectives verbales

Voix active	Voix passive
Participe imparfait (391)	Participe imparfait (393)
Participe parfait (395)	Participe parfait (396)
sḏm.tj.fj (futur) (418)	

Relatif imparfait (375)

Relatif parfait (377)

sḏm.f (futur) (379)

classes de verbes où sous la même graphie semblent se trouver des formes différentes ne se différenciant entre elles que par la vocalisation ou par l'accentuation, un simple examen sur l'emploi de quelques formes permet de mieux l'entrevoir.

Pour ne prendre que la forme sḏm.f en exemple, on rencontre fréquemment cette forme incorporée en une phrase où elle remplit le rôle de prédicat de la proposition principale et aussi le rôle de prédicat de la proposition subordonnée à la principale, précédant ou suivant cette dernière.

En certains cas, la subordination logique peut subsister sans qu'il y ait dépendance grammaticale et une forme unique peut être admise. Mais, en d'autres cas aussi, même en faisant la plus large part à ce qui peut relever de la mentalité, de la conception égyptienne, la subordination logique ne peut être signifiée que par une dépendance grammaticale, une double forme verbale s'impose pour éviter la confusion, prévenir l'équivoque et un facteur distinguant les deux formes intervient alors sans conteste. Identiques par leur graphie, les deux formes doivent différer entre elles par leur vocalisation ou leur accentuation. Comme la forme sḏm.f, la forme sḏm.t.f est très suggestive à cet égard.

Dans l'état actuel des études égyptiennes, il nous est impossible de déterminer et préciser lequel de ces deux procédés intervient et le cas ne peut être signalé que comme problème à résoudre. Toutefois, en l'attente de cette solution, il est à noter que

l'intelligence de la langue n'en demeure pas moins accessible. Le contexte, en le cas et les cas analogues, aide souvent à déterminer le véritable sens de la phrase ce n'est que rarement que le doute subsiste. Mais, pour le lettré égyptien, incontestablement il n'y avait jamais de doute, il n'avait pas à faire appel au contexte et, en sa langue de précision et de nuances, la vocalisation ou l'accentuation lui faisait percevoir ici de prime abord nettement et clairement le véritable sens.

Parmi les formes enregistrées jusqu'ici quelles ont été les premières en usage? qui en subsiste-t-il dans la langue que nous connaissons? quelles sont aussi les formes qui en sont dérivées? Ce sont tout autant de question qu'on se pose encore et auxquelles peut être une réponse péremptoire n'a pas été encore donnée.

D'après certains auteurs, par rapport à la genèse des formes personnelles telles que la conjugaison nous les offre, les formes adjectives participe semblent être celles d'où proviennent la plupart des autres. Ce sont elles, en effet, qui pour l'heure donnent la raison la plus satisfaisante de leur signification comme de leur emploi.

D'après cette opinion, il s'ensuivrait donc que le stade du verbe dans l'Egyptien aurait été précédé du stade purement adjectif, que la proposition nominale aurait devancé la proposition verbale. Mais ici on se heurte au problème depuis longtemps posé et jamais encore résolu de la priorité entre la notion nominale et la notion verbale et l'on

peut admettre que comme plausible mais non décisif ce que d'aucuns pensent aujourd'hui sur la genèse des formes verbales.

[235] III LA FLEXION DU VERBE

La flexion admise par les formes verbales s'établit au moyen de pronoms suffixes adjoints au radical soit simple, soit modifié suivant la modalité exprimée. Ces pronoms suffixes varient suivant la nouvelle ou l'ancienne flexion ; le radical, pour sa part, soit simple soit modifié demeure inchangé à toutes les personnes.

Ancienne flexion.

Sing. 1 c.	𓋴𓄔𓅓	𓎡𓅱𓀀	śdm. kwỉ	فَعَلْتُ	faʿal	tu
2 m.	"	𓏏𓏭	" tj	فَعَلْتَ	"	ta
" f.	"	𓏏𓏭	" tj	فَعَلْتِ	"	ti
3 m.	"		" (w)	فَعَلَ	"	a
" f.	"	𓏏𓏭	" tj	فَعَلَتْ	"	ti
Plur. 1 c.	"	𓅱𓈖𓏥	" wjn	فَعَلْنَا	"	na
2 c.	"	𓍿𓅱 "	" tjwnj	فَعَلْتُمْ	"	tum
3 c.	"		" (w)	فَعَلُوا	"	wa

[236] Nouvelle flexion

Sing 1 c.	𓋴𓄔𓅓	𓀀	śdm. ỉ	ΠΕϪΑΙ
2 m.	"	𓎡	" k	ΠΕϪΑΚ
" f.	"	𓍿	" ṯ	ΠΕϪΕ
3 m.	"	𓆑	" f	ΠΕϪΑϤ
" f.	"	𓋴	" ś	ΠΕϪΑϹ
Plur. 1 c.	"	𓈖𓏥	" n	ΠΕϪΑΝ
2 c.	"	𓍿𓈖𓏥	" ṯn	ΠΕϪΗΤΝ̄
3 c.	"	𓋴𓈖𓏥	" śn	ΠΕϪΑΥ

CHAPITRE XIV

LES FORMES SIMPLES DE LA NOUVELLE FLEXION

I LA FORME ŚeḎMoF (PARFAIT)

[237] La graphie de la forme verbale constituée par le seul radical verbal accompagné des pronoms personnels suffixes représente deux formes différentes de la conjugaison dans la plupart des verbes. Ces formes ne se distinguent que par l'accentuation ; elles ne sont distinctes dans la graphie que dans quelques classes de verbes. L'une de ces formes, celle dont il est traité ici a son accent après la dernière radicale : śedmóf ; l'autre, dont il sera traité plus loin, a son accent avant la dernière radicale : eśḏómef. La première est désignée sous le nom de parfait, la seconde sous le nom d'imparfait ou de forme emphatique.

Il est à noter, en outre, que l'acceptation de la graphie employée ici comme ne représentant que deux formes n'est que provisoire ainsi qu'il a été dit au chapitre précédent § 234.

I SA FLEXION

[238] La flexion de la forme désignée ici sous le nom de parfait, s'établit, comme il a été dit, par l'adjonction des pronoms personnels suffixe au radical verbal

qui demeure inchangé à toutes les personnes, au singulier comme au pluriel.

Sing.	1 c.	sḏm.i
	2 m.	sḏm.k
	" f.	sḏm.ṯ
	3 m.	sḏm.f
	" f.	sḏm.s
Plur.	1 c.	sḏm.n
	2 c.	sḏm.tn
	3 c.	sḏm.sn

[239] A la conjugaison nominale, le sujet nom remplace le pronom personnel suffixe. Il se place après le verbe mais sans s'associer à lui. sḏm ḥm.f, "Sa majesté entendit" ; sḏm sn.k, "ton frère entendit" ; etc.

Si le verbe comporte un signe déterminatif, le pronom personnel suffixe se place après ce déterminatif. wn.f, "il ouvrit" ; kˁḥ.k, "tu plias" ; ḥśk.i, "je tranchai", etc.

[240] Les verbes invariables s'associent le pronom personnel suffixe ou le nom sujet, comme il est noté ici pour le verbe sḏm, leur graphie est celle du radical verbal.

[241] Les verbes variables s'associent leur sujet nom ou pronom de la même manière mais on note toutefois quelques particularités dans la graphie de leur radical.

Dans les verbes de la 2e redoublée, la troisième radicale ne s'écrit point §28, sauf de très rares exceptions. wn.f, "il existe" de wnn ; m33.f, "il voit" de m33 ; etc.

Dans les verbes de la 3e faible, la radicale faible ne s'écrit point, si ce n'est devant le suffixe de la 1re personne. pr.f, "il sort" de prj "sortir"; mais prj.ỉ, "je sors"; ms.k, tu enfantes, de msj "enfanter", mais msj.ỉ "j'enfante"; etc.

Les verbes de la 4e faible suivent la même règle que ceux de la 3e faible. msḏ.f, "il hait" et msḏj.ỉ, "je hais" de msḏj, "haïr", etc.

[242] La langue égyptienne, comme toutes les langues, compte un certain nombre de verbes irréguliers. Ce sont, en général, des verbes d'usage courant comme les verbes ỉrj, "faire", rdj, "donner"; ỉw, venir; ỉn, "porter"; ỉj, "aller". Les particularités de chacun d'eux sont données au fur et à mesure de l'exposé des différentes formes verbales.

A la forme sḏm.f du parfait, on a pour ces verbes ỉr.f, "il fait"; ỉrj.ỉ "je fais"; rdỉ.f, dỉ.f, dỉ.f "il donne"; ỉwt.f, ỉw.f, "il vient"; ỉn.f, "il porte"; ỉj.f, "il va".

Les particularités notées ici et dans la suite de ce travail concernant les verbes irréguliers sont celles qu'on observe le plus souvent. On ne saurait les signaler toutes, tant elles sont nombreuses. Maintes fois, il est difficile, d'après leur graphie, principalement pour les verbes ỉj "aller" et ỉw "venir", de discerner les formes qu'ils représentent. L'usage courant dont ils sont l'objet, les locutions familières dans

dans lesquelles entrent ces verbes en sont la cause.

[243] Paradigme de la forme sḏm.f (parfait)

Trilitère sain

Sing. 1 c. sḏm.ỉ — Plur. 1 c. sḏm.n
2 m. sḏm.k — 2 c. sḏm.tn
" f. sḏm.ṯ
3 m. sḏm.f — 3 c. sḏm.sn
" f. sḏm.s

Bilitères: mn.f, "il demeure",
2e redoublée: wn.f, "il est",
3e faible: pr.f, "il sort", (prj)
prj.ỉ "je sors".
4e faible: msḏ.f, "il hait" ()

[244] II SA SIGNIFICATION

Cette forme sert à exprimer une action se réalisant. Elle affirme le fait de cette réalisation mais sans préjuger par elle même de sa continuation, ni du temps où elle advient qui peut être présent, passé ou futur. Cette nuance de temps provient du contexte ou bien de la nature logique de la phrase ou de l'idée exprimée. Elle relève par dessus tout de l'usage, de l'acception convenue suivant ce qui est exprimé et cette loi domine la nuance temporelle de toutes les formes.

[245] III SON EMPLOI

Dans la proposition qui utilise la forme du parfait on rencontre celui-ci soit employé seul comme il est noté dans le paradigme placé ci-dessus, soit introduit par un verbe d'état qui remplit le rôle d'auxiliaire

[246] A LA FORME PARFAIT EMPLOYÉE SEULE

On trouve la forme parfait employée seule dans la

proposition indépendante comme dans la proposition subordonnée.

[247] PROPOSITION INDÉPENDANTE — L'action se réalisant exprimée par le Parfait concerne généralement l'exposé d'un fait, ou bien un récit, une narration, ou encore une conversation au discours direct.

Elle peut se rapporter au moment présent ; elle peut aussi se rapporter au futur avec la nuance de notre futur prochain construit au moyen du semi auxiliaire "aller" conjugué et suivi de l'infinitif. Elle explique ce sens futur particulièrement lorsque elle est accompagnée, par manière d'explétif, du pronom personnel sous la forme indépendante. La nuance de temps signifiée toutefois le plus souvent dans un récit est le passé à la construction affirmative. Son emploi avec le sens passé à la construction négative ne se rencontre que très rarement. [Nauf. 10] ỉj.n m ḥtp. tꜣ.n pḥ.n św, "Nous arrivons en paix, notre terre, nous l'atteignons". [Nauf. 135] pḥ.k ḫnw ꜥn.k im.f mkꜣb m śnw.k, "Tu vas atteindre la patrie, tu vas être en elle au milieu de tes frères et sœurs"; [Nauf. 21] śdd.ỉ r.f n.k mitt ỉrj ḫpr m'ỉ ds.ỉ, "Je vais donc te raconter la reproduction de ce qui m'est arrivé à moi même"; [Urk. 4, 695] śpr ḥm.f r tꜣ mrỉ, "Sa Majesté vint en Egypte"; [P. Kah. 28, 27] ink rdi.ỉ n.tw.f

n.k. "Je vais m'employer pour qu'on le fasse pour toi, pour que cela soit fait pour toi". [Anast. 1, 323] ntf ỉr.f n.ỉ pꜣ tꜣ, "Il va faire ce pain pour moi".

[248] Le parfait employé seul ou introduit par une des particules : ỉḫ, ḥꜣ, ḥwỉ, est la forme dont on se sert pour exprimer un souhait, un désir, une prière. L'action qui n'est pas encore effectuée est présentée alors comme se réalisant pour marquer le vif désir de la voir s'accomplir. Un verbe de volonté constituant la proposition principale par rapport à la proposition exprimant le souhait est ici sous entendu cf. § 251. [Ptahotep 326] mr.k ḥmt.k grg.k pr.k, "Aime ta femme, organise ta maison"; [Nauf. 1] wḏꜣ ib.k ḥꜣtj-ꜥ, "Que ton cœur se réjouisse, ô prince!" [Sahuri 5] śḫm.k m mw r ḥtp ib.k, "Puisses-tu atteindre l'eau de sorte que ton cœur se réjouisse!"; [Urk. 4, 120] nb śgr di.k r.k n.ỉ ḫ.t.ỉ, "Ô maître du repos, donne-moi mon bien!" [P. Westcar 11, 5] nḏm ib.k, "Que ton cœur soit content!"

[249] Pour une raison analogue, le parfait s'emploie pour annoncer un fait signifiant une suite, un résultat, une conclusion qui est l'aboutissement de la réalisation de l'action. Il est alors introduit par une des particules signalées dans le paragraphe précédent [Nauf. 14] ỉm mw ḥr db'.k ỉḫ wšb.k, "Mets de l'eau sur tes doigts, tu vas ainsi pouvoir répondre".

[250] Lorsqu'une proposition avec son verbe à l'impératif est accompagnée d'une autre proposition de sens impératif, celle-ci a souvent son verbe au parfait employé, en le cas, comme forme de substitution. Le parfait peut être rendu par notre subjonctif, c'est le mode que nous relevons en copte.

[R. de Travaux 17,15] mj nṯrw-r.ṯn mk.t.f, "Venez, ô dieux, faites-vous (pour que vous vous fassiez) sa protection". On a en copte : ϭⲉⲡⲏ ⲁⲛⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲧⲛⲁⲕⲟⲩⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲁⲁⲥ ϩⲓⲱⲱϥ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϯ ⲛ̄ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲣ ⲉⲧⲉϥϭⲓϫ, Lc. 15,22.

[251] PROPOSITION SUBORDONNÉE — Dans la proposition subordonnée, on trouve le parfait faisant partie d'une complétive objective après un certain nombre de verbes comme : ḏd, "dire", ṣnd, "craindre", rḫ, "savoir", rdi "donner, faire" ; mr, "vouloir" ; wḏ, "ordonner, commander", etc.

[Sin. 11,10] ḏd.n.f ꜥḥꜣ.f ḥnꜥ.i, "il disait qu'il combattrait avec moi" ; [Nauf. 72] rd.i rḫ.k tw, "Je ferai que tu te connaisses" ; [Nauf. 122] rḫ.n.k šm.k ḥnꜥ.sn, "Sache que tu iras avec eux"

[252] Lorsque les verbes, dont il vient d'être parlé, sont à la construction passive à la conjugaison nominale on a une complétive objective ou subjective, suivant qu'on traduit par le passif ou par l'impersonnel, mais il apparaît d'après la forme du parfait que l'égyptien établit alors une complétive objective.

[Sin. 20,2]

rdi.t(w) iry.i hrw 1 m iꜣꜣ, "On accorda que je passe un jour à Iaa".

[253] On le trouve encore employé seul dans la plupart des subordonnées circonstantielles

Dans la temporelle

[Sin. 4,2] ḥd.n.i wn hrw, "Puis je partis lorsqu'il fut jour".

Dans cette proposition subordonnée temporelle, les verbes de la 2ᵉ redoublée ayant régulièrement leur troisième radicale pleinement écrite, certains auteurs estiment que la forme verbale employée diffère du parfait comme de l'imparfait et représente une forme à part. D'autres estiment, au contraire, qu'en ce cas les verbes de la 2ᵉ redoublée se mettent alors à la forme imparfait. §285

[254] Dans la conditionnelle soit simple, soit alternative.

[Sin. 19,8] mw m itrw swri.t(w).f mr.k, "L'eau du ruisseau, on la boit, si tu veux" [Insc. Caire 20003] mr.ṯn ꜥnḫ msḏ.ṯn ḫpt iw.ṯn r drp n.i, "Si vous aimez la vie, si vous haïssez la mort, vous me ferez une offrande".

[Nauf. 28] mꜣ.sn p.t mꜣ.sn tꜣ mkꜣ ib.sn r mꜣiw, "Soit qu'ils regardent le ciel, soit qu'ils regardent la terre, leur cœur est plus vaillant que les lions"

cf § 253 pour ce dernier exemple.

[255] Dans la finale

[Nauf. 77] ꜥḥꜥ.n rd.n.f wi m rꜣ.f iṯ.f wi r s.t.f, "Puis

"il me mit en sa bouche pour me porter à son gîte". [Naufr. 158] snb.t(j) r pr.k mꜣ.k ẖrdw.k, "Vas en santé à ta demeure pour vois tes enfants"; [Ben. Hasan 1,25,36] m ꞽꞽt ḥm.f dr.f ꞽsf.t, "Lorsque sa Majesté vint pour punir le méfait".

[256] Dans la consécutive

[Sin. 11,13] n ꞽnk tr smꜣ.f wstn.ꞽ m ꜥfꜣꞽ.f, "Je ne suis pas son allié de sorte que j'ai circulé librement en son campement".

[257] Dans la comparative appuyant un serment débutant par les formules N, ꜥnḫ n.ꞽ N. "Comme il est vrai que N vit pour moi....."; ꜥnḫ n.ꞽ mrj.wꞽ rꜥ, "Comme il est vrai que Ra vit pour moi et m'aime" de même ......

[258] On trouve enfin le parfait dans la proposition circonstantielle introduit par diverses conjonctions.

Touchant le rôle de la conjonction en cet emploi avec la forme śḏm.f dont il s'agit ici, comme avec toutes les formes verbales en général susceptibles d'être employées comme prédicat verbal, il y a lieu de noter que ce rôle est purement explétif.

Loin de conditionner l'emploi d'une forme verbale dans une proposition, la conjonction est au contraire conditionnée par la forme verbale elle même. Elle souligne la nuance logique de la forme verbale mais elle ne la crée point. La forme verbale, en effet, se suffit à elle même pour signifier les différentes nuances logiques de la pensée dans l'enchaînement

des propositions, il y est pourvu, comme il a été dit plus haut, au moyen de modifications diverses du radical verbal § 234.

[259] Les principales conjonctions après lesquelles on trouve le parfait employé dans la proposition sont les suivantes

Dans la complétive objective après les verbes qui signifient: vouloir, savoir: "que", wnt "que".

Dans la temporelle: m, "quand", "lorsque" r, "jusqu'à ce que"; ḫft, "lorsque"; dr, "depuis que"; m ḫt, "après que" m sꜣ, "après que"; tpꜥ, "avant que"; r sꜣ, "après que"; etc.

Dans la causale: n "à cause de ce que"; ḥr, "parce que".

Dans la conditionnelle: ꞽr, "si"

Dans la consécutive: r, "en sorte que"

Dans la concessive: m, "quoique, bien que"

Dans la comparative: r "(plus) que"; mꞽ, "comme"; ḫft, "comme"

[Ptahotep 129] mdw.k ḫft wšd.f tw, "Tu parleras lorsqu'il t'interpellera"; [Sin. 9,10] ꞽw.f m nsw dr ms.t(w).f, "Il est roi depuis qu'il est né"; [Fellah B 1,11] mk wꞽ r nḥm ꜥꜣ.k śḫtj ḥr wnm.f ꞽt.ꞽ, "Me voici à prendre ton âne, ô fellah, parce qu'il a mangé mon grain"; [Naufr. 34,103] tpꜥ sḫ.n tꜣ fꜣ.t nfw, "Avant que nous

touchions la terre, le vent se leva"; [Nauf. 179] m3 wi r s3 s3ḥ.i t3 r s3 m3.i .... "Regarde moi après que j'ai rejoint la terre, après que j'ai vu...." [Paheri 5] sḫm.k m mw r ḥtp ib.k, "Puisses-tu atteindre l'eau, de sorte que ton cœur soit satisfait" [Ptahotep 507] ir sḏm.k nn ḏd.n.i n.k wnn sḫr.k nb r ḥ3.t, "si tu écoutes ce que je te dis, chacun de tes projets sera au but"; [Nauf. 70] ir wdf.k m ḏd n.i sdi.i rḫ.k tw, "si tu tardes à me parler, je te ferai te connaître"; etc.

Il est à noter que dans cette dernière proposition de nature conditionnelle, les verbes de la 2e redoublée sont toujours à la forme imparfait et ont toujours leur 3e radicale pleinement écrite. § 290.

[260] B LA FORME PARFAIT AVEC AUXILIAIRES.

En notant ici les divers auxiliaires qui s'associent avec la forme parfait, soit les verbes iw, wnn et ꜥḥꜥ, dont il est traité spécialement plus loin, § 451, il y a lieu d'observer que cette association ne constitue pas, à proprement parler, des temps composés, la conjugaison égyptienne ne procédant pas par temps. Elle n'affecte pas, non plus, le sens sous lequel se présente le développement de l'action signifié par le parfait qui la présente comme se réalisant. Elle ne fait qu'ajouter une nuance dans la présentation de cette action ou dans celle de son fait d'être, soit en lui même, soit par rapport à un

autre fait, nuance à laquelle collabore aussi parfois le contexte de la phrase en même temps que l'usage qui a créé cette nuance.

[261] iw sḏm.f ; iw.f sḏm.f

L'auxiliaire iw, comme il est noté ci-dessus, s'emploie seul ou accompagné des suffixes personnels.

Employé seul, il sert à souligner l'énoncé de la proposition, à marquer l'insistance, à noter un contraste ou une opposition en cet énoncé, ou encore à signifier une circonstance de temps, ou bien la continuité, l'habitude de cette action.

[Ptahotep 58] dgw md.t nfr.t r w3ḏ iw gm.t(w).s mꜥ ḥmwt ḥr bnw.t, "Le beau discours (l'éloquence) est plus rare (cachée) que l'émeraude et pourtant (il est que) on le trouve parmi les femmes esclaves qui sont employées aux meules"; [Nauf. 74] iw mdw.k n.i nn wi ḥr sḏm, "Tandis que tu me parles, je ne l'entends pas"; Le messager qui s'en allait au nord ou au sud s'arrêtait chez moi [Sin. 10,8] iw s3b.i rmṯ nb.t, "je faisais attendre tout le monde"; [Sin. 10,4] iw grg.t(w) n.i iw w3ḥ.t(w) n.i, "On faisait la chasse pour moi, on me l'apportait"; etc.

[262] L'auxiliaire construit avec les suffixes personnels affecte le sens de la proposition comme lorsque cet auxiliaire est employé seul. Cette construction n'a de propre que la mise en évidence du sujet. Quelques

verbes de la 2e radicale redoublée ne se construisent qu'à la forme imparfait avec l'auxiliaire accompagné des suffixes personnels.

[Sin. 10,9] iw.i di.i mw n ibi, "Je donnais (habituellement) de l'eau à l'altéré"; [Sin. 3,3] sḏm.n.i ḫrw.f iw.f mdw.f, "J'entendis sa voix, tandis qu'il parlait", etc.

[263]

wn.f sḏm.f

Cet auxiliaire qui s'emploie à la forme sḏm.f, et aux formes composées wn.in sḏm.f, ne présente qu'une variété des constructions avec l'auxiliaire. Il donne à la proposition les mêmes nuances. Il est plus habituellement employé toutefois pour marquer la continuité, l'habitude, la répétition.

[Sin. 15,2] wn.in ḥm.f hꜣb.f n.i ꜣwd, "Sa majesté m'envoyait des présents," etc.

[264]

ꜥḥꜥ sḏm.f ; ꜥḥꜥ.n sḏm.f

Cet auxiliaire qui ne se construit qu'avec les verbes transitifs signifie littéralement : "être debout" "se tenir debout", "être" dans le sens de "arriver, advenir". Son association avec la forme parfait constitue une véritable périphrase ayant l'équivalent de la forme sḏm.n.f. On s'en sert lorsqu'on veut donner à l'action se réalisant exprimée par le parfait le sens d'un résultat, d'un aboutissement, d'une consé-

quence ou lorsqu'on veut marquer expressément que cette action est consécutive à une autre.

Employé sans suffixe, il représente un impersonnel comme l'auxiliaire "Il advint que, il arriva que".

[Nauf. 76] ꜥḥꜥ.n rdi.f wi m rꜣ.f ṯt.f wi r s.t.f, "Puis il me mit (il advint qu'il me mit) en sa bouche pour me porter à son gîte."

[265] IV SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La négation de la forme sḏm.f s'établit, soit au moyen de simples particules négatives, soit par périphrases au moyen de verbes auxiliaires de sens négatif ou en construction négative.

Les particules de négation, dont on se sert, sont les particules n et nn.

[266] On emploie ordinairement la particule lorsqu'il s'agit d'un fait passé et cette construction négative du parfait sḏm.f sert à rendre la négation de la forme sḏm.n.f de sens parfait. On la rencontre très fréquemment.

[Sin. 7,4] n sḫ.i in.wi r ḫꜣs.t tn, "Je n'ai pas connu qui m'a amené en cette terre étrangère". [Sin. 7,4] n sḏm.tw rn.i m rꜣ wḥmw, "On n'a pas entendu mon nom dans la bouche du héraut"

[267] On l'emploie parfois lorsqu'il s'agit d'un fait présent bien qu'on se serve ordinairement de la forme sḏm.n.f pour marquer ce temps. On la rencontre aussi lorsqu'il s'agit d'un fait futur, mais rarement.

[Naufr. 73] ntj n mȝ.t(w).f, "celui qu'on ne voit pas"; [Urk.4,415] n ȝk rn.f dt, "son nom ne périra pas éternellement", etc.

[268] Cette construction négative du parfait est celle que revêt la proposition nominale adjective avec un nom sujet, lorsqu'elle doit être niée. Elle note un fait présent § 539.

[Naufr. 150] n ꜥšȝ n.k ꜥntjw, "l'encens n'abonde pas pour toi"

[269] La particule s'emploie normalement et habituellement lorsqu'il s'agit d'un fait futur

[Naufr. 128] nn sḫȝ.i n.k sȝ.t kt.t, "je ne te mentionnerai pas une petite fille"; [Sin. 16,10] nn di.t(w).k m inm n sr, "on ne te mettra pas dans une peau de mouton".

[270] On se sert aussi de la particule dans la proposition nominale adjective dont il vient d'être parlé § 268, lorsqu'il s'agit d'un fait futur

[Urk.4,500] nn šw.k im.f dt, "tu n'en seras pas délivré éternellement"

[271] On se sert des verbes auxiliaires pour établir la négation de la forme śdm.f parfait dans les cas suivants:

Lorsque la forme śdm.f est employée dans un sens optatif, on établit sa négation au moyen du verbe auxiliaire imj qui se met alors à la forme śdm.f et le verbe qui doit être nié se place après lui à la forme infinitive de négation § 446.

[Hillah B 1, 131] im.k tnmw, "ne vas pas t'égarer"; [Ptahotep 99] n'engendre pas la crainte parmi les hommes

[272] A la place du verbe indiqué dans le paragraphe précédent, on se sert, dans le même cas où il est employé, du verbe tm, si la proposition est introduite par une des proclitiques: ih ou kȝ ou si elle est introduite par une conjonction.

[Désesp. 46] ih tm.f ḫrw, "puisse-t-il n'avoir pas froid"

[273] On se sert de ce même verbe lorsque la proposition est interrogative

[P. Westcar 6,5] tm.t hn hr m, "à cause de quoi ne rames-tu pas?"

[274] La négation avec insistance marquée en français par jamais (nunquam, οὐδέποτε) est rendue par la locution ou . n sp, nn sp.

[Naufr. 153] n sp mȝ.k iw pn, "tu ne verras jamais plus cette île".

[275] On trouve enfin la négation exprimée au moyen de l'auxiliaire à la construction négative avec vis à vis duquel le parfait remplit le rôle de sujet.

[Sin. 16,9] nn mwt.k hr hȝs.t, "Il ne sera pas que tu meures (tu ne mourras pas) sur cette terre étrangère".

La proposition à laquelle appartient le parfait représente une véritable proposition complétive subjective par rapport au verbe .

II LA FORME eSDóMeF (IMPARFAIT)

[276] I SA FLEXION

La forme imparfait ou emphatique se construit avec le seul radical comme la forme parfait. Elle ne diffère de cette dernière que par l'accentuation. Celle-ci placée après la dernière radicale dans le parfait sedmóf se trouve placée avant la dernière radicale dans l'imparfait ce qui nécessite l'emploi d'une voyelle auxiliaire prosthétique dans les verbes bilitères et trilitères: ésdómef de sdm, emónef de mn. Outre ce déplacement de l'accent créant une nouvelle syllabe, il s'en suit que dans les verbes de la dernière faible et de la 2e redoublée la 3e radicale est toujours pleinement écrite pour parfaire cette nouvelle syllabe.

Sing. 1 c.	Plur. 1 c.
2 m.	2 c.
" f.	
3 m.	3 c.
" f.	

Bilitères — mn.f (mn).
2e redoublée — kbb.f, ekbóbef (kbb).
3e faible — mrr.f, emróref (mrj).
4e faible — msdd.f, mesdódef (msd).
Causatif 2e redoub. — skbb.f, sekbóbef (kbb).

irj. faire — irr.f
rdj. donner — dd.f
iw. venir — iw.f

[277] II SA SIGNIFICATION

L'imparfait exprime une action effectivement réalisée qui le plus souvent se continue, se répète ou bien qui est présentée comme telle par celui qui parle. Il est la forme de ce qui est habituel et constitue un véritable mode d'état pour l'action exprimée. Comme le parfait, il ne préjuge point par lui même de la question de temps.

[278] III SON EMPLOI

La forme imparfait n'étant marquée par la graphie que pour quelques classes de verbes, il est difficile d'en déterminer l'emploi exact et complet.

Sa caractéristique, comme il vient d'être dit, consiste principalement à noter une action qui comporte une note de répétition, de continuité, d'habitude qui constitue une manière d'être, un état. Mais, outre que souvent cette note peut demeurer douteuse lorsqu'elle n'est pas inhérente à l'action mais dépend de celui qui écrit, il y a la part à faire à la mentalité égyptienne pour certaines expressions, certains usages de langage et, malgré ce qu'il nous est donné d'en connaître, il nous faut convenir qu'en l'état actuel des études égyptiennes, nous n'avons qu'une connaissance partielle de l'emploi de l'imparfait.

[279] Comme la forme parfait, la forme imparfait s'emploie seule ou accompagnée de verbes auxiliaires.

[280] A L'IMPARFAIT EMPLOYÉ SEUL.

Employé seul, on le rencontre dans la proposition principale indépendante et dans la proposition subordonnée.

[281] PROPOSITION INDÉPENDANTE — A raison de son sens premier, c'est la forme dont on se sert pour rapporter un usage, une coutume, dépeindre un état, une manière d'être.

[Urk. 4, 77] ḥdd.i ḥr inw.s n nsw tnw rnp.t ḫsy.i im m mꜣꜥ-ḫrw, "Je descendais en barque avec son tribut pour le roi, chaque année, j'en revenais avec justification" (ḫdj ; prj ; [Fellah B 1, 84] ḫrw nb dd st rnsj, "chaque jour Rensi donnait cela"; [Sin. 13, 12] ꜥbꜣ sꜣꜣj n ḥkr, "un traînard se traînait à cause de la faim" (sꜣw); [Sin. 13, 13] rwꜥw s tꜣ.f n hꜣj.t, "un homme fuyait son pays à cause du dénuement" (rwj); etc.

[282] C'est la forme dont on se sert pour énoncer une règle, une loi, une sentence, un proverbe.

[Urk. 4, 1113, 15] wnn sš sp.t m ḥꜣ.f, "Le scribe du nome sera (doit être) dans son office"; [P. Ebers 7, 22] dd.k ḥꜣ bi.t, "Tu laisseras couler le miel"; [Fellah B. 1, 30] iw ḏs.t mꜣꜥ.t r nḥḥ hꜣꜣ.s mꜥ irr s(j) r ḫr nṯr, "La justice est pour l'éternité, elle va, avec qui la pratique, jusqu'au tombeau" (hꜣj).

[283] On l'emploie encore pour formuler un voeu, un désir, une prière pour marquer la volonté de voir persister ce qui est demandé ou souhaité. On l'emploie enfin pour insister sur ce qu'on avance

[Nauf. 20] irr.k m ḫr.t ib.k, "Suivras-tu faire, fais selon ton désir"; [Urk. 4, 1165] sḳbb.t n šwt nt mnw.f, "Goûte la fraîcheur à l'ombre de ses arbres".

[284] PROPOSITION SUBORDONNÉE — Avec la nuance de sens qui la caractérise, on trouve l'imparfait dans la proposition complétive objective après les verbes signalés plus haut introduisant le parfait. § 251.

[Urk. 1, 51] mr.n ḥm.f wnn.s ḥnꜥ.f, "Sa majesté voulut qu'elle fut avec lui"; [Urk. 4, 9, 16] mꜣ.n ḥm.f knn.i, "Sa Majesté vit que j'étais vaillant".

[285] Dans la proposition temporelle.

[R. de Travaux 5, 3] pr.tn r p.t m nrw.t pr.i ḥr tp.t dnḥw.tn, "Lorsque vous montez au ciel, comme des vautours, je monte sur vos épaules"; [Sin. 8, 1] nn twt.f mꜣꜣ.t(w).f hꜣ.f Rptjw, "Il n'a pas son pareil quand on le contemple chargeant les Repedjetou"

[286] Dans la proposition conditionnelle.

[P. Ebers, 40, 1] gmm.k sw šm.f iw.f ḥr dbꜥw.k, "Si tu les trouves qu'il va, vient sous tes doigts...." [Ptah. 412] "S'il l'aime, s'il le hait, qu'il ne le fasse pas"

[287] On la rencontre aussi dans la proposition circonstancielle introduite par diverses conjonctions qui sont les mêmes en général après lesquelles on trouve la forme du parfait § 259

dans la temporelle

[Stabatep. 76] m 3d ib.k r.f hft hss.f, "Que ton cœur ne s'irrite pas contre lui, lorsque c'est un misérable.

[288] dans la proposition causale:

[Sin. 12,1] rkt pw hr m33.f wi hr irt wpwt.k, "Il est jaloux parce qu'il me voit exécuter tes messages".

[289] dans la proposition comparative

"Elle fournit le vin [Urk. 4, 637] "comme coule l'eau".

[290] dans la proposition conditionnelle. Il est à noter que dans cette proposition les verbes de la 2e redoublée sont toujours introduits par la conjonction ir § 259.

[P. Ebers 97, 13] ir dd.f nj ꜥnh.f pw," s'il dit : ni, c'est qu'il est en vie." [P. Ebers 49, 22] ir wnm.f hrd wr ꜥm.f s.t," si c'est un enfant gros, qu'il le mange !"

[291] B IMPARFAIT AVEC AUXILIAIRES

Ce n'est que très rarement qu'on relève l'association de l'imparfait avec les verbes auxiliaires iw, wnn. On ne l'observe qu'avec les verbes de la 2e redoublée ou de la 3e faible, cet emploi ne semble, en le cas, qu'une manière de souligner la forme de ces verbes, dont la dernière radicale est alors pleinement écrite dans les verbes de la 2e redoublée et dont la seconde radicale est redoublée dans les verbes de la troisième faible tandis que pour les autres classes de verbes la graphie de leur forme ressemble à celle du parfait.

[292] IV SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La négation de la nuance de sens de l'imparfait est rendue par la construction négative de la forme sdm.n.f et l'on peut tenir comme suspects les quelques cas de construction de l'imparfait avec n.

[Urk. 4. 77] pr.i im m mꜣꜥ-hrw n gm.n.tw wdꜣ.t.i, "J'en reviens avec justification on ne trouve pas mon reste (ce sur quoi il resterait à me justifier).

[293] On se sert du verbe auxiliaire négatif tm, lorsque la négation est conditionnelle introduite par ir

[P. Ebers 25,7] ir tm.f wšš it m hbw.t ir.hr.k n.f spw nw wšš.t, "S'il ne l'évacue pas en vers, tu lui feras le remède pour l'évacuer en eau".

III LES FORMES PASSIVES DU PARFAIT ET DE L'IMPARFAIT

[294] Le passif de la forme sdm.f parfait et imparfait est établi de deux manières différentes employées normalement auxquelles il faut ajouter une construction archaïque appartenant à l'Ancien Empire mais qu'on rencontre parfois au Moyen Empire, du moins avec certains verbes. Les deux premières sont caractérisées par une désinence adjointe au radical, la troisième par le redoublement de la dernière radicale. Elles sont désignées par les graphies

suivantes dont on se sert pour les désigner : sḏmw.f ; sḏm.tw.f ; sḏmm.f

[295] I FORME SDMw.F

La désinence adjointe au radical pour la construction de cette forme se rencontre dans toutes les classes de verbes, sauf avec les verbes de la 3e faible où, devant les suffixes personnels, elle est habituellement remplacée par "j". Dans la graphie toutefois cette désinence n'apparaît que rarement. On ne l'observe guère qu'à la conjugaison nominale ou bien lorsque le passif est employé impersonnellement, mais non d'une façon constante.

[296] SA FLEXION

Cette forme s'adjoint les suffixes personnels comme les formes du parfait et de l'imparfait suivant ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent pour les verbes de la 3e faible. Lorsqu'elle est sans suffixe ou bien elle a pour sujet un nom, ou bien elle est employée impersonnellement

Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f

Bilitères
2e red oublié
3e faible mrj.i 1e pers
rdi "donner" rdj.i 1e p.
ỉrj "faire"

[297] SON EMPLOI

On se sert de cette forme dans les mêmes cas que les formes actives du parfait et de l'imparfait dont elle rend toutes les nuances de sens et on l'emploie, soit seule, soit accompagnée de verbes auxiliaires. Elle revêt aussi le sens de la forme sḏm.n.f passive.

[298] On la trouve dans la proposition indépendante ! [Inc. Caire 20518] msj.i m ḥ3t-sp 1, "Je suis né l'an un" ; [Naufr. 3] šsp(w) ḥpw hw mnj.t, "Le maillet a été pris, le pieu a été enfoncé" ; [P. Westcar. 11,5] mk msw n.k hrdw 3, "Voici que trois enfants te sont nés," [Naufr. 3] rd hknw "des cris de joie ont été poussés", etc.

[299] Dans les propositions subordonnées circonstancielles ou complétives.
" [P. Kahun 6,9] hms.s ḥr.s wpw mntj.sj, "elle s'assiéra sur elle (la chaise) tandis que ses deux jambes seront écartées" ; [Urk. 4, 1107] m rdi št3.f, "Ne permets pas qu'il soit traîné", etc.

[300] Elle est aussi introduite dans la proposition subordonnée par diverses conjonctions, mais cette construction n'est pas fréquente
[Urk. 4, 221] m-ḫt msw.s, "Après qu'elle eut été enfantée."

[301] Les verbes auxiliaires qui s'associent à la forme passive sont les verbes et . Cette construction revêt habituellement la nuance de sens qui caractérise la forme sḏm.n.f au passif. Elle marque une action

à une autre.

[P. Westcar 8,4] ʿḥʿ irw mj ḏd.t, "Alors on fit selon ce qui est dit"; [Sin. 24,13] iw ḥws.tw n.i mr, "Puis un tombeau fut construit pour moi".

[302] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La particule commune de négation est celle dont on se sert pour établir la construction négative de la forme passive sḏm.w.f

[Urk. 4, 795] n rḫ tnw. "Le nombre n'est pas connu"; [R. de Trav. 59,3] n ḥfʿ.i in Šw, "Je ne suis pas saisi par Shou".

[303] II FORME SḎMTW.F

La désinence qui sert à établir cette forme est le pronom indéfini "tw" très souvent transcrit en abrégé t. La désinence se place après le signe déterminatif, sa transcription abrégée se place tantôt avant, tantôt après le signe déterminatif. rḫ.tw, "on sait", pr.t(w), "on va". La loi de position du suffixe personnel semble indiquer que ce passif a été formé par analogie avec la forme sḏm.f.

[304] SA FLEXION

A la flexion personnelle, cette forme s'adjoint les pronoms personnels suffixes comme la forme sḏm.f. Ces pronoms personnels suffixes sont véritablement sujet. On ne saurait considérer le pronom indéfini comme sujet et le suffixe personnel comme objet direct, le pronom personnel ne pouvant être objet que sous la

forme dépendante. sḏm.tw.f signifie "il est entendu" et non "on l'entend" qui se transcrit : "sḏm.tw sw".

Sing. 1 c.	Plur. 1 c.
2 m.	2 c.
" f.	
3 m.	3 c.
" f.	

[305] A la conjugaison nominale, le nom sujet se place après la forme sḏm.tw : psš.tw ḫt.f, "son bien fut partagé". Le nom d'agent se place après le sujet, il est introduit par la particule in. ḏd.tw r pn in s, "Ce propos fut dit par un homme".

[306] SON EMPLOI

Cette forme passive s'emploie dans les mêmes propositions que les formes actives sḏm.f ; elle n'est jamais accompagnée de verbes auxiliaires.

[P. Ebers 59,8] iʿ.tw.s m irtt, "Elle est lavée avec du lait" ; [P. Kah. 28,27] ir.tw.f n.k, "Il est fait pour toi" ; [Urk. 4, 1068] psš.tw ḫt.f, "Son bien sera partagé".

[307] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

A la construction négative, la forme passive sḏm.tw.f n'est jamais associée qu'à la particule ou [Sin. 7,4] n sḏm.tw rn.i m r3 wḥmw, "Mon nom n'a pas été entendu dans la bouche du hérant" ;

[308] III FORME PASSIVE ŚDMMF

Cette forme du passif qui est constituée par le redoublement de la dernière radicale du radical verbal appartient à la langue de l'Ancien Empire et ce n'est que rarement qu'on la relève au Moyen Empire. On ne l'observe que chez des verbes bilitères ou trilitères et on ne la trouve guère que dans des textes religieux la plupart de ces textes reproduisant d'anciennes formules. Sa négation est rendue au moyen de la forme śdm.n.f

Il est à noter que les verbes chez lesquels on relève cette forme ont en général une labiale ou une liquide comme dernière radicale.

Parmi ces verbes on peut citer : wn "ouvrir" forme passive ; ip "examiner", f. passive ; nhm "sauver", forme passive ; ḥsk "trancher", forme passive ; hnr (hnj) "barrer" : forme passive . etc

CHAPITRE XV

LES FORMES COMPOSÉES DE LA NOUVELLE FLEXION ŚDMn.F. ŚDMin.F. ŚDMhr.F ŚDMkr.F. ŚDMt.F.

[309] I LA FORME ŚDMn.F

L'élément n adjoint au radical verbal, qui caractérise cette forme, se place régulièrement après le signe déterminatif de ce radical.

[310] SA FLEXION

Cette forme s'adjoint les suffixes personnels comme les formes simples śdm.f

Sing. 1 c. — Pluriel 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Bilitères — dd.n.f ( )
2e redoublée — m3.n.f ( )
3e faible — mr.n.f (mrj)
4e faible — mjn.n.f (mjnj)
irj, faire : ir.n.f.
rdi, donner : rdi.n.f ; , ,
inj, porter : in.n.f, (i)n.n.f.
iw, venir : iw.n.f — ij aller : ,

[311] SA SIGNIFICATION

La forme sḏm.n.f exprime une action dont la réalisation est effective et se trouve en rapport avec la réalisation d'une autre action qui le plus souvent lui est antérieure. Suivant le sens général de la flexion verbale, elle ne marque pas par elle même le moment de la réalisation de cette action. Elle peut être dans le passé ou le futur.

[312] SON EMPLOI

Comme les formes simples, on la rencontre employée soit seule, soit accompagnée de verbes auxiliaires.

SON EMPLOI SEULE — A raison de la nuance de sens que présente cette forme par rapport à la réalisation de l'action, elle est, par excellence, la forme de la narration, celle dont on se sert dans un récit, l'exposé d'une suite de faits. Sa fréquence dans certaines compositions rappelle le ف arabe et le ו hébreu ou encore les "puis" et les "alors" des récits d'enfants.

[Naufr. 54] šd.t.i dꜣ sḫpr.n.i ḫ.t ir.n.i sb n sḏ.t, "Après que j'eus pris un bâton de feu, je fis ensuite du feu, puis je fis un sacrifice".

[Naufr. 144] sft.i n.k kꜣw m sb n sḏ.t wšn.n.i n.k ꜣpdw, "J'amènerai pour toi des bœufs en sacrifice, puis je sacrifierai pour toi des oiseaux".

[313] Elle sert à marquer un fait passé signalé seul, mais, qui dans la pensée de celui qui parle, est noté comme postérieur à un autre fait et apporté comme tel.

[Sin. 6,8] ḏd.n.f n.i pḥ.n.k nn ḥr m, "Puis il me dit (enfin) pourquoi as-tu atteint ceci?" [Naufr. 2] mk pḥ.n.n ẖnw, "Voici que nous atteignons enfin la patrie".

[314] Elle est aussi la forme dont on se sert dans une proposition par laquelle on complète ou on confirme ce qui est affirmé en la proposition précédente.

[Ptahotep 16] ib mḥw n sḫꜣ.n.f sf, "Le cœur est oublieux, il ne se souvient pas d'hier"; [Ptahotep 545] mrrw nṯr pw sḏm n sḏm.n msddw nṯr, "Le dieu qui aime entend, (mais) le dieu qui hait n'entend pas".

[315] Volontiers encore on l'emploie avec les verbes qui signifient : connaître, savoir, se souvenir, etc. l'action exprimée par ces verbes étant considérée comme le résultat ou la suite d'une action antérieure.

[Sin. 16,3] sḫꜣ.n.k hrw n krs "Tu songes au jour de l'ensevelissement"; [Naufr. 121] rḫ.n.k šm.k ḥnꜥ.sn, "Tu sais que tu partiras avec eux".

[316] Dans la proposition subordonnée circonstancielle on la rencontre employée seule principalement quand cette proposition est de nature temporelle ou causale. Mais, à l'inverse de ce qu'elle signifie dans la proposition indépendante, l'action qu'elle exprime alors n'est point en rapport avec une autre action qui lui est antérieure, au contraire, l'action qu'elle exprime est elle même antérieure à l'action avec laquelle elle est en rapport

[Sin. 15.13] ir.n.k iwt r Kmt mꜣ.k ẖnw ḫpr.n.k im.f sn.k tꜣ r rwtj wrtj, "Lorsque tu seras venu en Égypte, tu verras le palais, lorsque tu y seras, tu te prosterneras à terre devant la porte sublime"; [Urk. 4, 1090] ḥd(w).k św r-dỉ.n.k sḏm.f mꜣ ḥd(w).k św ḥr.ś, "Tu le châtieras après que tu lui auras fait entendre ce pourquoi tu le châties"; [Nauf. 112] m ꜣtw ḥr.k pḥ.n.k wi, "N'attriste pas ta face puisque tu m'as atteint"; [Sin. 6.7] ḏd.n.f nn rḫ.n.f ḳd.i sḏm.n.f śiꜣ.i, "Puis il me dit cela, parce qu'il connaissait mon caractère, parce qu'il avait entendu parler de ma sagesse".

[317] Elle est aussi employée avec cette même nuance de sens dans ces mêmes propositions circonstancielles introduites par diverses conjonctions. m-ḫt est celle qu'on trouve le plus fréquemment.

[Sin. 12.15] m-ḫt spr.n.i ḫˁw.f rd.n.i swꜣ ḥr.i ˁḥꜣw.f, "Après que j'eus fait sortir ses armes, je m'employai à écarter de moi ses coups".

[318] On trouve aussi assez souvent la conjonction r. "Elle régna r ... [Ancient 5.9] r ḫpr.n sꜣ.ś m nḫt, "jusqu'à ce que son fils fut devenu fort".

[319] On la trouve encore dans la condition, qu'elle soit réelle soit irréelle introduite par ir, ir.

[Nauf 132] ir ḳn.n.k rwd ib.k

"Si tu es vaillant, contiens ton courage"; [Amen. 2.9] ir śsp.n.i ꜣś ḫˁw m ḏr.t.i iw di.n.i ḥt ẖnw, "Si j'avais pris rapidement les armes, j'aurais fait tourner le dos à ce lâche".

[320] On la trouve encore dans la comparative introduite par mi ir.

"Tu navigueras sur la mer mi ir [Lacau 22.23] mi ir.n.k tp tꜣ, "comme tu fais sur terre".

Cette construction de la comparative avec sḏm.n.f ne doit pas être confondue avec celle où le verbe est à la forme relative [Urk. 4, 593] ḫft wḏ.n n.f it.f, "comme lui ordonna son père".

[321] On la trouve enfin employée seule dans la complétive objective mais cette construction est rare. [Sin. 12.9] di.n.i sf.n bꜣgśw.i "Je fis que mon poignard se dégageât". ir ... [P. Ebers 4.19] ir gm.k tś.n.f. "Si tu trouves qu'il est contracté".

[322] SON EMPLOI AVEC AUXILIAIRES — Les verbes auxiliaires qui s'associent avec la forme sḏm.n.f sont les verbes iw et ˁḥˁ.n. Ces auxiliaires ne s'emploient jamais qu'impersonnellement c'est à dire sans comporter de suffixes personnels et leur rôle ne consiste guère qu'à souligner la nuance d'action exprimée par la forme sḏm.n.f.

[Sin. 16.2] iw min iś iꜣw.n.k tnj, "Maintenant, voici que tu es devenu vieux" "Je découvris ma face, je trouvai un serpent, il venait vers moi, il mesurait 30 coudées [Nauf 67] iw wp.n.f rꜣ.f r.i, "il ouvrit alors sa bouche vers moi".

[Amen. 2.9] iw di.n.i n isw, "j'ai donné à l'indigent".

[323] L'auxiliaire ʿḥʿ.n semble toutefois marquer plus expressément le caractère d'action postérieure à une autre signifiée par la forme sdm.n.f ; ~~elle~~ il rend le plus souvent la nuance de nos adverbes de temps: "puis, alors".

[Nauf. 149] ʿḥʿ.n sbt.n.f im.i m nn dd.n.i, "Alors il rit de moi à cause de ce que j'avais dit." [Nauf. 45] ʿḥʿ.n dwn.n.i rdw.i, "Puis j'allongeai mes jambes" [Nauf. 52] ʿḥʿ.n ssȝj.n(i) wi, "Alors je me rassasiai"; [Sin. 6.2] ʿḥʿ.n rdi.n.f n.i mw, "Puis il me donna de l'eau", etc.

[324] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

A la construction négative qui s'établit au moyen des particules et , la forme sdm.n.f a une nuance de sens tout à fait particulière et un emploi aussi spécial. Elle signifie le caractère continu de l'action niée ou bien dénote une action qui, en fait, ne s'est pas produite et ne saurait se produire. En le premier cas on semble utiliser de préférence la particule et en le second la particule .

La nuance de continuité qui caractérise cette construction négative de la forme sdm.n.f a fait de celle-ci la forme normale négative de la forme simple sdm.f de sens imparfait

[Sin. 8.5] ʿnw pw n rdi.n.f sȝ.f, "C'est un qui se retourne, il ne montre jamais le dos"; "Sa Majesté commanda de faire

une digue pour ce canal [Urk. 4, 816] m ḫt gmt.f sw dbȝw m inrw n skd.n dp.t ḥr.f, "après qu'il l'eut trouvé obstrué avec des pierres et qu'une barque ne passait jamais par lui"; [Stabotep 380] mn ib n hrw r ȝwf nn ir.n.f ȝt nfr.t conf ib n hrw r ȝwf nn grg.n.f pr, "Celui qui peine tout le long du jour n'a jamais un bon moment; celui qui se livre au plaisir tout le long du jour n'acquerra jamais une maison".

[325] La négation de la nuance de sens propre à la forme sdm.n.f est rendue au moyen de la construction négative de la forme simple sdm.f de sens parfait

[Inscr. du Brit. Museum 1372] n ir(i) ḫt n šr nb ir.n(i) ḫt n ḥȝty-ʿ, "Je n'ai pas fait la chose pour un modeste quelconque, j'ai fait la chose pour le prince".

[326] SA CONSTRUCTION PASSIVE

Le passif de la forme sdm.n.f s'établit par l'adjonction de la désinence tw comme il a été noté plus haut pour la forme simple sdm.f § 303.

"Lorsque cet ordre m'atteignit, je me trouvai dans ma tribu [Sin. 16.12] sd.m.t(w).f n.i rdi.n.i wi hr ḫ.t.i, "après qu'il m'eut été délivré, je me prosternai".

Cette construction toutefois n'est que rarement employée; on se sert, plus habituellement, de la forme simple sdmw.f § 297.

[327] LA FORME ŚDM.in.F

L'élément *in* adjoint au radical, qui sert à établir cette forme, se place après le signe déterminatif. Il en est de même pour les deux autres formes composées dont il est traité dans les paragraphes suivants : les formes *śdm.ḫr.f* et *śdm.k3.f*.

Les trois formes admettent la flexion personnelle comme les formes simples *śdm.f* ; elles construisent leur passif au moyen de la désinence *tw*.

Leur signification, par rapport au développement de l'action ne revêt aucune nuance différente du sens des formes déjà étudiées : les formes simples *śdm.f* et la forme *śdm.n.f*. On peut les estimer comme des formes d'insistance ou des formes emphatiques de ces dernières. Il est à noter toutefois que ce n'est qu'en de très rares exceptions qu'on relève pour le radical verbal la graphie de la forme *śdm.f* imparfait avec les verbes de la 2e redoublée ou de la 3e faible.

A noter aussi que ces trois formes ne sont jamais employées que dans la proposition indépendante.

[328] SA FLEXION, SON EMPLOI.

Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Bilitères — (*dd*)
2e redoublée — (*wnn*)
3e faible — (*irj*)

irj "faire" — *ir.in.f*
rdi "donner" — *rdi.in.f*, — *di.in.f*
ini "porter" — *in.in.f*
iw "venir" — *iw.in.f*

[329] Son emploi habituel est le même que celui de la forme *śdm.n.f* en son sens général
[Nauf. 111] *dd.in.f n.i m snd*, "Puis il me dit : ne crains pas" ; [Fellah B. 1, 225] *iw.in.f r.f śḫti pn*, "Alors ce fellah vint" ; [P. Westcar, 4.17] *ir.in.tw mj wḏt nb.t ḥm.f*, "On fit alors selon tout ce que sa Majesté ordonna", etc.

[330] III LA FORME ŚDM.ḫr.F

La construction de cette forme, qui évoque la construction de la forme simple *śdm.f* introduite par le proclitique *ḫr* accompagné des suffixes personnels, ne semble qu'une modification de cette dernière le proclitique donnant, dans les deux constructions, la même nuance de sens touchant le développement de l'action.

[331] SA FLEXION, SON EMPLOI

Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Bilitères — (*dd*)
2e redoublée — (*wnn*) mais
3e faible — (*śtj*)
causatif 2e redoublée — (*śśmm*)

irj, "faire" — ir.ḫr.f
rdj, "donner" — rdi.ḫr.f
inj, "porter" — in.ḫr.f.

[332] Comme la forme śdm.n.f cette forme exprime une action consécutive à une autre, mais elle est plus spécialement employée pour marquer un résultat, une conséquence, un ordre.

[P. Ebers 52,1] rdi.ḫr.k wrḥ.f św, "Tu feras qu'il se parfume"; [P. Kahun 8,27] ir.ḫr.k 5 sp 4, "Tu feras (tu multiplieras) 5 fois 4"; [P. Rhind 62] ḫpr.ḫr m 20, "cela fera 20";

A la construction négative on relève l'emploi de l'auxiliaire suivi de l'infinitif de négation.

[333] IV LA FORME ŚDM.ḫr.F

Cette forme, comme la précédente, évoque la construction dans laquelle ses éléments sont employés séparés, le verbe étant à la forme simple śdm.f et, comme la précédente, elle sert à marquer une action consécutive à une autre, un résultat, une conséquence.

[334] SA FLEXION, SON EMPLOI

Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

3e faible – (ḫˁj).

[335] Cette forme se trouve très rarement employée on ne la relève guère que dans des compositions ayant un caractère religieux.

[336] Pour cette forme comme pour les deux précédentes, lorsque le verbe dd "dire" doit revêtir l'une d'elles et que ce verbe appartient, dans la phrase, à une proposition incise, il y a ellipse de ce verbe et les particules composantes de ces trois formes sont seules transcrites accompagnées des suffixes personnels ou de leur sujet nom. Ainsi l'on a: pour "dit-il"; pour "dis-tu"; pour "dit le dieu"; pour "dit-on", etc.

[337] V LA FORME ŚDM.t.F

Cette forme composée caractérisée par la désinence se construit comme les formes composées précédentes et admet, comme elles, la flexion personnelle. Elle en diffère toutefois par la manière dont se forme son passif, elle n'admet point la désinence . En outre, on ne peut affirmer pour l'heure qu'elle admet la flexion personnelle à sa voix passive; les documents que nous possédons dépouillés jusqu'ici ne nous offrent que des exemples de conjugaison nominale pour cette voix.

[338] SA FLEXION

Voix active

Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Bilitères – (dd); (sh).
2e redoublée – (kbb); (wnn)
3e faible – (mij); (prj).
4e faible – (ḥmsj)

irj "faire" ... ir.t.f

rdi "donner" ... rdi.t.f

ij "venir" ... ij.t.f ; ... i.t.f

św "aller" ... św.t.f

[339] Voix passive

Cette voix qu'on ne rencontre employée qu'à la conjugaison nominale et à la construction négative revêt une forme à peu près identique à celle du participe parfait passif féminin.

	Singulier	Pluriel
	... + nom	... + nom
3e faible	... (... x copj) ;	(part. parf. passif. fém. ...)
irj "faire"	... irj.t	(" " " " ...)
rdi "donner"	... rdj.t	(" " " " ...)

[340] SA SIGNIFICATION

La forme śdm.t.f exprime une action réalisée en rapport avec une autre action également réalisée à laquelle elle est antérieure sans marquer par elle même le moment où elle se réalise. Elle représente à proprement parler le mode de l'antériorité et traduit tous les temps antérieurs de notre conjugaison.

[341] SON EMPLOI

On ne la rencontre que dans une proposition subordonnée le plus souvent de sens temporel soit employée seule, soit introduite par une conjonction.

[342] Employée seule, la subordonnée à laquelle elle appartient se place de plus habituellement avant la proposition principale.

... [Nauf. 54] šd.t.i ḏꜣ sḫpr.n.i ḫ.t, "Après que j'eus pris un bâton de feu

je fis du feu"; ... [Sin. 3,6] ir.t.i ḫnt m ḫntj.t n ki.i, spr r ḫnw, "Après que j'eus entrepris la marche pour naviguer au sud, je ne pensais pas atteindre le palais"; ... [Sin. 24,1] pr.t.i r.f m ḫnw, "Après donc que je fus sorti du palais (les enfants royaux....)

[343] Les principales conjonctions après lesquelles on trouve la forme śdm.t.f sont: ... m, "quand, lorsque, après que"; ... r "jusqu'à ce que (après que)"; ... ḥft, quand, après que, lorsque"; ... mi, "comme, après que"; ... dr, "depuis après que"; ... mḫt, "après que" etc. Elles ne sont généralement employées que lorsque la subordonnée à laquelle appartient la forme śdm.t.f, se trouve placée après la proposition principale. Elles ne remplissent qu'un rôle purement explétif vis à vis de la forme verbale.

... [Urk. 4, 814] wḏ ḥm.f šꜣd mr pn mḫt gm.t.f św dbꜣw, "Sa Majesté ordonna d'approfondir le canal après qu'il l'eut trouvé obstrué"; ... [Nauf. 118] mk.tw r irt ꜣbd ḥr ꜣbd r km.t.k ꜣbd 4, "Te voici à passer mois sur mois jusqu'à ce que tu aies achevé 4 mois"; ... [Urk. 4, 492] di.tw n.i mꜣꜥ.t mi ir.t.i, "On me rendra justice comme (après que) je l'aurai faite"

Il est à noter que lorsque le verbe est de la dernière faible, il est difficile parfois de distinguer

la forme śdm.t.f à la voix active de la forme infinitif à raison de la similitude de leur construction et de l'identité des rapports syntaxiques que présentent ces deux formes. Cf. § 429

śdm.t.f	infinitif
	rdi.t + nom (sujet)
śdm.t + nom (sujet)	rdi.t + nom (sujet)
	rdi.t + pronom indép. (sujet)
śdm.t + pron. suff. (sujet)	rdi.t + pron. suffixe (sujet)
śdm.t.f + nom (objet)	rdi.t.f + nom (objet)
śdm.t.f + pron. dép. (objet)	rdi.t + pron. dép. (objet)
	rdi.t + pron. suff. (objet).

[344] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La construction négative de cette forme s'établit au moyen de la particule. Cette construction traduit l'expression française : "alors que ne .... pas, alors que ne ... pas encore". Elle se rencontre à la voix active employée sans conjonction ou à la voix passive qui n'est en usage qu'en ce cas.

[Nauf. 96] sr.šn ḏꜥ n ii.t.f nšnj ḫpr.t.f, "Ils prédisaient le vent alors qu'il n'était pas encore venu, la houle alors qu'elle ne s'était pas encore produite". [Pyramide de Pepi 664] mś Ppj pn in it.f Tm n ḫpr.t p.t n ḫpr.t t3 n ḫpr.t rmṯ. "Ce Pépi est né de son père Toum alors que le ciel n'était pas encore, alors que la terre n'était pas encore, alors que les hommes n'étaient pas encore."

[345] On ne rencontre que très rarement la construction avec l'auxiliaire négatif, qui à l'encontre de ce qui est dit pour la particule dans le paragraphe précédent, admet d'être introduit par une particule conjonctive.

[Hatnotep 465] ir sp ḥnꜥ.f wꜥ r tm.t.k mn ḫt.f, "Traite avec lui seul jusqu'à ce que tu ne sois pas troublé sur sa manière".

Le parfait II temporel ⲙ̅ⲡⲁⲧⲉ- de la conjugaison copte qui correspond à la forme śdm.t.f à la construction négative ne provient d'aucune des deux constructions négatives de cette forme. Elle provient d'une construction périphrastique de négation formée au moyen de la particule de négation comme au Nouvel Empire mais qu'on rencontre déjà au Moyen Empire, et du verbe irj suivi de l'infinitif du verbe qui doit être nié. On a , bw ir.t.i ⲙ̅ⲡ-ⲁϥ, , bw ir.t.k, etc. La forme śdm.t.f du verbe , fournit ici le sens suivant : "Je n'ai pas fait de..., je n'ai pas encore fait de..., alors que je n'ai pas encore fait de..." Avec l'auxiliaire copte qui a toujours un sens temporel antérieur, on a : ⲙ̅ⲡⲁⲧⲉ ⲟⲩⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲕⲛⲁⲁⲡⲁⲣⲛⲁ ⲙ̅ⲙⲟⲓ ⲛ̅ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ ⲛ̅ⲥⲟⲡ. Mtth. 26,34, "Alors qu'un coq n'aura pas (encore) chanté, tu me renieras trois fois" G.D. 608.

CHAPITRE XVI

L'IMPÉRATIF

[346] ### SA FORMATION

L'impératif, comme dans nos langues, exprime une action non réalisée en signifiant qu'il est désirable ou nécessaire de la faire ou de ne pas la faire.

Comme dans nos langues aussi, il n'a qu'une seule personne, celle à qui on s'adresse: la seconde soit singulier, soit pluriel.

Sa forme, au singulier, est représentée par le radical verbal. Le pluriel fut marqué originairement par la désinence mais il n'en demeure plus que quelques vestiges en quelques verbes d'usage courant. Depuis le Moyen Empire, le pluriel est marqué par la désinence. Cette désinence toutefois ne se rencontre que rarement transcrite et, le plus ordinairement, elle est remplacée par le signe de pluralité ⁝.

Dans les bilitères, certains verbes admettent parfois un prosthétique pour la formation de l'impératif: ỉdd de dd "dire"; ỉsḫ de sḫ, savoir

Les verbes de la 2e redoublée ont régulièrement la troisième radicale pleinement écrite: pšš "étends-toi", m33 "regarde", on trouve aussi pour ce dernier

Dans les verbes de la 3e faible, la dernière radicale qui n'est jamais transcrite au singulier apparaît quelquefois

au pluriel dans les verbes qui admettent l'ancienne désinence : in "apporte" de inj, mais inji "portez"; rm, "pleure" de rmj "pleurer" mais: rmji "pleurez", etc.

Ce qui concerne les verbes irréguliers est noté dans le tableau général suivant des formes de l'impératif.

[347] trilitères — ; plur. (,)

Bilitères — dd, ỉdd, plur.

2e redoublées — kbb, m33 et m3.

3e faible — ms; rm pl.

4e faible — msd

irj, "faire" ir

rdj, "donner" di pl. dji

ij, "aller" ii

inj, "porter" in, pl. inji

imi et imi, "donne, place"

m "prends"

mi, "viens" pl. "venez"

m "ne fais pas" (ne pas faire)

is "va".

[348] ### SON EMPLOI

L'impératif n'est jamais employé que dans son sens propre pour signifier une invitation, un désir, une prière, un ordre.

[Nauf. 13] imi mw ḥr db'w.k, "mets de l'eau sur tes doigts"; h3 n.f, "va à lui"; [Fellah R. 47] is in n.i 'fd m p3.i, "Va, apporte-moi un vêtement de

ma maison"

[349] Sans masquer l'insistance sur la personne, on le fait accompagner parfois du pronom personnel à la forme dépendante. [Sin. 23,10] wḏ3(w).tn r ˁḫnwtj, "Allez à la salle d'audience"; [Amen. 1,4] 3bk tw r šmd.t, "Sois uni à la clientèle".

[350] On se sert aussi, pour insister sur le sujet, du datif éthique construit avec la particule n ou la particule r toutes deux accompagnées du suffixe personnel en accord de genre et de nombre avec le sujet de l'impératif, ou encore de la particule m.k accompagnée aussi du suffixe personnel.

[Amen 1,7] s3w n.k ib.k, "garde ton cœur"; [Sin. 16,4] sḫ3 n.k hrw n krś, "Songe au jour de l'ensevelissement" [Nauf. 12] sḏm r.k n.i ḥ3tj, "Écoute moi, ô prince"; [Urk. 4, 255] mi r.ṯ, "Viens (femme)" [Urk. 4, 120] sḏmw irf.tn, "Écoutez!"

[351] A la place de la forme simple de l'impératif, on emploie parfois une construction périphrastique formée au moyen de l'impératif du verbe ir "faire" et suivi du verbe, dont on veut signifier l'action, à la forme infinitive ou au pseudo participe. [Sin. 16,1] ir n.k ḥwt r kmt, "Retourne en Égypte, littéralement: Fais de retourner en Égypte". [Urk. 4, 871] ir.k ˁnḫ.ti ḏt, "Vis éternellement".

[352] Une manière plus commune de rendre le sens de l'impératif, celle qui est du plus fréquent usage, consiste dans l'emploi de la forme sḏm.f à la seconde personne. Il y a, en ce cas, ellipse d'une proposition principale comportant un verbe de volonté, de désir, dont la forme sḏm.f représente l'objet § 243, 283.

[Ptahhotep 326] mr.k ḥmt.k grg.k pr.k, "Aime ta femme, établis ta maison"; [Nauf. 20] ir.k m ḫr.t ib.k, "Fais selon désir de ton cœur"; [Urk. 4, 1165] sḳbb.k n šwt nt mnw.f, "Goûtes la fraîcheur à l'ombrage des arbres" [Urk. 4, 120] di.k r.k n.i ḫt.i, "donne moi mon bien"; etc.

[353] Il existe une construction analogue à celle du paragraphe précédent formée au moyen du pseudo participe, mais son emploi est plus rare. [Nauf. 158] snb.ti nḏs r pr.k, "Retourne en santé, homme modeste, vers ta patrie" [Ptahhotep 154] s3.ti ḥr sp n mh.t ib, "garde-toi à jamais de toute négligence", etc.

[354] Parmi les emplois de l'impératif à noter celui de l'impératif imi suivi du verbe dont on veut signifier l'action à la forme sḏm.f pour exprimer un désir ou formuler un ordre s'adressant à une troisième personne. [Sin. 9,6] h3 n.f imi rḫ.f rn.k, "Va à lui, qu'il apprenne ton nom, littéralement: Donne, fais qu'il apprenne ton nom"

[355] SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La construction négative de la forme impératif comme celle des diverses expressions qui servent à rendre un sens équivalent à celui de l'impératif s'établissent toutes de façon périphrastique au moyen du verbe négatif [hieroglyphs] imj "ne pas être" employé comme auxiliaire soit à la forme impérative [hieroglyphs] m, soit à la forme śdm.f [hieroglyphs]

[356] La négation de la forme verbale impératif § 348 est rendue par l'impératif [hieroglyphs] m suivi du verbe, dont on veut nier l'action, construit à la forme infinitif de négation § 446, 494.

[hieroglyphs] [Ptahotep 476] m wšb m sp n shi, "ne réponds jamais avec dépit" [hieroglyphs] [Nauf. 111] dd.in.f n.i m śnd nds m 3tw ḥr.k." Puis il me dit : ô chétif, ne crains pas ! n'attriste pas ta face" [hieroglyphs] [Amen. 1.6] m rḫ ḥnmś," ne connais pas d'ami"; etc.

[357] Lorsque le verbe qui doit être nié est un verbe d'état, verbe adjectif, il est à noter que le nom qui est placé après ce verbe et auquel est affixé le pronom personnel de la 2e personne n'est point le sujet de ce verbe à l'infinitif mais son objet direct [hieroglyphs] [Ptahotep 374] m k3 ib.k, cette phrase ne se traduit point littéralement : "Que ton cœur ne s'exalte point" mais "n'exalte pas ton cœur. De même on a : [hieroglyphs] m'3 ib.k [Ptahotep 52] "n'enorgueillis pas ton cœur" et non "que ton cœur ne s'enorgueillisse pas".

§358 La négation de la locution construite avec [hieroglyphs] irj § 351 s'établit par la préfixation de l'impératif [hieroglyphs] à ce même verbe suivi lui même du verbe dont on veut nier l'action à la forme infinitif.

[hieroglyphs] [Nauf. 183] m ir ikr ḥnmś.i, "ne sois pas un habile mon ami, littéralement ne fais pas être habile".

Le copte emploie cette locution [hieroglyphs] sous la forme ⲙⲡⲣ- à la construction négative de l'impératif. Elle est suivie du verbe dont on veut nier l'action au mode infinitif. ⲙⲡⲣϩⲟⲧⲉ "ne crains pas" (G.D. 634).

[359] L'impératif rendu au moyen de la forme śdm.f § 352 a sa négation établie par une construction périphrastique. On se sert du verbe [hieroglyphs] imj à la forme śdm.f suivie du verbe dont on veut nier l'action à la forme infinitif. Cette construction toutefois ne se rencontre que pour la forme śdm.f de sens parfait, la forme śdm.f de sens imparfait a sa négation rendue au moyen de la forme śdm.n.f § 292.

[hieroglyphs] [Fellah B. 1.131] im.k tnmw "ne va pas t'égarer"; [hieroglyphs] [Ptahotep 99] im.k ir hrj.t m rmṯ.t," n'engendre pas la crainte parmi les hommes".

[360] L'impératif s'adressant à une 3e personne § 354 a sa construction négative rendue au moyen de la locution [hieroglyphs] m rdi "ne laisse pas" suivi du verbe dont on veut nier l'action à la forme śdm.f

[hieroglyphs] m rdi šm.f "qu'il n'aille pas, littéralement : ne laisse pas qu'il aille".

CHAPITRE XVII

ANCIENNE FLEXION OU PSEUDO PARTICIPE

I SA FORMATION, SA FLEXION

[361] Cette forme, comme son nom l'indique, appartient à une ancienne conjugaison, au sens non sémitique du mot, elle en représente les restes. Le nom de pseudo participe, sous lequel elle est souvent désignée, provient de son principal rôle dans la proposition, mais on ne saurait la classer parmi les formes adjectives verbales.

Elle est constituée par le radical verbal auquel s'adjoignent des suffixes personnels qui ne sont utilisés qu'avec elle.

[362] Les différentes particularités que présente la transcription du radical verbal par les différentes classes de verbe dans cette suffixation, sont les suivantes :

2e redoublée – Sauf quelques très rares exceptions, ces verbes ne comportent pas la transcription de la troisième radicale.

3e faible – La dernière radicale de ces verbes n'est jamais transcrite en règle générale. Toutefois, peut-être faut-il la voir reparaître dans le suffixe 𓇌 de la

troisième personne comme il est noté plus bas §363. On observe le redoublement de la 2e radicale dans quelques verbes de cette classe.

4e faible – Comme dans les verbes de la 3e faible la dernière radicale n'est point transcrite ; comme dans ces mêmes verbes, on relève le suffixe 𓇌 à la troisième personne et on observe aussi le redoublement de la seconde radicale dans quelques cas.

Ce qui concerne les verbes irréguliers est noté dans le tableau des différentes constructions, que présente cette forme dans les diverses classes de verbes, qui est placé ci-après

[363] Les suffixes personnels que s'adjoint cette forme sont :

1re pers. du singulier – De genre commun, ce suffixe est ordinairement transcrit 𓎡𓅱𓏭 kwi. On le trouve aussi transcrit, mais rarement : 𓎡𓅱𓇋, 𓎡𓅱, 𓎡𓏭 ou simplement 𓎡.

2e pers. du singulier – La transcription 𓏏𓇌 et 𓏏 sont les plus communes ; on relève parfois 𓇋. Comme le suffixe de la première personne, ce suffixe est de genre commun.

3e pers. du singulier masculin – Le suffixe représenté par 𓅱 est parfois omis. Dans quelques verbes de la dernière faible, on le relève transcrit 𓇌 où, peut-être, il faut voir la dernière radicale du verbe et le suffixe assimilé à cette dernière radicale

3e personne du singulier féminin – Le suffixe est le même que celui de la 2e pers. du singulier : 𓇌, 𓏏, 𓇋.

1re personne du pluriel – On a pour ce suffixe les transcriptions : 𓅱𓈖𓏥, 𓅱𓈖𓏥 et plus souvent : 𓈖𓏥.

2e pers. du pluriel — La transcription la plus commune de ce suffixe est [hiéroglyphes]. On a aussi : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

3e pers. du pluriel masculin — Le suffixe est le même que celui de la 3e pers. du masc. sing. soit sous la forme [hiéroglyphes], soit sous la forme [hiéroglyphes].

3e pers. du pluriel féminin — Même suffixe qu'au singulier.

Le duel, dans cette forme, n'apparaît que dans des textes anciens ; au Moyen Empire, il est remplacé par le pluriel.

Il est à noter en outre que dans l'adjonction des suffixes au radical verbal, tous les suffixes n'occupent pas la même place en la graphie de ce dernier. Le suffixe [hiéroglyphes] de la 3e pers. du masculin singulier et pluriel ainsi que le suffixe [hiéroglyphes] de la 2e pers. du singulier et de la 3e pers. du féminin singulier et pluriel se placent avant le signe déterminatif ; tous les autres se placent après.

Sing.	1 c.	[hiéroglyphes]
	2 c.	[hiéroglyphes]
	3 m.	[hiéroglyphes]
	" f.	[hiéroglyphes]
Plur.	1 c.	[hiéroglyphes]
	2 c.	[hiéroglyphes]
	3 c.	[hiéroglyphes]
Duel	3 m.	[hiéroglyphes]
	" f.	[hiéroglyphes]

Bilitères : [hiéroglyphes], ḏd.ti (2e p. sg.).

2e redoublée — [hiéroglyphes] ; quelques verbes comportant le redoublement de la 2e radicale.

3e faible — [hiéroglyphes] 2e pers. ; [hiéroglyphes] 3e pers. Comme dans la classe précédente, quelques verbes ont leur 2e radicale redoublée.

4e faible — [hiéroglyphes] 2e pers. ; [hiéroglyphes] 3e pers.

[hiéroglyphes] ỉrỉ "faire" [hiéroglyphes] 1re pers. ; [hiéroglyphes] 3e pers.
[hiéroglyphes] rdi "donner" [hiéroglyphes] 1re pers. ; [hiéroglyphes] 2e p. sg. ; [hiéroglyphes] 3e p. sg. pl.
[hiéroglyphes] ỉw "aller" [hiéroglyphes] ỉwt(ỉ) 2e p. sg. ; [hiéroglyphes] 3e pers. sg.
[hiéroglyphes] ỉn "porter" [hiéroglyphes] 1re pers. sg.
[hiéroglyphes] ỉỉ "venir" [hiéroglyphes] ỉw, [hiéroglyphes] ỉ(w), [hiéroglyphes] ỉỉ, 3e pers.

[364] II SA SIGNIFICATION

La nuance de sens que comporte le pseudo participe implique, à la fois, une note de modalité concernant le développement de l'action exprimée par le verbe et une note qualitative concernant le sujet dans ses rapports avec cette action. Il signifie, d'une part, relativement au développement de l'action la réalisation, la continuité, la répétition, la permanence de cette action ; il signifie, d'autre part, pour son sujet, un état, une habitude, une manière d'être, une qualité persistante par rapport à cette action spécifiée par elle.

Dans la relation que le sujet et l'action ont entre eux, chacun avec sa note propre, l'action verbale, dans les verbes transitifs passe sur le sujet, le sujet qualifié par cette action la subit et le pseudo participe traduit notre participe passé. Avec les verbes intransitifs, l'action demeurant nécessairement

inhérente au sujet, la qualité du sujet provient alors de l'exercice même de cette action et le pseudo participe traduit notre participe présent actif.

La différence qui partage les verbes transitifs et les verbes intransitifs n'est pas sans exception toute fois d'après du moins notre conception du sens transitif ou intransitif. Et on relève, en égyptien, un certain nombre de verbes que nous estimons transitifs avec un sens actif au pseudo participe.

La nuance de signification de cette forme nous fournit les résultats suivants:

.... [Sin. 24,8] sd.kwi gr.kwi, "je fus revêtu .... je fus oint" littéralement: je fus étant revêtu, je fus étant oint". [Nauf. 146] 3tp.w, "Il est chargé"; [Urk. 4,663] b3k.t(j) "elle est décorée"; [P. Westcar 11.16] ḫnm.tj, "elle est fermée"; [Nauf. 39] rdi.kwi, "je fus déposé"

[Nauf. 25] h3.kwi "je descendais" littéralement: "j'étais descendant"; [Nauf. 23] šm.kwi, "j'allais"; [Sin. 16,12] ˁḥˁ.kwi, "je me tenais"; [P. Kahun 5,33] ḥḳr.t(j), "elle était affamée"

[Nauf. 58] ib.kwi, "je pensais"; [Nauf. 157] rḫ.(w) "il savait", [Sin. 7,7] ḏd.k(w)i, "je disais"; [Amen. 2,7] ir.kwi, "je faisais"; rdi.k(wi) "je donnais"; ms.t(j), "elle enfantait"

Dans le langage populaire transmis par le copte cette forme est représentée par le thème qualitatif qui présente le sens actif ou passif selon que le verbe est

transitif ou intransitif.

[365] III SON EMPLOI

Des deux notes qui caractérisent simultanément le sens du pseudo participe, la note qualitative concernant le sujet est la raison de son emploi. Noter l'état habituel du sujet, sa coutume, sa manière d'être par rapport à l'action verbale, selon la nature transitive ou intransitive de cette action, tel est le rôle du pseudo participe dans la phrase.

Il représente, si l'on peut dire, le fréquentatif du sujet par opposition à la forme simple sdm.f de sens imparfait qui représente le fréquentatif de l'action. L'emploi de ces deux formes dans la proposition verbale nous en fournit du reste la preuve. Le pseudo participe peut être remplacé par l'imparfait dans tous les cas où il est employé dans cette proposition cf § 281, 283, 285.

[§366] On le rencontre employé dans les propositions suivantes:

Dans la proposition indépendante affirmative au cours d'un exposé, d'un récit. Mais il est à noter qu'alors il n'est employé que dans le discours direct tenu par les personnages qui sont les acteurs de ce récit lorsqu'ils parlent d'eux mêmes et veulent décrire leur état, leur manière d'être ou le cas plutôt que leur action. Pour ce motif, le pseudo participe ne se présente jamais alors que sous la forme de la première personne.

[Nauf. 23] šm.kwi r biꜣ n itj h3.kwi

r wꜣḏ-wr. "J'allais vers la mine du roi, je descendais vers la mer"; [Sin. 24, 8] sd.kwi m msʿ-kt gs.kwi m tpj.t sḏr.kwi hr ḥnkjt di.n.i šʿ n imw.f. "Je fus revêtu de fin lin, je fus oint des meilleurs parfums, je couchais dans un lit, après que j'eus laissé dans le désert ceux qui y sont". [Nauf. 58] ib.kwi wꜣw pw, "Je pensais que c'était une vague" [Sin. 7, 7] ḏd.k(w)i r.i n.f, "Je lui dis ma pensée"; etc.

Si c'est l'action elle même, dont l'habitude est soulignée et non l'habitude du sujet par rapport à cette action, comme il a été dit, c'est la forme śḏm.f de sens imparfait qui est alors employée.

[Urk. 4, 77] ḫdd.i hr inw.ś n nsw tnw rnp.t, "Je descendais en barque avec son tribut pour le roi, chaque année".

[367] Dans la proposition optative exprimant un vœu formulant un souhait, le pseudo participe sert à marquer plus expressément la volonté ferme de ce désir ou de ce souhait ainsi que la continuité, la persistance après leur réalisation. En cette construction, il y a ellipse d'un verbe de volonté qui constitue la proposition principale dont le pseudo participe est l'objet.

[Stabotip 154] sꜣꜣ.tj hr sp n mh.t ib, "Garde-toi de toute occasion de négligence"; [Nauf. 158] snb.ti sp 2 nḏs r pr.k, "Retourne, 2 fois, homme modeste vers ta patrie"; "Retourne, retourne, homme modeste, etc."

C'est cette construction qu'on a dans la locution qui accompagne le nom du souverain, locution ordinairement transcrite en abrégé et dont la transcription pleine est la suivante: ʿnḫ(w) wḏꜣ(w) śnb(w) "qu'il vive, qu'il soit en santé, qu'il soit en force!".

368 On trouve cette même proposition optative construite avec le verbe irj "faire", qui remplit, en ce cas le rôle d'auxiliaire, qui est lui même, en cet emploi, objet d'une principale sous entendue ayant pour prédicat verbal un verbe de volonté et qui, à son tour, a pour objet la proposition à laquelle appartient le pseudo participe.

[Urk. 4, 334] ir.s ʿnḫ.t(i) ḏd.t(i) "(Je souhaite) qu'elle fasse, qu'elle vive, qu'elle dure!" [Urk. 4, 871] ir.k ʿnḫ.t(i) ḏ.t, "Puisses-tu vivre éternellement!"

[369] A raison de son sens par dessus tout qualitatif, le pseudo participe est la forme par excellence du verbe de la proposition modale ou temporelle de simultanéité

[Nauf. 41] ir.n.i hrw 3 wʿ.kwi, "Je passai trois jours (tandis que) j'étais seul, étant seul"; [Sin. 16, 12] spr.n wḏ pn r.i ʿḥʿ.kwi m hr ib wḥwt.i, "Cet ordre me parvint (tandis que) j'étais au milieu de ma tribu"; [Amen. 2, 5]

sdr. kwi ḥr ḥnkj.t pr.i bꜣg.n.i, "tandis que j'étais couché sur un lit en mon palais, j'étais fatigué"; [P. Ebers, 37.3] gmm.k drw.f ỉm ḥ.t.f kb.ti, "tu trouveras son côté chaud, tandis que son ventre est froid"; [P. Kahun, 5.33] wrš.s sdr.ti ḥkr.ti, "Elle passa le jour couchée, affamée"; etc.

[370] Véritable prédicat du sujet, dans certains des exemples précédents, le pseudo participe est prédicat de l'objet après les verbes gmi, "trouver", mꜣꜣ, "voir" et parfois après rdi.

[Nauf. 157] gm.n.i sw rḫ(w) st, "je le trouvai sachant cela"; [Nauf. 159] ỉmi rn.i nfr(w) m niw.t.k, "Rends mon nom célèbre en ta cité".

[371] Dans la proposition nominale, on le rencontre maintes fois employé comme prédicat. On s'en sert avec les verbes transitifs passifs, les verbes de mouvement, les verbes d'état. Il sera traité de cet emploi au chapitre consacré à la proposition pseudo nominale §560.

[372] Il s'emploie enfin comme simple qualificatif. Il supplée alors une proposition relative ayant son pronom relatif au nominatif, ainsi qu'il en est en copte du thème qualitatif verbal. Il ne s'adjoint jamais alors qu'à un nom déterminé de manière indéfinie; on ne le relève, après un nom déterminé de manière définie qu'après le verbe dmdj "être entier", tm "être complet" et après la forme participe

du verbe

[Nauf. 146] di.i in.t n.k ḥꜥw ꜣtpw ḥr špssw, "Je te ferai amener des navires chargés de trésors"; [Urk. 4, 657] wdꜣ ḥm.f ḥr wrrj.t nt dꜥm sꜣbw m ḫkrw.f nw ꜥḥꜣ, "Sa majesté prit place sur un char d'or décoré de sa panoplie de guerre"; [P. Ebers 99, 20] psḏ.t ntrw dmd.ti "l'ennéade des dieux complète"; [Amon 1,5] ꜥḥꜥ.k tw r šmd.t tm.ti, "Tiens-toi uni à ta clientèle entière"; [Urk. 4, 386] ꜥnḫ(w) n nḥḥ, "Ceux qui sont vivants pour l'éternité"

[373] SA NÉGATION

Le pseudo participe ne s'associe avec aucune particule négative ni avec aucun verbe auxiliaire de négation. Pour rendre la nuance de sens, qui est la sienne, à la tournure négative, on se sert de la forme sdm.n.f

[Urk. 4, 814] gm.t.f sw dbꜥw m inrw n škd.n dp.t ḥr.f, "Il le trouva obstrué par des pierres une barque ne pouvant pas le franchir"; [Ptahotep 11.13] irtj ndsw ꜥnḫwj inrw r gr n mdw.n.f "les yeux s'obscurcissent, les oreilles deviennent dures, la bouche silencieuse, elle ne parle plus".

CHAPITRE XVIII

LES FORMES DU MODE RELATIF

I LEURS FORMATIONS, LEURS FLEXIONS

[374] Les formes du mode relatif sont à la fois adjectives et flexionnelles. Comme l'adjectif, elles admettent les deux genres qui sont d'un genre commun toutefois, et comme le verbe, elles admettent la flexion personnelle.

Ces formes se présentent sous trois constructions désignées, l'une sous le nom d'imparfait, l'autre sous celui de parfait et la troisième sous celui de futur.

Ces trois formes sont toujours de sens actif. La forme imparfait, en certains cas, revêt parfois un sens passif, mais ce n'est jamais qu'une équivalence de sens à raison de la construction de la phrase et sa signification propre demeure toujours active. Les caractéristiques de chacune de ces trois formes sont les suivantes

[375] FORME RELATIVE IMPARFAIT

Cette forme comporte au masculin la désinence adjointe au radical verbal mais qui le plus souvent n'est pas transcrite.

Le féminin est signifié par la désinence adjointe

au même radical.

Ces deux désinences sont toujours placées avant le signe déterminatif dans la graphie. sḏmw et sḏm(w) de sḏm ; km3.t de km3 "créer".

Les suffixes personnels, qui sont ceux de la nouvelle flexion, se placent après les désinences de genre.

Dans les différentes classes de verbes, on ne relève de particularités que chez les bilitères, les verbes de la 2e redoublée et ceux de la 3e faible.

Les bilitères admettent, en même temps que la forme construite suivant la règle générale, une autre forme ayant même graphie mais précédée d'un prosthétique : ḏdw et iḏdw de ḏd "dire".

Les verbes de la 2e redoublée ont toujours leur troisième radicale pleinement écrite : ḳbbw de ḳbb, "être froid"

Les verbes de la 3e faible et 4e faible redoublent leur seconde radicale : mrr(w) (mrj), msdd.t (msdj).

[376] Masculin Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Féminin Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Actives — Masculin
Féminin
2e redoublée — Masc.
Féminin
3e faible — Masculin
Féminin
4e faible — Masculin
Féminin

irj "faire" Masculin
Féminin
rdj "donner" Masculin
Féminin
inj "porter" Masculin
Féminin
iw "aller" Masculin
Féminin
ij "venir" Masculin
Féminin

[377] FORME RELATIVE PARFAIT

La forme relative parfait n'est qu'une modification de la forme imparfait à laquelle on adjoint la désinence qui se place après les désinences de genre. Comme à l'imparfait, la désinence du masculin n'est pas transcrite le plus souvent. On a et .

Il est à noter toutefois que contrairement à la imparfait, la forme parfait n'admet aucun redoublement de radicale dans les verbes de la deuxième redoublée et dans ceux de la dernière faible:

de mrj ; de kbb.

[378] Masculin Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Féminin Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
" f.
3 m. — 3 c.
" f.

Actives — Masc. — Féminin
2e redoublée — " — "
3e faible — " — "

irj "faire" Masc. — Féminin
rdi "donner" " — "
inj "porter" " — "
ij "aller" " — "

[379] FORME RELATIVE FUTUR

Cette forme désignée sous le nom de relative est appelée par certains auteurs participe. Sa graphie est la cause de cette double appellation. Elle est, en effet, la même que celle du participe parfait passif et elle se confond aussi avec celle de l'imparfait relatif sauf dans les verbes de la 3e faible dont la seconde radicale n'est pas redoublée.

Cette forme futur, comme les deux formes précédentes

admet une distinction de genre ainsi que les suffixes personnels de la nouvelle flexion.

Le masculin se confond avec le radical verbal, le féminin est marqué par la désinence transcrite parfois ou et qui s'adjoint à ce même radical.

Dans tous les exemples de cette forme relevée jusqu'ici le radical verbal demeure sans modification pour toutes les classes de verbes.

[380] Masculin Sing. 1 c. — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
.. f.
3 m. — 3 c.
.. f.

Féminin Sing. 1 c. ; — Plur. 1 c.
2 m. — 2 c.
.. f.
3 m. — 3 c.
.. f.

Additions – Masculin
Féminin ;
3e faible – Masculin ;
Féminin ;
"iri" "faire" Masculin
Féminin
"rdi" "donner" Masculin
Féminin

[381] II LEUR SIGNIFICATION

La nuance de sens de l'action, par rapport à son développement, exprimée par les formes relative est celle du parfait ou de l'imparfait de la forme simple sdm.f pour

celles désignées par ces noms. Celle du relatif futur voisine de celle de l'imparfait.

Par rapport au temps de cette réalisation, la forme parfait marque habituellement le passé, la forme imparfait marque le présent et quelquefois le futur, la forme futur, de son côté, comme son nom l'indique dénote toujours un fait à venir.

[382] III LEURS EMPLOIS

LEURS RAPPORTS SYNTAXIQUES

La forme relative, en général, à la fois verbe et adjectif s'emploie comme telle à la façon d'un qualificatif épithète et, prise substantivement, elle s'emploie à la façon d'un nom.

Ses rapports syntaxiques avec les autres éléments de la proposition sont régis, suivant son emploi, par les lois de ces deux mots en même temps qu'ils sont régis par celles du verbe dont elle conserve la nature quelle que soit son acception et son rôle dans la phrase

Les règles concernant son emploi comme épithète et comme nom sont résumées ci-après.

[383] LA FORME RELATIVE ÉPITHÈTE — La forme relative employée comme épithète représente la proposition qu'on appelle communément relative. Cette proposition n'est, en effet, qu'un qualificatif du nom qu'elle accompagne

En cet emploi, à raison de son rôle, la forme relative a toujours un antécédent qui la précède et qui peut être un nom défini ou indéfini ou bien un pronom,

Elle est suivie de son sujet, nom ou pronom personnel suffixe.

Elle s'accorde en genre et en nombre, non avec son sujet, mais avec son antécédent

Noter enfin qu'elle ne s'emploie comme épithète que lorsque le pronom relatif, par lequel elle est traduite dans nos langues, est à tous autres cas qu'au nominatif.

Ce pronom relatif, comme il en est parlé ici, est représenté, à la place logique qu'il devrait avoir dans la proposition, par un pronom personnel de rappel. Ce pronom s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent. Il est suffixé au nom sujet lorsqu'il représente un génitif, ou bien à une préposition en rapport avec les autres cas obliques lorsqu'il représente l'un de ces autres cas.

Le pronom personnel suffixe n'est pas employé lorsque le relatif représente un accusatif. De même lorsque le pronom relatif représente ou introduit un complément circonstantiel de temps ou de lieu, on se sert de l'adverbe relatif [hiéroglyphes] im, "où" à la place du pronom personnel de rappel.

L'objet direct de la forme relative peut être un nom ou un pronom personnel à la forme dépendante. Il s'adjoint à la forme relative par simple juxtaposition.

Ainsi la forme relative, en cet emploi, se présente en un double rapport remplissant un double rôle. Elle est véritablement épithète par rapport au nom ou au pronom qui la précède : son antécédent

elle est prédicat verbal par rapport au nom qui la suit ou au personnel suffixe qui l'accompagne. La syntaxe la fait s'accorder avec son antécédent en tant que qualificatif mais la logique la fait demeurer subordonnée à son sujet en tant que verbe.

Pour respecter en une traduction à la fois littérale et logique cette double nuance de la forme relative égyptienne qu'aucune de nos formes verbales ne saurait rendre, pour conserver à la forme relative son rôle d'épithète en même temps que son rôle de prédicat verbal, on peut la rendre par une des locutions : "être en l'état, être en la manière, se trouver" qui servent à marquer son rôle d'épithète et en faisant suivre ces locutions soit du parfait, soit de l'imparfait, soit du futur du verbe signifié mis en dépendance de son sujet et où la forme relative apparaît prédicat verbal.

[hiéroglyphes] [Sin. 7, 6]

nṯr pf mnḫ wnnw šnḏ.f ḫt ḫ3swt, "Ce dieu bienfaisant dont la crainte demeure parmi les régions étrangères" littéralement : "Ce dieu bienfaisant qui est en tel état que demeure sa crainte parmi les régions étrangères". [hiéroglyphes] s'accorde ici avec [hiéroglyphe] nṯr en genre et en nombre et non avec son sujet [hiéroglyphes] šnḏ. Antécédent et sujet étant ici de même genre et de même nombre, la graphie, l'orthographe ne souligne pas cette syntaxe mais elle apparaît dans l'exemple suivant : [hiéroglyphes] [Urk. 4, 51, 2] ḫ.t nfr.t w˓b.t ˓nḫ.t nṯr im, "Toutes les bonnes et pures choses en lesquelles

vit un dieu". En cet exemple l'antécédent étant du féminin la forme relative s'accorde effectivement avec cet antécédent, elle apparait sous la forme feminin de l'imparfait ꜥnḫ.t du verbe ꜥnḫ, et ne s'accorde point avec son sujet nṯr.

[Sin. 14,4] śmꜥn.k r rdỉ.t mꜣ.ỉ bw wrš ỉb.ỉ ỉm, "Peut être veux tu faire que je vois le lieu où repose mon cœur"; [Sin. 11,3] ḫꜣś.t nb.t rwtn.ỉ r.ś, "Toute terre étrangère vers laquelle je suis allé"; [Pros. Louvre 1,8] mꜣ ḥd.k sw ḥr.ś "Ce à cause de quoi tu le punis".
[Lacau. Textes relig. 37,3] mḫꜣ.t tw nt Rꜥ fꜣꜣt.f mꜣꜥ.t ỉm.ś, "Cette balance de Ra dans laquelle il pèse la vérité"; [Urk. 4, 684] nḫtw rdỉ(w).n n.f ỉt.f ỉmn, "Les victoires que lui a données son père Amon"; [Nauf. 175] ỉnw pn ỉnw.n.ỉ, "Ce présent que j'ai apporté"; [Nauf. 152] Ce parfum que tu as dit"; [Amen. 1,1] sbꜣj.t ỉrt.n ḥm n nsw bỉt, "L'enseignement que fit la majesté de Haute et Basse Egypte" [Syr. 625] m bw nb mrj.k ỉm, "En tout lieu où tu voudras".

[384] LA FORME RELATIVE NOM — La forme relative est prise comme nom lorsqu'on s'en sert comme d'un terme pour désigner quelqu'un ou quelque chose. Elle correspond alors à la locution française formée au moyen du pronom démonstratif accompagné d'un relatif et suivi d'un verbe

à un mode personnel: celui que (j'ai vu), ce que (j'ai vu), etc.

Pour désigner une personne, on se sert du masculin ou du féminin et pour désigner une chose, on emploie le féminin qui représente le neutre. En ce dernier cas, le plus souvent la forme du féminin est accompagnée du signe déterminatif de pluralité ııı qui accompagne les noms collectifs et les noms abstraits.

En cette acception de substantif, la forme relative est toujours objet direct dans la proposition verbale. Elle ne s'emploie comme sujet que dans la proposition nominale adjective principalement avec le pronom adjectif interrogatif ptr, comme prédicat.

Il est à noter enfin qu'ici, comme lorsqu'elle est épithète, la forme relative prise substantivement conserve sa nature de verbe et remplit aussi, en le cas, le rôle de prédicat verbal. La proposition qu'elle sert à former représente alors une subordonnée complétive objective d'une proposition verbale ou bien une complétive sujet d'une proposition nominale.

[Urk. 4, 1090] mꜣ.k rḫ(w).n.k mj ḫm(w).n.k, "Tu considéreras celui que tu connais comme celui que tu ignores" [Nauf. 142] śdd.ỉ n.f ḫpr.t ḫr.ỉ m mꜣꜣt.n.ỉ, "Je te raconterai ce qui m'est arrivé comme ce que j'ai vu";

[Amen. 1,3] śḏm n ḏd.ti n.k, "Ecoute ce que je te dirai";

[Naufr. 46] dwn.n.i rdw.i r sh dit.i m r3.i, "Puis j'allongeai mes jambes pour savoir ce que je mettrais en ma bouche (ce que je mangerais)"; [Stabstep 121] šsp di.t.f "prends ce qu'il donnera";

[Sin. 9,8] nfr ir.t.i n.k, "Ce que je ferai pour toi est bon"; [Sin. 28,2] ptr dd.t n.i nb.i, "Qu'est ce que me dit mon maître?"; [Sin. 15,9] ptr ir.t.n.k "Qu'est ce que tu fais?";

[P. Westcar 11,6] ptj ir.t.i n tn "Que ferai-je pour vous?"; [Avert. 3,7] pw tr irtj.n, "Que ferons-nous?"

[385] Employée comme nom, la forme relative peut être accompagnée de l'adjectif indéfini nb, nbt, "tout, toute, chacun, chacune".

[Amen. 3,10] iw wdt.n.i nb.t r st.s ir, "Tout ce que j'ai ordonné est à sa place propre"; [Urk. 4, 221] ir.n hm n ntr pn mr.t.n.f nb.t hr.f, "La majesté de ce dieu fit pour lui tout ce qu'il désirait", etc.

[386] On trouve la forme relative prise substantivement faisant parfois figure de proposition pour formuler un titre, une indication, une rubrique.

[Anciont 1, 274] Ce qui leur est donné pour cela : rdi.t.n.f n.sn hr.s, c'est à dire : "leur rétribution pour cela (est telle et telle chose)".

En cet emploi et avec cette nuance de signification

la forme relative est accompagnée parfois de la copule.

[Fellah, B.1,46] mk ir.t.sn pw, "Voici ceci est leur fait" littéralement : "Voici, c'est ce qu'ils font".

[387] A cette dernière construction se rattache la locution formée au moyen de la copule et de la forme relative parfait actif du verbe ir qui sert à mettre en relief un infinitif appartenant à un verbe de mouvement et qu'on trouve assez fréquemment dans le récit.

[Naufr. 172] n't pw ir.t.n.n m hd r hnw, "Se mettre en voyage, c'est ce que nous fîmes en naviguant vers le palais" "nous voyageâmes en naviguant, etc."

[388] On l'emploie enfin volontiers après une particule de comparaison.

[Naufr. 174] sp.n.n r hnw mj dd.t.n.f nb.t, "Nous abordâmes au palais suivant tout ce qui avait été dit".

[389] IV LEURS CONSTRUCTIONS NÉGATIVES

La négation de la forme relative épithète s'établit au moyen du verbe auxiliaire de négation tm.

[Insc. Louvre C.15] nn s.t nb.t tm.t.n(.i) ir mnw im, "Il n'est aucun lieu où je n'ai pas fait de monuments".

On se sert aussi de la locution nn wn qui nie avec plus de force.

[Urk. 4, 1074] nn wn hm.t.n.f r.s, "Il n'existe rien qu'il ne connaisse".

CHAPITRE XIX

LES FORMES DU MODE PARTICIPE

[390]. I LEURS FORMATIONS, LEURS FLEXIONS.

Le participe égyptien, comme le participe français, est un mode impersonnel ne comportant que le genre et le nombre signifiés au moyen de désinences.

Il se présente sous quatre formes qui par rapport à la nuance de leur sens touchant le développement de l'action se partagent en deux groupes désignés l'un sous le nom de parfait, l'autre sous le nom d'imparfait comprenant chacun une voix active et une voix passive. Leurs caractéristiques sont les suivantes:

[391] FORME IMPARFAIT

Voix active.

Masculin singulier – Cette forme est représentée, le plus ordinairement, par le simple radical verbal : "entendant, qui entend" de sdm : "entendre". Elle a une désinence : w, mais elle ne l'admet que lorsqu'elle est prise comme substantif : sdmw "auditeur". Cette désinence paraît avoir été originairement , on la rencontre parfois avec certains verbes : ꜥnḫ j "vivant"; elle apparaît aussi dans quelques pluriels où l'on relève alors les désinences du nombre pleinement transcrites.

masculin pluriel – Comme le singulier, il est souvent représenté par le simple radical verbal. Souvent aussi il est accompagné de sa désinence propre figurant dans la transcription par w, ou parfois par jw.

Féminin singulier et pluriel – Le féminin, qui fut vraisemblablement construit par l'adjonction de la désinence féminine t, aux désinences du masculin soit singulier, soit pluriel, n'a conservé que la simple consonne adjointe au radical pour les deux genres nombres : "celle qui entend, celles qui entendent"

[392] Dans les diverses classes de verbes, la formation du participe imparfait actif n'enregistre guère comme faisant exception à la règle générale qui vient d'être donnée que quelques verbes de la 2e redoublée et la généralité des verbes de la 3e faible.

Dans les verbes de la 2e redoublée quelques verbes ont leur troisième radicale pleinement écrite : m33(w) "voyant, qui voit", comm.t "ce qui est", etc.

Dans les verbes de la 3e faible, le redoublement de la deuxième radicale semble général : prr(w) "sortant, qui sort"; mrr(w) "aimant, qui aime", etc. Le plus ordinairement les verbes de la 4e faible n'admettent pas le redoublement.

A noter aussi l'adjonction d'un prosthétique dans quelques rares verbes trilitères : ikdw "bâtissant, qui bâtit", ismw "allant"; etc.

[393] Voix passive

Masculin singulier et pluriel – Au singulier comme au pluriel, cette forme est représentée par le radical verbal accompagné de la désinence w,

qui le plus souvent, comme au singulier n'est pas transcrite : sḏm(w) "étant entendu", "étant entendus".

Féminin singulier et pluriel — La forme féminine de l'imparfait passif, comme la forme masculine, se confond avec celle de l'imparfait actif. Elle est marquée par la même désinence : .t. "qui est entendue, qui sont entendues".

Les particularités à signaler dans les différentes classes de verbes sont les mêmes que celles déjà signalées à la voix active. Quelques verbes de la 2e redoublée ont leur troisième radicale pleinement écrite et ceux de la 3e faible ont leur deuxième radicale toujours redoublée : m33w "qui est vu" ; gmm.t, "ce qui est trouvé" ; etc.

[394] FORME PARTICIPE IMPARFAIT

Voix active

Masculin sing. ; ; ( ) Plur. ; ;
Féminin " "

Voix passive

Masculin. Sing. Plur.
Féminin " "

Bilitères voix active : ; plur.
voix passive
2e redoublée voix active :
voix passive :
3e faible voix active : plur. ; ;
voix passive : fem.
4e faible voix active : plur.

irj "faire" Actif : pl.
Passif : fem.
rdi "donner" Actif : plur.
Passif : , femin
iw "aller" Actif : plur.
in "porter" Actif :
Passif : plur.

[395] FORME PARTICIPE PARFAIT

Voix active

Masculin singulier et pluriel — Au singulier comme au pluriel, cette forme est représentée par le radical verbal accompagné parfois de la désinence w. On relève, en quelque cas, la désinence singulier yy et la désinence pluriel yyw. — h3b "ayant envoyé" ; "qui ont existé" ; etc.

Féminin singulier et pluriel — La graphie de cette forme se confond avec celle de l'imparfait féminin actif ; elle est marquée pour les deux nombres par la désinence .t. — pr.t "celle qui est sortie" ḫpr.t "ce qui est advenu".

Aucune particularité n'est à signaler pour les différentes classes de verbes si ce n'est pour les verbes de la 2e redoublée dont la troisième radicale n'est jamais transcrite.

[396] Voix passive

Masculin singulier — Cette forme semble avoir originairement la désinence yy (sḏmwj) qui ne s'est conservée que dans les verbes de la dernière faible mrj "ayant été aimé, qui a été aimé" irj "qui a été fait". Régulièrement dans toutes les autres classes

de verbes, cette forme, au masculin singulier, a la même graphie que le radical verbal à l'exception des verbes bilitères dont les particularités sont signalées plus loin.

Masculin pluriel – Cette forme est la même que celle du singulier. On rencontre cependant parfois la désinence et quelquefois aussi la désinence dans les verbes de la dernière faible. cf. §395.

Féminin singulier et pluriel – La désinence .t est ce qui caractérise cette forme devant laquelle on a parfois dans les verbes de la 3e faible.

Les verbes qui font exception à la règle générale de formation de ce participe parfait passif sont les verbes de la 3e faible et les verbes bilitères qui viennent d'être signalés.

Les verbes de la 3e faible ont au masculin singulier la désinence et au féminin singulier la désinence mais plus habituellement le simple indice féminin adjoint au radical. Le pluriel est semblable au singulier, on a rarement au masculin pluriel : mrj "ayant été aimé", mrj.t, mr.t "ayant été aimée".

Lorsque le participe parfait passif de ces verbes a pour complément un suffixe personnel, on a au masculin : , ou bien , . Suivi de la particule de relation on a : ou

Dans les verbes bilitères, la deuxième radicale est ordinairement redoublée. Les formes sans redoublement sont le moindre nombre, et il est à noter, touchant ces dernières, qu'elles ne semblent pas faire exception à une règle générale commune aux bilitères. Une

double formation paraît la cause qui les différencie des premières. On rencontre, en effet, le même verbe au participe parfait passif tantôt avec la dernière radicale pleinement écrite c'est à dire avec la 2e radicale redoublée et tantôt non redoublée. On relève ainsi ḏd.t et ḏdd.t de ḏd "dire" wḏ.t et wḏḏ.t de wḏ "commander" etc. Parmi les verbes qui admettent ce redoublement on peut citer encore les formes parfait passif suivantes : rḫḫj "connu" ; tmm "qui n'a pas été" ; ḫmmj "inconnu" ; šȝȝ.t "décrét".

[397] FORME PARTICIPE PARFAIT

Voix active

Masculin Sing. , , plur. , :

Féminin " " "

Voix passive

Masculin Sing. plur.

Féminin " "

Bilitères – Actif

Passif ;

2e Redoublée – Actif mȝȝ

3e Faible – Actif fém.

Passif fém. ,

irj "faire" Actif : ,

Passif fém. ,

rdi "donner" Actif ; , ,

Passif , , fém. ,

iw "aller" Actif

ỉj "aller". Actif ỉỉ, ỉj

ỉnj "porter" Actif

Passif fém. ,

[398] II LEUR SIGNIFICATION

Par rapport à la réalisation de l'action, la nuance de sens du participe est celle-là même des deux formes personnelles de la nouvelle flexion : l'imparfait et le parfait *sḏm.f*. L'imparfait exprime l'action réalisée et continue à l'actif : "entendant, qui entend" au passif : "étant entendu, qui est entendu". Le parfait signifie simplement l'action se réalisant : à l'actif : "ayant entendu, qui a entendu ; au passif : "ayant été entendu, qui a été entendu".

Par rapport au temps auquel se réfère l'action, cette nuance de signification relève de l'usage comme de la contexture de la phrase dans laquelle ces formes sont employées. En général, on fait usage de l'imparfait lorsqu'il s'agit d'un fait présent ou passé. On se sert toutefois plus ordinairement du parfait lorsqu'il s'agit d'un fait passé. Ce n'est que rarement que le parfait est employé pour noter un fait présent. Le futur que l'on voit cependant signifié par la forme *sḏm.f* n'est signifié par aucune forme participe, cette nuance de temps appartient à une forme spéciale, la forme *sḏm.tj.fj* § 418.

[399] III LEURS RAPPORTS SYNTAXIQUES

Le participe égyptien, comme celui de nos langues, est à la fois verbe et adjectif et ses rapports avec les divers éléments de la proposition relèvent de la syntaxe du verbe comme de celle de l'adjectif.

Pris comme tel en son sens qualificatif et remplissant le rôle d'épithète, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet qu'il qualifie qui est toujours déterminé de manière définie.

[Nauf. 147] *nṯr mrr*, "le dieu aimant" (Imparfait actif de *mrj*) [Insc. Caire 20543] *ỉnk mrj*, "moi ayant été aimé" (Parfait passif de *mrj*) ; [P. Ebers 1,13] *ḏw.t ỉrj.t*, "le mal ayant été fait" (Parfait passif de *ỉrj*) ; [Urk. 4, 102, 7] *nsjw ḫpr.w*, "les rois ayant existé" (Parfait de *ḫpr*)

On a en copte le verbe à la construction relative ΝΕϨΟΟΥΕ ΕΤϹΟΥΤΟΝ Act. 13, 14 ; ΤΝΟϬ ΝϹΚΗΝΗ ΕΤϪΗΚ ЄΒΟΛ Heb. 9, 11 (G. D. 221).

[400] A la voix active, il s'adjoint le nom objet direct par simple juxtaposition et veut l'objet direct pronom personnel à la forme dépendante. L'objet indirect est introduit par la particule et dans l'ordonnance de ces deux objets on observe la loi de position lorsque parmi eux se trouve un pronom personnel.

[Nauf. 147] *nṯr mrr rmṯ*, "le dieu aimant les hommes" ; [Urk. 4, 198] *ỉt.f wḏ n.f ỉdbwj*, "son père lui ayant confié les deux terres" (Parfait de *wḏ*) ; [Fellah B 1, 85] *ntf ḏd n.f st*, "lui, lui donnant cela".

[401] A la voix passive, le sujet logique ou le mot agent se construit à la manière d'un génitif direct ou indirect si c'est un nom ou encore est introduit par la particule si ce nom est séparé du participe par

un autre mot. Lorsque le mot agent est un pronom personnel, celui-ci s'adjoint au participe sous la forme suffixe.

[Insc. Caire 20543] ink mrj nb.t.f "moi ayant été aimé par sa maîtresse", (Parfait); [Assiout 1,214] mrrw nb.f, "aimé de son maître" (Imparfait); [Insc. Caire 20501] s3.f mrj.f, "son fils aimé par lui, son fils bien aimé"; [P. Ebers 1,13] ḏw.t irj.t r.f in sn.f Stẖ, "Le mal qui lui a été fait par son frère Seth".

[402] IV LEURS EMPLOIS

L'emploi du participe varie suivant sa voix, sa forme, son acception et son rôle dans la phrase.

Dans l'ensemble de ses emplois il n'apparait jamais néanmoins que sous un double aspect, tantôt il apparait comme qualificatif et tantôt comme nom.

[403] LE PARTICIPE QUALIFICATIF — Dans le rôle de qualificatif, le participe s'emploie soit comme épithète, soit comme prédicat dans une proposition de nature nominale.

Il peut être employé comme épithète à la voix active et à la voix passive, à la forme parfait et à la forme imparfait. Il peut avoir alors pour antécédent un nom ou un pronom personnel à la forme indépendant et placé après cet antécédent il s'accorde en genre et en nombre.

En cette construction toutefois il est à noter que le participe n'est jamais employé que lorsque il correspond à une tournure relative dans laquelle le pronom relatif est identique à l'antécédent. Il supplée alors

la forme relative, qui de son côté n'est jamais employée que pour rendre les autres cas où le relatif qu'elle implique n'est pas au nominatif.

[Nauf. 147] nṯr mrr rmṯ, "le dieu aimant les hommes", "qui aime les hommes" (Imparfait actif de mrj); [Insc. Caire 20543] ink mrj, "moi ayant été aimé", "qui ai été aimé" (Parfait passif de mrj)

Une construction particulière du participe comme qualificatif, dont l'origine nous échappe, est celle de son emploi en remplacement du pseudo participe. Il est alors accompagné du pronom personnel de la 3e personne du féminin singulier à la forme dépendante. Il remplace alors le pseudo participe qui serait du même genre et du même nombre et de la même personne.

[Champollion; Monuments de l'Egypte et de la Nubie. Paris. 1844-1875; T. II, 424) gm.f sj nfr sj, "Il la trouva belle".

[404] Le participe employé comme prédicat dans la proposition de nature nominale n'est usité comme tel qu'à la voix active du parfait.

Il peut avoir comme sujet un nom ou un pronom personnel à la forme dépendante.

Sa loi de position en cette proposition est celle de l'adjectif : il précède toujours son sujet. En outre, comme l'adjectif prédicat est invariable, le participe demeure lui même invariable. Ce n'est que très rarement qu'il est en accord avec son sujet. Il se met au masculin singulier, quel que soit le

genre ou le nombre de ce sujet. Il est à noter enfin que cette construction ne se rencontre jamais qu'avec une proposition indépendante.

[Sin. 8, 11] ḥꜥ ỉt ỉm.f r nṯr.ỉw, "Ils sont plus réjouis de lui que de leurs dieux" littéralement: "en réjouis (ils sont) de lui plus que de leurs dieux"; [Sin. 9, 3] rš.wy tꜣ pn ḥkꜣ.n.f "Combien (est) heureuse cette terre qu'il gouverne!" [Insc. Caire 20538] sḥḏw św tꜣwy, "Il est l'illuminateur des deux terres"; [Urk. 4, 693, 8] ꜥšꜣ ỉt r ḫt nb.t, "Ils sont plus nombreux que toute chose"; etc.

[405] On trouve aussi le participe remplissant le rôle d'épithète employé à la voix passive et suppléant la forme relative aux cas obliques du relatif en une construction toute particulière qui rappelle celle de la forme relative.

En cette construction, le participe est placé après son antécédent avec lequel il s'accorde et il est suivi du nom qui serait son objet à la voix active et qui est son sujet grammatical en tant que passif ou bien il renferme lui même son propre sujet grammatical, en le cas, le pronom indéfini "on" ou le neutre "il". En outre, il est accompagné d'un pronom personnel de rappel faisant fonction de relatif suffixé à un nom ou à une particule en rapport avec le cas oblique demandé par le sens de la proposition et en accord avec l'antécédent ou bien il est accompagné par l'adverbe relatif ỉm.

Le participe, en cet emploi, comme la forme

relative se présente en un double rapport, il remplit un double rôle. Il est épithète par rapport au nom qui le précède: son antécédent; il est prédicat verbal par rapport au nom ou pronom qui le suit ou au sujet qu'il implique logiquement lui même. Sa syntaxe le fait s'accorder avec son antécédent mais le sens logique le fait néanmoins demeurer subordonné à son sujet.

Pour respecter en une traduction littérale et logique cette double nuance de sens du participe en lui conservant son rôle d'épithète en même temps que son rôle de prédicat verbal, comme le fait la conception égyptienne, on peut rendre ce participe, comme il a été indiqué pour la forme relative, au moyen d'une des locutions: "être en l'état, être en la manière, se trouver" qui marquent son rôle d'épithète et en faisant suivre cette locution soit du parfait soit de l'imparfait du verbe signifié par le participe mis en dépendance de son sujet et où le participe apparait prédicat verbal. Quelques exemples aideront à l'intelligence de cette construction.

[406] La proposition à laquelle appartient le participe a un nom pour antécédent et un nom pour sujet [Nauf 142] sntr n gsw prw sḥtpw nṯr nb ỉm.f, "l'encens des temples par lequel toute divinité est apaisée" littéralement et logiquement: "L'encens des temples étant trouvé en l'état qu'est apaisée toute divinité par lui" (Participe imparfait). [Sin. 25, 7] nn šwꜣ ỉry n.f mỉt.t, "Il n'est pas de misérable à qui pareille chose a été faite"

La différence de genre entre l'antécédent et le sujet du participe de ce dernier exemple permet de constater la syntaxe qui vient d'être exposée § 405. Le participe est, en effet, en accord avec l'antécédent šcw3 du genre masculin et non avec son sujet mjt.t du genre féminin. On peut remarquer aussi que la loi de position du pronom ỉry a été observée.

[407] Le participe a un nom pour antécédent et un pronom personnel pour sujet. En ce cas le pronom personnel est à la forme dépendante.

[Ptahotep 623] ḥsj qṛt msj n.f šcw, "Loué soit le père à qui lui (celui-là) est né"

On rencontre parfois la forme suffixe de la 2e et de la 3e personne à la place de la forme dépendante.

[Lacau Text. Rel. 21.9] ỉt.t pw msj.t n.f "Ce père à qui tu es née"

[Urk. 5.4] ḫprw nb mrj.f ḫpr im.f, "Tout changement en lequel il a aimé devenir"

[408] Le participe n'est point suivi d'un nom sujet ou d'un pronom dépendant. La conjugaison est alors impersonnelle, le sujet impliqué dans le verbe est le pronom vague: "on" ou le neutre "il"

[Mariette: Abydos 2.25] rc m33w m stwt.f, "Le soleil par la lumière duquel on voit" littéralement "le soleil étant qu'on est voyant par sa lumière". (Imparfait). [Inscr. Caire 20359] prrw h33w ḥr shr.f, "(un chef) selon la manière duquel on va, on vient" (Imparf.).

[409] Épithète, il supplée encore la forme relative pour mettre en relief un infinitif de mouvement dans la locution formée au moyen de la copule pw et du participe parfait passif du verbe ỉrj.

[Sin. 19.11] iwt pw irj n bȝk im, "Ils vinrent là vers ton serviteur" littéralement: "venir vers ton serviteur c'est l'ayant été fait"

[410] LE PARTICIPE NOM — Le participe pris substantivement comporte d'ordinaire la désinence du genre de ce nom, et, le plus souvent, lorsqu'il désigne une personne, il est accompagné d'un déterminatif en rapport avec cette personne, homme, femme, prince, divinité. Lorsqu'il sert à signifier une chose, on se sert de la forme neutre représentée par la forme féminine qu'on fait suivre habituellement du signe de pluralité

ḫpr.t, "ce qui est advenu, l'événement"; irr.t "ce qui est fait"; ddd.t "ce qui est dit"

Il s'emploie comme nom à toutes les formes actives ou passives; il peut être sujet, objet, complément ou bien prédicat d'une proposition nominale.

[411] Employé comme nom dans la proposition verbale, il suit les règles de ce mot en même temps qu'il conserve les propriétés du verbe dans ses rapports avec les autres éléments non verbaux de la proposition

[Sin. 8.3] sk.f bhȝw, "Il abat le fuyard (Parfait actif); [Ptahotep 54] ndnd r.k hmc hm(w) mj rḫ(w), "Informe-toi auprès de l'ignorant comme du savant" (Imparfait actif); [Sin. 25.9] gmj.t m sš, "Ce qui a été trouvé

dans un livre (parfait passif); [Stabotep 638] nsw ḥtp m ḫpr.t nb.t, "Le roi est satisfait de tout ce qui est arrivé" (parfait passif).

[412] Prédicat d'une proposition nominale, le participe pris substantivement ne s'emploie qu'à la voix active avec pour sujet un nom ou un pronom personnel à la forme indépendante. La loi de position des éléments de cette proposition est celle de la proposition nominale proprement dite § 539, 561. Le participe, en outre, est toujours invariable à la forme masculin singulier et le nom son sujet est toujours introduit par la particule .

[Sin. 7.10] ntf dɜr ḫɜswt, "Il est le dompteur des nations étrangères"; [Urk. 4, 894.1] ink šꜥd drt.f, "Je suis le coupeur de sa trompe"; [Sin. 25.7] in ḥm.f rdi irw.f, "Sa Majesté est l'auteur qu'elle fut faite"; [Stabotep 184] in nṯr irr ikr. "La divinité est l'auteur de la prospérité".

[413] On emploie aussi volontiers le participe pris substantivement après une particule de comparaison à la place de la forme relative.

[Sin. 25.8] iw.f pw ḥɜ.t.f r pḥwj mj gmj.t m sš, "Ceci va de son commencement à la fin comme ce qui a été trouvé dans un écrit". "On fit pour moi un jardin funéraire [Sin. 25.6] mj irr.t n smr tpj, "comme ce qui est fait pour un ami de choix".

[414] On emploie encore le participe pris substantivement comme sujet ou objet après un verbe au mode personnel

qui est le même que celui auquel appartient le participe, lorsqu'on veut insister sur l'action verbale qu'il signifie.

[Pyr. 821] ꜥnḫ ꜥnḫ m wḏ n nṯrw, "Il vit (le vivant) selon l'ordre des dieux" [P. Westcar 6,12] ḏd.n.f ḏd.t.f, "Puis il dit" littéralement: "Puis il dit la chose ayant été dite par lui".

[415] On le trouve enfin employé pour rendre le verbe de la proposition interrogative indirecte.

[Naufr. 71] ir wdf.k m ḏd n.i in iw r iw pn, "Si tu tardes à me dire (l'ayant amené toi) celui qui t'a amené en cette île" [Sin. 7.4] n rḫ.i in wi r ḫɜs.t tn, "Je ne connais pas celui qui m'a amené en cette région".

[416] V LEURS CONSTRUCTIONS NÉGATIVES

La construction négative du participe s'établit au moyen du participe du verbe auxiliaire négatif tm qu'on fait suivre du verbe, qu'on veut nier, à la forme infinitive de négation.

Le verbe auxiliaire négatif revêt la forme tm, à l'imparfait actif et passif et au parfait actif. Au parfait passif, il est transcrit tmm.

Le participe de l'auxiliaire négatif s'emploie comme le participe en général, on le rencontre remplissant le rôle d'épithète, de nom ou encore suppléant la forme relative en les cas où elle est employée.

Il est à noter que l'infinitif de négation placé après l'auxiliaire négatif au participe a toujours un sens actif.

[hieroglyphs] .... [hieroglyphs] [Urk. 4.780] t3w nb .... tmm ḫnd ít in kwj bjt.jw, "Toutes les terres n'ayant pas été foulées par d'autres rois" littéralement : "toutes les terres n'ayant pas été d'autres rois les fouler". [hieroglyphs] [Avertissement 7,8] tm ir n.f db3.t, "Celui à qui un cercueil n'a pas été fait" plus exactement : "n'est pas fait" littéralement : "n'étant pas fait à lui un cercueil" (Imparfait passif). [hieroglyphs] [A.Z. 57,2] tmm.t bś wr.m3w ḥr.ś "Ce sur quoi le grand prêtre n'a pas été initié", littéralement : "Ce qui est n'ayant pas été le grand prêtre être initié sur cela" (Parfait passif).

[417] Lorsqu'on veut signifier la négation absolue exprimée en français par les locutions : "il n'y a rien, il n'y a personne, on ne.... pas" on se sert de la locution [hieroglyphs] "nn wn", "il n'existe pas", qu'on fait suivre du participe du verbe qui doit être nié.

[hieroglyphs] [Sin. 8.8] nn wn rwi ꜥḥꜥw.f, "Il n'y a personne écartant sa lance" "on n'écarte pas sa lance".

On se sert aussi de la locution [hieroglyphs] nn wn.t et quelquefois de la simple particule [hieroglyphs] suivies du participe.

CHAPITRE XX

LA FORME ADJECTIVE VERBALE
ŚḎMtj.fj

---

[418] I SA FORMATION, SA FLEXION

La formation de cet adjectif verbal rappelle celle des adjectifs en "j. Elle est établie par l'adjonction de la désinence [hieroglyphs] tj au radical verbal, désinence qu'on fait suivre des pronoms personnels suffixes de la 3e personne qui, au singulier, sont transcrits : [hieroglyphs] fj, [hieroglyphs] śj. Maintes fois cependant ces pronoms du singulier sont transcrits seuls : [hieroglyphs], [hieroglyphs] et la désinence [hieroglyphs] elle même est souvent transcrite [hieroglyphs]. En ce dernier cas, la désinence se transcrit alors parfois avant le signe déterminatif du radical verbal.

Dans les différentes classes de verbes, on ne relève de particularités que dans les verbes de la 2e redoublée dont la troisième radicale est toujours pleinement écrite et dans quelques verbes de la 3e faible en j où cette dernière apparaît parfois dans la graphie transcrite alors [hieroglyphs] de [hieroglyphs] ; [hieroglyphs] de [hieroglyphs] ḥdj.

A noter enfin pour tous les verbes en général, la suppression observée parfois du suffixe de la 3e personne principalement dans les inscriptions funéraires.

sw3tj(fj) "celui qui passera, ira"
mrtj(fj) "celui qui aimera".

[419] Masculin sing. :
Féminin " :
Pluriel commun :

Bilitères —
2e redoublée —
3e faible — (h3j).

ỉrj "faire" —
rdi "donner" —
ỉw "aller" —

[420] II SA SIGNIFICATION

Par rapport au développement de l'action, cette forme verbale exprime une action qui ne doit se réaliser que dans un temps à venir ; elle est toujours de sens actif.

[421] III SON EMPLOI

Cette forme, qui comme le participe, tient à la fois du verbe et de l'adjectif, peut comme celui-ci servir soit de qualificatif, soit de nom. Ses rapports syntaxiques avec les divers éléments de la proposition sont les mêmes que ceux du participe.

QUALIFICATIF — Employée comme qualificatif, cette forme remplit le rôle d'épithète. Elle s'accorde alors en genre et en nombre et en personne avec son antécédent. Elle équivaut à une forme relative dont le pronom est identique à l'antécédent et elle ne s'emploie jamais qu'en ce cas

[Turin 1546] rmṯ nb.t sw3tj(sj).sn ḥr mnw pn, "Tous les hommes (qui à l'avenir sont à passer, devant passer) qui passeront devant cette statue" ; [Ptahotep 626] ỉḫ dd srw sdmtjsn, "Puissent-ils dire les princes qui entendront" [Sin. 9.7] nn tm.f ỉrj bw nfr n ḫ3s.t ꜥmtj(sj) ḥr mw.f, "Il ne cessera pas de faire le bien à une contrée qui demeurera loyale (sous ses eaux)" ; [Aniout. 1,282] wꜥb nb rditj(sj) f(j) n.ỉ t3-ḥd pn, "tout prêtre qui me donnera ce pain blanc".

Il est à noter qu'après un vocatif, l'adjectif verbal épithète se met toujours à la 3e personne. [Urk. 1,149] ỉ ꜥnḫw sw3tj(sj)sn r ḫ3s.t tn, "O vivants qui (viendront) viendrez en ce désert !" On a la même construction en copte : ⲛ̄ⲑⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲟϩⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ, Lc. 22,28 (G.D. 792).

[422] NOM — Employée comme nom, cette forme prend le genre et le genre de la personne ou de la chose qu'elle sert à désigner. Suivant la règle générale, le féminin remplace le neutre.

[Urk. 1.72] ỉrtj(sj)f(j) ỉḫt dw, "Celui qui doit faire une chose mauvaise". "Cet enseignement sera [Ptahotep 49] m 3ḫt n sdmtj(sj)f(j) m wg3.t n mtj r ṯh.t st, "le bonheur de celui qui écoutera, le malheur de celui qui le repoussera". La seconde proposition de cette phrase est une proposition pseudo nominale, la première seule a la forme sdmtjfj nom.

[423] IV SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La construction négative de la forme śdmtj fj s'établit comme celle du participe au moyen du verbe auxiliaire négatif [hieroglyphs] qui se met lui même à la forme śdmtj fj et qui est suivi du verbe que l'on veut nier à la forme infinitif de négation.

[hieroglyphs] [Urk. 4. 1109, 4] tmtj fj dr śdb "celui qui ne repoussera pas l'accusation" littéralement : "celui qui (ne) cessera (pas), celui devant cesser de repousser l'accusation" ; [hieroglyphs] [Insc. Berlin p. 258, 19] fḫtj fj św tmtj fj ˁḥ3 ḥr. f ; "celui qui le rompra (le traité) et ne combattra pas pour lui", littéralement "et cessera de combattre pour lui".

CHAPITRE XXI

LES FORMES INFINITIVES

---

[424] L'infinitif égyptien se présente sous trois formes qui diffèrent entre elles, souvent par leur orthographe, toujours par leur emploi.

L'une est désignée sous le nom d'infinitif simple l'autre sous le nom d'infinitif de négation et la troisième sous le nom d'infinitif d'emphase.

Ce qui concerne chacune d'elles est résumé ci après.

[425] I INFINITIF SIMPLE

SA FORMATION

L'infinitif simple revêt une double orthographe suivant qu'il est masculin ou féminin car comme le nom il admet les deux genres.

L'infinitif simple masculin est transcrit comme la forme radicale donnée dans les lexiques. La forme féminin est transcrite comme ce même radical auquel est adjointe la désinence [hieroglyph].

Par rapport aux classes de verbes dont l'infinitif simple comporte l'un ou l'autre de ces deux genres, on peut dire qu'en général les verbes invariables ont leur infinitif simple au masculin et les verbes variables au féminin. Ce départ, en effet, n'est pas absolu, rigoureuse et l'on observe des exceptions plus ou moins

nombreuses dans les deux catégories de verbes.

Les trilitères sains sont toujours masculins : sḏm "entendre" ; šnd, "craindre" ϣⲛⲁⲧ ; etc.

Les bilitères sont aussi masculins : wn, "ouvrir" ; mn, "demeurer" ; etc. A noter cependant certaines dérogations comme : šm.t de šm "aller" ; à noter aussi parmi les causatifs de cette classe de smn dont l'infinitif de la forme simple est cependant masculin.

Les verbes de la deuxième redoublée ainsi que les verbes causatifs de cette classe sont masculins : rnn "élever" ; sḳbb "rafraîchir" ; etc. A noter parmi les verbes d'usage courant de cette classe m33 et m3 "voir" et m3 n lorsque cet infinitif est accompagné d'un objet direct.

Les verbes de la 3e faible ont leur infinitif simple féminin : ms.t, de msj "enfanter" ; pr.t de prj "sortir" ; mr.t, de mrj "aimer", etc. On trouve quelques infinitifs ayant leur troisième radicale pleinement écrite : ršw.t, de ršw, "se réjouir" ; de rmj, "pleurer" ; etc. Parmi les causatifs de cette classe de verbes, on trouve les deux genres : sḥp.t "faire une offrande", de ḥpj ; smsj de msj "enfanter" ; etc. A noter aussi que dans ces mêmes causatifs la dernière faible se rencontre pleinement écrite dans quelques verbes.

Les quadrilitères sains ont leur forme masculine wstn "enjamber" ; mnmn "mouvoir", etc.

Les quadrilitères faibles ont comme les causatifs de la 3e faible leur forme infinitif simple tantôt

masculin tantôt féminin : nḏr.t de nḏrj "saisir" ; ḥms.t de ḥmsj "s'asseoir" ; m3ᶜw de m3ᶜwj "être renouvelé" ; etc. Dans les infinitifs masculins la dernière faible est le plus souvent écrite, elle l'est moins souvent dans les infinitifs féminins. de ḥntj "voyager" ḥsfj.t de ḥsfj "naviguer" ; etc.

Les quinquilitères n'ont que des formes masculines nftft de "s'élancer" ; sḏ3ḏ3 "trembler" ; etc.

[427]

	formes masc.	formes fém.
Trilitères	sḏm	
Bilitères	mn	
2e redoublée	rnn	
Caus. 2e red.	sḳbb	
3e faible		pr.t (prj)
" "		rmj.t (rmj)
caus. 3e faibl.	smsj (msj)	(ḥpj)
Quadrilit.	mnmn	
4e faible	ḥntj	(nḏrj)
Quinquilit.	nftft	
	jrj "faire"	jr.t
	rdi "donner"	, rdi.t
	jw "aller"	jw.t
	jj "venir"	, jj.t
	jn "porter"	jn.t

[428] II SA SIGNIFICATION

Sa signification est celle de nos langues. Il exprime une simple idée d'action ou d'état, il est toujours de sens actif.

[429] III SES RAPPORTS SYNTAXIQUES

Les rapports syntaxiques de l'infinitif avec les autres éléments de la proposition sont les suivants:

Lorsqu'il a un nom pour sujet, celui-ci placé après lui est régulièrement introduit par la particule in. Ce n'est que rarement que cette particule est omise.

[Urk. 4, 322, 4] ii.t in wrw nw Pwnt m ksw, "les notables de Pount viennent pour l'hommage"; [Beni Has. 1, 24, 3] m pr.t sm, "lorsque le prêtre sort"; etc.

Lorsque son sujet est un pronom personnel, on se sert de la forme indépendante qui, comme le nom se place après lui. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on emploie la forme suffixe.

[Aniout 1,307] pr.t ntsn. "eux de sortir, eux sortent".

L'objet direct se juxtapose à l'infinitif. Il a régulièrement la forme suffixe si c'est un pronom personnel. On emploie cependant la forme dépendante lorsque ce pronom représente la troisième personne soit pluriel, soit duel, soit neutre et quelquefois féminin singulier.

[Sin. 11,11] k3n.f h3k mnmnt.i, "il comptait enlever mes troupeaux"; [Urk. 4, 6] gm.t.f hm.f, "sa majesté le trouva" littéralement "sa majesté, de le trouver"; [Sin. 18,3] wnn b3k im snd dd st, "le serviteur là présent craint de dire cela"; etc.

[430] Il y a lieu de noter ici les confusions qui peuvent

provenir de ces diverses constructions ou encore d'autres formes verbales dont la graphie est la même que celle de l'infinitif.

Le pronom personnel suffixe adjoint à l'infinitif peut être objet mais aussi parfois sujet ; de même, le nom peut être objet et parfois sujet. Le nom sujet après un infinitif masculin introduit par in peut également être confondu avec la forme sdm.in.(f) ; la forme infinitive féminine, de son côté, peut être confondue avec la forme sdm.t.(f) lorsqu'il y a un nom sujet ou un personnel suffixe sujet ou encore quand cette forme a un nom pour objet direct. cf. § 343. Le contexte peut seul faire discerner la véritable construction ou la véritable forme.

[431] SON EMPLOI

Forme essentiellement verbale, l'infinitif s'emploie comme tel et, vraisemblablement, s'emploie aussi pris substantivement. Il n'est possible d'avancer l'emploi de ce dernier cas que de façon dubitative à raison de la conception précise que se faisait l'Égyptien de la notion substantive et de la notion verbale, conception que nous ne connaissons que très imparfaitement. Pour ce motif, touchant l'emploi de l'infinitif, il n'est traité ici que de son emploi en général sans spécification de son acception verbale ou substantive.

Les différents groupements de mots où apparaît l'emploi de l'infinitif sont les associations de nom ou adjectif à complément, la proposition nominale, la proposition verbale et diverses

locutions constituant des idiotismes.

[432] On le rencontre compliment déterminatif d'un nom au génitif indirect [Amiont 1,291] hrw n st.(t) tkꜣ, "Le jour d'allumer les lampes"; [P. Ebers, 52,3] wꜣ.t nt pr.t, "Un chemin (de) pour sortir"; etc.

[433] Compliment d'un adjectif , ndm ꜥnh "agréable à vivre"; nfr mꜣꜣ, "beau à voir"; etc.

[434] Sujet ou prédicat dans la proposition nominale [Nauf. 182] mk nfr sdm n rmt, "Il est bon à l'homme d'écouter"; [Nauf. 20] swrd pw dd n.k, "Te conter c'est te fatiguer"; etc.

[435] Prédicat dans la proposition pseudo-nominale où il est introduit par une des particules: , , avec les verbes transitifs actifs, les verbes de mouvement ou les verbes d'état dénotant le seul fait de l'action, les verbes se lamenter, se réjouir. [Nauf 56,59] htw hr gmgm tꜣ hr mnmn, "Les arbres (furent) à tressaillir, la terre (fut) à trembler"; [Nauf. 60,61] iw.f m ii.t, "Il était à s'approcher" [Nauf. 167] mk tw r spr r hnw, "Te voici à parvenir au palais"; etc.

Si le prédicat est multiple et comprend plusieurs infinitifs, le premier seul est introduit par une particule [P. Westcar 7,3] iw.f hr wnm hnꜥ swr, "Il mange et il boit"; etc.

[436] On trouve encore l'infinitif sujet de la proposition verbale. [Amiont 1,310] n ndm.n n.f htht im, "Il ne lui est pas agréable de se retirer de là"

[437] Comme objet direct dans la complétive après un certain nombre de verbes comme: ꜣb, "cesser"; ꜣbj, "désirer"; mrj, "aimer, vouloir"; whm, "répéter"; rh, "savoir"; wd, "commander"; snd, "craindre"; sꜣ, "ordonner"; shꜣ, "se souvenir"; kꜣj, "imaginer"; rdj "donner, occasionner"; etc. [Sin. 7,11] smj.f sꜣt.n.f sꜣt.n.f hpr, "Il rendait compte de ce qu'il avait décidé (d'établir) établir"; [Sin. 11,11] kꜣ.n.f hꜣk mnmn.t.i, "Il comptait enlever mes troupeaux"; [Sin. 18,4] wnn bꜣk im snd dd st, "Le serviteur ici présent craignait de dire cela"; etc.

[438] Il est encore compliment circonstanciel dans la proposition verbale introduit par diverses conjonctions. Dans la temporelle, par: , "quand, lorsque", , "après que"; tpꜥ "avant que"; dans la finale, par: "pour, afin de"; "afin de". Dans la comparative, par: "comme" dans la causale, par "parce que", dans la modale, par: ou "tandis que, à la manière de". [P. Ebers 1,10] dd mdw hft wꜣh phr.t, "Paroles à dire lorsque on applique (appliquer) le remède"; [P. Ebers 42,12] m ht irt sw, "Après avoir fait cela";

… [Nauf. 166] rdi.t wi hr ḫ.t.i r nṯr dw3 n.f. "Je me mis sur le ventre (je me prosternai) pour prier la divinité pour lui"; … [Amen. 2,8] nhs.n.i r ʿḥ3. "Je m'éveillai pour combattre"; … [Nauf. 157] ʿḥʿ.n šm.kwi r smj.t st. "J'allai alors pour annoncer cela"; … [Stabotep 641] iṯ.n.i rnp.t 100 10 m ʿnḫ mʿ ir.t m3ʿ.t. "J'ai obtenu cent dix ans de vie parce que j'ai accompli (pour avoir accompli) la justice"; … [Sin. 102] pḫr.n.i ʿf3j.i hr nhm. "Je fis le tour de mon domaine en me réjouissant"; … [Tellah B. 1,34] gm.n.f sw hr pr.t. "Il le trouva en sortant." Parfois la particule … qui introduit la modale est supprimée : … [Urk. 4.362] ir.n.s m mnw.s n it.f.s Imn (hr) ir.t n.f thn.wj. "Elle dressa son monument à son père en faisant pour lui deux obélisques"; etc.

[439] L'infinitif entre enfin en composition dans certaines locutions particulières comme celle formée du démonstratif … et du verbe … irj au parfait relatif ou au participe parfait passif et où il représente un véritable prédicat d'une proposition nominale. Cette locution ne se rencontre guère toutefois qu'avec les verbes de mouvement.

… [Sin. 19,11] iw.t pw irj r bik. "Venir, c'est ce qui a été fait, vers ton serviteur" "on est venu vers ton serviteur" (Participe parfait passif de … irj) (ou … iw.t pw irtn) … [Nauf. 172] nʿ.t pw ir.n.n m ḫd r ḫnw. "Nous naviguâmes vers le palais (Parfait relatif)

[440] La locution dans laquelle il est associé au verbe … p3 "avoir fait quelque chose" et qui est employée pour signifier quelque chose qui ne s'est jamais vu, qu'on n'a jamais oui dire.

… [Amen. 2.16] in iw p3 n ḥmwt ṯs ʿḥ3w. "Est-ce que il a été fait des femmes être chef de combattants" "Est-il jamais advenu que des femmes soient, etc." … [Stabotep 93] n p3 ḏ3j.t mnj sp.s. "Il n'est jamais arrivé que la violence atteigne son but".

[441] La conjugaison périphrastique des verbes de mouvement construite au moyen du semi auxiliaire … irj suivi de ces verbes à l'infinitif.

… [Sin. 3.6] ir.t.i šm.t m ḫntjt. "Je naviguai vers le sud" "Je fis naviguer...." … [Sin. 16.1] ir n.k iw.t r Kmt. "Retourne en Egypte".

[442] On le trouve encore employé comme forme de substitution dans une phrase impérative ou de sens optatif comprenant plusieurs verbes après le premier impératif ou le premier optatif ou bien dans une énumération de faits au cours d'un récit, pour donner plus de vivacité à la phrase.

… [P. Ebers 13.21] ir ḫr.k r.f .... ḥnʿ rdi.t n.f pḫr.t. "Fais au contraire..... et donne (donner) lui le remède". … [Urk. 4. 730] ii.t m ḥtp spr r w n Kdšw k3k dmj 3 im. "On revint (revenir) heureusement, on alla (aller)

au district de Kedsou, on conquit (conquérir) les trois villes"

[443] ... A noter enfin son emploi dans la formule qui sert à désigner un remède, un breuvage médical, une recette magique en notant le mal dont ils soulagent ou le bien qu'ils procurent, comme en français : "pour guérir la migraine, pour guérir le mal aux yeux, pour trouver un objet perdu", etc. Tel le verbe "chasser" à la place de ... phr.t nt dr... "remède pour chasser".

[444] V. SA CONSTRUCTION NÉGATIVE

La négation de l'infinitif s'établit au moyen de la particule négative placée devant cet infinitif. On la rencontre à propos d'un fait ou d'un état de chose dont on dénie l'existence mais dans cette construction, il est rare que l'infinitif ait un sujet, la négation traduit le plus souvent notre proposition "sans".

[Pay. 17] wšb.k nn nitit, "Réponds sans hésiter"; ... [P. Ebers 42.7] ps. hr mw nn rdi.t 3fj.f. "Fais cuire dans l'eau sans faire qu'il bouille" ... [Urk. 4. 498] pr.k ck.k nn hnhn.k, "Sors, entre sans te retourner". A noter en ce dernier exemple l'emploi de l'infinitif comme forme de substitution en même temps que sa construction négative § 442.

[445] Lorsqu'on veut exprimer la négation de l'action verbale signifiée par le verbe comme "ne pas voir, ne pas entendre, etc." on se sert de la négation périphrastique construite avec l'auxiliaire négatif tm, suivi du verbe à l'infinitif de négation.

... [P. Ebers 63.14] k.t nt tm rdi rd snj m irt. "Autre (remède) pour ne pas laisser passer des poils dans les yeux".

[446] II INFINITIF DE NÉGATION

SA FORMATION, SON EMPLOI

La forme de l'infinitif dite de négation est celle que revêt le verbe lorsqu'il est construit avec l'un des verbes auxiliaires négatifs : ... imj, ... tm, cf. 493, 494.

Cette forme de l'infinitif ne comporte pas de distinction de genre. Elle est caractérisée par la désinence adjointe au radical mais qui le plus souvent ne s'écrit point.

Parmi les différentes classes de verbes à noter les particularités suivantes : les verbes de la 2e redoublée ont leur troisième radicale toujours transcrite. Les verbes de la 3e faible ne l'ont point mais comportent volontiers la transcription de la désinence. Dans les verbes de la 4e faible on voit apparaître maintes fois la voyelle faible transcrite. Ainsi, à part ces quelques remarques, on observera que pratiquement l'infinitif de négation se confond avec le radical verbal.

[447] Trilitères — sdm(w); spr(w) "venir"; ... et ... wšbw, "répondre"

Bilitères — mh(w) "remplir".

2e redoublée — m33(w), "voir", ... wnn(w) "être".

3e faible — hn(w), "ramer"; ... štw, "percer"; ... h3w, "choir".

caus. 3e faible – [hiéroglyphes] *sḫpr(w)* "créer"

[hiéroglyphes] *ỉrj*, "faire" – [hiéroglyphes] *ỉr(w)* [hiéroglyphes] *ỉn*, "porter" [hiéroglyphes] *ỉn(w)*
[hiéroglyphes] *ỉw* – "aller" – [hiéroglyphes] *ỉw(w)* [hiéroglyphes] *rdj*, "donner" [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] *rd(w)*.

[448] Dans la négation périphrastique où les verbes [hiéroglyphes] *ỉmj* et [hiéroglyphes] sont employés comme auxiliaires des verbes sur lesquels porte la négation, ceux-ci prennent la forme qu'aurait ce verbe employé à l'affirmative suivant les règles de la syntaxe et ce même verbe prend pour sa part, la forme infinitive de négation.

En fait, on ne relève le verbe [hiéroglyphes] qu'à la forme *śdm.f* et à l'impératif sous la forme [hiéroglyphes] *m*. Le verbe [hiéroglyphes], de son côté, se rencontre aux formes *śdm.f*, *śdm.hr.f*, *śdm.tj.fj*, aux formes participe et aux formes relatives ainsi qu'à la forme de l'infinitif simple.

[hiéroglyphes] [P. Westcar, 6,5] *tm.t ḫn*, "Tu ne rames pas" [hiéroglyphes] [P. Ebers, 110,3] *ỉm.k ỉr ḫt r.s*, "Tu ne feras rien pour cela"; [hiéroglyphes] [Ptahotep 374] *m kȝ ỉb.k tm.f dḥj*, "N'exalte pas ton cœur pour qu'il ne soit pas humilié"; [hiéroglyphes] [Fellah B 1,30] *tm.i sbḥ*, "Je ne crie pas"; etc.

[449] III INFINITIF D'EMPHASE

SA FORMATION

Cette forme qu'on ne rencontre que peu souvent dans la langue du Moyen Empire est établie par l'adjonction de la désinence [hiéroglyphes] au radical pour les verbes trilitères sains.

Elle a la même graphie que l'infinitif simple

dans les verbes bilitères.

Dans les verbes de la 3e faible, elle est établie par l'adjonction de la désinence [hiéroglyphes] au radical verbal dont la troisième radicale faible pleinement écrite permute souvent avec [hiéroglyphes]. –

[hiéroglyphes] *hȝb.t* ([hiéroglyphes] *hȝb*, "envoyer"); [hiéroglyphes] *ʿnḫ.t* ([hiéroglyphes] *ʿnḫ*, "vivre); [hiéroglyphes] *wbn.t* ([hiéroglyphes] *wbn*, "se lever") [hiéroglyphes] *ḫn.t* ([hiéroglyphes] *ḫnj*, "ramer") [hiéroglyphes] *mśw.t* et [hiéroglyphes] *mśii.t* ([hiéroglyphes] *mśj*, "enfanter"); etc.

[450] SA SIGNIFICATION, SON EMPLOI.

Cette forme ne s'emploie jamais qu'après un verbe à une forme variable ayant même radical qu'elle. Elle n'évoque que l'idée de l'action verbale qu'elle signifie, mais elle la marque avec insistance, avec force et sert à rendre certaines nuances emphatiques que l'on observe dans les langues sémitiques en général. Telles sont les locutions de l'hébreu שִׁמְעוּ שָׁמוֹעַ "écoutez (attentivement)", בָּכוֹ בְּכוּ "pleurez (abondamment)"; de l'arabe ضَرَبَ ضَرْبًا "il frappa"; سَارَ سَيْرًا "il est parti". C'est du contexte que ressort la nuance apportée par cette forme, elle peut affecter l'action verbale ou la modalité de cette action.

[hiéroglyphes] [Sagq. 341] *mśt(w).f mśw.t ỉm*, "Il a été enfanté là"; [hiéroglyphes] [P. Westcar 5,4] *ḫnn.śn ḫn.t*, "qu'ils rament continuellement, vivement"; etc.

CHAPITRE XXII

LES VERBES AUXILIAIRES D'AFFIRMATION

[451] Les verbes auxiliaires, comme leur nom l'indique, ne remplissent qu'un rôle d'aide analogue à celui des verbes auxiliaires en usage dans nos langues.

A la différence de ces derniers toutefois, ils ne prêtent point leur concours à la conjugaison du verbe pour établir de nouvelles formes flexionnelles et ils n'apportent d'eux-mêmes aucune modification au sens sous lequel est présenté le développement de l'action verbale par la forme du verbe auquel ils sont adjoints.

Ne constituant jamais l'un des éléments essentiels de la proposition, ils se placent toujours au début de cette dernière qui leur est comme une apposition. Ils servent à mettre en évidence l'énoncé de la proposition ou bien son sujet, ou bien à souligner parfois la notion du temps auquel elle se rapporte et qui ressort du contexte où encore à nuancer la réalisation de l'action signifiée dans la proposition.

Il y a trois sortes de verbes auxiliaires comme il est exposé ici. Ce sont les verbes [hieroglyphs] iw, [hieroglyphs] wn et [hieroglyphs] ‘ḥ‘. On pourrait y adjoindre aussi le verbe [hieroglyphs] iri et le verbe [hieroglyphs] p3, mais leur fonction est tout à fait différente et on ne saurait les assimiler aux trois verbes

dont il est traité en ce chapitre.

[452] I L'AUXILIAIRE [hieroglyphs]

SES FORMES, SON RÔLE

Ce verbe ne se rencontre jamais que sans suffixe ou bien sous la forme sḏm.f de sens parfait.

Il traduit notre verbe "être". Il ne comporte jamais qu'une signification impersonnelle affirmant le fait d'être. Les suffixes qui l'accompagnent ne représentent point son sujet mais celui de la proposition qui lui est mise en apposition. Il est rendu littéralement en français par la locution: "Il est que" ou bien: "Il est que moi, toi, lui, etc". La proposition [hieroglyphs] [Nauf. 102] iw.n m w3ḏ-wr, ne se traduit point littéralement: "nous (étions) en mer" mais: "Il est que nous (étions) en mer", "Il se trouvait que nous (étions) en mer". Cette proposition de nature nominale implique par elle même la copule attributive "être" supprimée dans la graphie par l'usage, elle n'a point pour copule l'auxiliaire [hieroglyphs], les lois de position des divers éléments de la proposition nominale s'y opposent.

Il en est de même pour la proposition [hieroglyphs] [Sin. 9,13] iw it im "l'orge (est) là", "il y a là de l'orge", littéralement: "Il est que de l'orge (est) là".

Dans la proposition verbale cet auxiliaire se comporte comme dans la nominale [hieroglyphs] [Nauf. 81] iw wp.n.f r3.f r.i, "Il est que il ouvrit la bouche contre moi"; [hieroglyphs] [Sin. 5,8] sḏm.n.i ḫrw.f iw.f mdw.f, "J'entendis sa voix tandis qu'il parlait" littéralement: "J'entendis sa voix, il était que il parlait".

[453] SON EMPLOI

Cet auxiliaire s'emploie, comme il vient d'être dit, dans la proposition nominale et dans la proposition verbale. Ses particularités concernant chacune de ces propositions sont les suivantes.

[454] PROPOSITION NOMINALE — Parmi les quatre types de constructions sous lesquels se présente la proposition nominale cf. 554 et seq., on ne trouve jamais cet auxiliaire employé dans la proposition nominale proprement dite si ce n'est dans l'interrogation introduite par la locution in iw, dont le verbe demeure sans aucun rapport avec les éléments de la proposition.

[455] Ce n'est que très rarement aussi qu'on le rencontre dans la proposition nominale adjective.

On ne l'y observe que lorsque le sujet de cette proposition est représenté par un pronom personnel à la forme dépendante et qui alors est toujours placé le prédicat.

Il ne paraît point dans l'interrogation avec la locution comme dans la proposition nominale proprement dite. La proposition nominale adjective n'est point admise en ce cas, on se sert alors de la proposition pseudo nominale, l'adjectif de la proposition simplement affirmative est remplacé par le pseudo participe.

[456] C'est dans la proposition nominale adverbiale où le rapport de prédicat à sujet entre les éléments de cette proposition apparaît moins obvie, que l'on rencontre surtout cet auxiliaire.

Il sert à marquer expressément le rapport de sujet à prédicat qui existe entre les éléments de cette proposition, à insister sur l'énoncé de ce qu'elle affirme.

[Sin. 9, 13] iw it im, "Il y a là de l'orge". [Amen. 3, 11] iw wḏt.n.i nb.t r s.t irj, "Tout ce que j'ai ordonné (est) à sa place propre". La forme verbale relative est prise ici substantivement dans ce dernier exemple.

[457] Il sert à introduire la même proposition nominale adverbiale lorsque celle-ci exprime une circonstance temporelle.

"Il maîtrisait les nations étrangères [Sin. 7, 10] iw it.f m ẖnw ʿḥ.f, "tandis que son père (était) à l'intérieur de son palais".

[458] On l'emploie normalement encore lorsque le sujet de la nominale adverbiale est un pronom personnel. Celui-ci se met alors à la forme suffixe; on ne rencontre que rarement la forme indépendante.

[Nauf. 68] iw.i ḥr ẖt.i, "J'étais sur mon ventre, j'étais prosterné"; [Nauf. 102] dʿ pr iw.n m wꜣḏ-wr, "Une tempête se leva (tandis que) nous (étions) en mer"; [Sin. 9, 11] iw.f m nsw, "Il est roi"; [Fellah B 1, 302] in iw.k m ʿwꜣj, "Est-ce que tu es un voleur"

[459] La proposition pseudo-nominale, qui a de grandes analogies avec la proposition nominale

adverbiale admet l'auxiliaire dans les mêmes cas que cette dernière.

[Fellah B, 1.301] iw srw ḥr rdi.t n.k, "Les notables (sont) à te donner" "Les notables te donnent"; [Nauf. 62] iw.f m ii.t, "Il vient"; [Sin. 3,3] sdm.n.i ḫrw.f iw.f ḥr md.t "J'entendis sa voix tandis qu'il parlait"; [P. Kahun 13.24] in iw.k ḥr.tj, "Est-ce que tu es content ?"

Comme il a été dit plus haut, §455, c'est de cette dernière construction, dont on se sert pour une proposition nominale adjective lorsqu'on veut la rendre interrogative. L'adjectif est remplacé par la forme pseudo participe du verbe d'où dérive l'adjectif. Le dernier exemple cité qui comporte la forme pseudo participe peut s'exprimer à la forme affirmative par la construction ntk ḥr(w) ou bien ḥrw tw, "tu es content".

[460] PROPOSITION VERBALE — dans la proposition verbale, l'auxiliaire ne s'associe qu'avec la forme sdm.f de sens parfait actif ou passif et avec la forme sdm.n.f.

[461] Avec la forme sdm.f, on s'en sert pour marquer l'insistance sur l'énoncé de la proposition, renforcer l'affirmative de cette proposition. Il est alors employé seul sans suffixe.

[Fellah B 1,292] iw ꜥwn ib.k "Ton cœur est poltron".

[462] Pour noter un contraste, marquer une opposition

[Nauf. 74] iw mdw.k n.i nn.iw ḥr sdm st, "Tu me parles je ne l'entends pas"

[463] Pour signifier l'habitude d'un fait, sa répétition, sa continuité.

[Sin. 10,3] iw sꜣb.i rmt nb.t, "J'accordais audience à tout le monde" [Sin. 10,4] iw grg.t(w) n.i iw wꜣḥ.t(w) n.i, "on faisait la chasse pour moi, on me l'apportait"; etc.

[464] A raison de la note de continuité que cet auxiliaire donne à la forme verbale du parfait sdm.f, on s'en sert pour introduire une proposition énonçant une sentence, un proverbe

[Nauf. 17] iw r3 n s nḥm.f sw iw mdw.f di.f tꜣm n.f ḥr, "La bouche de l'homme le sauve (comme) sa parole lui fait se couvrir la face"

[465] Accompagné des suffixes personnels, cet auxiliaire donne au parfait sdm.f une nuance de continuité, comme lorsqu'il est employé seul, il sert aussi à souligner une circonstance de temps.

Dans cette construction, quelques verbes de la 2e redoublée et de la 3e faible prennent la forme imparfait sdm.f avec le redoublement de leur deuxième radicale pleinement écrit.

[Sin. 10,9] iw.i di.i mw n ibi, "Je donnais de l'eau à l'altéré"; [Sin. 3,3] sdm.n.i ḫrw.f iw.f mdw.f "J'entendis sa voix tandis qu'il parlait"

[466] Avec la forme sdm.n.f l'auxiliaire s'emploie toujours sans suffixe. Il sert à souligner le sens même de cette forme verbale de la narration à mettre en évidence la succession des faits dans un récit ou bien à marquer expressément la circonstance de temps signifiée par la proposition à laquelle appartient le verbe qu'il accompagne. [Amen. 1,9] ỉw dỉ.n.ỉ n šwȝw, "Puis, j'ai donné à l'indigent"; [Amen. 2,10] ỉw dỉ.n.ỉ ḥt ḫrw, "Puis j'ai fait reculer l'ennemi"; [Nauf. 71] ỉw wp.n.f rȝ.f r.ỉ iw.ỉ ḥr ḫt.ỉ m bȝḥ.f, "(Lorsque ensuite) il ouvrit la bouche contre moi, je fus sur mon ventre (je me prosternai) devant lui"; [Sin. 7,1] ỉw ỉỉ.n.ỉ m mšˁ pn ˁḥm.tw n.ỉ, "quand je vins de cette expédition, on me rapporta...."; etc.

[467] II L'AUXILIAIRE

Le verbe de la 2e redoublée s'emploie comme prédicat dans la proposition verbale ou bien comme auxiliaire dans cette même proposition ou dans la proposition nominale et, dans chacune de ces fonctions, en même temps qu'il revêt une nuance de sens spéciale, il est régi par des lois particulières.

[468] PRÉDICAT VERBAL

VERBE D'EXISTENCE

Employé comme prédicat dans une proposition verbale, il sert proprement à exprimer une réalité d'existence

et signifie alors "exister, posséder l'être, vivre" ou bien il sert à exprimer une réalité de milieu en même temps que d'existence et peut être rendu, en ce cas, par "se trouver".

On le rencontre en cet emploi principalement sous la forme sdm.f de sens parfait et wnn.f de sens imparfait.

[469] On s'en sert dans la proposition indépendante comme dans la proposition subordonnée de sens temporel. [Urk. 4, 1163] ir.t hrw nfr wn.ṯ tp tȝ, "Puisses-tu passer un jour heureux (tandis que) tu te trouves sur terre!"; [Sin. 4,5] ḥd.n.ỉ wn hrw, "Je me levai quand il fut jour"; [Urk. 4, 348] wnn pt wnn.t ḥn.ỉ, "Tant que le ciel existera, tu existeras avec moi"; [Sin. 7,6] nṯr pf mnḫ wnnw šnd.f ḫt ḫȝswt, "Le dieu bienfaisant dont la crainte subsiste sur les nations étrangères" (forme adjective verbale relative); [Sin. 3,1] msw nsw wnnjw m-ḫt mšˁ pn, "les enfants royaux se trouvant avec cette armée" (forme verbale adjective participe)

[470] Dans la locution où ce verbe est employé impersonnellement, sans suffixe, il sert à rendre notre expression: "il y a", "il y avait" littéralement: "Il est, il était qu'il existe, qu'il existait".

A la construction interrogative on a: in iw wn, "Est-ce qu'il y a". [Sin. 12,13] in iw wn kỉ nḫt, "Est-ce qu'il y a un autre brave?"

A la construction négative avec l'auxiliaire disparaît de cette locution

[Sin. 8,8] nn wn rwi ḥꜥw.f, "Il n'y a personne qui écarte sa lance"; [Amen. 1,8] nn wn mt n s hrw n ksn.t, "Il n'y a pas d'ami pour l'homme au jour du malheur"; etc.

[471] On se sert aussi de la locution ou encore de la simple particule pour signifier la non existence [Urk. 4, 159] n wnt wp st, "Il n'y a personne qui le discerne"; [Fellah B, 1,285] nn gr rdi.n.k mdw.f, "Il n'est pas de muet que tu aies fait parler"; etc.

[472] Le verbe sert enfin à signifier "posséder, avoir," lorsqu'il est suivi d'un nom accompagné d'un suffixe personnel

[Fellah R,2] ist wn ḥmt.f, "Mais il a une femme" littéralement "mais il existe une femme de lui"; etc.

Cette même construction sous la forme ou la seule particule avec ellipse du verbe correspond souvent à notre préposition "sans"

[Sin. 7,8] ntr pw nn snnw.f, "C'est un dieu sans pareil, il n'y a pas son pareil". [Fellah B. 1,190] mk tw m niwt nn ḥkꜣ-ḥt.s, "te voici une cité sans loi" [Sin. 17,13] di.sn n.k nḥḥ nn drw.f, "qu'ils te donnent une éternité sans fin"; [Naufr. 78] wꜣḥ.f wi nn dmi.t.i, "Il me déposa sans me molester"

[473] VERBE AUXILIAIRE

Employé comme auxiliaire, ce verbe sert à marquer soit une réalité de milieu, soit une réalité de condition, d'origine, de caractère, ou bien il sert à souligner la personne ou la chose dont il est question dans la proposition. Il supplée, pour diverses formes verbales, l'auxiliaire qui n'admet que la forme sdm.f de sens parfait.

Il fait fonction d'auxiliaire dans la proposition verbale comme dans la proposition nominale mais surtout dans cette dernière.

[474] PROPOSITION VERBALE — On ne le rencontre dans la proposition verbale que sous la forme employée avec ou sans suffixe associé à la forme sdm.f de sens parfait. Il s'emploie lorsqu'on veut marquer expressément la réalisation d'un fait passé en en soulignant le sujet. Il donne parfois une nuance de répétition, de coutume à l'action signifiée par lequel verbe auquel il est adjoint. [Sin. 15,2] wn.in ḥm.f ḥꜣb.f n.i ḥr ꜣwt; "Sa majesté m'envoya avec des présents" cf. § 263.

[475] PROPOSITION NOMINALE — La proposition nominale proprement dite dont le prédicat est un nom et qui ne s'associe point avec l'auxiliaire ne s'associe point avec l'auxiliaire

La proposition nominale adjective n'admet cet auxiliaire que fort rarement. On ne le rencontre que dans la construction de cette dernière avec un pronom personnel sujet sous la forme dépendante. Il supplée alors l'auxiliaire pour donner à la proposition une nuance de sens futur.

[P. Kah. 3, 36] mk wn nḏm sj ḥr ib.f, "Celui-ci sera agréable à son cœur" littéralement "il sera que celui-ci est agréable, etc."

[476] C'est dans la proposition nominale adverbiale que l'on rencontre surtout l'emploi de cet auxiliaire, soit à raison de la nature des éléments de cette proposition, soit à raison du rôle que cette proposition remplit souvent dans la phrase.

Il s'emploie à la forme sḏm.f de sens imparfait pour donner un sens futur à la proposition. cf. 585, 590.

[Sin. 7, 5] wn.f tꜣ pf mi m n ḥmt.f, "Comment donc sera cette terre sans lui?"

[477] Il s'emploie à la forme sḏm.f de sens parfait pour noter expressément le sens temporel ou modal de la proposition.

[Urk. 4, 1163] ỉr.t hrw nfr wn.ṯ tp tꜣ, "Puisses-tu passer un jour heureux tandis que tu es sur la terre"; [Urk. 4, 128] wn.i m tꜣ pn n ꜥnḫw nn ỉw n nṯr r.i, "tant que je fus en cette terre des vivants il n'y eut aucune faute de ma part envers la divinité".

[478] A la même forme sḏm.f de sens parfait et représentant un véritable subjonctif, il sert à noter le sens final de la proposition.

[Urk. 4, 239, 17] ỉi.n.i wn.i m sꜣ.ṯ, "Je suis venu pour que je sois ta protection."

[479] On le trouve encore à la même forme introduisant la proposition lorsque celle-ci remplit le rôle de complétive objective après les verbes signifiant: savoir, vouloir, comprendre, permettre, etc.

[Inc. Caire 20712] mr.n.f wn.i m Mꜣdw, "Il a voulu que je sois à Médamou". On a en copte: A ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲧⲟⲩϩⲱⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ Clément 29, 11 (Cr. II, 860).

[480] Lorsque la complétive dont il vient d'être parlé est introduite par la conjonction ou une des locutions dans lesquelles elle entre en composition on ne se sert point de l'auxiliaire et le pronom personnel sujet s'adjoint à la conjonction sous la forme dépendante.

[Urk. 4, 1109] ḏd.tw ntt st ḥr šfdw, "On dit qu'elle est sur le resçrit".

[481] On la rencontre enfin lorsque la proposition nominale adverbiale est sous la dépendance d'une conjonction ou lorsqu'elle est introduite par la proclitique

[Urk. 4, 157] ḏr wn ḥm m ỉnp, "depuis que sa majesté était enfant"; [Ptahhotep 232] ỉr wnn.k ḥnꜥ rmṯ, "Si tu es avec la foule"; etc.

[482] Avec la proposition pseudo nominale, cet auxiliaire s'associe dans les mêmes cas que ceux qui viennent d'être signalés pour la proposition nominale adverbiale ou, du moins, tous les cas dans lesquels la pseudo nominale comporte l'auxiliaire se retrouvent dans la nominale adverbiale.

On l'emploie pour donner à la proposition une nuance de sens futur.

[Ptahhotep 443] wnn pr.k mn, "Ta maison persistera"; [P. Kah. 32,3] wnn nb.i r ir.t hrw ꜥ3, "Mon maître passera un jour ici"; [Inscr. Caire 20458] wnn.i wḏꜥ kw ḥnꜥ.f, "Je serai jugé avec lui"; etc.

[483] Pour marquer le sens temporel d'une proposition subordonnée.

[Z.A.S. 54,47] nn.k tm wnn.i wꜥ.kwi, "Tout est à moi, tandis que je suis seul".

[484] Après une conjonction de subordination.

[P. Kah. 13,34] ḏd.n n.i pꜣy itf ḫft wn.f mr(w), "Mon père me dit lorsqu'il fut malade"; [Sin. 12,6] ir wnn ib.f r ꜥḥꜥ, "Si son cœur est à combattre"; etc.

[485] Lorsque la proposition pseudo nominale subordonnée est introduite par la conjonction ou une des locutions formées au moyen de cette conjonction, elle se comporte comme la proposition nominale adverbiale, l'auxiliaire n'est pas employé et le pronom personnel sujet s'adjoint à la conjonction.

[P. Kah. 11,19] ḫft ntt.wi tn.kwi, "Parce que je suis vieux"; [Z.A.S. 19,18] ḏr ntt.k iw(.ti) m ḥtp, "Puisque tu es venu en paix."

[486] La forme simple sḏm.f est parfois remplacée par la forme composée ou lorsqu'on veut souligner le ton narratif de la proposition.

[Fellah B. 1,84] wn.in.tw ḥr rdi.t n.f, "Alors on lui donna"; [P. Kah. 7,40] wn.ḥr.tw ḥr nti.f m mw, "On l'humecte avec de l'eau"; etc.

[487] Nota — Il a été dit plus haut touchant l'emploi de l'auxiliaire avec la proposition pseudo nominale qu'on retrouve ce même auxiliaire employé dans les mêmes cas où il se trouve employé avec la proposition nominale adverbiale § 482. Il est à noter cependant qu'aucun exemple ne vient confirmer cet emploi pour marquer la proposition pseudo nominale de sens final cf. § 478, comme pour l'introduire lorsqu'elle est complétive objective après certaines catégories de verbes cf § 479, ou encore après le proclitique cf. 481 dans une proposition de sens optatif. Les exemples font défaut mais, sans aucun doute, la construction admise en ces cas par la proposition nominale adverbiale est celle de la pseudo nominale. Les concordances vérifiées entre les deux propositions apparaissent plus qu'un indice. D'autre part, une forme verbale faisant fonction de prédicat ou de simple auxiliaire semble requise en tous ces cas, la forme verbale employée alors dans la proposition nominale adjective nous en fournit la preuve.

Et cette dernière construction de la proposition nominale adjective, en face de la construction de l'auxiliaire , dont il est parlé ici, fait elle même surgir un doute ou tout au moins fait se poser une question concernant le rôle de prédicat verbal ou de simple auxiliaire de ce verbe en nombre de cas, surtout dans la

proposition nominale adverbiale, et l'on peut se demander peut être si, en nombre de cas, ce verbe ne représente pas le verbe d'existence plutôt qu'un verbe de secours, s'il ne fait pas partie essentielle de la proposition, si cette dernière n'est pas plutôt verbale que nominale. cf. § 597.

[488] III LE VERBE AUXILIAIRE

SON RÔLE

Ce verbe de sens intransitif qui signifie "être debout" "se tenir debout" s'emploie comme prédicat verbal suivant les lois qui régissent le verbe dans la proposition verbale [Amen. 3.8] ꜥḥꜥ.kwi ḥr drw tꜣ mrj, "Je me tenais sur les frontières de l'Égypte". Mais on le rencontre surtout employé comme auxiliaire sous la forme et .

Il sert alors à marquer la relation du temps de l'action à laquelle il se réfère par rapport à une ou plusieurs autres actions qui la précèdent, à souligner le moment de cette action, ou bien encore à la signaler comme inopinée, inattendue au cours des évènements dont il est fait le récit. Il rend un sens équivalent à notre expression: "or, voici que", "mais, voilà que" ou autres analogues. Traduit par un mot verbal on peut le rendre par "commencer à", "se mettre à" introduit par l'adverbe "alors".

[489] SON EMPLOI

On se sert de ce verbe comme auxiliaire et dans la proposition verbale et dans la proposition nominale. Son emploi est loin toutefois d'être aussi commun que les deux

deux auxiliaires précédents.

[490] PROPOSITION VERBALE — Associé à un prédicat verbal, comme il a été dit pour les autres auxiliaires, il n'apporte aucune modification au sens de la réalisation de l'action signifiée par la forme de ce prédicat. Il ne fait que marquer expressément la place de cette action par rapport aux autres actions qui la précèdent ou bien à en noter son caractère d'incident.

Il s'emploie sous la forme avec la forme śḏm.f et sous la forme avec la forme śḏm.f et śḏm.n.f. La construction sert à rendre l'actif parfait et le passif; la construction ne rend au contraire que l'actif, son passif est rendu au moyen de la construction précédente.

Cet auxiliaire ne s'emploie jamais que sans suffixe dans la proposition verbale; ce n'est que rarement qu'on rencontre la construction .

[P. Ebers 20.7] ꜥḥꜥ wš.f ḏdf.t nb.t, "Alors toute la vermine se met à sortir"; [Sin. 12.13] ꜥḥꜥ.n šsp.n.f ỉkm.f, "Mais voici qu'il prend son bouclier", "Or voici que.... Alors il prend...."; [Nauf. 56] ꜥḥꜥ.n śḏm.n.i ḫrw krj, "Or, voilà que j'entendis un bruit de tonnerre"; [Sin. 6.2] ꜥḥꜥ.n rdi.n.f n.i mw, "Puis alors il me donna de l'eau"; [Nauf. 74] ꜥḥꜥ.n rdi.f wi m rꜣ.f, "Alors il me mit dans sa bouche"; [Insc. Louvre C. 12.16] ꜥḥꜥ.n šꜥw nhbt.ś, "Puis on coupa son cou"; etc.

[491] PROPOSITION NOMINALE — La proposition pseudo nominale admet seule cet auxiliaire et en outre il n'est jamais employé dans cette proposition lorsqu'elle remplit le rôle de subordonnée dans la phrase.

Il s'emploie sous la forme simple et la forme composée avec le pseudo participe ; ce n'est que très rarement qu'on le rencontre sous la forme avec l'infinitif.

La nuance de sens apportée à la proposition pseudo nominale par cet auxiliaire est celle déjà signalée pour la proposition verbale

[P. Ebers 51.18] ꜥḥꜥ.s hꜣ.tj hrꜥ, "Alors elle descend aussitôt" ; [Naufr. 154] ꜥḥꜥ.n dp.t tf ii.t(j), "Puis ce navire vint" ; [Naufr. 39] ꜥḥꜥ.n.i rdi.kwi r iw, "Puis je fus posé sur une île" ; [Naufr. 170] ꜥḥꜥ.n.i hr ꜥšꜣ m mšꜥ m dp.t tn, "Alors je me mis à appeler la troupe qui était dans ce navire", etc.

CHAPITRE XXIII

LES VERBES AUXILIAIRES DE NÉGATION

[492] LEUR SIGNIFICATION, LEUR SYNTAXE.

Sous la construction négative du mot verbal, outre celle formée au moyen de la particule , placée devant ce mot à sa forme variable et dont il a été parlé maintes fois, on se sert encore d'une construction périphrastique formée au moyen de verbes ayant signification de négation et remplissant vis à vis du verbe, dont la notion doit être niée, le rôle d'auxiliaires.

L'un de ces verbes est le verbe imj, dont nous ignorons la signification originaire et qui en l'usage d'auxiliaire a le sens général de : "ne pas être en l'état de", "ne pas se trouver en l'état de". Un autre est le verbe tm, qui dans la langue des Pyramides, où il est employé seul, signifie : "cesser", "achever", "atteindre la fin".

Ces verbes, en leur rôle d'auxiliaire, prennent la forme que le verbe qu'ils accompagnent aurait à la construction affirmative et celui-ci se met à l'infinitif de négation.

Ils ne s'emploient pas cependant indifféremment bien qu'ils aient la même syntaxe et ne sont pas interchangeables. Chacun d'eux a son emploi particulier

[493] I LE VERBE AUXILIAIRE DE NÉGATION

Ce verbe ne se rencontre jamais qu'à la forme śdm.f ou à la forme impératif transcrit m.

Il ne s'emploie que dans une proposition optative ou impérative

[Fellah B. 1.131] ỉm.k tnmw, "Puisses-tu ne pas t'égarer, ne va pas t'égarer"; [Amen. 1.6] m thn ỉm.śn, "Ne pénètre pas parmi eux"; [Ptahotep 76] m ꜥ3 ib.k, "Que ton cœur ne s'enorgueillisse pas"; [Nauf. 142] m 3tw ḥr.k, "Que ton visage ne soit triste pas!"; [Ptahotep 99] ỉm.k ir ḥrj.t m rmṯ.t, "Ne laisse pas la terreur survenir dans la foule"; etc.

[494] II LE VERBE AUXILIAIRE DE NÉGATION

Le verbe d'un emploi beaucoup plus fréquent et beaucoup plus commun que le précédent se rencontre aux formes et dans les cas signalés ci-après.

A la forme śdm.f de sens parfait après les proclitiques et dans une proposition exprimant un vœu, un désir, un souhait ou marquant une conséquence

[Hesesop. 46] ỉḫ tm.f ḫsw, "Puisse-t-il n'avoir pas froid!"; [Urk. 4.655] k3 tm.n rdi.t ib.n m s3 pḥ n p3.n mšꜥ, "Ainsi nous ne mettrons pas notre souci sur l'arrière garde de notre armée", etc.

[495] Dans l'interrogation.

[P. Westcar 6.5] tm.t ḫn ḥr m, "Pourquoi ne rames-tu pas?"

[496] Dans la proposition subordonnée où s'emploie la forme śdm.f de sens parfait: proposition complétive § 251, proposition temporelle § 253, proposition conditionnelle § 254, proposition finale § 255, et dans toutes ces mêmes propositions avec la forme śdm.f introduite par une conjonction § 259.

[Ptahotep 374] m k3 ib.k tm.f dhj, "N'exalte pas ton cœur afin qu'il ne soit pas humilié"; [P. Ebers 25.7] ir tm.f wšš śt, "S'il ne l'évacue pas".

[497] On rencontre encore cet auxiliaire aux formes composées śdm.ḥr.f § 332 et śdm.t.f § 345.

[P. Ebers 25,6] tm.ḥr.ś ḫpr m ḥśb.t, "elle ne devient pas un ver"; [Ptahotep 465] ir sp ḥnꜥ.f wꜥ r tm.t.k mn ḥr.t.f, "Traite avec lui seul jusqu'à ce que tu ne sois pas troublé sur sa manière"; etc.

[498] A la forme participe § 416

[Urk. 4.780] t3w nb tmm ḫnd śt in kwi bj tjw, "Toutes les terres qui n'ont pas été foulées par les autres rois" (Participe parfait passif); [Ptahotep 550] śdm mi tm śdm, "celui qui entend comme celui qui n'entend pas" (Participe parfait ou imparfait actif) Le contexte seul peut permettre en cet exemple de discerner la véritable forme verbale.

[499] A la forme sdm.tj.fj §429

[Avertissements 7.8] tm.tjs.fj dr sdb, "Celui qui ne repoussera pas l'accusation".

[500] Aux formes relatives §389.

[Insc. Louvre C.15] nn íst nb.t tm.tn(j) ir mnw im, "Il n'est aucun lieu où je n'ai pas fait de monuments".

[501] A la forme infinitif.

[Urk. 4, 693] r tm sꜥšꜣ mdt, "Pour ne pas multiplier les mots".

[502] Précédé de la particule négative, il sert à renforcer une affirmation

[Sin. 9,6] nn tm.f ir bw nfr, "Il ne cesse pas de faire le bien, il fait sans cesse le bien".

[503] A côté de ces verbes auxiliaires de négation, il faut signaler aussi, pour exprimer la négation, certaines locutions dont l'usage toutefois est resté à certaines nuances de sens déterminées.

Telle est la locution conditionnelle fournie par le verbe ( ) wdf "différer, retarder" pris impersonnellement à la forme sdm.f et introduit par la conjonction , , ir wd.f sdi.k, "S'il est fait retard que tu fasses.., si tu ne fais pas..."

Telle est encore la locution: dont l'origine nous échappe et dont on se sert pour une négation expresse, absolue. [Avertissem. 4.11] nfr pw phr.t irj, "Il n'y a absolument pas de remède qui convienne".

CHAPITRE XXIV

LES MOTS INVARIABLES

[504] L'Egyptien, comme nos langues, possède des mots ou des locutions invariables dont il se sert pour signifier des adverbes, des prépositions, des conjonctions, des interjections.

Comme dans nos langues aussi un classement de tous ces mots, de toutes ces locutions, de façon exclusive suivant quatre catégories n'est point possible car, pour la plupart de ces mots, leur emploi seul nous en fait connaître la valeur sémantique et en spécifie la nature. Une foule d'entre eux remplit dans la proposition les rôles les plus divers. L'emploi d'un très grand nombre constitue d'autre part de véritables idiotismes et, pour ce motif encore, il est peu aisé de donner la signification souvent multiple de la plupart d'entre eux.

Dans la nomenclature des plus usuels de ces mots qui est donnée ci-après, chacun d'eux est signalé suivant ses diverses acceptions à toutes les classes auxquelles ces acceptions se réfèrent. L'ensemble des valeurs d'un même mot est donné à la fin de ce chapitre en un index dressé suivant l'ordre alphabétique qui, en même temps qu'il facilitera la recherche de ces mots, permettra

de comparer ses différentes acceptions, ses différents emplois ainsi que les différentes règles de syntaxe qui les régissent.

[505] I LES ADVERBES

ADVERBES DE MANIÈRE — Les mots invariables exprimant la manière ne se trouvent qu'en un nombre très restreint. On ne relève que quelques unités:

mj, "comme"	mj ḳd, "ensemble"
sỉj, "absolument"	mj, "conséquemment"
gr, "aussi, encore"	grw "encore, aussi"

Pour suppléer cette pénurie, l'Égyptien se sert de l'adjectif d'une façon analogue à celle de nos langues. Il adjoint la désinence w à l'adjectif. Mais, il est à noter qu'ici, comme en beaucoup d'autres cas, cette désinence n'est pas transcrite. On a ainsi de l'adjectif nfr "bon" l'adverbe nfrw, "bien, bonnement"; de l'adjectif ꜥꜣ, "grand" l'adverbe ꜥꜣw, "grandement", etc.

On trouve aussi l'adjectif à la forme féminin représentant le neutre: wr.t "grandement" de wr, "grand".

On construit enfin l'adjectif en locution associé avec la particule r. On a ainsi de l'adjectif ỉḳr, "excellent", l'adverbe r ỉḳr, "excellemment"; ndm, "agréable", r ndm "agréablement"

[506] ADVERBES DE QUANTITÉ — Parmi les mots adverbes de quantité, on peut citer:

ꜥšꜣ, "beaucoup"	ꜥwj "combien!"
wr "combien?"	ḥḥ "beaucoup"
ḥr "en outre, de plus"	ktt "peu"

[507] ADVERBES DE CIRCONSTANCE — Les adverbes marquant une circonstance soit de temps, soit de lieu, sont les suivants:

ỉm, "là, à cet endroit"	rꜣ, "ici"
ꜥšꜣ, "souvent"	wḏn, "loin"
m hꜣt, "en avant"	m ḫt, "ensuite"
mjn, "aujourd'hui"	r ḥꜣt, "auparavant"
r sꜣ, "après, ensuite"	ḥꜥ, "aussitôt"
ḥr ꜥwj, "de suite"	ḥr sꜣ, "ensuite, après"
ḫnt, "jadis"	ḫr ḥꜣt, "autrefois"
sf, "hier"	tpꜥ, "en avant"
tp ꜥwj, "en avant"	tp ỉm, "devant"
tn, "où?, d'où?"	dr bꜣh, "jadis"

Aux adverbes de temps notés ici, il faut encore ajouter les noms signifiant une idée de temps. Ces noms sont employés soit seuls pris comme adverbes, soit, en une locution, associés à l'une des particules m ou r. nḥḥ, "éternité" et "éternellement"; dwꜣ, "le lendemain" et "demain"; m dwꜣ "demain"; r nḥḥ, "éternellement"; etc.

[508] ADVERBES D'OPINION — Comme adverbes d'opinion, exprimant l'affirmation ou la négation ou le doute ou l'interrogation, on relève les mots ou locutions qui suivent:

ỉn, "est-ce que?"	ỉs, "certes, effectivement"
w, "ne.... pas"	wnt, "réellement"
n, "ne.... pas"	nn, "ne.... pas"
n sp, "jamais"	nḥmn, "certainement"
smwn, "peut-être"	tr, "vraiment, donc"
tjw, "oui"	tj, "véritablement"

Comme dans nos langues, l'adverbe admet le complément de comparaison. Le complément se construit comme celui de l'adjectif : nḏmw r ỉḳrw, "plus agréablement qu'habilement".

Le superlatif absolu de l'adverbe se construit en le faisant suivre de l'adverbe "très" rendu par wr.t : ꜥꜣ.t wr.t, "très grandement".

Le superlatif relatif s'exprime soit en répétant l'adverbe, soit en le faisant suivre de la locution sp sn "deux fois". ỉḳrw ỉḳrw et ỉḳrw sp sn "le plus habilement".

[509] II LES PRÉPOSITIONS

La plupart des prépositions expriment généralement, au sens propre, un rapport de lieu et, au sens figuré, un rapport soit de temps, soit de tendance, de dépendance ou de manière. Nombre d'entre elles ne s'emploient qu'au sens propre ou au sens figuré et quelques unes n'ont jamais qu'un sens unique.

ỉm, "dans, dedans, en, par le moyen de"

ỉmjwtj, ỉmjtw, ỉmjt, "entre, parmi, au milieu de, dans".

ỉn, "par (le moyen de)."

ỉn, "quant à"

m (ỉm) "en, dans, sur; pendant, durant; par, au moyen de, avec; en manière de; (fait, fabriqué) de; (composé) de; (provenant) de; d'entre, d'au milieu de."

m ỉsw, "en échange de"

m ꜥb, "avec"

m ꜥḳꜣ, "envers, à l'égard de"

, . m bꜣḥ, "en face de, devant"

m ḥꜣw, "auprès de, chez, vers".

m ḥr, "en face de, devant"

m ḥr-ỉb, "au milieu de, parmi, entre"

m ḥꜣt, "à la tête de, devant, avant".

m ḫmt, "en l'absence de, sans".

m ḫt, "à la suite de, après,"

m ẖnw, "dans, à l'intérieur de".

m sꜣ, "à la suite de, après."

m ḳꜣb, "au milieu (de)"

m m, mꜥ m, "parmi, entre"

m, "voici, voilà"

mꜥ, "avec, d'avec"

n, "à (datif), envers, en faveur de, vis à vis de, par rapport à; auprès de; chez, vers; à cause de; par le moyen de; au temps de.

n, "de (génitif). (appartenance, provenance, origine, destination)

n ḥꜣ, "en arrière de, autour de"

r, "vers, chez, à, auprès de; au temps de; contre (hostilité); à (datif); (provenant) de; (loin) de; en qualité de.

rꜥ, "proche de", près de, à côté de"

r ꜥḳꜣ, "envers, à l'égard de"

r ḥꜣ, "en arrière de, autour de".

r ḥꜣt, "avant, devant"

r sꜣ, "après, à la suite de"

r gs, "proche de, près de, à côté de"

ḥꜣ, "en arrière de, autour de"
ḥnꜥ, "avec, joint à"
ḥr, "sur, au dessus de; en; à, vers, chez, auprès de (provenant) de; (éloigné, séparé) de; pendant la période de temps de; au sujet de; selon, d'après; à cause de.
ḥr ḥw, "à l'exception de; sauf; hormis
ḥr sꜣ, "derrière, après".
ḥr gś, "à côté de, proche de"
ḫft, "selon, conformément à, comme".
ḫft ḥr, "à la face de, devant".
ḫnt, "à la tête de, parmi, entre, dans".
ḫr, "chez, vers, auprès de; (dire) à."
ḫt, "à travers, parmi, dans".
ḫr, "avec, selon"
ḫr ḥꜣt, "avant, devant, à la tête de".
tp, "sur, au dessus de".
tpꜥ, "en avant, devant".
tp m, "avant"
tp mśꜥ, "à côté de".

[510] III LES CONJONCTIONS

CONJONCTIONS DE COORDINATION. Les mots invariables qui servent à réunir soit des mots d'une même proposition soit des propositions dans une même phrase sont les suivants.

ir, "mais, donc, ainsi"
m, "donc"
r pw, "ou bien"
ḥnꜥ, "et"

wpw ḥr "cependant"
r(f) "donc"
ḥm, "or, mais"
ḫr, "or, mais, donc"

św, "donc, ainsi"
kꜣ, "ainsi"

swt "cependant"
grt, "de plus, en outre"

[511] CONJONCTIONS DE SUBORDINATION — cf. § 256.

ir, "si" (conditionnel)
ist, ist, "alors que"
m, "quand, depuis que" "bien que"
mꜥ ntt, "parce que"
n, "parce que"
r, "jusqu'à ce que, afin que, pour" "de sorte que" "(plus) que"
ḫft, "lorsque, comme"
tj, "lorsque"
ḏr, "depuis que"

isk, "tandis que"
ꜥnt, "que"
m ḫt, "après que" "lorsque"
mj, "comme, ainsi que"
ntt, "que, parce que"
r sꜣ, "après que"
ḥr, "parce que, en (raison)"
ḥr ntt, "puisque"
ḫft ntt, "puisque"
tpꜥ, "avant que"
ḏr ntt, "puisque"

[512] IV LES INTERJECTIONS

Parmi les mots qui remplissent le rôle d'interjection on peut citer les suivants:
ꜣ; i; iꜣ; jꜣ;
ihi; ih; ih; hꜣ; hꜣ;
hj; hꜣ; hꜣ; hwj.

[513] Tous ces mots invariables occupent dans la proposition la place que la logique leur assigne. Toutefois, certains d'entre eux, en particulier des conjonctions et quelques adverbes ont toujours une place à part soit pour motif de leur lecture, soit par raison d'usage. Les uns se placent toujours au début de la proposition, les autres toujours après le premier mot de la proposition. On désigne parfois ces derniers sous le nom

d'enclitique par analogie avec certaines particules du grec et ce terme explique l'appellation de proclitique dont on se sert ici pour désigner les premiers, terme qui ne fait que marquer l'opposition de position de ces deux catégories de mots dans la proposition.

[514] PROCLITIQUES

in, adverbe interrogatif.	préposition d'évidence
ir, conjonction	ih, interjection
ihr, conjonction	isk, conjonction
m, préposition	, adverbe négatif
nhm(n) adverbe	ntt conjonction
h3 interjection	hwj, interjection
hr, conjonction	św, conjonction
śmwn, adverbe	k3, conjonction

[515] ENCLITIQUES

3, interjection	r.f, conjonction
is, adverbe	ist, conjonction
w, adverbe négatif	wnt, adverbe
m, conjonction	mś, adverbe
r.f, conjonction	hm, conjonction
swt, conjonction	grt, conjonction
tr, adverbe	

[516] Il est à noter enfin que suivant la conception égyptienne de la proposition, qui est en le cas celle des langues sémitiques, l'adverbe et la préposition peuvent faire fonction de prédicat dans la proposition nominale. Il en est traité tout spécialement plus loin au paragraphe consacré à la proposition nominale adverbiale. §585.

INDEX DES MOTS INVARIABLES

[517] 3, Interjection enclitique, ne se rencontre jamais qu'après une autre interjection introduisant une proposition signifiant un voeu, un désir, un souhait.
[P. Westcar 5.2] hwj 3 wd3 hm.k r š n Pr-ˁ3, "Ah! puisse ta majesté atteindre au lac de la grande maison".

i, Interjection accompagnant souvent le vocatif. [Insc. Caire 20089] i nb šnd "ô maître de crainte"; [Urk. 1.149] i ˁnhw iwtj.śn r h3ś.t tn, "ô vivants qui viendrez (viendront) en ce désert".

[518] i3. Interjection. Même emploi que le mot précédent.

j3, Interjection. Accompagne toujours une autre particule; peut se traduire par: donc, vraiment

im. Préposition, voir m.

im. Adverbe: là, à cet endroit. [Naufr. 47] gm.n.i d3bw im, "je trouvai là des figues".

imjwtj; imjtw; imjt. Préposition: entre, parmi, dans, au milieu de [Sin. 3.5] rdit.wi imjt b3tj, "je me plaçai entre deux buissons".

[519] in. Proclitique qui peut se traduire: "pour ce qui est de", "quant à"; introduit parfois le sujet de la proposition verbale mis en "casus pendens".

introduit plus ordinairement le nom sujet de la proposition nominale participe: [Stahotep 184] in nṯr ir ikr, "Dieu est celui qui fait la prospérité (Participe imparfait).

in . Préposition introduisant le complément d'agent [Nauf 40 et 89] rdi.kwi r iw in w3w, "Je fus déposé sur une île par une vague"

Introduit le sujet nom de l'infinitif: [Urk. 4.4] gm.t.f in ḥm.f, "sa majesté de le trouver, sa majesté le trouva".

A noter in mis parfois pour n.

[520] in Proclitique adverbe d'interrogation; s'emploie dans la proposition nominale et la proposition verbale avec les formes sḏm.f et sḏm.n.f; souvent accompagnée de l'auxiliaire iw. [Sin. 14.7] in mn r.f ntf ḥtp, "Aujourd'hui, est-il donc heureux?" [Fellah B.1.135] in ḥm.k m ḫw.i, "Est-ce que tu ignores mes affaires?" [P. Westcar 8.12] in iw m3ꜥ.t pw, "Est-ce que c'est la vérité?"

ir Proclitique de mise en évidence du mot placé au début de la proposition: or, mais, donc. [P. Prisse] 2.4] ir ntt nb.t m sš sḏm st, "Mais, tout ce qui est en l'écrit, écoute le".

[521] ir. Conjonction conditionnelle: si; se construit avec la forme sḏm.f et sḏm.n.f. [Nauf. 70] ir wdf.k ḏd n.i, "Si tu tardes à me parler";

[Amen. 2.9] ir šsp.n.i 3sw ḥꜥw m d.t.i "si j'avais pris rapidement les armes à la main"

ir, voir

ihi, Interjection; se place devant l'impératif.

ih. Interjection; s'emploie comme la précédente.

iḫ, Proclitique marquant un souhait, un ordre, une prière ou bien une conclusion, un aboutissement, un résultat; se construit avec la forme sḏm.f de sens parfait; avec l'auxiliaire de négation tm; est accompagné de l'auxiliaire wn dans la proposition nominale adverbiale. [Nauf. 14] iḫ wšb.k wšd.tw.k, "Ah, veuille répondre quand on t'interroge!" [Désesp. 46] iḫ tm.f ḫsw, "Puisse-t-il n'avoir pas froid!"; [Insc. Caire 20538] iḫ wn.i m šms n nṯr, "Ah, puissé-je être serviteur du dieu!"

[522] is, Enclitique: certes, effectivement; marque l'assurance, souligne le mot qu'elle accompagne. [Sin. 19.6] n ink is k3 ꜥ3, "Je ne suis pas, moi certes, un orgueilleux"; [Nauf. 153] ḫpr is iwd.k tw r st tn, "Il adviendra certainement que tu t'éloigneras, toi, de cette place".

isk, sk, Proclitique marquant une circonstance de temps ou une modalité; a le sens de la locution: "tandis que, au temps où"; s'adjoint le pronom à la forme dépendante. [Urk. 4,260] isk ḥm.t.i m inpw, "Tandis que sa Majesté était un enfant".

[523] ỉst, ỉst, ist, ist : Proclitique marquant comme la précédente, une circonstance de temps ou une modalité. Accompagnée de la particule r note une opposition, une restriction, une différence concernant le temps et elle peut se rendre alors par : "or, mais" ; s'adjoint le pronom sous la forme dépendante. [Sin. 2,2] ỉst r.f sbn ḥm.f mšˁ, "Mais alors sa Majesté envoya une armée".

ˁ3, Adverbe : ici, d'ici. [Sin. 9,8] mk tw ˁ3 wnn.k ḥnˁ.i, "Te voilà ici, tu seras avec moi".

[524] ˁš3 et ˁš3 r, Adverbe : beaucoup, très, trop.

w, w, Enclitique exprimant une défense [Insc. Caire 20539] ỉrw.ṯn w mḥ.t tn, "Veuillez ne pas remuer cette stèle !"

wy, Adverbe exclamatif, "combien !", se suffixe à un adjectif, à un participe. [Stahotep 556] nfr wy sḏm s3 n ỉt.f, "Combien il est bon qu'un fils obéisse à son père !"

wpw ḥr, conjonction : "cependant, pourtant, néanmoins, si ce n'est que, sauf que". "Je n'avais aucune crainte" [Sin. 11,4] wpw ḥr nftft ḥˁw.i, néanmoins mes membres tremblèrent".

wnt, Enclitique adverbe : "véritablement, réellement" se place après le sujet d'une nominale. [Insc. Turin 144,7] ink wnt mrj

mrt, "Je suis véritablement aimé des hommes".

[525] wnt, Conjonction ; introduit la complétive objective "Fais connaître à Horus [Insc. Louvre C.10] wnt wi ḥˁ.kwi, que je me réjouis".

wr, Adverbe : combien ? ⲟⲩⲏⲣ.

wdn, Adverbe : loin, à une grande distance.

[526] m, ỉm, Préposition (ⲙ-, ⲙⲙⲟ=)

(a) – marque le lieu : "en, dans, sur", [Nauf. 32] ỉw.n m w3ḏ-wr, "nous étions en pleine mer" ; [Sin. 4,2] s ˁḥˁ m r3 w3.t.i, "Un homme se tenait à l'ouverture de mon chemin" ; etc.

(b) – marque le temps : "dans, en, pendant, durant", à la question quando. [Deresp 88] m hrw šmw, "Pendant les jours d'été" ; [Insc. Caire 20518] msj.i m ḥ3t-sp 1 n s3 Rˁ, "Je suis né en l'an 1 du fils de Ra".

(c) – marque le moyen, l'instrument : "par, au moyen de, avec" [Nauf. 25] h3.kwi r w3ḏ-wr m dp.t "Je descendais à la mer en barque" ; [Nauf. 141] sntr šḥtpw nṯr nb ỉm.f, "L'encens par lequel tous les dieux sont apaisés" ; etc.

(d) – marque le mode, la manière, [Sin. 6,10] šdd.n.i swt m ỉwms, "Je dis cependant avec astuce" ; [Naufragé 10] ỉỉ.n m ḥtp, "nous arrivons en paix".

(e) – la matière dont une chose est faite; [Nauf. 142] sbwtw m ˁntjw, "des ballots de myrrhe"; [Amen. 3,14] h3wtjw m hsbd, "des plafonds de lapis lazuli".

(f) – le rapport, la relation. [Nauf. 149] ˁḥˁ.n sbt.n.f im.i m nn dd.n.i, "Alors il rit à mon sujet à propos de ce que j'avais dit". [Nauf. 140] di.i sš3.f m ˁ3.k "Je ferai qu'il soit instruit de ta grandeur".

(g) – la provenance, la séparation, l'éloignement. [Nauf. 120] iw dpt r ii.t m hnw, "Un navire va venir de la patrie"; [Amen. 4,3] Privé de ta faveur (de ton visage)".

(h) – marque la situation, l'état, la manière d'être [Nauf. 42] ib.i m snnw.i "mon cœur (était) mon compagnon".

(i) – introduit l'infinitif des verbes de mouvement prédicats d'une proposition pseudo-nominale [Nauf. 62] iw.f m ii.t, "Il était en train de venir, il venait".

(j) – introduit le prédicat du sujet ou de l'objet après les verbes qui signifient: être, devenir, établir, faire, etc. [Bersh. 1,33] rdi.n.f wi m ḥrj nt.f, "Il me fit le chef de sa cité"; [Nauf. 154] n sp m3.k iw pn hpr m nwy; "Tu ne verras jamais plus

jamais cette île devenue la mer".

[527] m, Conjonction

(a) – introduit la proposition temporelle: "quand, lorsque, tandis que, depuis que"; s'emploie avec la forme sdm.f. [Amen. 1,6] m tkm im.sn m wˁ.n.k "Ne pénètre pas parmi eux lorsque tu es seul"; [Amen. 4,8] m š3ˁ.n.k hnww, "Depuis que tu as commencé les acclamations"

(b) – introduit la concessive. "Salue la maisonnée [P. Kah. 36,42] m msdd.i swt, bien que cependant je la déteste"

(c) – introduit la comparaison en certaines locutions [Sin. 19,11] irt ḥm.k m mr.t.f, "Fasse ta Majesté comme elle voudra".

[528] m-ˁb, Préposition, "avec, ensemble, dans".

m-ˁk3, Préposition, "vis à vis de, envers".

m b3h, Préposition, "en face de, devant" [Sin. 22,5] mk wi m b3h.k, "Me voici devant toi".

m h3w, Préposition, "dans le voisinage de, à l'endroit de, près de" [Nauf. 170] h3.kwi r mryt m h3w dp.t, "Je descendis au rivage près du navire".

m h3t, Préposition, "avant, devant" [Sin. 9,3] rdi.n.f wi m h3t hrdw.f, "Il me plaça avant ses enfants".

[529] m ḥr-ib, Adverbe, "au milieu de, parmi, entre" [Nauf. 101] nn wḫ3 m ḥr-ib.sn, "Il n'y a pas de maladroit parmi eux"

m ḫmt, Préposition, "sans, en l'absence de" [Sin. 7,5] wnn irf t3 pf mj m m ḫmt.f, "Comment donc sera cette terre sans lui?"

m ḫt = Conjonction, "lorsque, après que" se construit avec les formes sdm.f, sdm.n.f et l'infinitif. [Ptahhotep 589] nfr.n.f m ḫt sdm.f "Il agit bien après qu'il a écouté". La locution dénote un sens passé; la locution dénote un sens futur. [Sin. 12,14] ḥr m ḫt spr.n.i ḥˁw.f, "Après que j'eus fait sortir ses armes" [Anicut 1,308] ir m ḫt ḥtp ntr, "Après que ce dieu sera apaisé".

= Préposition "après, à la suite de, en la compagnie de". [Sin. 3,1] h3b.w r msw nsw wnjw m ḫt.f, "On envoya un message aux enfants royaux qui se trouvaient en sa compagnie".

[530] [530] m ḫnw, Préposition, "au dedans de, à l'intérieur de" [Sin. 7,10] ntf d3r ḫ3st iw it.f m ḫnw ˁḥ.f, "Lui maîtrisait les nations étrangères tandis que son père était en son palais"

m s3, Préposition, "après, à la suite de" [Sin. 19,3] n sḫ3.tw m s3.i, "On a peu connu après moi"

m k3b (n) Préposition, "au milieu de"

[Nauf. 135] pḥ.k ḫnw wn.k im.f m k3b m snw.k, "Tu atteindras la patrie pour que tu y sois au milieu de tes frères"

[531] mk Enclitique de mise en évidence du nom ou pronom sujet de la proposition; s'emploie seule ou accompagnée du pronom à la forme dépendante; se construit avec des formes verbales sdm.f, sdm.n.f [Nauf. 117] mk wi r gs.k, "Me voici à ton côté"; [Nauf. 10] "Nous voici donc nous arrivons en paix"

m Enclitique; marque un désir, s'emploie après un impératif

[532] mj, mj = Conjonction, "comme, de même que, ainsi que"; se construit avec les formes sdm.f, sdm.n.f avec l'infinitif et les formes relatives. [Sin. 29,6] iw.i mj s iṯ.w m ˁḫˁw, "Je fus comme un homme qui est surpris dans la nuit" [Sin. 23,4] hy n.k mj nb.t r dr, "Salut à toi, comme à la maîtresse souveraine".

= Préposition "selon, suivant, d'après ce que" [Urk. 4,1088] mj ntt r hp, "selon ce qui est en la loi"; [Nauf. 154] ˁḥˁ.n dp.t r.f iit mj srt.n.f ḫnt, "Un navire vint donc selon ce qui avait été annoncé auparavant"

mjn, Adverbe, "aujourd'hui" [Sin. 13,10] iw mjn ib.f iˁj, "Aujourd'hui son cœur est réjoui".

[533] mꜥ, préposition, "avec, d'avec" marque l'association ou la séparation. [Sin. 20,3] ḫt nb.t mꜥ.f "Tous mes biens sont avec lui"; [Sin. 17,4] ḥr ḥm nfr ꜥwꜣḥ.ib nḥm.wi mꜥ mwt, "Mais certes elle est bonne la faveur qui me délivre de la mort".

m m, préposition : "parmi entre" [Sin. 23,9] iw.f r šmr m m śrw, "Il sera un compagnon parmi les notables"

[534] mś, enclitique, marque l'étonnement, la surprise.

n (N-, Na=) préposition

(a) — marque le datif. [Amen. 1,9] iw di.n.i n šwꜣ, "J'ai donné à l'indigent"; [Nauf. 15] mdw.k n nsw, "Parle au roi!"

(b) — "en faveur de, par rapport à, à l'égard de, pour" [Nauf. 147] mj ir.t(w) n nṯr, "Comme on fait pour un roi".

(c) — "chez, vers, auprès de," avec les verbes de mouvement. [Sin. 9,5] "Vas à lui", hꜣ n.f [Sin. 6,3] šm.n.i ḥnꜥ.f n wḥwj.t.f, "J'allai avec lui à sa tribu"

(d) — "à cause de" [Sin. 13,13] rmṯ s tꜣ.f n ḥꜣj.t, "Un homme a fui son pays à cause de l'indigence"

(e) — "par le moyen de" [N. 188]

sš iḳr n dbꜥw.f, "un scribe habile de ses doigts"

(f) — marque le complément circonstanciel de temps, quand une chose s'est faite, se fait ou se fera: [Nauf. 167] mk tw r spr r ḫnw n 3bd 2, "Voici que tu atteindras la patrie dans deux mois". Cette préposition entre dans une foule de constructions.

n, nt, préposition apparentée à l'adjectif "nj" "appartenant à" et qui sert à rendre le génitif d'appartenance, d'origine, de provenance. rꜣ n s, "la bouche de l'homme" [Nauf. 177]; [Nauf. 141] śntr n gs-pr, "l'encens des temples"; [Amen 2,7] sbj n sꜣ-tꜣ n smjt, "La dépouille d'un serpent du désert". Suivie du pronom personnel suffixe, cette préposition a parfois le sens de "posséder", "avoir"; suivie du pronom personnel à la forme dépendante elle a, au contraire, le sens de ces mêmes verbes au passif: "être possédé, appartenir à". [Urk. 4,561] iw n.k ꜥnḫ, "Tu as la vie"; [P. Ebers 1,7] n wi Rꜥ, "J'appartiens à Ra." cf § 93.

n, conjonction introduisant la causale

[535] n, nn proclitique adverbe de négation: "ne...pas" La forme nn dénote parfois une nuance de futur. Cette proclitique s'emploie dans les cas suivants: Dans la proposition nominale ou pseudo nominale elle admet alors après elle le pronom personnel à la forme indépendante mais plus fréquemment à la forme dépendante.

dans la proposition verbale elle se construit avec la forme śdm.f de sens parfait actif et passif, mais plus rarement avec la forme śdm.f de sens imparfait ; avec le passif śdm.tw.f ; avec la forme śdm.n.f qui, en même temps que la négation de cette forme rend aussi la négation de la forme śdm.n.f et celle du pseudo-participe ; avec la forme śdm.t.f et la forme infinitif. On l'emploie aussi avec la forme participe et la forme relative.

La forme [hiero] est mise parfois pour [hiero] ou [hiero], "Il n'y a pas", "non", "il n'est pas" ; elle sert aussi à rendre la proposition "sans". [hiero] n sp, avec la forme śdm.f traduit : "jamais" ; [hiero] n is sert à rendre la négation d'une opposition, "mais non" ; après une proposition négative elle équivaut à : "sauf que", "excepté que", "à moins que"

[hiero] [Nauf. 100] nn cwḥ3 m ḥr-ib.śn, "Il n'y a pas de maladroit parmi eux" ; [hiero] [Sin. 19,6] n ink is k3 13, "Mais je ne suis pas un orgueilleux" ; [hiero] [Nauf. 74] nn cwi ḥr śdm st, "Je n'entends pas cela" ; [hiero] [Sin. 7,4] n sḫ.i in.cwi r h3s.t tn, "Je n'ai pas connu qui m'a amené en cette terre étrangère" ; [hiero] [Nauf. 16] cwšb.k nn nityt, "Réponds sans hésiter".

[536] [hiero] nḥm n, Proclitique adverbe marquant l'assurance, la protestation ; rend les adverbes :

"certainement, véritablement" ; elle s'adjoint le pronom à la forme dépendante. [hiero] [Sin. 12,1] nḥm n.cwi mj k3, "En vérité, je suis comme un bœuf".

[hiero] ntt. Conjonction

(a) – introduit la complétive objective après les verbes : voir, savoir, connaître, etc ; se construit dans la proposition verbale avec la forme śdm.f et śdm.n.f ; elle admet après elle le pronom sujet à la forme dépendante, toutefois à la 2e et à 3e personne elle peut prendre le pronom à la forme suffixe. [hiero] [Urk. 4, 835] rḫ.kwi ntt ḥtp.f ḥr.s, "Je sais qu'il est heureux de cela" – sert à former diverses locutions : [hiero] parce que ; [hiero] parce que ; [hiero] comme si, etc.

[hiero] nt. voir [hiero].

[537] [hiero] r Préposition

(a) – marque le lieu où l'on va : "vers, chez, à, auprès de", [hiero] [Nauf. 121] śm.k ḥnc.śn r ḥnw, "tu iras avec eux vers la patrie" [hiero] [Sin. 1,6] cr ntr r 3ḫt.f, "le dieu monta vers son horizon"

(b) – le temps où une chose se fait (quando) [hiero] [Sin. 36,9] pḥ.n.śn św r tr n ḥ3wj, "Ils l'atteignirent au temps du soir".

(c) – le temps pendant lequel une chose se fait (quamdiu) [hiero] [P. Berl 12,9] r hrw 4, "pendant 4 jours"

(d) – marque l'opposition, l'hostilité.

[Sin. 9, 6] m šnj wꜣ r ḥm.f, "ne prononce pas d'imprécation contre sa majesté"

(e) – marque le datif après les verbes : dire, parler pour marquer l'exclusivité ou pour souligner expressément la personne à qui on s'adresse. [Nauf. 89] iw ꜥp.n.f r.f r.i, "Il s'adressa à moi" ; [Textes Relig. Lacau 23, 15] wnm r.k dd.in.sn r.i, "Mange donc, toi, me dirent-ils".

(f) – marque l'éloignement, la séparation. [Nauf. 153] iwd.k tw r st tn, "Tu t'éloigneras de ce lieu"

(g) – introduit le prédicat de la proposition nominale ou pseudo-nominale [Fellah B. 1, 11.12] mk.wi r nḥm ꜥꜣ.k mk św r hb.t "Voici que moi je vais prendre ton âne et voici qu'il marchera"

(h) – introduit le prédicat du sujet ou de l'objet de la proposition verbale. [Nauf. 177] ꜥḥꜥ.n rdi.kwi r šmsw, "Alors je fus établi compagnon"

(i) – Cette particule suivie d'un adjectif ou de la forme verbale de cet adjectif, sert à former l'adverbe de cet adjectif ou du moins l'équivalent. "habile", "habilement".

[538] r. Conjonction

(a) introduit la temporelle : "jusqu'à ce que" ; se construit avec les formes sdm.f, sdm.n.f, sdm.t.f

[Stabotyp. 126] m mdw n.f r iꜣš.t.f, "ne lui parle pas jusqu'à ce qu'il invite" ; "Tu passeras mois sur mois en cette île" [Nauf. 118] r km.t.k ꜣbd 4, "jusqu'à ce que tu achèves 4 mois".

(b) – la finale avec le verbe à l'infinitif [Nauf. 157] ꜥḥꜥ.n šmkwi r smjt st, "alors j'allai pour annoncer cela".

(c) – la consécutive avec le verbe à la forme sdm.f [Sahuré 5] "Puisses-tu atteindre l'eau de sorte que ton cœur soit satisfait" shm.k m mw r ḥtp ib.k.

(d) la comparative de supériorité (plus que). [Nauf. 63] ḫbsw.t.f wr šꜣj r mḥ 2, "sa barbe, elle, était plus longue que deux coudées".

[539] r, ir. Enclitique qui sert à souligner le récit ou la personne qui fait le récit. Elle admet le pronom personnel suffixe en accord avec cette personne, mais souvent elle s'emploie sous la forme , quel que soit le genre ou le nombre de cette personne. Elle a le sens de la conjonction "donc". [Nauf. 181] sdm r.k n.i, "Écoute-moi donc" ; [Sin. 7, 5] wnn ir.f tꜣ pf mj m, "Comment donc sera cette terre !" ; [Nauf. 142] sdd.i r.f ḫpr.t ḥr.i, "Te conterai-je donc ce qui m'est advenu ?"

r-ʿ, Préposition: "proche de, à côté de"

r-ḫ3, Préposition: "envers, à l'égard de"

r ḥ3, Préposition: "autour de"

r ḥ3.t, Adverbe: "avant, auparavant" [Urk. 4. 150] sʿ3.n.f wi r wn.i r ḥ3.t, "Il me fit plus grand que je n'étais auparavant"

= Préposition: "avant, devant"

[540] r-s3 = Préposition et adverbe: "après"

= Conjonction: "après que" se construit avec la forme sdm.f et l'infinitif. [Nauf. 179] m3 wi r s3 s3ḥ.i t3 r s3 m3.i dp.t n.i, "Regarde-moi après que j'ai atteint la terre, après que j'ai vu ce qui m'est arrivé"

r gs, Préposition: "à côté de". [Nauf. 108] mk wi r gs.k, "me voici à côté de toi".

r sj, Adverbe, "complètement, totalement, absolument" [Sin. 2,9] nn sp šn.n.f r sj. "Il ne s'attarda absolument jamais".

r3 pw, Conjonction marquant l'alternative "ou bien" [Ptahhotep 279] m nb m sn m ḫnms r3 pw, "Comme un maître, comme un frère, ou bien comme un ami"

[541] h3, h3, Interjection, accompagne parfois le vocatif: h3 sš, "ô scribe!"

hj, Interjection qui peut être rendue par "salut!" [Sin. 23,4] hj n.k

nj nb.t r dr, "Salut à toi comme la souveraine maîtresse"

ḥ3, Préposition, "en arrière de, autour de" [Amen. 3,3] nn iwt ii.t ḥ3.i, "Il n'est pas arrivé de malheur autour de moi"

h3, Proclitique interjection de sens optatif; s'emploie avec la forme sdm.f s'adjoint le pronom à la forme dépendante. Elle est souvent accompagnée de la particule exclamative [Avert. 5,14] Ah! que ce soit la fin du genre humain"

[542] ḥ3.t = Préposition qui ne se rencontre employée qu'en composition avec les particules: signifie: "avant," "en avant de" [Sin. 9,9] rdi.n.f wi m ḥ3t ẖrdw.f, "Il me plaça avant ses enfants"

= Adverbe, "auparavant" s'emploie avec les mêmes constructions que celles de la préposition. [Amen. 4,5] irt.n.i ḫr ḥ3t, "Ce que j'ai fait auparavant".

hwj, hw, Proclitique interjection s'emploie souvent accompagnée de la particule exclamative, même sens que h3.

[543] ḥm, Enclitique conjonction employée pour marquer l'assurance: "certes, mais, or, aussi, au contraire". [Sin. 9,7] ḫr ḥm Kmt nfr.t, "mais certes l'Egypte est heureuse"; [Sin. 2,4] tj sw ḥm ii.f

in.n.f skrw ʿnḫw. " Mais alors lui était allé chercher des prisonniers vivants".

ḥnʿ = Conjonction, "et" [Nauf. 50] rmw im ḥnʿ 3pdw, " il y a là des poissons et des oiseaux".

= Préposition : "avec" [Sin. 6,3] šm.n.i ḥnʿ.f n ʿḥwj.t.f, "Puis j'allai avec lui dans sa tribu"; [Sin. 2.10] bik ʿḥ.f ḥnʿ šmsw.f, " quant au faucon, il s'envola avec ses serviteurs".

[544] ḥr = Préposition (a) – "sur, au dessus de" [Nauf. 166] rdi.t(i) wi ḥr ḫ.t.i r nṯr dw3 n.f, " Je me mis sur mon ventre, je me prosternai pour le remercier".

(b) – marque le lieu où l'on va, [Nauf. 174] ʿḥʿn ʿk.kwi ḥr ity, " J'allai chez le prince".

(c) – marque le lieu par où l'on passe [Sin. 4,5] sš.n.i ḥr i3b.t ikw, " Je passai par l'est des carrières"; [Urk. 5, 168, 12] sy ty pw w3.t šmt.k ḥr.s, " Mais quelle est donc la route par laquelle tu iras ?"

(d) – le lieu où l'on est [Sin. 2.8] gm.n sw wpwt ḥr w3.t, " Les messagers le trouvèrent sur la route".

(e) – en combien de temps une chose se fait (quantum temporel) [Nauf. 173] spr.n.n r ẖnw ḥr 3bd 2, " Nous parvînmes

au palais en deux mois".

(f) – marque le rapport ; " au sujet de, touchant, concernant." [Nauf. 142] sdd.i r.f ḫpr.t ḥr.i, " Je te conterai donc ce qui est arrivé à mon sujet".

(g) – le mode, la manière, le moyen : [Amen. 2.14] iry.i ḥr sḫr.k " J'agirai selon tes desseins"; [Urk. 4.3] wn ḥr.i ḥr šms ity ḥr rdwy.i, " J'accompagnai le souverain à pied".

(h) – l'éloignement, la séparation [Sin. 13.1] rdi.n.i iw3 ḥr.i ʿḥ3w.f " Je fis s'écarter de moi ses traits". [Ptahotep 154] s3w.tj ḥr sp n mht-ib, " Garde-toi d'une occasion de négligence".

(i) – marque la cause [Ptahotep 52] m ʿ3 ib.k ḥr rḫ.k, " Que ton cœur ne s'enorgueillisse point de ton savoir"; [Urk. 4.1090] n3 ḥd.k sw ḥr.s, " ce pour quoi tu l'as puni".

(j) – introduit l'infinitif prédicat de la proposition pseudo-nominale. [Sin. 3,2] sdm.n.i ḫrw.f iw.f ḥr mdw. " J'entendis sa voix tandis qu'il parlait"; à noter parfois pour [Admon. 2.3] s nb ḥr (dd) n rḫ.n ḫpr.t, " Chacun de (dire) nous ne savons pas ce qui est arrivé".

[545] ḥr ntt, Conjonction : car, parce que, puisque

[Amen. 1,8] s3w.k ib.k ḏi.k ḥr ntt nn wn mrt n s hrw n ḳsn, "garde ton cœur car il n'y a pas d'ami pour l'homme au jour de l'adversité".

ḥḥ. Adverbe "beaucoup" (un million).

ḥr ḥw, Préposition: "à l'exception de, sauf excepté" [Nauf. 107] mwt ntyw im.s ḥr ḥw.i, "Ceux qui étaient sur lui (le navire) périrent sauf moi".

ḥr s3, Préposition, adverbe: "derrière, après"

ḥr gs, Préposition "à côté de, près de"

[546] ḫft = Préposition (a) - "selon, d'après, suivant" [Sin. 7,10] Venir, aller (sont) selon son ordre

(b) - "à" (datif) après les verbes "parler dire" [Sin. 9,7] dd.in.f ḫft.i, "Il me dit"

= Conjonction (a) - "lorsque", se construit avec la forme sḏm.f et l'infinitif: [Ptahotep 129] mdw.k ḫft wšd.f tw, "Tu parleras lorsqu'il t'interrogera"

(b) - introduit la comparative: "ainsi que, comme"; se construit avec les formes sḏm.f et sḏm.n.f [Urk. 4, 1074] ḫw irj.k ḫft dd.i "Ah, puisses-tu faire comme j'ai dit"

ḫft ntt, Conjonction: "à cause de ce que, parce que"

ḫft ḥr, Préposition: "à la face de, devant" [Nauf. 178] ntr dw3.n.f n.i ḫft ḥr knb.t, "Il m'honora devant l'assemblée".

[547] ḫnt = Préposition, "à la tête de, devant" = Adverbe: "auparavant" [Nauf. 154] dp.t r.f ii.t mj srt.n.f ḫnt, "Un navire vint donc selon ce qu'il avait annoncé auparavant".

ḥr, Préposition (a) - "chez, auprès de, vers" [Lacau T.R. 10,7] ii.n.i ḥr.tn sḏ.i p3 sš.tn, "Je suis venu auprès de vous pour détruire vos écrits"

(b) - "à (datif)" après les verbes: dire, parler [Urk. 4, 27] nsw ds.f dd.f ḥr.s "Le roi lui même lui dit"

(c) "par" (agent). "Il a fait [Ptahotep 634] ḥ3w ḥr dddt n.f ḥr nb.f "plus que ce qui lui a été dit par son maître".

A noter l'expression "de la part de", "de par" [Sin. 25,8] iw.i ḥr ḥswt nt ḥr nsw, "Je suis dans les faveurs de par le roi"

(d) dans l'expression "sous le roi ...." X ḥr ḥm.f x "sous sa majesté x".

[548] ḥr. Proclitique conjonction marquant une conclusion, une conséquence ou bien une opposition une restriction, une différence: "or, donc, mais". se construit avec la forme sḏm.f; s'adjoint le pronom personnel à la forme suffixe [Sin. 5,8] ḥr ib.t 3ṯt.n.s wi nd3 wi, "Mais aussi la soif m'assaillant, j'étouffais".

ḥt, préposition : "à travers, parmi, dans" [Sin. 19,5] rdi.n Rˁ snḏ.k ḥt t3, "Ra a mis ta crainte à travers la terre" [Avertin. 2,3] n rḫ.n ḫpr.t ḥt t3, "nous ne savons pas ce qui se passe dans le pays".

[549] ẖr zar zagor, préposition qui signifie littéralement "sous" dont l'emploi représente le plus souvent des idiotismes qui doivent être rendues en français par les prépositions les plus diverses. [Sin. 15,1] sšm pn ntj wi ẖr.f, "Cette situation en laquelle je suis" [P. Ebers 102,5] pri ib ṯhw ẖr.s, "le cœur en devient incommodé"; [Sin. 15,2] ˁn.in ḥm.f h3b.f n.i ẖr 3wt ˁw, "Sa majesté m'adressa un message avec des présents" [Inc. Cair. 20359] prrw h33w ẖr sḫr.f, "on va, on vient selon son plan"; [Nauf. 116] iw.f mḥ ẖr nfr.t nb.t, "elle (l'île) est remplie de toutes sortes de bonnes choses"; etc.

ẖr h3t = Adverbe "auparavant, jadis" [Amen. 17,1] mk irt.n.i ẖr h3.t, "voici ce que j'ai fait antérieurement" = préposition : "avant, devant" [Urk. 4, 102,7] nsjw ḫprw ẖr h3.t.i, "les rois qui ont été avant moi."

[550] św, enclitique conjonction : "ainsi, donc,"

[Urk. 4, 257] św dd ḥm.f ḫft.sn, "Ainsi sa majesté leur dit".

swt, enclitique conjonction marquant l'opposition, la restriction, la réserve : "mais, cependant, toutefois, au contraire" [Sin. 6,10] sdd.n.i swt m iwms "mais je dis avec astuce"; [Fellah B. 1,124] iw.k swt s3.tw m t3.k, "Cependant toi tu te rassasies de ton pain" [Fellah B. 1,307] iw swt m3ˁ.t r nḥḥ, "La justice, au contraire, est pour l'éternité"

[551] smwn, enclitique adverbe marquant une probabilité ; s'adjoint le pronom à la forme suffixe. [Sin. 14,3] smwn.k r rdi.t m3.i bw wršw ib.i im, "Peut être feras-tu que je vois le lieu où mon cœur repose"

voir

voir

k3, enclitique conjonction ; marque une conséquence avec nuance de sens futur ; s'adjoint le pronom à la forme suffixe. [P. Kah. 29,43] k3 ir.tw ḫft irj, "Ainsi on fera comme il convient".

ktt. Adverbe : "peu"

grt, enclitique conjonction marquant confirmation : "ainsi, aussi, or, mais, en outre, de plus" [Sin. 7,8] nṯr pw grt nn snnw.f, "Mais c'est un dieu sans son égal".

[Sin. 10, 2] ⟨3 qȝt dmj.t r.i, "Abondant fut, en outre ce qu'il m'accorda"

[552] tj, Enclitique conjonction marquant une circonstance de temps cf.

[Sin. 2, 3; 36, 5] tj sw hȝb r ḥ.t ḫȝś.t, "Alors lui fut envoyé pour frapper les pays étrangers".

tjw Adverbe: "oui"

tp, Préposition, "sur, au dessus de" [Sin. 5, 4] m śnḏ mȝȝ.wi wršjw tp ḥt. "De crainte que ne me vit la vigie qui était sur le chateau"

tp im, Adverbe: "en avant, devant"

tpᶜ, Conjonction, avant que; se construit avec la forme śdm.f et l'infinitif

tp mȝᶜ, Préposition, "à côté de".

[553] tn, tnj, tnw Adverbe. "où? l'on est, "où?" l'on va, "d'où?" l'on vient

tr, , tj, Enclitique adverbe marquant l'étonnement, la surprise

dr = Préposition "depuis"

= Conjonction "depuis que" se construit avec les formes śdm.f, śdm.t.f et l'infinitif. [Urk. 4, 405] iw.i m tȝ pn dr ḫpr.t mini tp ᶜwj.f. "Je suis en cette terre depuis que la mort est arrivée sur ses mains."

CHAPITRE XXV

LA PROPOSITION NOMINALE

---

[554] ### I SES DIFFÉRENTES ESPÈCES ET SES DIVERSES CONSTRUCTIONS

Toute expression d'un rapport entre deux mots, dont l'un fait fonction de sujet et l'autre de prédicat c'est à dire signifiant une qualité d'action ou d'état attribuée au sujet, constitue, dans la langue égyptienne, une proposition, comme on l'observe dans les langues sémitiques.

Lorsque le mot prédicat est un verbe pris comme tel, à l'exception de certains cas où il est employé sous la forme participe, la forme infinitive ou celle de la nouvelle flexion, la proposition est dite verbale. Elle est dite nominale dans tous les autres cas.

D'après cette conception de la proposition, il apparait que la proposition nominale peut revêtir la plus grande variété. Celle-ci provient, d'une part, des éléments les plus divers qui peuvent servir à l'établir. Elle a pour cause, d'autre part, la loi propre à chacun de ces éléments, qui préside à leur association, selon leur nature, leur forme

ou le rôle rempli par chacun dans la proposition.

[555] La construction de la proposition nominale, ne s'offre point à nous, en effet, sous un type unique. L'association de ses éléments comme leur rapport de position ne sont point uniformes. Elle peut avoir ses éléments employés seuls et juxtaposés selon l'ordre logique ou inversement ; elle peut avoir aussi ses éléments réunis par l'intermédiaire d'un mot copule et son sujet peut également être appuyé à un mot proclitique ou enclitique ou encore être introduit par un verbe auxiliaire.

Les lois qui la régissent varient suivant ces différents procédés de sa construction aussi bien que suivant la nature de ses deux éléments constitutifs : sujet et prédicat. Sa syntaxe relève de ces trois facteurs.

On pourrait dresser les règles de cette syntaxe soit d'après la nature du sujet, soit d'après celle du prédicat ou encore d'après le mode d'association de ces deux éléments comme on convient de le faire dans l'étude du copte (G.D. 738). Mais, malgré les avantages que présenterait ce parallélisme, pour raison de simplification autant que de clarté on convient, dans l'étude de l'Egyptien, de dresser ces règles par rapport à la nature du prédicat.

[556] Pour ce motif, on distingue quatre classes de propositions nominales : la proposition nominale proprement dite, dont le prédicat est un nom ; la proposition nominale adjective, dont le prédicat est un adverbe ou une construction prépositive,

la proposition pseudo-nominale ou pseudo-verbale dont le prédicat est un verbe au pseudo-participe ou à l'infinitif.

[557] Le sujet de toutes ces propositions peut être un nom ou un pronom et, sous l'appellation de nom, on comprend avec le nom proprement dit tous les autres mots ou formes de mots qui peuvent être pris substantivement. Sous l'appellation de pronom, par contre, on ne comprend que le pronom personnel.

[558] LA PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE

La proposition désignée ici sous le nom de nominale proprement dite est celle qui a pour prédicat un mot substantif.

Son sujet peut être un nom ou un pronom dans le sens déjà signalé plus haut.

Les deux éléments de cette proposition s'associent soit par juxtaposition : proposition nominale pure, soit par l'intermédiaire d'un mot copule : proposition nominale avec copule.

La place occupée par chacun de ces éléments dans la proposition varie suivant leur nature et leur mode d'association.

Le sujet, quel que soit son mode d'association avec le prédicat, n'est jamais appuyé à un verbe auxiliaire. Accompagné d'une copule, il peut être introduit par une proclitique comme [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc.

A ces observations touchant sa facture, on peut ajouter, par rapport à l'idée exprimée en général

par cette proposition, qu'elle a, le plus souvent un sens indicatif de personne ou bien encore, mais plus rarement, qu'elle signifie une identité ou une réalité soit de condition, d'origine ou de caractère.

Les lois qui la régissent partagées d'après le mode d'association de ses éléments dans l'affirmation, l'interrogation ou la négation sont les suivantes.

[559] PROPOSITION NOMINALE PROPREMENT DITE PURE.

SUJET NOM — La proposition nominale pure avec un nom sujet, peu usitée dans la langue de l'Ancien Empire, ne se rencontre qu'exceptionnellement dans celle du Moyen Empire. On ne la relève que dans quelques expressions d'usage courant. Telle est celle qui a pour sujet le substantif rn "nom", celle qui a pour sujet le démonstratif nn "ceci, cela, etc"

[Sin. 9.11] t3 pw nfr i33 rn.f, "Cette bonne terre, Iaa est son nom";

[Sin. 5.7] dp.t mwt nn, "Celà est le goût de la mort"

La construction de deux noms juxtaposés est réservée, en égyptien, à l'établissement de l'apposition.

Lorsque l'Égyptien doit associer deux noms dont l'un remplit logiquement le rôle de prédicat par rapport à l'autre, il se sert, en le cas, d'une construction particulière. Il signifie ce prédicat au moyen d'une expression adverbiale en l'introduisant avec la particule . Certains auteurs classent comme proposition nominale proprement dite la proposition établie suivant cette construction, arguant du sens qu'elle

comporte. Le sens sur lequel ils s'appuient est fondé, réel, mais il est à noter cependant qu'il ne représente qu'une équivalence de celui que donnerait une proposition nominale pure, d'une part. D'autre part, la répartition des différentes propositions nominales étant grammaticale, faite d'après la construction des éléments de ces propositions, la nature de ces éléments, et particulièrement celle du prédicat, cette dérogation faite ici au nom de la logique ne s'explique point. La mentalité égyptienne, sa conception de l'idée exprimée doit prévaloir contre notre conception occidentale.

[560] On peut rapprocher de la construction sous laquelle se présente la proposition nominale pure, celle de l'association du participe avec un nom où le participe est alors invariable en genre et en nombre quel que soit le genre ou le nombre du nom qu'il accompagne. Bien que ne comportant pas alors dans sa graphie le déterminatif qu'on lui adjoint ordinairement lorsqu'il est pris substantivement, son rôle est celui d'un véritable nom prédicat. Le nom sujet de cette association est toujours introduit par la particule ou lorsque la proposition est affirmative et par ou contre lorsqu'elle est interrogative.

[Ptahhotep 194] in ntr ir iḳrw, "La divinité (est) l'auteur (la faisant, celle qui fait) la prospérité (participe imparfait de)."

[Sin. 25.7] in ḥm.f rdi ir.f, "Sa majesté (est) le promoteur (l'ayant causé) de sa réalisation (participe parfait de rdi)."

[Nauf. 83] n m ỉn tw, "quel est le conducteur de (le conduisant) toi ?"

[561] SUJET PRONOM – Le pronom personnel employé comme sujet dans cette proposition est toujours à la forme indépendante

[Sin. 1.3] ỉnk šmsw, "Je suis le serviteur"; [Sin. 19.8] ntk ỉs hbś 3ḫ.t tn, "Tu es certes le voile de cet horizon"; [Sin. 7.10] ntf dỉr ḫ3ś.t, "Il est le dompteur des nations étrangères"; [Urk. 4, 1063] ỉnk nḥsj ntk ḫ3rw, "Je suis un nègre, tu es un syrien".

A noter que suivant cette construction le pronom personnel a parfois le sens possessif cf. § 106.

A rapprocher de cette construction celle du participe signalée plus haut avec un pronom sujet § 523.

Cette proposition est rendue en copte avec le nom prédicat toujours déterminé de manière indéfinie ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲣ̄ⲣⲟ [Jean 12.37]; ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ϩⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ [Jean 10,34]

[562] PROPOSITION NOMINALE AVEC COPULE

Le mot copule employé dans cette proposition est le pronom démonstratif à la forme masculin singulier.

Ce pronom est pris ici au sens neutre. Il est invariable quel que soit le genre ou le nombre du prédicat ou du sujet.

Cette copule qui renferme le sujet logique de la proposition se place toujours après le prédicat précédant toujours le sujet grammatical.

Lorsque le prédicat comporte un complément

celui-ci est ordinairement rejeté après la copule G.D. 766.

Le sujet, dans cette construction, est habituellement un nom. On ne rencontre que très rarement le pronom personnel.

Pour ce qui est de l'usage de cette proposition, il est peu commun lorsque la copule a un sens attributif [P. Turin 10,9] pḫr.t pw nt ḥ'.ś nṯr.t, "Le parfum est le remède de son corps"; [Urk. 4.156] ỉtf.ỉ pw ntf, "lui est mon père";

A cette construction et à cette classe de proposition appartiennent les propositions suivantes.

[Nauf. 20] śwrd pw dd n.k, "C'est un souci de te le dire"; [Sin. 20.4] ỉwt pw ỉr.t.n b3k, "Venir c'est ce que fit ton serviteur" "Ton serviteur vint" (forme relative parfait de ỉrj).

[563] On rencontre plus fréquemment cette proposition lorsque la copule a un sens subjectif. Elle traduit alors notre expression : "c'est, ce sont, il est". Cette copule se place après le prédicat et le complément de celui-ci se place tantôt avant, tantôt après la copule.

[Nauf. 61] ḥf3w pw, "C'est un serpent"; [Sin. 7.9] nb ś33.t pw, "C'est un maître de sagesse"; [Nauf. 58] w3w pw n w3d-wr, "C'est une vague de la mer"; [Nauf. 160] nk ...w.ỉ pw ỉm.k, "Voici, ce sont mes souhaits pour toi"; [Fellah B. 1, 46] mk ỉrt.śn pw, "Voici, c'est ce qu'ils font" (forme relative imparfait de).

[564] CONSTRUCTION INTERROGATIVE

La proposition nominale proprement dite, comme il a été déjà dit plus haut, ne se rencontre jamais introduite par un verbe auxiliaire lorsqu'elle est purement affirmative. Mais on la trouve introduite par l'auxiliaire [hiéroglyphes] lorsqu'elle est interrogative, elle est alors précédée de la locution [hiéroglyphes] in iw "Est ce que il est, est-ce que c'est". Cette locution n'apporte aucune modification aux règles déjà données pour la construction de cette proposition.

[hiéroglyphes] [P. Westcar, 8,12] in iw m3ꜥ.t pw, "Est-ce que c'est la vérité ?".

[565] CONSTRUCTION NÉGATIVE

Cette proposition ne se rencontre que rarement à la construction négative. Elle est, en ce cas, précédée de la particule de négation [hiéroglyphes] n. On ne rencontre guère cette particule sous la forme [hiéroglyphes] nn que lorsque la proposition comporte la copule [hiéroglyphes] mais non d'une façon régulière cependant.

[hiéroglyphes] [Sin. M. 13] n ink tr sm3.f. "Je ne suis pas certes son allié".

[566] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE

La proposition nominale adjective est celle qui a pour prédicat un adjectif ou tout mot pris comme adjectif.

Son sujet peut être un nom ou un pronom personnel. Les deux éléments s'associent par simple juxtaposition ou bien sont réunis par l'intermédiaire d'une copule.

Associés par simple juxtaposition, la proposition, en ce cas, peut être introduite par l'un des verbes auxiliaires [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes].

La loi de position de chacun des éléments dans la proposition varie suivant la nature ou la forme du mot qui est sujet.

Le prédicat adjectif est toujours à la forme masculin singulier quel que soit le genre ou le nombre du sujet.

L'idée que cette proposition exprime le plus souvent signifie une réalité de condition ou de caractère ou d'origine. Elle n'exprime jamais une idée d'existence que lorsqu'elle s'adjoint l'auxiliaire [hiéroglyphes].

Pour ce qui est de son usage, la proposition proprement nominale adjective n'est employée que d'une manière restreinte. En un grand nombre de cas, selon l'ensemble de ses éléments, son rôle dans la phrase, le mot adjectif prend le caractère et la forme du verbe auquel il est apparenté, la proposition nominale doit faire place à une proposition verbale. Il est difficile cependant de déterminer la nature nominale ou verbale de la proposition lorsque le sujet est un nom, l'une et l'autre de ces propositions admettant la même construction. Ce que la vocalisation permettait de distinguer nous échappe. En le cas, on ne peut estimer la proposition nominale adjective que comme possible.

L'ensemble des cas où cette proposition est positivement nominale ou bien seulement possible ou encore se change en une proposition verbale sont résumés ci après

[567] PROPOSITION ADJECTIVE NOMINALE PURE

SUJET NOM — Le sujet nom de cette proposition se place toujours après l'adjectif prédicat.

[Nauf. 100] nḫ.t ꜥ.f "Fort est son bras" [Sin. 14,2] nfr pr.i wsḫ ꜣst.i, "Belle est ma maison, vaste est mon palais".

Comme il a été dit, cette proposition, à raison de la disposition de ses éléments, ne peut être estimée nominale que de façon probable et non certaine. Elle peut, en effet, représenter une proposition verbale à la forme sḏm.f à la conjugaison nominale § 566.

[568] Le pronom interrogatif est toujours traité comme un adjectif dans cette proposition. Sa loi de position est celle de l'adjectif prédicat.

[Sin. 22,2] ptr dd.t n.i nb.i, "quelle est la chose que me dit mon maître?" [Urk. 5, 160] iššt tr iḫ.t irt.n.k n.ś, "quelle est la chose que tu lui as faite?" ptr rn.k, "quel est ton nom?"

[569] Il en est de même de la particule n suivie du pronom personnel à la forme dépendante ayant alors le sens d'un adjectif de possession: "moi appartenant à", "toi appartenant à, etc".

[P. Ebers 1.7] n wi Rꜥ "j'appartiens à Râ"

Dans cette association de la particule n avec le pronom personnel de la troisième personne du singulier, la particule s'adjoint le signe ns qui fait fonction de complément phonétique pour les deux mots réunis [Fellah B. 1.16] n sj imj r pr, "Elle appartient au préposé de la maison".

[570] SUJET PRONOM — Le sujet pronom personnel s'emploie sous la forme indépendante ou sous la forme dépendante.

Sous la forme indépendante, il se place avant le prédicat; sous la forme dépendante, il se place après. On ne trouve toutefois que le pronom de la première personne du singulier employé sous la forme indépendante [Sin. 14,1] ink ꜥšꜣ mr.t, "Je suis riche en serviteurs"; [Nauf. 12] ink šw m ḥꜣw, "Je suis exempt d'exagération"; [Sin. 6,1] nfr tw ḥnꜥ.i, "Tu es heureux avec moi";

Avec le pronom interrogatif, on a: ptr r.f św, "qui donc est-il?"; ntk sj, "qui es-tu?"

[571] Outre le nom et le pronom personnel employés comme sujet dans cette proposition il est à noter qu'on trouve aussi la proposition verbale elle même en certaines expressions.

[Ptahotep 556] nfr wj sḏm sꜣ n it.f, "Combien il est bon qu'un fils écoute son père".

[572] A noter également le participe employé comme prédicat et se comportant comme l'adjectif dans ses rapports avec le pronom, demeurant invariable quel que soit le genre et le nombre du sujet.

[Sin. 8,11] ḥꜥ.śt im.f r ntr.śn, "Ils sont heureux de lui plus que de leurs dieux. (ḥꜥ participe imparfait du verbe ḥꜥj)

[573] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE

AVEC COPULE

Le mot copule dont on se sert dans cette proposition est le pronom démonstratif … pris au sens neutre dont il a été déjà parlé § 562. Mais on se sert aussi, et le plus ordinairement, du pronom personnel sous la forme dépendante à la troisième personne du sing.

Le prédicat, dans cette construction, est toujours placé en premier lieu suivi de la copule. Le sujet occupe le dernier rang.

A raison du mode d'emploi du pronom personnel dans cette proposition, de sa forme, de la place qu'il occupe, on ne le rencontre jamais comme sujet.

… [Sahéri 3] rwd.wj św ib.i, "Combien fort est mon cœur"; … [Anastasi 4.14] dni pw n bikw, "Cela est dur pour des esclaves"; … [P. Westcar 9.8] ptj śj t3 Rd-ddt, "Quelle est cette Reddjetet ?"

[574] A noter la différence de construction entre l'adjectif prédicat et l'adjectif épithète. Ce dernier se place toujours après le nom qu'il qualifie à l'inverse du prédicat qui se place avant son sujet. … nfr pw t3, "Bonne est la terre" et non "C'est une bonne terre" qui se transcrit : … . Le premier de ces exemples représente une proposition nominale adjective avec copule attributive ; le second représente une proposition simplement nominale avec copule subjective dont le prédicat est accompagné d'une épithète. Dans la construction … pw est un simple pronom adjectif démonstratif : "Cette bonne terre".

[575] PROPOSITION NOMINALE ADJECTIVE

AVEC AUXILIAIRE

Lorsqu'on veut marquer expressément le rapport de sujet à prédicat qui existe entre les éléments de cette proposition, ou bien lorsqu'on veut marquer ce rapport d'une nuance de temps qui ne ressort pas suffisamment du contexte auquel appartient cette proposition, on introduit cette dernière par un des auxiliaires … ou … . On se sert du premier pour une affirmation concernant le présent ou le passé, on se sert du second pour souligner un fait à venir. Le pronom personnel sujet, en ce cas, est toujours à la forme dépendante.

Il est à noter qu'en cette construction, la proposition n'est certainement nominale que si le sujet est un pronom personnel. Si le sujet est un nom, la proposition adjective n'est que probable, le prédicat pouvant alors représenter la forme verbale iw sdm.f à la conjugaison nominale.

… [Tombeaux thébains 3,26] iw nfr św, "Il est bon"; … [P. Kahun 3,36] mk wnn ndm śj ḥr ib.f, "Voilà, ce sera agréable à son cœur"; … [Fellah B. 1,392] iw ʿwn ib.k, "Ton cœur est ambitieux".

[576] CONSTRUCTION NÉGATIVE

Cette construction s'établit en préposant la particule … à la proposition qui alors ne comporte jamais de verbes auxiliaires ni de proclitiques. Elle n'admet point aussi la forme dépendante du pronom personnel comme sujet, le pronom personnel suffixe la remplace et la proposition



se trouve alors transformée en une proposition verbale. L'adjectif est remplacé par sa forme verbale.

[Sin. 19.6] n ink ꜥꜣ kꜣ ꜣꜣ, "Je ne suis pas certes haut de cœur (orgueilleux)". [Urk. 4, 1087] n bnri ꜣs pw, "Ce n'est pas certes agréable"; [Fellah B, 2, 103] n ꜣs.k, "Tu n'es pas vieux"; [Urk. 4, 500] nn šw.k im.f d.t, "Tu n'en seras pas séparé éternellement".

[577] Dans les constructions autres que celle qui vient d'être signalée, la proposition demeure adjective nominale. Elle n'est cependant que probable lorsque dans la proposition nominale adjective pure le sujet est un nom §566.

[Naufr. 150] n wr n.k ꜥntjw, "La myrrhe 'n'est pas abondante' ou bien 'n'abonde pas' pour toi".

[578] LE PRÉDICAT ADJECTIF PRÉDICAT VERBAL.

Comme il vient d'être dit dans le paragraphe précédent, et comme le fait a été déjà maintes fois signalé au cours de l'exposé de la proposition nominale adjective, il est des cas où le mot prédicat de cette proposition peut laisser place au doute s'il est à la forme adjectif ou à la forme verbale. Par contre, il est certain qu'en le cas de la construction négative de cette proposition, comme il est dit à l'avant dernier paragraphe, la proposition nominale fait place à la proposition verbale. Mais, outre ce cas, il en est d'autres où l'on observe le même changement de forme du prédicat. On les observe à la construction négative comme à la construction affirmative. La cause

en est non leur construction mais le rôle que ces propositions remplissent dans la phrase. Les principaux de ces cas dans lesquels la forme verbale est substituée à la forme adjectif du mot prédicat, sont les suivants.

Dans la proposition complétive objective après les verbes qui signifient: savoir, vouloir, connaître, faire, trouver, craindre, etc comme rḫ "savoir, connaître" mrj, "vouloir, désirer", ḥmt, "penser, estimer, juger"; dd, "dire"; sḫꜣ, "se souvenir"; gmj, "trouver"; snd, "craindre"; wd, "ordonner, commander"; wꜣḥ, "permettre"; rdi, "faire, occasionner, causer"; etc.

[Naufr. 139] rdi.i sꜣꜣ.f n ꜥꜣ.k, "Je ferai qu'il soit instruit de ta grandeur".

[579] Dans la proposition finale.

[Erman, Hymn. 16.1] rdi.n.k m tp.k wr.k im.s, "Tu l'as placée sur ta tête pour que tu sois grand par elle".

[580] Dans la proposition optative.

[Ptahhotep 374] m kꜣ ib, "Que ton cœur ne soit pas haut, ne soit pas orgueilleux".

[581] Dans toute proposition subordonnée enfin qui est introduite par une conjonction ou bien par la proclitique

"Il lui rendit obéissance [Urk. 4, 662] n ꜥꜣ ḫps.f, parce que son pouvoir était grand". [Ptahhotep 325] ir ikr.k grg.k pr.k, "Si tu es sage, tu établiras ta maison"; [Sin. 14, 11] iḥ rnpj ḥꜥw.i, "Ah! que soient réjouis mes membres!".

[582] On trouve aussi après la particule [hiéroglyphes] ou l'un de ses composés introduisant la proposition complétive ou causale tantôt la forme adjective et tantôt la forme verbale.

[hiéroglyphes] [P. Kahun 3,33] ḥr ntt dns tw r.i, "parce que tu es plus lourd que moi".

[583] Il faut ajouter enfin que dans tous les cas où à la construction affirmative le mot adjectif est remplacé par sa forme verbale en sḏm.f, à part la proposition de sens optatif, on emploie à la construction négative, dans tous ces cas, la tournure périphrastique de négation formée au moyen de l'auxiliaire de négation [hiéroglyphes]. Cet auxiliaire se met à la forme sḏm.f et il est suivi de l'infinitif de négation auquel appartient l'adjectif qui doit être nié.

[hiéroglyphes] [Ptahotep 374] m ꜥꜣ ib.k tm.f dḥi, "que ton cœur ne soit pas orgueilleux afin qu'il ne soit pas humilié".

[584] CONSTRUCTION INTERROGATIVE

On peut dire qu'en règle générale la proposition nominale adjective de nature interrogative n'est pas admise lorsque l'interrogation est marquée par une particule. Après la locution [hiéroglyphes] on emploie la forme verbale pseudo-participe à la place de la forme adjectif et la proposition revêt de ce fait la forme d'une proposition pseudo-nominale. Après la particule [hiéroglyphes] on a la forme verbale sḏm.f.

[hiéroglyphes] [P. Kahun 13,24] in iw.k ḥr.tj, "Est-ce que tu es content?"; [hiéroglyphes] [Avert. 13,3] in kn.f, "Est-il fort?"

Le seul cas où la proposition interrogative ayant pour prédicat un mot adjectif demeure proprement adjective nominale est celui où la proposition a pour prédicat l'adjectif d'appartenance formé au moyen de la particule [hiéroglyphes] accompagnée du suffixe personnel. cf. §569.

[hiéroglyphes] [Fellah. R. 55] in iw n.k it.i "Est-ce que mon blé t'appartient, est t'appartenant?"

[585] LA PROPOSITION NOMINALE ADVERBIALE

La proposition nominale adverbiale est celle dont le prédicat est un adverbe ou une construction prépositive.

On entend ici par construction prépositive un nom ou un pronom introduit par une préposition comme [hiéroglyphes] m pr.k, "dans ta maison", [hiéroglyphes] im.f, "en lui"; [hiéroglyphes] ḥr ḫtw, "sur les arbres"; [hiéroglyphes] ḥnꜥ.f "avec lui", etc. Parmi ces constructions prépositives, on comprend aussi la particule [hiéroglyphes] notant un sens d'équivalence ou une réalité de condition §559.

La proposition nominale adverbiale peut avoir pour sujet un nom ou un pronom.

Les deux éléments de cette proposition sont toujours associés par simple juxtaposition, le sujet occupant la première place, le prédicat venant à sa suite sans préjudice toutefois de la loi de position du pronom personnel complément suivant ses différentes formes.

Le sujet peut être introduit par les auxiliaires [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]; il peut aussi être accompagné d'une

d'une enclitique ou précédé d'une proclitique.

Cette proposition exprime le plus souvent une réalité de milieu, elle ne signifie une réalité de condition que lorsqu'elle renferme la particule d'équivalence.

[586] SUJET NOM — La juxtaposition du prédicat adverbial au nom sujet employé seul est la construction ordinaire sous laquelle on rencontre la proposition adverbiale.

[Sin. 9,13] dkrw nb hr htw.f, "Tous les fruits sont sur ses arbres"; [Urk. 4, 650] hrwjw im, "les ennemis sont là". [Nauf. 42] ib.i m snnw.i, "mon cœur était (comme) mon compagnon"; [Sin. 2,3] s3.f smsw m hrj 'rj, "son fils aîné était le chef"; [Urk. 4, 260] isk hm.t.s m inpw, "tandis que sa majesté était une enfant"; [Nauf. 170] mš' ntj m dp.t tn, "La troupe qui était dans ce navire"; etc.

[587] Comme dans la proposition nominale adjective lorsqu'on veut marquer l'insistance sur l'assertion énoncée dans la proposition, on introduit cette dernière par l'auxiliaire s'il s'agit d'un fait présent ou passé, par l'auxiliaire s'il s'agit d'un fait futur.

[Sin. 9,13] iw it im, "Il y a là de l'orge"; [Sin. 7,10] iw it.f m hnw 'h.f, "Son père était à l'intérieur de son palais"; [Urk. 4, 561] iw m.k 'nh, "A toi est la vie"; [Sin. 7,3]

wnn r.f t3 pf mi m, "Comment donc sera cette terre?" [P. Kahun 12,13] wnn t3j.i hm.t im, "Une femme sera là".

[588] SUJET PRONOM — Ce n'est qu'en de très rares exceptions qu'on rencontre le pronom personnel sujet sous la forme indépendante. Normalement, le pronom personnel n'est employé comme sujet que sous la forme suffixe introduit par un des auxiliaires ou, ou bien sous la forme dépendante introduite par une proclitique. Celles des proclitiques qu'on trouve le plus souvent en cette construction sont les particules ist, st, mk, hr et tj.

[Sin. 9,1] iw.f m nsw, "Il est roi"; [Sin. 9,8] wnn.k hn'.i, "Tu seras avec moi"; [Nauf. 102] iw.n m w3d-wr "Nous étions en mer"; [Nauf. 108] mk wi r gs.k, "Voici, je suis à côté de toi"; [Sin. 9,8] mk tw '3, "Te voilà ici"; [Urk. 4, 157] tj wi m wdh "Comme j'étais enfant"; [Sin. 12,1] nhmn n. wi mj ih "Assurément moi je suis un bœuf".

[589] C'est aussi sous la forme dépendante que le pronom personnel est introduit après le pronom relatif et la particule.

[Sin. 15,1] ssm pn ntj wi hr.f, "Cette situation en laquelle je suis"; [Urk. 4, 1111] m3.tw ntt st hr htm, "on voit qu'il est sous le sceau".

[590] Le pronom est introduit enfin par l'auxiliaire lorsque la proposition adverbiale à laquelle il appartient

est une proposition subordonnée complétive après les verbes qui signifient : savoir, vouloir, connaître, faire, trouver, craindre, etc, cf. 578

[Insc. Caire 20712] mr.n.f wn.i m mȝdw, "Il a voulu que je sois à Médamoud"

[591] Il en est de même lorsque la proposition est une subordonnée finale.

[Urk. 4, 239.17] ii.n.i wn.i sȝ.t, "Je suis venu pour que je sois ta protection"

[592] Lorsque la proposition est subordonnée introduite par une conjonction

[Urk. 4.158] iʿȝ.f wi r wn.i r ḥȝ.t, "Il me fit plus grand que je n'étais auparavant" [Urk. 4.157] dr wn ḥm.i m inp, "depuis que ma majesté était enfant" [Ptahhotep 232] ir wn.k ḥnʿ rmṯ, "si tu es avec la foule"; etc.

[593] ou bien encore lorsque la proposition est introduite par le proclitique ḥȝ ou kȝ

[Insc. Caire 20538] iḫ wn.i m šmsw n nṯr, "Ah! puissé-je être à la suite du dieu!" [P. Kahun 31,20] kȝ wn.k ḥnʿ.f m s wʿ, "tu seras donc avec lui comme un homme".

[594] D'après ce qui a été dit du verbe wn §461 et de son emploi tantôt comme verbe d'existence, tantôt comme auxiliaire, il y a lieu d'observer ici qu'il est parfois difficile de discerner son rôle de prédicat verbal ou d'auxiliaire dans la proposition adverbiale lorsqu'elle signifie une réalité de milieu.

Le copte, pour sa part, interprète cette proposition en se servant du verbe ϣⲱⲡⲉ mais en conservant à la proposition son caractère nominal lorsqu'elle est indépendante. ⲙ̄ⲡⲟⲟⲩ ⲕⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲙ̄ⲙⲁⲓ [Luc 27,43] [Sin. 9,8] wn.k ḥnʿ.i, "Tu seras avec moi". ⲡⲉⲧⲛ̄ϩⲏⲧ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ [Luc 12,34] [P. Kahun 12.13] wn tȝy.i ḥm.t im, "Ma femme sera là".

Mais lorsque cette proposition est subordonnée soit complétive, soit finale le verbe ϣⲱⲡⲉ remplit le rôle de prédicat verbal et la proposition devient verbale ϯⲟⲩⲱϣ ϫⲉⲕⲁⲁⲥ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲙ̄ⲙⲁⲓ [Jean 17,24] [Insc. Caire 20712] mr.n.f wn.i m mȝdw, "Il a voulu que je sois à Médamoud".

Il est donc permis de se demander si en ces cas la proposition que l'on convient de considérer comme nominale en égyptien n'est pas une proposition verbale, si le verbe wn ne remplit pas le rôle de prédicat plutôt que celui de simple auxiliaire.

Le copte, langue populaire, n'est pour nous qu'un indice, il ne saurait constituer un argument péremptoire par sa syntaxe en le cas. Cependant, quoiqu'il puisse en être de l'expression dont se sert un peuple pour manifester sa pensée au cours des temps en suivant sa culture, sa conception d'une idée demeure immuable comme sa mentalité et il est fort vraisemblable que la langue vulgaire a correctement interprété ici le sens de cette proposition avec sa vraie nuance en en faisant une proposition verbale.

[595] CONSTRUCTION INTERROGATIVE.

L'interrogation est signifiée par la locution placée au début de la proposition dans laquelle le pronom sujet revêt la forme suffixe.

[Fellah B1,302] în iw.k m ˁwꜣj, "Est-ce que tu es un voleur?"; [Fellah B.1.95] în iw.k r s n nḥḥ. "Est-ce que tu seras un homme d'éternité?"

[596] CONSTRUCTION NÉGATIVE

On établit la construction négative de cette proposition en lui préposant la particule qui n'admet après elle ni proclitique ni auxiliaire.

[Nauf.100] nn wḥꜣ m ḥr ib.sn "Il n'est pas de maladroit parmi eux"; [Insc. Caire 20538] nn is n sbi ḥr ḥm.f, "Il n'est pas de sépulture pour le révolté contre sa majesté", [Nauf. 8] nn nhw n mšˁ.n, "Il n'y a pas de manque à notre troupe".

Le pronom personnel sujet précédé de la particule négative se met à la forme dépendante; ce n'est que très rarement qu'on relève la forme indépendante.

[Nauf.131] nn wi m ḥr ib.sn, "Je ne suis pas parmi eux"; [P. Eber. 101.15] nn św m st.f, "Il n'est pas à sa place"; [Sin. 21.8] n ntf m ḫ.t.i, "Il n'est pas en ma poitrine"; etc.

[597] Lorsque la proposition est relative, on se sert du relatif négatif § 167.

[Amen. 4,6]

ink mni.t nt iwtjw m ib.k, "Je suis la pierre d'attache de ceux qui ne sont pas dans ton cœur"

[598] LA PROPOSITION PSEUDO-NOMINALE OU PSEUDO-VERBALE

La proposition pseudo-nominale ou pseudo-verbale est celle dont le prédicat est un infinitif introduit par l'une des particules ḥr, m ou r ou bien la forme verbale désignée sous le nom d'ancienne flexion appelée encore pseudo-participe.

La particule est la particule commune qui est remplacée par la particule lorsque l'infinitif appartient à un verbe de mouvement. On se sert de la particule lorsqu'on veut donner à l'infinitif une nuance de futur.

Le sujet de cette proposition peut être un nom ou un pronom personnel et il se place avant le prédicat.

Ces deux éléments s'associent par simple juxtaposition sans le secours d'aucun mot copule sauf le cas où le pronom personnel est sujet sous la forme indépendante.

Ils s'emploient seuls, ou bien, suivant la nuance de la proposition, le sujet est introduit par un des auxiliaires ou ou encore par une particule proclitique.

On se sert de l'infinitif avec les verbes transitifs actif, avec les verbes de mouvement, les verbes d'état lorsqu'ils marquent le fait de l'action; avec les verbes qui signifient joie ou peine comme se réjouir, se lamenter.

On emploie le pseudo participe avec les verbes

transitif passif, les verbes de mouvement ou d'état lorsque ceux-ci marquent la continuité de l'action ; avec le verbe rḫ "savoir, connaître".

[599] SUJET NOM — Les auxiliaires et qui introduisent parfois le sujet de cette proposition ont ici la même nuance de sens que celle notée dans les autres propositions nominales. L'auxiliaire qu'on ne trouve qu'avec la proposition pseudo-nominale lorsqu'elle a pour prédicat le pseudo participe et exceptionnellement avec l'infinitif, ne fait que noter, pour sa part, soit la relation de l'action exprimée par rapport à d'autres actions antérieures, soit le caractère accidentel de cette action § 468.

[Naufr. 59] ḫtw ḥr gmgm t3 ḥr mnmn, "(alors, après cela) les arbres (sont à tressaillir) tressaillent, la terre tremble"; [Sin. 12,12] ḥ3ty nb mḥ(w) n.i ḥmwt t3y(w) ḥr ʿʿi, "(à ce moment) tous les cœurs tressaillaient pour moi, femmes et hommes exultaient"; [Sin. 22,7] mk s3nht iw m ʿ3m, "Voilà Sinouhit retournant comme un asiatique"; [Fellah B. 1,301] iw srw ḥr rdi.t n.k, "Les notables te donnent"; [Stahoty 443] La maison sera stable, comm pr.k mn(w) ; [Naufr. 154] ʿḥʿn dp.t t.f ii.t(i), "alors ce navire vint"; [Naufr. 37] ʿḥʿn dp.t mwt, "alors le navire périt".

[600] Le pronom relatif sujet a la même syntaxe que le nom.

[P. Ebers 32,21] s nty ḥr mn t3w "un homme qui est malade de la chaleur"; [Urk. 4. 1110] 3ḥ.t.f nty tkn(w) r n.t rs.t, "Ses champs qui avoisinent la ville "méridionale"; etc.

[601] SUJET PRONOM — Le pronom personnel sujet s'emploie sous ses trois formes. Ce n'est que rarement, cependant qu'on rencontre la forme indépendante qui est toujours accompagné de la copule.

[Naufr. 89] ink pw h3.kwi r bi3, "C'est que je descendais à la carrière".

Le plus ordinairement, le pronom personnel est employé à la forme dépendante introduit par une particule proclitique ou bien à la forme suffixe introduit par un des auxiliaires , , .

[Sin. 2,4] tj sw h3b(w) r ḥwt ḫ3swt, "mais lui était envoyé pour réduire les nations étrangères"; [Sin. 3,3] sdm.n.i ḫrw.f iw.f ḥr mdw, "J'entendis sa voix tandis qu'il parlait"; [Naufr. 117] mk tw r ir.t ʿbd ḥr ʿbd, "Voici que tu vas passer mois sur mois"; [Fellah B. 1,11-12] mk wi r nḥm ʿ3.k mk sw r hb.t, "Voici que moi je vais prendre ton âne et voilà qu'il va marcher"; [Fellah B. 1,83] ʿḥʿn.k ḥr rdi.t di.tw n.f ʿkw, "Tu t'emploieras à ce qu'on lui donne des provisions"; [Sin. 3,3] iw.i m ʿr, "Je montais";

[hieroglyphs] [Nauf. 62] iw.f m ii.t, "Il venait" [hieroglyphs] [Nauf. 170] ʿḥʿ.n.i ḥr iȝš m mšʿ m dp.t tn, "Alors je me mis à appeler la troupe qui était dans le navire" [hieroglyphs] [Nauf. 116] iw.f mḥ(w) ḥr nfr.t nb.t, "Il est rempli de toutes les bonnes choses".

[602] A côté des formes du parfait et de l'imparfait de l'auxiliaire [hieroglyphs] employées pour introduire la proposition pseudo nominale, on rencontre aussi parfois les formes composées [hieroglyphs] et [hieroglyphs] qui servent à souligner le ton narratif

[hieroglyphs] [P. Westcar 6, 1] ʿḥʿ.n ib n ḥm.f kb, "Le cœur de sa majesté fut rafraîchi"; [hieroglyphs] [Urk. 4, 3] ʿḥʿ.n.i ḥr šms itj ḥr rdwj.i, "Je suivis le roi à pied".

[603] On emploie aussi le pronom personnel sous sa forme dépendante après la conjonction [hieroglyphs] et ses composés ainsi qu'après la conjonction [hieroglyphs].

[hieroglyphs] [P. Kahun 11, 19] ḫft ntt wi tnkwi, "A cause de ce que je suis devenu vieux" [hieroglyphs] [Inc. Louvre C, 10] i dd.k n Ḥr ntt wi ḥʿkwi m mȝʿ ḫrw.f, "Ah! dis à Horus que je me réjouis de sa voix de vérité!"

[604] La proposition pseudo-nominale est enfin introduite par l'auxiliaire [hieroglyphs] dans les mêmes cas signalés plus haut pour la proposition nominale adverbiale où elle remplit le rôle de subordonnée et l'on

peut faire, au sujet de cet emploi, la même remarque qui a été faite pour son emploi en cette dernière proposition. § 590.

[hieroglyphs] [Sin. 12, 6] ir wnn ib.f r ʿḥʿ, "si son cœur est à combattre"; [hieroglyphs] [P. Kahun 13, 34] dd.n n.i pȝj.f itf ḫft wn.f mr(w), "Mon père me dit lorsqu'il fut malade"; [hieroglyphs] [P. Kahun 29, 43] kȝ ir.tw ḫft ntj r wn kȝ n ḥkȝ ḥr ḥst.k, "On fera donc, comme il convient, alors que l'âme du prince te loue".

[605] CONSTRUCTION INTERROGATIVE

Comme les autres propositions nominales, la proposition pseudo-nominale interrogative est introduite par la particule [hieroglyphs] ou simplement [hieroglyphs].

Ainsi qu'il a été noté plus haut § 583, lorsque la proposition nominale adjective devient interrogative, elle est rendue par une proposition pseudo nominale.

[hieroglyphs] [Sin. 14, 7] in mjn r.f ntf ḥtp(w), "Aujourd'hui est-il donc heureux?" [hieroglyphs] [P. Kahun 13, 24] in iw.k ḥr.tj, "Est-ce que tu es content?" [hieroglyphs] [Fellah B. 1, 148] in iw mḫȝ.t ḥr rdi.t ḥr gs, "Est-ce que la balance donne sur le côté (est fausse)?"

[606] CONSTRUCTION NÉGATIVE

La proposition pseudo nominale est presque inusitée à la construction négative. On ne rencontre

guère cette construction qui avec l'infinitif prédicat introduit par la particule [hiéroglyphes] et ayant pour sujet un pronom personnel. On se sert alors de la particule de négation [hiéroglyphes] et le pronom revêt la forme dépendante.

[hiéroglyphes] [Nauf. 74] nn wi ḥr sḏm śt, "Je ne l'entendais pas".

[607] II SON ORDONNANCE LOGIQUE PAR RAPPORT A SON ORDONNANCE GRAMMATICALE

Dans la proposition nominale, l'ordonnance des éléments est régie, comme on vient de le voir, d'après la nature même de ces éléments ainsi que d'après leur mode d'association.

Cette ordonnance grammaticale demeure toujours rigoureusement observée mais sans s'opposer cependant au mouvement de la pensée suivant la conception égyptienne.

Un seul cas de modification de cette ordonnance est du reste possible pour l'ensemble des propositions nominales composées chacune de deux éléments, celui de l'inversion, la permutation de place des deux éléments.

Pour la réaliser, l'égyptien procède comme il suit. L'élément déplacé suivant l'ordonnance grammaticale est détaché de la proposition, mis en "casus pendens" et celle-ci lui est adjointe mise elle-même comme en apposition à cet élément. Mais, dans cette dernière, à la place requise par la loi de position pour l'élément détaché, un pronom de rappel

supplée cet élément. De cette manière l'ordonnance logique dictée par le mouvement de la pensée de celui qui parle ou qui écrit est satisfaite et l'ordonnance grammaticale, pour sa part, est sauvegardée.

A noter, qu'en fait, cette inversion ne s'observe jamais que pour la proposition nominale adjective.

[hiéroglyphes] [Nauf. 63] ḫbswt.f sw ꜥꜣ r mḥ 2, "sa barbe, elle était longue plus que deux coudées"; [hiéroglyphes] [Nauf 151] ꜥntyw n.i im św, "la myrrhe, elle m'appartient, littéralement : elle est ici m'appartenant"; [hiéroglyphes] [Urk. 4, 1087] mk ir ṯꜣtj nn n bnri is pw, "quant au vizirat, pas agréable voilà qui ne l'est pas".

Ces trois exemples, suivant la construction décrite, comprennent chacun un élément détaché mis en "casus pendens", ce sont les mots : [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] et à la suite de chacun se trouve une proposition nominale adjective rigoureusement ordonnée.

[608] III SON RÔLE DANS LA PHRASE.

La proposition nominale peut remplir dans la phrase le rôle d'une proposition indépendante comme celui d'une proposition subordonnée. Ce rôle toutefois, comme on a pu l'observer au cours de l'exposé qui vient d'être fait, n'est point dévolu à toutes les diverses constructions de la proposition nominale. Chacune a, dans l'établissement

dans la phrase, son emploi déterminé qui relève de l'usage. Quelques uns d'entre les principaux de ces emplois sont signalés ci-après.

[609] PROPOSITION INDÉPENDANTE

Sauf certaines particularités concernant la proposition nominale adjective et la proposition pseudo-nominale à la construction négative, on peut dire que les quatre formes de la proposition nominale peuvent être employées comme propositions indépendantes, soit à la construction affirmative, soit à la construction négative ou interrogative.

[Sin. 7, 10] ntf dꜣr ḥꜣsw.t "Il est le dompteur des tribus étrangères (tandis que son père est dans son palais)". [Sin. 11, 13] n rḫ.i sw n ink tr smꜥw.f "Je ne le connais pas, je ne suis pas certes son allié"; [Sin. 6, 6] nfr tw ḥnꜥ.i sḏm.k rꜣ n Km.t, "Tu es heureux avec moi, tu connais la langue de l'Egypte"; [Fellah B. 1, 301] in iw.k m ꜥwꜣ.y, "Est-ce que tu es un voleur (parce qu'il y a des pillards avec toi qui prélèvent le métayage des terres ?)". [Fellah B. 1, 301] iw srw ḥr rdi.t n.k, "Les notables te font des cadeaux (et tu les acceptes)".

[610] La proposition pseudo-nominale, pour sa part, peut remplir le rôle de proposition indépendante à la construction négative que lorsqu'elle a pour prédicat un infinitif et un pronom personnel pour sujet

[Nauf. 74] iw mdw.k n.i nn wi ḥr sḏm st, "Tu me parles et je ne l'entends pas".

[611] La proposition nominale adjective, de son côté, ne peut figurer comme proposition indépendante à la construction négative que lorsqu'elle a pour sujet un pronom personnel à la forme indépendante ou bien lorsqu'elle comporte la copule ou encore lorsque le sujet est un nom.

[Sin. 19, 6] n ink is kꜣ sꜣ, "Je ne suis pas certes orgueilleuse (haut de dos)" [Urk. 4, 1087] n bnri is pw "Cela n'est certes pas agréable"; [Nauf. 150] n wr n.k ꜥntjw, "La myrrhe n'est pas abondante pour toi".

On ne la rencontre jamais aussi remplissant le rôle de proposition indépendante sous une forme interrogative introduite par la locution car, en ce cas, la proposition adjective est remplacée par une proposition pseudo-nominale. iw ḥr tw, ou iw ḥr tw, "Tu es content" mais: [P. Kahun 13, 24] in iw.k ḥr.ty, "Est-ce que tu es content ?"

[612] PROPOSITION SUBORDONNÉE

Dans le rôle de proposition subordonnée remplie par la proposition nominale, quelques unes de ses formes s'emploient seules sans être introduites par une conjonction de subordination. D'autres au contraire, ne s'emploient qu'introduites par une conjonction, et cet emploi varie encore suivant

la nuance de sens exprimée par la proposition par rapport à l'action signifiée par la principale.

[613] COMPLÉTIVE — On rencontre comme proposition complétive objective la proposition nominale proprement dite employée seule lorsqu'elle a pour sujet un pronom personnel à la forme indépendante ou bien lorsqu'elle est construite avec la copule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Urk. 4, 346] rḫ.n.sn ink nb.sn, "Ils savent que je suis leur maître"; [hiéroglyphes] [Nauf. 58] ib.kwi w3w pw n w3ḏ-wr, "Je pensais que c'était une vague de la mer". [hiéroglyphes] [Nauf. 61] gm.n.i ḫfˁw pw, "Je trouvai que c'était un serpent".

[614] On peut y joindre la proposition adverbiale introduite par l'auxiliaire [hiéroglyphes] en notant toutefois la réserve qui a été faite touchant la nature de cette proposition § 594.

[hiéroglyphes] [Insc. Caire 20712] mr.n.f wn.i m mdw, "Il a voulu que je sois à Medamoud".

[615] Les conjonctions normalement employées pour introduire la complétive objective nominale sont les conjonctions [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. On rencontre construites avec elles les quatre formes de la proposition nominale. En cet emploi et en ce cas la proposition nominale proprement dite requiert la copule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Urk. 4, 111] m3.twf ntt st ḫr ḫtm, "On voit qu'il est sous le sceau"; [hiéroglyphes] [Insc. Louvre C.10] i dd.k n Hr wnt.wi ḥˁ.kwi m m3ˁ ḫrw.f, "Ah! dis à Horus que je me réjouis de sa

[hiéroglyphes] [Liv. des Morts 148, 22] m33.f (pw) ntt št3w pw ˁ3, "Il vit que c'était un grand secret".

On relève parfois la locution [hiéroglyphes] r ḏd (xx) à la place de la conjonction [hiéroglyphes] après les verbes qui signifient : connaître, savoir.

[616] La complétive subjective se place après le verbe dont elle dépend et s'associe à ce verbe sans l'intermédiaire d'aucune particule.

[hiéroglyphes] [Nauf. 130] ḫpr.n r.š nn.wi ḥnˁ.sn, "Il advint alors que je n'étais pas avec eux".

[617] TEMPORELLE — La proposition nominale n'est utilisée comme temporelle qu'à la construction adverbiale ou pseudo-nominale.

Ces deux propositions sont alors réduites à leurs seuls éléments essentiels ou bien elles sont introduites par l'auxiliaire [hiéroglyphes] ou l'une des proclitiques [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]; ou encore par une conjonction de subordination, auquel cas, ces propositions se construisent avec l'auxiliaire [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Nauf. 42] ir.n.i hrw 3 wˁ.kwi ib.i m snnw.i, "Je passai trois jours seul tandis que mon cœur était mon seul compagnon"; [hiéroglyphes] [Nauf. 33] dˁ pr iw.n m w3ḏ-wr, "Une tempête se leva tandis que nous étions en mer"; [hiéroglyphes] [Sin. 3, 3] J'entendis sa voix tandis qu'il parlait"; [hiéroglyphes] šsp.k iw ib.f

ḥtp(w), "Accepte, lorsque son cœur est satisfait"; [Sin. 36, 13] ist.wi ˁḥˁ.kwi sdm.n.i, "Alors que je me tenais là j'entendis"; [Urk. 4, 157] dr ωn ḥm.i m inp, "depuis que ma majesté était enfant"; [P. Kah. 13, 34] dd.n n.i pȝj.i it ḫft ωn.f mr(w), "mon père me dit lorsqu'il fut malade"

[618] CAUSALE — Les quatre formes de la proposition nominale peuvent être employées comme causales introduites par une conjonction qui ne souffre toutefois après elle que le sujet ou le prédicat de ces propositions et n'admet ni proclitique ni auxiliaire.

[Amiaut 1, 288] ḥr ntt ink sȝ wˁb, "Parce que je suis le fils d'un prêtre"; [P. Kahun 3, 33] ḥr ntt dns tw r.i, "Parce que tu es trop lourd pour moi"; [Sin. 9, 3] Kmt nfr.t ntt.s rḫt rd.f, "L'Egypte est heureuse parce qu'elle sait qu'il est fort"; [P. Kahun 11, 19] ḫft ntt.wi tn.kwi, "Parce que je suis vieux"

[619] CONDITIONNELLE — La proposition conditionnelle ne se rencontre qu'introduite par une conjonction et ne s'emploie que sous la forme adverbiale ou sous la forme pseudo nominale. La proposition nominale proprement dite n'est jamais employée et la proposition nominale adjective revêt, en le cas, la forme verbale.

[Ptahhotep 119] ir ωn.k m s, "Si tu es un homme";

[Sin. 12, 6] ir ωn ib.f r ˁḥˁ, "Si son cœur est à combattre";

A noter que dans la construction de ces propositions l'auxiliaire est requis pour la nominale adverbiale § 592 comme pour la pseudo-nominale § 604. A noter aussi, touchant le rôle de cet auxiliaire, ce qui a été dit plus haut § 594.

[620] FINALE — La proposition nominale finale ne se rencontre que sous la forme adverbiale et la forme pseudo-nominale. La première est introduite par une conjonction, la seconde est employée seule. Toutes deux sont construites avec l'auxiliaire. La remarque faite sur cet auxiliaire dans le paragraphe précédent doit être faite à nouveau ici.

[Urk. 4, 239] ii.n.i ωn.i m sȝ.t, "Je suis venu pour que je sois ta protection"; [P. Kahun 29, 48] kȝ ir.tw ḫft irj r ωn kȝ n ḥkȝ ḥr ḥst.k, "Ainsi on fera comme il convient, afin que l'âme du prince te félicite".

[621] COMPARATIVE — On ne relève qu'en comme proposition comparative que la proposition nominale proprement dite et la proposition adverbiale. Toutes deux, en le cas, admettent pour sujet un nom ou pronom à la forme indépendante.

[P. Prisse 2, 6] ωn.in.sn ḥr šd.t mj ntt m sš, "Ils lurent comme ce qui est en l'écrit"; [Insc. Dümichen I. 2, 4] mj ntk mrˁ m ḥt Ptḥ,

"Comme tu es un juste dans la maison de Ptah".

[622] MODALE — Les deux formes de la proposition nominale qui expriment par excellence une réalité de condition : la proposition adverbiale et la proposition pseudo-nominale sont seules employées comme propositions modales. Elles n'admettent alors ni verbe auxiliaire, ni aucune particule d'introduction.

[Nauf. 16] mdw.k n nsw ib.k m-ʿ.k, "Parle au roi, ton cœur (étant) avec toi, te possédant, ayant tous tes esprits" [Urk. 4,5] nʿt m ḫnt ḥm.f ib.f 3w, "sa majesté s'en allait en naviguant, le cœur réjoui"; [Sin. 17,2] pḫr.n.i ʿfy.i ḥr nhm, "Je fis le tour de mon camp en me réjouissant".

Note — PROPOSITION RELATIVE — A ces divers rôles remplis par la proposition nominale dans la phrase, il faut encore ajouter celui de proposition relative. Il en sera traité dans le chapitre de la proposition verbale, au paragraphe consacré à l'exposé de la proposition relative § 670 afin de conserver plus d'unité à l'exposé de cette dernière dont les constructions sont aussi nombreuses que complexes.

CHAPITRE XXVI

LA PROPOSITION VERBALE

[623] ### I SA CONSTRUCTION

La proposition verbale, comme il a été dit plus haut, est celle dont le prédicat est un verbe pris comme tel à l'exception de certains cas où il est employé sous la forme participe, la forme infinitive ou celle de l'ancienne flexion.

Constituée par l'association de ce prédicat avec un autre mot son sujet, qui sont tous deux ses éléments essentiels, la proposition verbale peut comprendre, en outre, suivant la nature transitive ou intransitive de son prédicat, nombre de compléments les plus variés soit pour marquer l'objet direct ou indirect de l'action signifiée par le prédicat, soit pour noter les diverses circonstances dans lesquelles s'accomplit cette action, comme le temps, le lieu, l'instrument, la manière, l'origine, la cause, le but, la tendance, etc.

Les formes sous lesquelles chacun de ces éléments essentiels ou accessoires peuvent se présenter, sont diverses comme diverses sont aussi les lois qui les régissent ; on peut résumer ce qui concerne les unes et les autres comme il suit :

[624] SUJET

Le sujet de la proposition verbale peut être un nom ou un pronom et ici, comme il a été dit pour la proposition nominale, on entend par nom avec le mot substantif proprement dit l'ensemble des pronoms sauf le pronom personnel et tout mot pris substantivement. L'on entend par pronom le pronom personnel seul.

[625] PRONOM PERSONNEL — Le pronom personnel remplissant le rôle de sujet dans la proposition verbale peut être employé sous ses trois formes : suffixe, dépendante, indépendante.

La forme suffixe est celle qu'on rencontre le plus fréquemment.

A l'exception de l'impératif, elle s'emploie avec toutes les formes verbales.

Elle s'emploie d'une façon exclusive et absolue avec les formes de la nouvelle flexion soit simples, soit composées, avec l'ancienne flexion. Toutes ces formes ayant pour sujet un pronom dans la proposition veulent ce pronom à la forme suffixe.

Elle ne s'emploie que d'une façon conditionnelle et facultative avec la forme participe et la forme infinitif. Le participe ne l'admet qu'à la voix passive concurremment avec la forme dépendante pour la seconde et la troisième personne que lorsque ce participe est employé pour suppléer la forme relative épithète aux seuls cas où le relatif impliqué en cette dernière représente un cas oblique § 405-407.

[Stabotyp 623] ḥsj ỉt msj n.f św, "Loué soit (le père) à qui il est né" ; [Lacau Text. Relig. 21.9] ỉt.ṯ pw msj.ṯ n.f, "ce père à qui tu es née".

L'infinitif, de son côté, ne l'admet que très rarement et emploie ordinairement la forme indépendante § 429.

L'impératif, dont la signification implique la seconde personne du pronom personnel, ne comporte jamais de pronom à la forme suffixe, mais afin de marquer l'insistance sur ce pronom, qu'il signifie, il est parfois accompagné, à titre d'explétif, d'une des particules ⊃ ou ⁿ comportant un pronom suffixe de la deuxième personne § 348-350.

[626] La forme dépendante employée comme sujet d'une proposition verbale ne se rencontre qu'avec le participe à la voix passive dans le cas dont il vient d'être parlé au paragraphe précédent cf. § 625 ; § 405-407.

On rencontre cette forme avec le participe parfait à la voix active, mais alors celui-ci est employé à la manière d'un prédicat nominal adjectif et la proposition semble difficilement devoir être estimée verbale § 434, 535.

On la trouve aussi en de rares exemples accompagnant l'impératif mais ici encore elle ne remplit jamais qu'un rôle d'explétif § 348, 350.

[627] La forme indépendante est la forme normale admise par l'infinitif § 429

Elle est aussi la seule forme admise par le

participe lorsque celui-ci supplée la forme relative en une construction où le pronom relatif qui implique la forme verbale est identique à l'antécédent pronom personnel cf. § 403.

[Inc. Caire 20543] ink mrj, "Moi ayant été aimé, moi qui ai été aimé".

Il en est de même lorsque le participe est employé à la manière d'un prédicat nominal § 412

[Sin. 7,10] ntf dȝr ḫȝswt, "Il est le dompteur des nations étrangères".

On le rencontre enfin employé avec les formes de la nouvelle flexion : sḏm.f, sḏm.n.f, mais elle ne remplit alors qu'un rôle purement explétif § 104, 247.

[628] NOM — Toutes les formes verbales à part l'impératif peuvent avoir un nom pour sujet. En fait, le vocatif qui se trouve parfois dans la proposition impérative représente le sujet du verbe, mais grammaticalement parlant, il ne l'est point, la loi de position du nom sujet ne permet pas de le regarder comme tel.

Cette loi de position varie suivant les formes verbales, suivant leur emploi. Les unes le veulent après, d'autres avant, d'autres enfin tantôt avant et tantôt après suivant leur emploi.

[629] Le sujet nom se place après le verbe avec les formes sḏm.f et ses composés, avec la forme passive sḏm.tw, avec les formes relatives, la forme pseudo participe, l'infinitif.

A la forme iw.f sḏm.f et à la forme wn.in.f sḏm.f, le nom sujet se place après l'auxiliaire

verbal précédant le verbe qui conserve alors toujours son suffixe personnel sujet.

Avec la forme infinitif le sujet nom placé après le verbe est toujours introduit par la particule § 429.

La forme relative s'accorde avec son antécédent placé avant elle mais non avec son sujet § 383, 384 placé après elle.

[630] Il se place avant le verbe avec la forme de l'ancienne flexion et la forme sḏm.ty.fy quand celles-ci remplissent un rôle de qualificatif § 372, 421.

[631] Il se place tantôt avant, tantôt après avec les formes participes.

Lorsque le participe supplée le relatif et que le pronom relatif qu'il implique alors est au nominatif, le sujet nom se place avant § 401, 403

[Nauf. 147] nṯr mr rmṯ. "Un dieu qui aime les hommes".

Lorsqu'au contraire en cette suppléance le pronom relatif est à un cas oblique le nom se place après § 405, 406.

[Nauf. 142] sntr sḥtpw nṯr im.f, "L'encens par lequel la divinité est apaisée".

Pareillement, lorsque le participe est employé à la manière d'un prédicat adjectif, son sujet se place après lui et lorsqu'il est employé à la manière d'un prédicat nominal son sujet se place avant lui. § 404, 412.

[Sin. 9,3] sšwj tꜣ pn, "Combien (est) heureuse cette terre"; [Stabat. 134] in nṯr irr iḳr, "La divinité est l'auteur de la prospérité".

[632] LE PRÉDICAT VERBAL

Tout prédicat verbal variable s'accorde avec son sujet en genre, en nombre et en personne.

[Urk. 4, 615] spr ḥm.f r tꜣ mri, "Sa majesté dépêcha un message en Egypte". [Fellah B. 1, 307] iw swt mꜣꜥ.t r nḥḥ hꜣꜣ.s mꜥ irr sy r ẖr nṯr, "Mais la justice est pour l'éternité, elle va, avec qui la pratique, jusqu'au tombeau"; [Sin. 9,12] mr(w) Rꜥ Ḥr Ḥt-ḥr fnd.k, "Ra Horus et Hathor aiment ton nez"; [Nauf. 3] ssp ḥrpw hw mni.t, "Le maillet a été pris, le pieu a été enfoncé".

[633] Le pseudo participe et le participe remplissent le rôle d'épithète, ou plus exactement suppléant une relative, dont le pronom est au nominatif, le premier après un nom déterminé de manière indéfinie, le second après un nom déterminé de manière définie, s'accordent tous deux en genre et en nombre avec leur antécédent leur sujet § 372, 399, 403.

[634] La forme relative épithète, au contraire, représentant une proposition relative dont le pronom est à tous autres cas qu'au nominatif s'accorde avec son antécédent et non avec son sujet qui sont alors distincts § 383.

[Sin. 11,3] ḫꜣs.t nb.t rwtn.i r.s, "Toute terre étrangère vers laquelle je suis allé". Le relatif qualifiant le mot ḫꜣs.t féminin on a la forme féminine rwtn.i et non rwn.i forme masculine qui serait en accord avec le sujet masculin.

[635] Il en est de même du participe passif suppléant la forme relative dont le pronom est à un des cas obliques, il s'accorde avec son antécédent § 405 [Sin. 25,7] nn šwꜣ irj n.f mjt.t, "Il n'est pas de misérable à qui pareille chose a été faite". Le sujet est ici mjt.t au genre féminin mais l'antécédent šwꜣ est masculin et l'on a et non ou .

[636] L'OBJET DIRECT

L'objet direct du prédicat verbal peut être un nom ou un pronom; il peut être aussi une proposition soit nominale § 575, soit verbale § 685. Il n'est traité ici que du nom et du pronom, ce qui concerne la proposition objet étant exposé ailleurs.

[637] LE NOM — Le nom objet direct s'adjoint au prédicat verbal par simple juxtaposition et s'il y a plusieurs noms objet direct d'un même prédicat verbal, ces noms se placent après lui le plus souvent sans être reliés par une conjonction de coordination.

Toutes les formes verbales, à part la forme relative, en certains de ses emplois, admettent un objet direct.

[Nauf. 29] mꜣ.šn p.t mꜣ.šn tꜣ, "Ils avaient vu le ciel, ils avaient vu la terre"; [Nauf. 2] pḥ.n.n ẖnw,

"nous avons atteint la patrie" [Naufr. 47] gm.n.i dꜣbw im iꜣrrt im, "Je trouvai là des figues, là des raisins"; [Naufr. 54] šd.t.i dꜣ šḫpr.n.i ḫt, "Après que j'eus pris un bâton de feu, je fis du feu"; [Naufr. 159] imi rn nfr, "laisse un bon renom".

[638] On trouve le nom objet direct après l'ancienne flexion, mais il est à noter que ce n'est que dans de rares exceptions.

La forme relative, de son côté, n'admet d'objet direct que lorsqu'elle est employée comme épithète § 383. Employée comme nom, elle est alors elle même toujours objet direct et n'en comporte point en le cas § 384.

[Lacau Text. Rel. 37,3] mḫꜣ.t nt Rꜥ fꜣꜣ.t.f mꜣꜥ.t im.s, "La balance de Ra en laquelle il pèse la vérité"

La forme participe employée comme épithète ou comme nom admet toujours un objet direct.

[Naufr. 147] nṯr mrr rmṯ, "La divinité aimant - qui aime - les hommes"; [Sin. 8.1] sgnn ꜥ.t, "Celui qui paralyse - le paralysant - les mains".

[639] Il est à noter que parfois ce que nous estimons objet direct suivant notre conception est estimé objet indirect suivant la conception égyptienne. Tel est le cas du verbe qui admet un objet direct quand il a le sens de "entendre" mais qui n'admet qu'un objet indirect lorsqu'il a le sens de "écouter".

[Naufr. 57] śḏm.n.i ḫrw, "Puis j'entendis un bruit"; [Sin. 3,2] śḏm.n.i ḫrw.f, "Alors j'entendis sa voix"; [Sin. 6,7] "Tu comprends la langue de l'Egypte". Mais [Naufr. 181] "Ecoute moi, toi, car il est bon d'écouter les gens".

[640] LE PRONOM PERSONNEL — A part l'infinitif qui n'admet le pronom personnel sous la forme dépendante concurremment avec la forme suffixe, que lorsque ce pronom représente la troisième personne soit pluriel, soit duel, soit neutre, soit quelquefois féminin § 429, à part aussi la forme relative employée comme nom, qui n'admet alors aucun objet direct, toutes les formes verbales s'adjoignent le pronom personnel objet direct sous la forme dépendante.

[Naufr. 76] rdi.n.f wi m rꜣ.f, "Il me mit dans sa bouche"; [Naufr. 148] n rḫ św rmṯ, "Les hommes ne l'ont pas connu"; [Naufr. 13] iꜥ tw, "Lave toi"; [Naufr. 179] mꜣ wi, "Regarde moi".

Le pronom réfléchi est rendu par la forme dépendante qui s'adjoint au prédicat verbal comme le pronom objet direct. Il est à noter que le plus ordinairement le pronom personnel suffixe sujet de la première personne se supprime dans la graphie de la forme śḏm.n.f devant le pronom personnel de la même personne à la forme dépendante. [Naufr. 53] pour, śśꜣn.wi pour śśꜣn.i wi, "Je me rassasiai".

[641] LE PRÉDICAT DE L'OBJET ET DU SUJET.

Le prédicat de l'objet direct comme celui du sujet est uniformément introduit au moyen de la particule [hiéroglyphes] et quelquefois de la particule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Berl. 1,33] rdi.n.f wi m ḥrj niw.t.f, "Il me plaça chef de sa cité"; [hiéroglyphes] [Nauf. 177] ʿḥ.n rdi.kwi r šmsw, "Alors je fus établi compagnon"; [hiéroglyphes] [Nauf. 154] n sp mi.k iw pn ḫpr m nwj, "Alors tu ne verras jamais plus cette île devenue la mer".

[642] L'OBJET INDIRECT.

La préposition [hiéroglyphes] introduit normalement l'objet indirect nom ou pronom et ce dernier se met alors à la forme suffixe.

[hiéroglyphes] [Nauf. 15] mdw.k n nsw. "Parle au roi"; [hiéroglyphes] [Amen. 1,2] dd.f n s3.f, "Il dit à son fils"; [hiéroglyphes] [Nauf. 86] wšb.n.i n.f s.t, "Je lui répondis cela".

Comme il a été noté plus haut, certains verbes ont un objet indirect estimé direct suivant notre conception.

On rencontre aussi parfois après les verbes qui signifient : dire, parler l'objet indirect introduit par la préposition [hiéroglyphes] ou par la préposition [hiéroglyphes] ou encore [hiéroglyphes].

[643] A noter enfin ici le datif éthique. Construit avec la particule [hiéroglyphes] à laquelle se suffixe un pronom personnel en accord avec le sujet du verbe de la proposition, il ne représente jamais qu'un explétif de ce sujet. On l'observe principalement employé avec

les verbes qui signifient prendre

[hiéroglyphes] [Fellah B. 1,22] ṯ3.n.f n.f ʿ33j.t, "Il prit un fouet".

[644] LE NOM D'AGENT

Le nom d'agent, c'est à dire le sujet logique d'un prédicat verbal à la forme passive est introduit ordinairement par la préposition [hiéroglyphes]. On le trouve aussi parfois, mais rarement, introduit par la préposition [hiéroglyphes] ou la locution [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Nauf. 40,89] ʿḥ.n.i rdi.kwi r iw in w3w, "Puis je fus déposé sur une île par une vague de la mer"; "Il a fait [hiéroglyphes] [Ptahotep 634] ḥ3w ḥr ddd.t n.f ḥr nb.f, "plus que ce qui lui a été dit par son maître"; [hiéroglyphes] [Sin. 25,8] iw.i ḥr ḥzwt nt ḫr nsw, "Je fus dans la faveur de par le roi".

[645] LES COMPLÉMENTS CIRCONSTANTIELS

Les compléments qui servent à exprimer les diverses circonstances dans lesquelles se passe l'action exprimée par le prédicat verbal sont tous introduits par une préposition ou une locution prépositive.

Le nom complément s'adjoint à la particule par simple juxtaposition ; le pronom prend la forme suffixe.

Quelques exemples de ces compléments sont donnés ci-après dans lesquels sont utilisés les particules les plus fréquentes. On trouvera un plus grand nombre de ces dernières dans l'index des mots invariables placé plus haut § 517.

[646] COMPLÉMENT DE LIEU — Parmi les nombreuses prépositions qui servent à introduire le complément de lieu on peut citer: [hiéroglyphes] ḥr, [hiéroglyphes] tp, sur, au dessus de; [hiéroglyphes] ẖr, dessous, au dessous de; [hiéroglyphes] m, [hiéroglyphes] ẖnw, dans, au dedans de; [hiéroglyphes] ẖr, chez; [hiéroglyphes] m-ꜥ, auprès de; [hiéroglyphes] r, vers; [hiéroglyphes] rꜥ, à côté de; [hiéroglyphes] r gś, [hiéroglyphes] ḥr gś, [hiéroglyphes] tp mꜣꜥ à côté de; [hiéroglyphes] ḥꜣ, autour de; [hiéroglyphes] imj-ꜥtj, [hiéroglyphes] m m, [hiéroglyphes] ḫt, [hiéroglyphes] m ḥr ib, [hiéroglyphes] m ḳꜣb, entre, au milieu de; [hiéroglyphes] m bꜣḥ, [hiéroglyphes] m ḥꜣ.t, [hiéroglyphes] ḫr ḥꜣ.t, devant; [hiéroglyphes] m śꜣ, [hiéroglyphes] m ḫt, après; etc.

[647] Le complément de lieu à la question "ubi", "ποῦ" est introduit par la préposition [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Sin. 4.2] sꜥḥꜥ m rꜣ wꜣ.t.i, "Un homme se tenait à l'ouverture de mon chemin";

Le complément de la question "quo", "ποῖ" où l'on va, est introduit par la particule [hiéroglyphes], quelquefois par [hiéroglyphes]; par l'adverbe [hiéroglyphes] tn dans l'interrogation.

[hiéroglyphes] [Nauf. 121] šm.k ḥnꜥ.śn r ẖnw, "tu iras avec eux vers la patrie"; [hiéroglyphes] [Sin. 6.3] šm.n.i ḥnꜥ.f m wḥwjt.f, "J'allai avec lui à sa tribu".

Le complément à la question "unde", "πόθεν", d'où l'on vient, est introduit par [hiéroglyphes] et dans l'interrogation par [hiéroglyphes] tn.

[hiéroglyphes] [Sin. 15.8]

prt m Ḳdm r Inw, "Tu es venu de Kedme à Tenou";

Le complément à la question "qua", "πῇ" est introduit par la particule [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Sin. 4.5] sš.n.i ḥr ꜣb.t iḳw, "Je passai par l'est des carrières"; [hiéroglyphes] [Urk. 5, 168, 12] ij tj pw wꜣ.t šm.t.k ḥr.ś, "quelle est donc la route par laquelle tu iras?"

[648] COMPLÉMENT DE TEMPS — Le complément qui marque quand une chose se fait, s'est fait ou se fera, "quando", "πότε" est introduit par une des prépositions [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Nauf. 167] mk tw r śpr r ẖnw r 3bd 2, "Voici que tu atteindras la patrie dans deux mois"; [hiéroglyphes] [Insc. Caire 20518] msj.i m ḥꜣ.t sp 1 n sꜣ Rꜥ, "Je suis né en l'an 1 du fils de Rê".

Le complément marquant en combien de temps une chose se fait, "quanto tempore", "πόσου χρόνου" est introduit par [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Nauf. 173] śpr.n.n r ẖnw ḥr 3bd 2, "Nous atteignîmes la patrie en deux mois".

[649] COMPLÉMENT DE CAUSE — Le complément est marqué par la préposition [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes].

[hiéroglyphes] [Sin. 13.13] rwj s tꜣ.f n ḥꜣj.t, "Un homme a fui son pays à cause de l'injustice"; [hiéroglyphes] [Ptahotep 52] m ꜥꜣ ib.k ḥr rḫ.k, "Que ton cœur ne s'enorgueillisse point à cause de ton savoir".

[650] COMPLÉMENT DE MANIÈRE — Les particules , et introduisent ordinairement ce complément. [Nauf. 10] ii.n m ḥtp, "Nous arrivons en paix"; [Sin. 6,10] ḏd.n.i ꜥšꜣt m iwms, "Je dis cependant avec astuce"; [Sin. 7,10] V pṯt hꜣt ḫft wḏ.f, "Allez, venez, selon son ordre"; [Insc. Caire 20359] "on va, on vient selon son plan".

[651] COMPLÉMENT DE BUT — Ce complément est marqué par la particule . [Nauf. 147] mj ir.tw n nṯr "comme on fait pour un dieu"; [Nauf. 144] sft.i n.k kꜣw m sb n sḏ.t, "J'immolerai pour toi des bœufs en holocauste".

[652] COMPLÉMENT DE SÉPARATION — Sous ce nom sont compris tous les compléments qui marquent la distance, l'éloignement, la privation. Ils sont introduits par l'une des prépositions: , , , . [Amen. 4,3] šw m ḥr.k, "Privé de ta faveur (de ton visage)", [Nauf. 153] iwd.k tw r s.t tn, "Tu t'éloigneras de ce lieu"; [Ptahotep 154] sꜣ.tj ḥr sp n mhꜣt ib "garde toi d'une occasion de négligence". [Sin. 7,5] wnn irf tꜣ pf mj m m ḫmt.f, "Comment donc sera cette terre sans lui?"; "De tous ceux qui étaient sur le navire il n'en resta pas un seul" ḥr ḥw.i "sauf moi" [Nauf. 103]

[653] COMPLÉMENT DE MESURE — Ce complément s'adjoint au prédicat sans l'intermédiaire d'aucune préposition. [Nauf. 62] n.šw mḥ 30, "Il ne serait trente coudées"; [Nauf. 127] km.n.n ḥfꜣw 75, "Nous faisons en tout soixante quinze serpents".

[654] COMPLÉMENT D'ACCOMPAGNEMENT — Les prépositions qui introduisent habituellement ce complément sont et cette dernière ne représentant souvent qu'une équivalence de sens. [Sin. 6,3] šm.n.i ḥnꜥ.f n ꜥḥꜣwjt.f, "J'allai avec lui dans sa tribu"; [Sin. 15,2] ꜥn.in ḥm.f hꜣb.f n.i ḥr inw ꜥw, "Sa majesté m'adressa un message avec des présents" littéralement "sous des présents".

[655] COMPLÉMENT DE MOYEN — La particule est la plus habituellement employée pour marquer ce complément. [Nauf. 25] hꜣ.kwi r wꜣḏ-wr m dp.t, "Je descendais à la mer en barque".

[656] II L'ORDONNANCE DE SES ÉLÉMENTS

L'ordre des éléments de la proposition verbale relève d'une double loi. L'une d'ordre grammatical ou syntaxique règle la position des mots d'après la syntaxe, c'est à dire d'après leur fonction grammaticale dans la proposition. L'autre d'ordre logique les distribue d'après le mouvement de la pensée soit en suivant

l'ordre chronologique des faits, soit en présentant les idées dans l'ordre de leur importance relative.

Ces deux lois semblent devoir s'opposer dans la construction de la proposition, mais, en fait, elles s'accordent de la façon la plus simple et, dans la construction de la proposition, grâce à la souplesse de l'égyptien, la grammaire comme la logique s'y trouvent pleinement satisfaites.

[657] Suivant l'ordre grammatical, la distribution des éléments qui accompagnent le prédicat verbal dépend de la nature même de ces éléments qui peuvent être tous des noms ou des pronoms ou bien des noms et des pronoms mélangés.

Dans le premier cas, où la proposition ne comprend que des noms, l'ordre invariablement observé est le suivant :

Prédicat verbal — sujet — objet direct — objet indirect — compléments divers.

rdi.n Inpw mw n bꜣk m hrw pn
donna Anpou de l'eau au serviteur ce jour là.

[658] Dans les deux autres cas, le verbe occupant toujours la première place, la préséance est donnée au pronom sur le nom et le pronom à la forme dépendante cède le pas au pronom sous la forme suffixe. Cette règle donne les constructions suivantes dont les éléments sont mis chacun en évidence

(a) rdi.n.f mw n bꜣk m hrw pn
donna il de l'eau au serviteur ce jour là.

(b) rdi.n.f n.f mw m hrw pn
Donna il à lui de l'eau ce jour là.

(c) rdi.n n.f Inpw mw m hrw pn
Anpou lui donna de l'eau ce jour là

(d) rdi.n st Inpw n bꜣk m hrw pn
Anpou donna cela au serviteur ce jour là.

(e) rdi.n.f st n bꜣk m hrw pn
Il donna cela au serviteur ce jour là.

(f)
Anpou lui a donné cela ce jour là.

(g) rdi.n.f n.f st m hrw pn
Il lui a donné cela ce jour là.

[659] Suivant l'ordre logique, lorsque le mot sujet ou objet direct précède le prédicat verbal, comme pour la proposition nominale, la proposition verbale est rétablie en son intégrité, après ce mot. Elle est mise comme en apposition à ce dernier et le mot déplacé, sujet ou objet direct, y est représenté par un pronom de rappel à la place requise par la loi grammaticale de position des éléments de cette proposition.

[Naufr. 114] ntr in.f tw r iw pn, "un dieu t'a porté en cette île" ; [Naufr. 11] tꜣ.n ph.n sw, "notre terre, nous l'avons atteinte" ; [Sin. 18, 11] wsr.t tn irtn bꜣk im

nn ḥmt.(i) sḏ(m) ," Cette faute qui a fait le serviteur ici présent, je ne l'ai pas calculée" ; [Anast. 1,323] ntf ir.f n.i p3 t3 ," Lui me fait le pain ".

[660] La mise en "casus pendens" du sujet est soulignée parfois au moyen de la proclitique ou de la proclitique qui s'emploie aussi pour l'objet direct. [P. Prisse 2,4,5] Quant à tout ce qui est en l'écrit en ce volume, écoute le " ;

[661] Lorsque le prédicat verbal est construit avec un auxiliaire, le mot sujet mis en "casus pendens" se place après l'auxiliaire devant le prédicat verbal [Nauf. 17-13] iw r3 n s nḥm.f sw iw mdw.f di.f t3m.n.f ḥr ," La bouche de l'homme, elle le sauve ; sa parole, elle lui fait couvrir la face "

[662] Ce n'est que rarement qu'on relève mis en "casus pendens" l'objet indirect ou un complément. L'objet indirect est alors représenté dans la proposition par un pronom de rappel suivant la loi de position et le complément est simplement déplacé sans qu'il soit rappelé.

[663] III SON RÔLE DANS LA PHRASE

A raison du sens d'action signifié par le prédicat de la proposition verbale et qui est celui qui représente ce dont l'homme est le plus habituellement l'auteur ou le patient, c'est la proposition à prédicat verbal qui

joue le rôle le plus important et intervient le plus souvent dans le langage. C'est elle dont l'usage est le plus commun et dont les emplois sont aussi les plus variés. Ces divers emplois ont été signalés au fur et à mesure de l'exposé des différentes formes verbales qui sont l'élément principal de cette proposition. Ils sont rappelés ici, réunis en un ordre logique ; leur groupement aidera à leur intelligence, à celui des diverses constructions qui les conditionnent comme à celui des formes verbales.

[664] PROPOSITION INDÉPENDANTE

AFFIRMATIVE DÉCLARATIVE — La proposition qui expose la réalisation d'un fait dans un récit, une narration a, en général, son prédicat à la forme śdm.f de sens parfait qui, bien que d'une façon inégale, peut revêtir les trois nuances de temps présent, passé et futur § 247

Elle peut avoir aussi son prédicat à la forme śdm.n.f § 313 employé surtout pour marquer la suite, l'enchainement des faits d'un récit soit dans le passé, soit dans le futur. § 313

Elle peut avoir enfin, mais son emploi est moins fréquent, la forme śdm.in.f § 329 dont la nuance de signification est analogue à celle de la forme śdm.n.f

[665] Lorsque le fait rapporté est de nature continue répetée, habituelle, on se sert de la forme śdm.f de sens imparfait qui marque plus spécialement l'habitude chez le sujet § 231, ou bien, lorsque la répetition on veut viser l'action elle même du pseudo participe § 365

On emploie aussi pour souligner l'habitude de la part du sujet la forme śdm.f de sens parfait introduite par l'auxiliaire [hiéroglyphes] § 261 ou l'auxiliaire [hiéroglyphes] § 263.

[666] Le fait noté comme résultat, conclusion, aboutissement de faits antérieurs est rendu par la forme śdm.f de sens parfait § 249 employée seule ou bien construite avec l'auxiliaire [hiéroglyphes] § 264 ou encore parfois par la forme śdm.ḫr.f § 332

Le fait apporté comme confirmation, complément d'une autre action est rendu par la forme śdm.n.f § 314

Celui qui n'est signalé que comme pure circonstance est interprété au moyen de la forme śdm.f de sens parfait construite avec l'auxiliaire [hiéroglyphes] § 261.

Si l'assertion exprimée par la proposition ne concerne pas un fait mais énonce une vérité, une sentence, un proverbe, c'est la forme śdm.f de sens imparfait marquant répétition, continuité, habitude, qui est employée § 282.

[667] OPTATIVE — Dans la proposition qui exprime un désir, un vœu, un souhait, on emploie suivant les nuances diverses de cette expression, soit la forme śdm.f de sens parfait introduite par une proclitique optative § 248, soit la forme śdm.f de sens imparfait § 283, soit la forme impératif § 348 ou l'ancienne flexion § 367.

[668] JUSSIVE — L'impératif est la forme normale de cette proposition § 348, mais on rencontre aussi très fréquemment la forme śdm.f de sens parfait à la seconde personne § 352.

[669] DÉLIBÉRATIVE — L'impératif employé dans nos langues est remplacé, en égyptien, par la forme śdm.f de sens parfait à la première personne du pluriel § 354.

[670] PROPOSITION SUBORDONNÉE

RELATIVE — La proposition, dont on se sert pour exprimer le complément d'un des éléments de la proposition qui sont associés avec le prédicat verbal et désignée sous le nom de relative à cause du pronom relatif maintes fois employé dans sa construction, se rencontre établie de trois manières différentes

Proposition nominale ou verbale adjointe par simple juxtaposition.

Proposition nominale ou verbale adjointe introduite par le pronom relatif

Formes verbales adjectives : participe et formes relatives ou bien forme pseudo-participe, adjointes par manière d'épithète.

[671] La proposition nominale ou verbale adjointe par simple juxtaposition ne se rencontre qu'après un nom déterminé de manière indéfinie. Grammaticalement, elle constitue par elle même une proposition indépendante, elle n'est relative subordonnée que logiquement à raison de son rapport avec le nom qu'elle accompagne et de la part qui lui revient dans le sens de la proposition qu'elle complète

[hiéroglyphes] [Naufr. 120] iw dp.t r ii.t m ẖnw sḳdw im.s "Un navire viendra de la patrie en lequel sont des matelots" littéralement " des matelots sont en lui"

[P. Westcar 7.1] iw on nḏś ḏdi rn.f, "Il y a un homme du peuple dont le nom est Djedi"; [Nauf. 61] gm.n.i ḥfȝw pw iw.f m iit, "Je trouvai que c'était un serpent qui venait"; [Nauf. 148] tȝ wȝ n rḫ św rmṯ, "Une terre lointaine que les hommes ne connaissent point".

"Je te raconterai ce qui m'est advenu" [Nauf. 125] m iw pn wn.i im.f ḥnʿ śnw.i, "en cette île. J'y suis avec mes frères" et non "où je suis avec mes frères" l'antécédent étant déterminé de manière définie.

[672] En ce dernier exemple la proposition ne pourrait être regardée comme relative que si elle était introduite par le pronom relatif. La proposition nominale ou verbale ne s'emploie comme relative après un nom déterminé de manière définie qu'à la condition d'être introduite par le pronom relatif.

La proposition verbale en outre ne se rencontre alors qu'avec son verbe à la forme śḏm.f ou à la forme śḏm.n.f mais assez rarement avec cette dernière.

[Asiout 1.295] pȝ tȝ ntj rdi.n.i n.ṯn św, "Le pain que je vous ai donné".

[673] La proposition nominale employée comme relative introduite par le pronom relatif se rencontre le plus ordinairement sous la forme adverbiale et avec pour sujet un nom ou un pronom à la forme dépendante.

Elle s'établit comme il suit:

Lorsque le sujet de la proposition relative est le relatif lui-même, le relatif étant identique à l'antécédent et représentant un nominatif, la proposition est adjointe à l'antécédent réduite à ses seuls éléments.

[Nauf. 120] mšʿ ntj m dp.t tn, "La troupe qui était dans ce navire"; [Sin. 14.10] ḥnw.t ntt m ʿḥ.f, "La maîtresse des terres qui est dans son palais"; [Sin. 6.7] rmṯ Kmt ntjw im ḥnʿ.f, "Les hommes d'Egypte qui étaient là avec lui".

[674] Lorsque le sujet est un mot autre que le relatif et que le relatif représente un cas oblique on construit la proposition de la manière suivante:

Pour rendre le génitif, on adjoint à l'antécédent logique du relatif un pronom personnel suffixe de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical.

[Nauf. 84] iw pn n wȝḏ-wr ntj gś.fj m nwj, "Cette île de la mer dont les bords sont dans les flots" littéralement: "laquelle ses bords sont dans les flots".

Pour les autres cas obliques on se sert d'une préposition en rapport avec chacun de ces cas qu'on fait suivre d'un pronom personnel suffixe de la troisième personne en accord de genre et de nombre avec l'antécédent grammatical et qu'on adjoint à la phrase comme un complément.

Lorsque le relatif correspond à notre adverbe relatif "où" de temps ou de lieu, on se sert de la préposition mais, le plus souvent, on l'emploie seule sans pronom suffixe.

[Sin. 18.1] ššm pn ntj wỉ ḥr.f, "cette condition en laquelle je suis" [P. Westcar 9.2] bw ntj ỉst ỉm, "le lieu où ils sont".

[675] Les formes adjectives verbales qui, outre le pseudo participe, s'adjoignent au mot par manière d'épithète, pour rendre la proposition relative, sont les formes relatives parfait, imparfait et futur, les formes participe et la forme šḏmtj.fj.

[676] La forme pseudo participe ne s'emploie qu'après un nom déterminé de manière indéfinie et dans le seul cas où le relatif est identique à l'antécédent (relatif au nominatif).

[Naufr. 146] dỉ.ỉ ỉnt n.k ḥʿw 3tpw ḥr špssw, "Je te ferai amener des navires (qui seront) chargés de trésors" [Urk. 4, 663] wrrt bȝk.tj m nbw, "Un char (qui est) ouvragé d'or".

[677] Les formes relatives, dont la syntaxe revêt alors un caractère tout particulier § 383, ne s'emploient que lorsque le pronom relatif qu'elles impliquent se trouve à tout autre cas qu'au nominatif.

[Sin. 11.3] ḫ3s.t nb.t rwt.n.ỉ ỉrś, "Toute terre étrangère vers laquelle je suis allé" (relatif parfait). [Sin. 14.4] ~~Peut-être~~

šmm.n.k r rdỉ.t mȝ.ỉ bw wrš ỉb.ỉ ỉm, "Peut-être veux-tu faire que je vois le lieu où mon cœur repose" (relatif imparfait). [Pyr. 625] m bw nb mrj.k ỉm, "en tout lieu où tu désireras" (relatif futur).

[678] Le participe servant à rendre la proposition relative ou son équivalent, se rencontre employé de deux façons différentes.

Il s'emploie suivant la règle normale de l'épithète lorsque le relatif qu'il implique est au nominatif. Il s'emploie alors à l'actif comme au passif § 403.

[Sin. 20.3] sttjw ỉw m-s3.ỉ, "Les asiatiques (qui sont) venus après moi" (participe parfait actif); [Urk. 4.102.7] nsjw ḫprw "des rois qui ont existé", littéralement "ayant existé".

[679] Il s'emploie suivant une syntaxe particulière § 405, lorsque le relatif est aux cas obliques. Il ne s'emploie alors qu'au passif.

[Naufr. 142] sntr šḥtpw ntr nb ỉm.f, "L'encens par lequel toute divinité est apaisée" (imparfait passif).

[680] La forme šḏmtj.fj ne représente jamais qu'une relative dont le pronom est au nominatif.

[Sin. 9.7] nn tm.f ỉrỉ bw nfr n ḫ3st wntjśj ḥr mw.f, "Il ne cessera pas de faire le bien à une contrée qui sera sur ses eaux (qui sera suivant sa volonté)" [Urk. 4.30] ỉ wȝtjśn ḥr ḥmw pn, "O vous qui passerez

"devant ce monument". A noter en cet exemple la troisième personne à la place de la seconde. Le relatif exige après lui la troisième personne. § 421. [Turin 1546] rmt nb.t šw3.tj.sn hr mnw pn, "Tous les hommes qui passeront devant cette statue". "ô vous tous les hommes qui passerez"

[681] On peut encore ajouter à ces constructions et, comme pour nombre de ces dernières, à titre d'équivalence d'une relative, la construction établie au moyen de la particule ou accompagnée d'un verbe à la flexion personnelle ou à l'infinitif, dans laquelle cette particule correspond à notre adverbe relatif de temps ou de lieu: "où".

[P. Kahun 6, 26] hrw n ms.s, "le jour où elle enfanta" littéralement: "le jour de elle enfanta" (parfait); [Paheri, 5] bw n wnn.k im.f, "le lieu où tu seras" (imparfait); [P. Ebers, 52, 3] rw3.t nt prt, "une porte par où l'on sort" (infinitif).

[682] On peut leur adjoindre enfin les adjectifs en j (nisbe) issus d'une préposition

[Assiout 1, 311] w'bw imjw hwt.sn, "les prêtres qui sont dans (se trouvant dans) leur temple"; [Urk. 4, 621] bw hrj.k, "le lieu où tu es" littéralement "toi étant dans".

[683] Groupées d'après les cas du pronom qu'elles peuvent traduire, les différentes constructions dans lesquelles se trouve une forme verbale ou bien établies suivant les différentes formes de la proposition nominale, cet ensemble donne le tableau suivant:

Nominatif	Accusatif	Cas obliques
nominale		id.
ntj + nominale		id.
ntj + pseudo-nominale		id.
	verbale	id.
ntj + verbale	id.	
pseudo-participe		
participe		participe passif
sḏmtj.fj		
	relatives	id.

[684] Les différentes constructions négatives sous lesquelles se présente la proposition relative varient suivant les diverses formes que revêt cette dernière.

Avec la proposition nominale, la proposition pseudo-nominale, la proposition verbale utilisant les formes sḏm.f et sḏm.n.f on emploie la construction normale admise par ces diverses formes ou propositions: ou bien avec le pronom relatif exprimé on se sert du relatif négatif § 167.

Avec les formes adjectives verbales: les formes relatives, les formes participe, la forme sḏmtj.fj on se sert du verbe auxiliaire négatif qui alors prend lui même ces différentes formes et s'adjoint le verbe principal à la forme infinitive de négation § 389, 416, 423.

Le pseudo participe ne se rencontre jamais à la construction négative; il ne l'admet point. On supplée cette négation au moyen de la construction

négative de la forme śḏm.n.f. § 168, 373.

[685] COMPLÉTIVE OBJECTIVE — La construction de la proposition complétive objective varie suivant le verbe de la proposition principale dont elle dépend.

Après certains verbes, elle s'adjoint à la principale sans l'intermédiaire d'une conjonction avec son verbe à l'infinitif § 437 ou bien à la forme śḏm.f § 251, 284 et parfois à la forme śḏm.n.f § 321. Parmi ces verbes, on peut citer: ouḏ, "ordonner, commander"; mrj, "désirer, vouloir"; rḫ, "savoir, connaître"; rdi "donner, faire, occasionner" śnḏ, "craindre"; śḫꜣ, "se souvenir"; ḏd, "dire"; etc.

[Nauf. 12] mdw.f di.f tꜣm.n.f ḥr, "Sa parole fait qu'il se fasse voile (de honte)"; [Sin. 18,4] ounn bꜣk im śnḏ ḏd śt, "Ton serviteur que voici craignait de le dire".

[686] Après certains autres verbes la complétive s'adjoint, comme la précédente sans auxiliaire avec son verbe à la forme śḏm.f ou śḏm.n.f exclusivement, comme après d'autres elle n'admet que la forme infinitif. Parmi ces derniers on peut citer: ꜣb, "cesser"; ꜣbj, "désirer"; ꜥrk, "cesser"; ouḥm, "répéter"; kꜣj, "penser"; šꜣ, "ordonner"; šꜣꜥ, "commencer"; etc

[Sin. 11.11] ḥmt.n.f ḥwt.f oui kꜣ.n.f ḥꜣk mnmnt.i, "Il pensait qu'il me volerait, il comptait prendre mes troupeaux".

[687] On rencontre parfois la complétive objective introduite par la conjonction ntt ou encore, mais très rarement par wnt suivies de formes flexionnelles śḏm.f ou śḏm.n.f. après les verbes rḫ, "savoir, connaître" et mꜣꜣ, "voir".

"Voici que ce décret du roi t'est adressé [Sin. 15,7] r rdi.t rḫ.k ntt pḥ.n.k ḫꜣs.t, "pour que tu saches que tu as parcouru les terres étrangères".

[688] A noter qu'après le verbe auxiliaire négatif tm le verbe qui l'accompagne et qui représente une complétive se met à la forme infinitif non simple mais à la forme de l'infinitif de négation § 446.

[689] COMPLÉTIVE SUBJECTIVE —

On ne trouve guère la proposition complétive subjective qu'après les verbes qui signifient "être", "exister" ḫpr, ounn § 468, 471.

[Nauf. 166] ḫpr.n rdi.tw.i oui ḥr ẖ.t.i ꜥḥꜥ.n ḏd.n.f n.i, "Il advint après que je me fus mis sur mon ventre — après que je me fus prosterné — qu'alors il me dit". [Nauf. 153] ḫpr is n sp mꜣ.k iw pn, "Il adviendra que tu ne verras jamais plus cette île". [Sin. 16.9] nn oun mout.k ḥr ḫꜣs.t, "Il ne sera pas que tu meures sur une terre étrangère"

[690] Après les verbes qui admettent une complétive objective à la voix active, rien ne permet de discerner, lorsque ces verbes sont au passif, si

la proposition qui les suit est complétive objective ou subjective.

[Sin. 20,2] rdi.tw iy.i hrw m ᶜ33, "On accorda ou il fut accordé que je passe un jour à Iaa".

[691] PROPOSITION FINALE — La proposition finale a normalement son verbe à la forme infinitif introduit par la particule r §438. On trouve aussi, mais moins fréquemment, la forme sdm.f employée seule. § 255.

[Nauf. 77] ᶜḥᶜ.n rdi.n.f wi m r3.f it.f wi r s.t.f, "Puis il me mit en sa bouche pour me porter à son gîte"; [Nauf. 157] ᶜḥᶜ.n šm.kwi r smit st, "Alors j'allais pour annoncer cela";

[692] PROPOSITION CONSÉCUTIVE — Les exemples que l'on peut interpréter dans le sens de cette proposition ont la même construction que celle employée pour la proposition finale: forme sdm.f employée seule ou avec r.

[Sin. 11,13] n ink tr sm3.f wstn.i m ᶜf3i.f, "Je ne suis pas certes son allié de sorte que j'aie circulé librement en son campement"; [Sahuri 5] shm.k m mw r htp ib.k, "Puisses-tu atteindre l'eau de telle sorte que ton coeur soit satisfait".

[693] PROPOSITION CAUSALE — Le verbe de la proposition causale se met à la forme sdm.n.f employée seule §316 ou introduite par la conjonction n §317

ou bien à la forme sdm.f introduite par une des conjonctions: n, ḥr, ḥr-ntt, … § 259, 288.

[Nauf. 112] m 3tw ḥr.k pḥ.n.k wi, "N'attriste pas ta face, puisque tu m'as atteint"; [Sin. 6,7] dd.n.f nn rḫ.n.f kd.i sdm.n.f š33.i, "Il me dit cela parce qu'il connaissait mon caractère, parce qu'il avait entendu parler de ma sagesse"; [Fellah B. 1.11] mk wi r nḥm ᶜ3.k sḫtj ḥr wnm.f šmᶜ.i, "Voici que moi je vais prendre ton âne, ô fellah, parce qu'il a mangé mon blé".

[694] PROPOSITION CONDITIONNELLE — La proposition conditionnelle est le plus ordinairement introduite par la conjonction ir avec le verbe à la forme sdm.f §259 ou la forme sdm.n.f §319.

[Nauf. 70] ir wdf.k m dd n.i sḫ.k tw, "Si tu tardes à me parler je te ferai te connaître"; [Nauf. 132] ir kn.n.k rwd ib.k, "Si tu es vaillant, contiens ton courage".

[695] On se sert aussi de la forme sdm.f employée seule § 254, 286.

[Insc. Caire 20003] mr.tn ᶜnḫ iw.tn r drp n.i, "Si vous aimez la vie vous me ferez une offrande"; [P. Ebers 40,1] gmm.k sw šm.f iw.f ḥr db.k, "Si tu trouves qu'il va

vient sous tes doigts"; [Naufr. 28] m33.sn p.t m33.sn t3 mk3 ib.sn r m3iw, "Regardaient-ils le ciel, regardaient-ils la terre, leur cœur était plus courageux que les lions" [Sagr. 412] s'il l'aime, fais-le; s'il le hait, ne le fais pas";

[696] On trouve encore la forme sḏm.f introduite par , En ce cas la conditionnelle précède toujours la principale.

[Fellah B. 1,78] m mr.k m3.i snb.kwi, "si tu veux me voir favorable" ("traîne-le en longueur, ne répond rien à ce qu'il dira").

[697] Le conditionnel irréel est rendu au moyen de la forme sḏm.n.f introduite par la conjonction § 319.

[Amen. 2,9] ir šsp.n.i 3ś ḥ'w m d.t.i iw di.n.i ḥt ḫmw, "si j'avais pris rapidement les armes en mes mains, j'aurais fait tourner le dos à l'ennemi".

[698] PROPOSITION CONCESSIVE — Cette proposition qui n'est qu'une variété de la proposition conditionnelle se présente sous la même construction que cette dernière introduite par mais se place après la principale.

"Salue toute la maisonnée [P. Kahun 36,42] m msdd.i s'ot, "bien cependant je la déteste".

[699] PROPOSITION TEMPORELLE — La proposition temporelle se construit des façons les plus diverses. Parmi celles qui sont le plus communément employées on peut citer les suivantes.

Prédicat verbal à la forme sḏm.f de sens parfait employée seule ou introduite par une conjonction. § 253, 259, 285, 287; § 704.

[Sin. 4,2] hd.n.i wn hrw, "Puis je partis lorsqu'il fut jour"; [Naufr. 14] wšb.k wšd.tw.k, "Réponds lorsque tu seras interrogé"; [Amen. 21,5] sḏr.k s3w n.k ib.k ds.k "Lorsque tu reposes garde ton cœur lui-même"; [Ptahhotep 129] mdw.k ḫft wšd.f tw, "Tu parleras lorsque, après que, il t'interrogera". [Naufr. 34, 103] tp' sḫ.n t3 f3t nfw, "Avant que nous touchions la terre le vent se leva"; [Sin. 8,1] nn twt.f m33.tw.f ḥ3.f Rpdjw, "Il n'a pas son pareil quand on le contemple qu'il charge les Repdjou" (imparfait); .... [Ptahhotep 74-76] gm.k d3i3w .... m 3d ib.k r.f ḫft ḥw.f. "Trouves-tu un contradicteur .... que ton cœur ne s'irrite donc pas contre lui lorsqu'il est misérable" (imparfait).

On trouve aussi la forme sḏm.f de sens parfait introduite par l'auxiliaire § 261.

[hieroglyphs] [Nauf. 74] iw mdw.k n.i nn wi ḥr śḏm st, "Tandis que tu me parles je ne l'entends pas";

[700] Prédicat verbal à la forme śḏm.n.f employée seule ou introduite par une conjonction § 316, 317. [hieroglyphs] [Sin. 15,13] ir.n.k iwt r Kmt mꜣ.k ḫnw, "Lorsque tu viendras en Égypte tu verras le palais"; [hieroglyphs] [Sin. 12,15] mḫt spr.n.i ḥw.f rdi.n.i św3 ḥr.i, "Après que j'eus fait sortir ses armes, je m'employai à écarter de moi ses traits".

[701] Prédicat verbal à la forme śḏm.t.f employée seule ou introduite par une conjonction § 342, 343 [hieroglyphs] [Nauf. 54] šd.t.i dꜣ śḫpr.n.i ḫt, "Après que j'eus pris un bâton de feu, je fis du feu". [hieroglyphs] [Nauf. 118] mk tw r irt ꜥbd ḥr ꜥbd r kmt.k ꜥbd 4, "Te voici à passer mois sur mois jusqu'à ce que tu aies achevé 4 mois".

[702] Prédicat verbal à la forme infinitive introduit par une conjonction § 438. [hieroglyphs] [P. Ebers 1,10] ḏd mdw ḫft wꜣḥ pḫr.t, "Paroles à réciter lorsqu'on applique (lorsque appliquer) le remède".

[703] Prédicat verbal à la forme pseudo participe employée seule § 369 [hieroglyphs] [Sin. 16,12] spr.n wḏ pn r.i ꜥḥꜥ.kwi m ḥr ib wḥw.t.i, "Cet ordre me parvint tandis que j'étais

au milieu de ma tribu".

[704] Les principales conjonctions le plus souvent employées dans ces différentes constructions de la proposition temporelle avec les formes verbales qui les accompagnent sont les suivantes :

[hieroglyphs] m, "lorsque" : śḏm.f ; śḏm.t.f

[hieroglyphs] r, "jusqu'à ce que" : śḏm.f ; śḏm.n.f ; śḏm.t.f

[hieroglyphs] ḫft, "lorsque" : śḏm.f ; śḏm.t.f ; infinitif

[hieroglyphs] ḏr, "depuis que" : śḏm.f ; śḏm.t.f.

[hieroglyphs] m ḫt, "après que" : śḏm.f, śḏm.n.f, śḏm.t.f infinitif.

[hieroglyphs] r sꜣ, "après que" : śḏm.f ; infinitif.

[hieroglyphs] tp-ꜥ, "avant que" śḏm.f ; infinitif.

[705] PROPOSITION MODALE — La proposition qui sert à exprimer la manière d'être du sujet de la proposition principale a son prédicat verbal a la forme pseudo-participe § 369 [hieroglyphs] [Nauf. 41] ir.n.i hrw 3 wꜥ.kwi, "Je passai trois jours étant seul"; [hieroglyphs] [Nauf. 7] iswt.n ii.t(i) ꜥḏ.t(i), "Notre troupe se trouve revenue étant sauve".

[706] On emploie aussi pour rendre la même proposition, la forme infinitif introduite par la conjonction [hieroglyphs] [Sin. 10,2] pḫr.n.i ꜥfꜣy.i ḥr nhm, "Je fis le tour de mon douar me réjouissant".

[707] On trouve également la forme śḏm.f qui rend alors un sens au moins équivalent. [hieroglyphs] [Sin. 7,7] ḏd ki

r.i n.f wšb.i n.f, "Sous ma part, je lui dis en lui répondant" littéralement "pour répondre".

[708] PROPOSITION COMPARATIVE — Introduite par la conjonction [hiéroglyphes], elle a son verbe à la forme sdm.f ou sdm.n.f ou encore à l'infinitif. On la trouve parfois introduite par la conjonction [hiéroglyphes].

"Je te ferai amener des navires chargés d'or, [hiéroglyphes] [Nauf. 147] mj ir.t(w) n ntr, "comme on fait pour un dieu". Tu marcheras sur la mer en sandales [hiéroglyphes] [Lacau Text. Rel. 22] mj ir.n.k tp t3, "comme tu fais sur terre".

La proposition comparative verbale est souvent remplacée par un complément représenté par la forme participe ou la forme relative prises l'une et l'autre substantivement.

"C'est fini du commencement à la fin [hiéroglyphes] [Nauf. 187] "comme ce qui a été trouvé en un écrit" (participe parfait passif); "nous abordâmes au palais en deux mois [hiéroglyphes] [Nauf. 174] mj ddtn.f nb.t, "selon tout ce qu'il avait dit" (parfait relatif).

NOMENCLATURE DES PRINCIPAUX SIGNES

Ab. = abréviation; Dt. = déterminatif; Id. = idéogramme
Ph. = Phonétique

[709] A. L'homme.

[signe] (1) Ph. i, pronom personnel de la première personne suffixe Dt. rapports et occupations de l'homme; Ab. rmt, s3

[signe] (2) Dt. manger, boire, avoir faim, soif; parler; penser; Ab. swr, šmj (homme en posture assise portant la main à sa bouche).

[signe] (4) Dt adorer, prier, demander (homme en posture assise levant les bras en signe de supplication).

[signe] (6) Id. w'b, purifier, prêtre. (homme en posture assise sous une fontaine).

[signe] (7) Dt. être fatigué; se reposer (homme en posture assise manifestant la fatigue).

[signe] (8) Dt. se réjouir (homme en posture assise soulevant ses bras manifestant le contentement).

[signe] (9) Dt. porter; travailler; Ab. f3j; k3t (homme en posture assise tenant un fardeau posé sur sa tête).

[signe] (12) Id. mš', troupe, armée; Dt. combattant, soldat (homme genou en terre avec ses armes).

[signe] (13) Dt. ennemi, prisonnier de guerre (homme genou en terre les mains liées derrière le dos).

[signe] (14) D ennemi; mourir (homme agenouillé perdant son sang d'une blessure à la tête).

(15) Dt. tomber, se laisser choir (homme en posture de tomber à terre).

(17) Ph. nn. Dt. enfant, orphelin. Ab. ẖmś, ẖrd, šrj (Enfant en posture assise portant le doigt à sa bouche)

(19) Dt. ancien; chef étranger. Abr. šmśw, śr, twj (homme courbé s'appuyant sur un bâton).

(20) Id. wr. grand, notable; śr, officier. Dt. courtisan. (homme debout tenant un bâton signe d'autorité).

(22) Dt. statue (homme debout tenant un bâton et portant un sceptre).

(24) Dt. frapper; effort; force (homme debout tenant un bâton et faisant signe de frapper.)

(25) Id. ḥwj, ϩιογε, frapper (homme debout tenant un bâton pour frapper).

(26) Dt. appeler (homme debout tendant la main droite en signe de demande).

(28) Dt. être élevé; se réjouir. (homme debout levant les bras au ciel).

(29) Dt. tomber (homme les pieds en l'air la tête en bas se laissant choir).

(30) Dt. adorer, prier; supplier (homme debout les bras levés en l'attitude de la prière).

(31) Dt. répulsion, dégoût (homme debout les deux bras jetés en arrière).

(32) Dt. contentement, joie (homme debout en l'attitude d'un danseur).

(33) Id. mniw, gardien. Dt. rôder, vagabonder (homme marchant portant sur l'épaule un bâton auquel est attaché un manteau roulé).

(34) Id ḳws bâtir (homme broyant dans un mortier).

(35) Id. ḳd, κωτ, bâtir (homme en posture de construire un mur).

(36) Id. ʿftj, brasseur. (homme debout les mains dans un vase).

(40) Dt. divinité (personnage avec barbe, assis).

(41) Dt roi. (Personnage assis avec barbe portant l'uréus sur le front).

(43) Id. nsw, (roi de la haute Egypte)

(44) Id. bitj, (roi de la basse Egypte)

(47) Id. mniw, cf. ΜΟΟΝΕ, berger; Dt. gardien (homme assis tenant une houlette).

(48) Id. šrj cf. ϣΗΡ (homme imberbe, assis, enveloppé d'un manteau, tenant un couteau).

(50) Dt. courtisan (notable assis).

(51) Id. špśj, cf ϣΑΠϣΙ, être noble (même personnage que le précédent tenant un flagellum).

(52) Dt. personne noble (notable à genou tenant un flagellum).

(53) Dt. momie, statue (momie debout).

(54) Dt. mort (momie couchée).

[710] B La femme

(1) Dt. personnage féminin; ce qui concerne les occupations de la femme (femme assise).

(4) Dt. personnage féminin de race noble (femme assise tenant une fleur de lotus).

[711] C Les dieux

(1) Id. rʿ, le dieu Ra (divinité portant le soleil avec l'uréus sur sa tête).

(2) Id. rʿ, le dieu Ra (divinité à tête de faucon, portant le soleil sur sa tête, tenant un sceptre).

(3) Id. ḏḥwtj, le dieu Toth (divinité avec tête de l'oiseau ibis).

(4) Id. ẖnmw, le dieu Khnum (divinité à tête de bélier)

(6) Id. inpw, le dieu Anubis (divinité à tête de chien)

(7) Id. stḫ, le dieu Seth (divinité à tête d'animal dit bête de Seth).

(9) Id. ḥt-ḥr, la déesse Athor (déesse avec la tête surmontée du soleil qu'embrassent des cornes).

(11) Id. le dieu ḥḥ (divinité à genou la tête surmontée du signe {) Ph. ḥḥ, un million, beaucoup.

[712] D Les membres humains.

(1) Id. tp, cf. т-апє, tête; Dt. ḏ3ḏ3, ϫⲱ, tête; ce qui concerne la tête, la partie supérieure ou antérieure; Ab. tp, ḏ3ḏ3 (visage de profil).

(2) Id. ḥr, ϩⲟ, visage; Ph. ḥr, ϩⲣⲁⲓ, sur; préparer (visage de face).

(3) Dt. cheveu, couleur, deuil, veuve; Ab. wš, šn (mèche de cheveu).

(4) Id. ir.t, ⲉⲓⲁⲧ=, œil; Ph. ir dans irj, ⲉⲓⲣⲉ, faire, dans irṯt, ⲉⲣⲱⲧⲉ, lait Dt. voir, pleurer, être aveugle; Ab. ꜥn (œil).

(5) Dt. fonctions ou maladie des yeux: voir, veiller, être aveugle (œil avec fard sur la paupière).

(7) Dt. ce qui concerne la peinture des yeux, beauté; (œil avec fard au dessous de la paupière).

(9) Id. rmj, ⲣⲓⲙⲉ, pleurer

(12) Dt. signe servant à exprimer une mesure pour les grains dont la valeur est 1/4 de ḥekat. cf. chapitre des numéraux (pupille de l'œil).

(18) Dt. msḏr, ⲙⲁⲁϫⲉ, oreille.

(19) Dt. nez, odeur, être content. Ab. fnd, ḫnt (front, nez, œil).

(21) Id. r3, ⲣⲟ, bouche, Ph. r (bouche).

(24) Id. sp.t, lèvre; (lèvre supérieure avec dents).

(25) Id. spty, ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ, les deux lèvres

(26) Dt. cracher, vomir (bouche crachant).

(27) Dt. mamelle; téter (mamelle).

(28) Id. k3, âme, esprit; Ph. k3 (bras élevés ouverts).

(32) Dt. envelopper ink; embrasser ḥpt (bras abaissés).

(33) Id. ẖnj, ramer; Ph. ẖn (bras tenant une rame).

(34) Id. ꜥḥ3 combattre (bras tenant un bouclier et une lance).

(35) Id. n, iw. Dt. ne pas savoir ḫm; Ph. ḫm (bras étendus horizontalement).

(36) Id. ꜥ, bras; Ph. ꜥ (bras tendu, la main ouverte, la paume en haut).

(37) Id. di, ϯ, donner (bras tendu portant une offrande)

(39) Dt. offrande, présent (bras tendu ayant un gâteau dans la main).

(40) Dt. force, puissance (bras tendu tenant un bâton dans la main).

(41) Dt. bras gb3 ϭⲃⲟⲓ; rmn, mouvement des bras (bras tendu, la paume renversée, le coude faisant un angle aigu).

(42) Id. mḥ, ⲙⲁϩⲉ, aune, coudée (même signe que le précédent le coude faisant un angle droit).

(43) Id. ḥwi, protéger. Ph. ḥw (bras tendu tenant le flagellum).

(44) Dt. administrer, diriger, surveiller; Ab. ḫrp (bras tendu tenant un sceptre).

(45) Dt. magnifique, splendide, superbe. Ab. ḏsr (bras tendu tenant un bouton de lotus dans sa main).

(46) Id. ḏr.t, ⲧⲱⲣⲉ, main, Ph. d (main).

(50) Id. ḏbꜥ, ⲧⲏⲏⲃⲉ, doigt. Ph. ḏbꜥ, ⲧⲃⲁ, dix mille (doigt)

(51) Id. ꜥn.t, ongle, griffe. Dt. prendre ṯꜣi; mesurer ḥꜣi (doigt horizontalement présenté).

(52) Dt. ce qui concerne l'être mâle. Ab. kꜣ, mt (organe mâle)

(52 b) Dt. ce qui concerne l'être femelle Ab. ḥm.t, ḥmw (organe femelle)

(53) Id. bꜣḥ phallus. Ab. tꜣj

(54) Id. iw, ⲉⲓ, venir. Dt. tout ce qui concerne le mouvement (jambes en position de marche de droite à gauche).

(55) Dt. revenir en arrière ꜥnn; battre en retraite sbḫꜣ, (jambes en position de marche de gauche à droite).

(56) Id. rd, ⲣⲁⲧ=, pied, jambe. Dt. ce qui concerne la jambe ou le pied; Ph. pd, wꜥr.

(57) Dt. mutiler (signe de la jambe combiné avec celui du couteau).

(58) Ph. b. (pied)

(61) Dt. doigt de pied sꜣḥ; Ph. sꜣḥ.

[713] E Les Quadrupèdes

(1) Dt. taureau kꜣ; bœuf iwꜣ (Taureau).

(3) Dt. veau bḥs, ⲃⲁϩⲥⲉ (Veau).

(6) Dt. cheval ssmt (cheval).

(7) Dt. âne, ꜥꜣ, ⲉⲓⲱ.

(8) Dt. chevreau ib. Ph. ib

(9) Ph. iw; iwr, ⲱ, concevoir (poulain couché).

(10) Dt. bélier bꜣ

(15) Dt. Anubis inpw (chien couché)

(17) Dt. chacal sꜣb

(20) Id. le dieu Seth stḫ (animal dit de Seth).

(23) Id. rw lion; Ph. rw (lion couché).

(34) Ph. wn (lièvre).

[714] F Les membres de quadrupèdes

(1) Abréviation pour E1, kꜣ taureau (tête de taureau).

(2) Dt. ḫnd colère (tête de taureau menaçant).

(3) Ph. ꜣt, temps, moment (tête d'hippopotame).

(4) Id. ḥꜣt front, ϩⲏ= (protomé de lion).

(5) Ph. šsꜣ (tête de bélier).

(10) Dt. gosier, gorge (tête de taureau avec œsophage).

(12) Ph. wsr (tête de chien).

(13) Id. wpt cornes; Ph. wp (cornes de taureau).

(16) Id. ꜥb corne; Ph. ꜥb. Ab. db (Corne).

(18) Id. ibḥ, ⲟⲃϩⲉ, dent; Ph. bḥ, ḥw (dent d'éléphant).

(20) Id. ns, ⲗⲁⲥ, langue; Ph. ns; Dt. (qui concerne la langue)

(21) Id. msḏr, ⲙⲁⲁϫⲉ, oreille; Dt. (ce qui concerne l'oreille)

(22) Id. pḥwj, ⲡⲁϩⲟⲩ, arrière, fin; kfꜣ fond Ph. pḥ kfꜣ (arrière train d'un animal accroupi la queue levée)

(24) Id. ḫpš, ϣⲱⲡϣ, cuisse, bras (cuisse de bœuf).

(25) Id. wḥm.t, jambe de cheval, sabot.

(26) Id. ḥn.t outre; Ph. ḥn (outre en peau de chèvre)

(27) Dt. peau, outre, animaux divers (peau d'animal avec sa queue).

(28) Id. sꜣb, bigarré (peau de léopard).

(29) Id. sti percer; Ph. st (peau de léopard traversée par une flèche).

(30) Ph. šd (outre).

(31) ms Ph. (trois peaux liées ensemble).

(32) Id. ẖt; Ph. ẖ (mamelle d'animal avec queue).

(33) Dt. queue; Ph. sd (queue)

(34) Id. ỉb cœur; Dt. cœur (cœur)
(35) Ph. nfr. (cœur et trachée)
(36) Ph. smꜣ (poumons et trachée).
(37) Id. ỉꜣ.t dos; Dt. psd dos (épine dorsale et côtes).
(39) Id. ỉmꜣḫ moelle (épine dorsale avec moelle)
(40) Id. ꜣwỉ être étendu; Ph. ꜣw (épine dorsale avec moelle dégouttant des deux côtés).
(41) Dt. coupes de la viande (vertèbre).
(42) Id. spr, ⲥⲡⲓⲣ, côte; Ph. spr (côte).
(44) Dt. cuisse de bœuf ỉwꜥ; fémur; Ph. ỉwꜥ; Dt viande (fémur entouré de sa chair).
(45) Dt. animaux femelles (organe intérieur de vache).
(46) Id. kꜣb intestin; Dt. double, entourer, tourner (intestin d'animal).
(47) Dt. tout membre ou organe du corps, viande, (morceau de viande).

[715] G Les oiseaux

(1) Ph. ꜣ (vautour égyptien).
(4) Ph. tjw (Buse)
(14) Ph. mr, mt; Dt. déesse Mut (Vautour)
(17) Ph. m (hibou).
(19) Ph. m (combinaison du signe précédent avec [signe]).
(21) Id. nḥ (rapace non identifié)
(22) Ph. db huppe.
(25) Ph. ꜣḫ être illustre, renommé, glorieux (ibis à aigrette).
(27) Ph. dšr, ⲧⲣⲟϣ, rouge (flamant).
(28) Ph. gm, ϭⲓⲛⲉ, trouver (ibis).
(29) Id. bꜣ âme; Ph. bꜣ (grue)
(31) Dt. bnw phénix (héron)
(32) Dt. bꜥḥj être inondé (héron perché)

(36) Ph. wr (hirondelle)
(37) Dt. petit, méchant, mauvais (passereau)
(38) Ph. sꜣ, ⲥⲟⲛ, fils; Dt. oiseau (oie sauvage).
(40) Id. pꜣj voler; Ph. pꜣ (canard volant).
(41) Id. hnj voleter; Ph. hn (canard voletant).
(43) Ph. w (petite caille).
(47) Id. ṯꜣ oisillon.
(48) Dt. sš nid (trois oisillons dans un nid).
(49) Ph. snḏ, ⲥⲛⲁⲧ, craindre; Dt wšn (oie rôtie).

[716] H Les membres d'oiseau

(2) Dt. mꜣꜥ, wšm (tête de phénix).
(3) Dt. pꜣk (tête de pélican).
(4) Dt. nr (tête de vautour).
(5) Dt. aile, voler
(6) Id. šwt plume; mꜣꜥ.t vérité (plume).
(7) Ph. šꜣ (patte d'oiseau).
(8) Dt. swḥ.t œuf, déesse, reine (œuf).

[717] I Reptiles et amphibies

(1) Id. ꜥšꜣ, ⲁϣⲏ, nombreux; Dt. lézard (lézard).
(3) Id. msḥ, ⲙⲥⲁϩ, crocodile; [signe] Id. ỉtj roi.
(6) Ph. km, Egypte, ⲕⲏⲙⲉ (peau de crocodile avec écaille)
(9) Ph. f (vipère cornue).
(10) Ph. ḏ (serpent).
(12) Dt. ỉꜥr.t uréus; déesse (cobra).
(14) Dt. serpent, ver.

[718] K Les poissons

(1) Dt. ỉnt, espèce de poisson; Ph. in (Tilapsia nilotica).
(2) Dt. bw abomination (mulet).
(3) Dt. ꜥḏw espèce de poisson; Ph. ꜥḏ (mugil cephalus).
(4) Id. ḫꜣ.t oxyrinque

(5) Id. bś. Dt. poisson en général.

(6) Dt. nšm.t écaille de poisson

[719] L Invertébrés, insectes

(1) Id. ḫpr scarabée; Ph. ḫpr (scarabée).

(2) Id. bi.t, ⲉⲃⲓⲱ, abeille, miel; Ph. bit (abeille)

(4) Dt. snḥm, ⲥⲁⲛⲛⲉϩ, criquet.

(5) Dt. spꜣ mille pattes.

(6) Ph. ḫꜣ (coquille d'huître).

(7) Id. srḳt, la déesse Scorpion

[720] M Arbres et Plantes

(1) Id. imꜣ arbre; Dt. arbres.

(2) Ph. ḥn Dt plante, herbages (touffe d'herbe).

(3) Id. ḫt, ϣⲉ, bois, arbre; Ph. ḫt Dt. plante arbres, ce qui concerne le bois (branche).

(4) Ph. rnp.t, ⲣⲟⲙⲡⲉ, année; tr temps; ḥꜣt.sp année de règne (pousse de palmier).

(5) Dt. rnp.t année (même signe que le précédent combiné avec le signe ◯).

(6) Ph. tr temp (même signe que le signe 4 combiné avec ⬭).

(7) Ph. rnpj être jeune, vigoureux (combinaison du signe 4 avec □).

(8) Id. šꜣ champ de lotus; Ph. šꜣ.

(9) Id. sšn fleur de lotus;

(10) Id. nḫb.t bouton de lotus.

(11) Dt. wdn offrande (fleur de liseron).

(12) Ph. ḫꜣ, ϣⲟ, mille; se souvenir, plante de lotus, (feuille de lotus).

(13) Id. wꜣḏ tige de papyrus; Ph. wꜣḏ.

(15) Dt. papyrus; marécages; Basse Égypte (papyrus émergeant de l'eau).

(16) Ph. ḫꜣ; Dt. Basse Égypte, Delta

(17) Id. i roseau; Ph. i (panicule de roseau).

(18) Ph. ii, ⲉⲓ, venir et analogues (le signe précédent combiné avec le signe ⋀).

(20) Id. sḫt champ, lieu de culture (champ de roseaux)

(21) Id. sm, ⲥⲓⲙ, herbe, plante; Ph. sm (roseaux attachés)

(22) Ph. nḫb (jonc avec rejetons).

(22 b) Ph. nn (le signe précédent répété).

(23) Id. swt espèce de plante; Ph. sw (jonc)

(24) Ph. rsw sud (combinaison du signe précédent avec le signe ⏝).

(26) Ph. šmꜥ, Haute Égypte; faire de la musique (jonc en fleur).

(29) Ph. nḏm (fruit du caroubier).

(30) Dt. bnr, ⲃⲛⲛⲉ, doux (sorte de racine sucrée)

(33) Id. it, ⲉⲓⲱⲧ, orge; Dt. grains (trois grains d'orge).

(34) Id. bdt, ⲃⲱⲧⲉ, bty, épeautre (épi d'épeautre).

(35) Dt. tas, monceau, déborder (tas de grains).

(36) Ph. dr (gerbe de lin).

(39) Dt. offrande de fruits (panier de fruits).

(40) Ph. is (botte de roseaux).

(41) Dt. arbres (morceau de bois).

(42) Ph. wn (fleur).

(43) Dt. vin et ce qui s'y rapporte (treille).

(44) Id. śr.t, ⲥⲟⲣⲧⲉ, épine

[721] N Le ciel, la terre, les eaux

(1) Id. p.t, ⲡⲉ, ciel; Dt. ce qui est au dessus (figure du ciel)

(2) Dt. grḥ ϭⲱⲣϩ nuit; kkw obscurité (ciel avec étoile)

(4) Dt. rosée, pluie (ciel avec pluie tombante).

(5) Id. rᶜ, PH, soleil Dt. ce qui a rapport au temps) soleil)

(7) Ph. hrt. hrw le cours de la journée (soleil avec rayons mesurés)

(8) Ph. hmmt les humains; Dt. se lever, en parlant du soleil (soleil dardant ses rayons).

(9) Id. psḏ.t l'ennéade des dieux; Ph. psḏ (lune à moitié éclairée).

(11) Id. iᶜḥ, OOϨ, IOϨ lune; ꜣbd mois; parfois à la place du signe 29; (croissant de la lune).

(14) Id. sbꜣ, CIOY, étoile; dwꜣ.t matin; Ph. sbꜣ, dwꜣ; Dt. étoile.

(15) Id. dwꜣ.t les enfers (étoile encerclée).

(16) Id. tꜣ, TO, la terre; Ph. tꜣ; Dt. terre, état (langue de terre).

(18) Id. iw, île; ꜣḫ.t horizon; Ph. iw (terrain en forme elliptique).

[20] Ph. wdb revenir (banc de sable).

(21) Ph. idb pointe de terre; Dt. terre, champ, ville (langue de terre).

(23) Dt. terre, champ, limite (parcelle de terre).

(24) Dt. district, nome, province (terre avec canaux).

(25) Id. ḫꜣs.t pays étrangers; smi.t désert Dt. terre étrangère (chaîne de montagne).

(26) Id. ḏw, TOOY, montagne; Ph. ḏw; mn (col entre deux montagnes).

(27) Id. ꜣḫ.t horizon (soleil levant entre deux montagnes)

(28) Id. ḫᶜi, ϢA, se lever; Ph. ḫᶜ (soleil levant).

(29) Ph. ḳ (butte de terre)

(30) Id. iꜣ.t lieu, endroit, région (tertre avec bâtisses).

(31) Id. wꜣ.t route, sentier, chemin Dt. des mêmes noms et ceux impliquant notion de chemin (route).

(33) Dt. sable, métal, minéral, médicament (grains de sable; à distinguer de M 33 et de D 12).

(34) Id. cuivre biꜣ; Dt. objets de cuivre ou de bronze (lingot de cuivre).

(35) Ph. n (surface de l'eau).

(35a) Id. mw, MOOY eau; Ph. mw; Dt. liquides en général (le signe précédent trois fois répété).

(36) Id. mr canal; Ph. mr; Dt. fleuve, lac, mer (canal)

(37) Id. šꜣ mer; Ph. š (lac).

(38) même valeur que le signe précédent

(41) remplace parfois le signe D 52 (vase rempli d'eau).

[722] O Constructions et parties de bâtisses

(1) Id. pr maison; Ph. pr; Dt maison en général (maison)

(4) Ph. h.

(5) Ph. mr, mn (rue)

(6) Id. ḥt, ϩω, château, maison, temple (bâtisse et porte)

(8) Id. ḥt-ᶜꜣt grand château (signe précédent combiné avec le signe O 29)

(11) Id. ᶜḥ, palais (tour de château).

(13) Dt. sbḫ.t porte de sortie (enclos)

(16) Id. tꜣy.t porte (porte surmontée de serpents protecteurs)

(18) Dt. kꜣr chapelle (chapelle).

(20) Dt. temple de la Basse Égypte.

(22) Id. sḥ portique, temple; Ph. sḥ

(24) Dt. mr pyramide.

(25) Id. tḫn obélisque.

(26) Id. wḏ stèle.

(28) Id. iwn colonne.

(29) Ph. ˁ3 colonne, grand (colonne en bois).

(30) Id. sḥn.t étai

(31) Dt. ˁ3 porte, Ph. ˁ3 (porte)

(32) Dt. sb3, cBe, porte

(34) Ph. s (verrou)

(36) Id. inb, mur.

(37) Dt. renverser, détruire (mur tombant).

(38) Dt. porte; Id. ḳnb.t magistrat; ḳnb angle (angle de mur)

(39) Dt. pierre.

(40) Dt. rwd, escalier.

(41) Dt. ḳ3j, monter

(42) Ph. ššp, ϣωπ, recevoir, prendre (clôture).

(45) Id. ip.t, harem (dôme de bâtiment).

(49) Id. niw.t ville, village; Dt. ville, village.

(50) Ph. sp, coπ, fois, occasion (aire avec grains).

(50a) employé pour le précédent.

(51) Id. šnw.t, ϣεnne, silo, grange, grenier.

[723] P Matériel de navigation

(1) Dt. barque, naviguer

(1a) Dt. pnˁ, naufrager.

(2) Dt. voguer à la voile.

(3) Id. wḥˁ, oγωϩε pêcheur (barque avec filet).

(5) Id. t3w, THY, souffle, vent. Dt. vent, tempête.

(6) Ph. ˁḥˁ, wϩε, se tenir debout (mât avec échelle).

(8) Dt. ḥpt rame, course; Ph. ḫrw voix (rame).

(10) Dt. ḥmw, ϩαнε, gouvernail.

[724] Q Mobilier domestique et funéraire

(1) Id. st, siège; Ph. st, ḥtm (siège).

(2) Id. wts (chaise à porteur).

(3) Ph. p. (socle).

(5) Dt. hn, boîte; ˁfd.t, caisse, coffre (caisse).

(6) Dt. ḳrsw, κaιcε, sarcophage; ḳrs, κωωc, ensevelir (cercueil).

(7) Dt. ḫt, feu; sdt, caтε, flamme; tison, chaleur, cuire

[725] [725] R Matériel du culte

(1) Id. ḫ3w.t, table d'offrandes.

(3) Id. wdḥw, table d'offrandes.

(4) Id. ḥtp, offrande, autel; Ph. ϩωτπ, reposer; (pain sur une natte).

(5) Id. k3p. κωπ, faire une fumigation; Ph. k3p, kp (appareil pour brûler des parfums).

(7) Dt. sntr, coNTε, encens (cassolette d'encens).

(8) Id. nṯr, NOYTε, dieu; Ph. nṯr (emblème de la divinité)

(9) Dt. bd, natron.

(10) Id. ḥr.nṯr, les enfers

(11) Id. dd, colonne osirienne; Ph. dd

(12) Id. i3.t support pour les divers emblèmes religieux; Dt. divinité.

(14) Id. imn.t, εμεΝτ, l'ouest

(15) Id. i3b.t, ειεΒτ, l'est

[726] S Coiffures, vêtements, parures.

(1) Id. ḥd.t (couronne blanche de la Haute Égypte).

(3) Id. dšr.t (couronne rouge de la Basse Égypte).

(5) Id. sḫmtj, la double couronne.

(7) Id. ḫprš, couronne bleue des rois.

(9) Id. šwtj, la double plume des dieux.

(10) Id. wšḥw, guirlande, tresse; Ph. mdḥ

(12) Id. nbw, NoγB, or; Dt. métal précieux (collier)

(14) Id. ḥd, ϩατ, argent (combinaison avec T.3).

(15) Dt. ṯḥn, être brillant, (pectoral)
(19) Id. sḏꜣ.t (?) trésorier; Dt. sceau (sceau avec lien).
(20) Id. sḏꜣ.t (?) trésorier Dt. sceau.
(23) Dt. dmḏ, ⲧⲱⲟⲩⲧ, unir (bandelettes nouées).
(24) Id. ṯs.t nœud, vertèbre Ph. ṯs (nœud)
(25) Id. ꜣcc, cꜣw (?) (tablier).
(26) Id. šndw.t, ϣⲉⲛⲧⲱ, pagne.
(26a) Id. dꜣiw, vêtement (étoffe pliée).
(27) Dt. mnḫ.t vêtement (étoffe avec bandelettes).
(28) Dt. ḥbs, ϩⲱⲃⲥ, vêtement (franges dont le signe est combiné avec ſ S 29).
(29) Ph. s, (bandelette).
(32) Id. sšꜣ.t pièce d'étoffe; Ph. sšꜣ (étoffe frangée).
(33) Id. ṯb.t, ⲧⲟⲟⲩⲉ, sandale; Ph. ṯb.
(34) Id. cnḫ, courroie de sandale; Ph. cnḫ, ⲱⲛϩ, vie.
(35) Id. šwt, ombrelle; Dt. srj.t, étendard (éventail de plumes d'autruche).
(37) Id. ḫw (éventail à main).
(38) Id. ḥḳꜣ.t, sceptre; ḏcm, sceptre; Ph. wꜣs, ḏcm, wꜣs
(40) Id. ḏcm, sceptre, Ph. ḏcm.
(42) Id. cbꜣ, sceptre; sḫm, puissant; ḫrp, diriger gouverner, conduire.
(43) Id. mdw, bâton; Ph. mdw, ⲙⲟⲩⲧⲉ, parler.
(45) Id. nḫḫw, flagellum royal.

[727] T Armes et engins de chasse.

(1) Ph. mn (mn.k) (massue).
(2) Dt. sḳr, ḥwj, frapper (massue d'arme).
(3) Id. ḥḏ, massue; Ph. ḥḏ (massue)
(7) Id. mḏḥ, charpentier (hache).

(8) Ph. tpj, chef, le premier; Dt. poignard (poignard).
(9) Id. pḏ.t, ⲡⲓⲧⲉ, arc; Ph. pḏ tendre (arc).
(10) Id. pḏ.t, ⲡⲓⲧⲉ, arc.
(11) Id. šsr flèche; son. flèche, médecine, vente Dt. šsr sḫr, enduire.
(12) Id. rwḏ, corde d'arc; Dt; Ph. ꜣr.
(13) Ph. rs, ⲣⲟⲉⲓⲥ, veiller (pièce de bois avec morceau d'étoffe)
(14) Dt. ḳmꜣ, lancer, créer; peuples étrangers (boumerang)
(17) Dt. wrr.t chariot.
(18) Id. šms, ϣⲙϣⲉ, accompagner (crochet avec objet).
(19) Id. ḳs, ⲕⲁⲥ, os; Ph. ḳs; Dt. ivoire, flèche, ornement Ph. qn (sorte d'hameçon).
(20) Id. wc, ⲟⲩⲁ, un (harpon à une pointe).
(22) Id. sn, ⲥⲛⲁⲩ, deux; Ph. sn (épieu à deux pointes)
(24) Dt. filet; Ph. sḫ champ (filet pour la chasse).
(25) Ph. dbꜣ (radeau).
(26) Id. sḫ.t piège
(28) Ph. ḫr (étal de boucher).
(30) Dt. ds couteau, couper, tailler (couteau).
(34) Ph. nm (outil de bûcheron).

[728] U Outils agricoles et autres.

(1) Ph. mꜣ (faucille).
(6) Ph. mr (hoyau).
(9) Dt. grains, mesure (mesure pour le grain).
(10) Id. it, ⲉⲓⲱⲧ, orge (même signe que le précédent avec le signe ∘∘∘).
(11) Id. ḥḳꜣ.t (mesure de grain de ce nom).
(13) Dt. hb, ϩⲃⲃⲉ, charrue; Ph. hb, šnc.
(15) Ph. tm, être complet (traineau pour le dépiquage des grains)
(17) Id. grg, ϭⲱϭⲉ, trouver, établir (pioche creusant un fossé)

(19) Ph. nw (herminette).
(21) Ph. stp, ⲥⲱⲧⲡ, choisir (herminette sur une pièce de bois)
(22) Dt. mnḫ, ciseau
(23) Ph. mr, être malade; ib, désirer (poinçon).
(24) Ph. ḥm, ϩⲁⲙ-, artisan (foret).
(26) Id. wb3, ouvrir (foret).
(28) Ph. ḏ3 (foret à feu).
(30) Id. t3 creuset; Ph. t3
(31) Ph. rtḥ boulanger, retirer, emprisonner Dt. enfermer (tisonnier de boulanger).
(32) Dt. broyer (pilon avec mortier).
(33) Ph. tj (pilon).
(34) Id. ḥsf, aiguille
(36) Ph. ḥm (maillet).
(38) Id. mḫ3.t, ⲙⲁϣⲉ, balance.

[729] V Cordages et vanneries.

(1) Id. št (?), šnt (?) ϣⲉ, cent; Dt. corde, lien (corde roulée)
(3) Id. st3, tirer, traîner; Ph. st3 aroure (bricole).
(4) Ph. w3 (lasso).
(5) Dt. snṯ, ⲥⲛ̄ⲧⲉ, fondement (cordeau).
(6) Id. šs, corde; Ph. šs; Dt. corde, vêtement (boucle)
(7) Ph. šn (boucle).
(9) Dt. šnw, cercle, cartouche (nœud magique).
(10) Dt. šnw, circuit; rn, nom (nœud magique allongé)
(12) Dt. lien, délier, écrit, livre Ph. ˁrk, achever (boucle)
(13) Ph. ṯ (entrave pour les animaux).
(15) Ph. iṯj, saisir (signe précédent combiné avec Λ).
(16) Ph. s3 protection, abri (entrave).
(19) Dt. mḏ.t, étable; mesure de surface (licol).

(22) Ph. mḥ, ⲙⲟⲩϩ, remplir (courbache)
(24) Ph. wḏ (paquet de cordes).
(26) Ph. ˁnḏ (bobine de corde).
(28) Ph. ḥ (corde tordue).
(29) Ph. sḳj anéantir, périr; Dt w3ḥ placer (corde tordue avec boucle).
(30) Ph. nb (corbeille).
(31) Ph. k (corbeille avec une anse).
(33) Ph. g, gb; Dt. ˁrf sac (sac de toile).
(36) Ph. ḥn (sac avec lien).
(37) Ph. iḏr, troupeau (bandelette).

[730] W Récipients en matières diverses

(1) Dt. parfum (vase à parfum).
(2) Ph. b3s; Dt. jarre (vase à parfum avec couvercle).
(3) Ph. ḥb, fête (vase d'albâtre).
(4) Ph. ḥb, fête (combinaison du signe précédent avec le signe O 22).
(7) Dt. vase de granit
(9) Ph. ḫnm; Dt. vase (vase à purification).
(10) Ph. wšḥ, ⲟⲩⲱϣⲥ, être vide; Dt. vase.
(11) Id. ns.t siège; Ph. g. (support de jarre).
(14) Ph. ḥs; Dt. jarre, vase
(15) Dt. kbb, ⲭⲃⲟⲃ, être froid
(17) Ph. ḫnt
(19) Ph. mj
(20) Dt. irṯ.t, ⲉⲣⲱⲧⲉ, lait (récipient pour le lait).
(21) Dt. irp, ⲏⲣⲡ, vin (deux jarres de vin).
(22) Dt. ḥnḳt, bière; vase, mesure (récipient pour la bière).
(24) Ph. nw; Dt. vase.

[731] X Pains et gâteaux.

(1) Ph. t (pain).

(2) Dt. pain, offrande (pain).

(4) Ph. sn, Dt. pain (pain d'offrande).

(6) Dt. gâteau

(8) Id. rdi.f. donner

[732] Y Écriture, musique, jeux

(1) Ph. mḏ3.t rouleau de papyrus; Dt écrit, abstraction)

(3) Id. sš, sḫ, écrire, Dt. bariolé, polir (écritoire)

(5) Ph. mn (damier).

(6) Ph. ἰb3 danser

(8) Dt Id sššt (sistre)

[733] Z Figures géométriques diverses.

(1) signe accompagnant un idéogramme pour marquer que sa signification est celle de l'objet ou de l'être qu'il représente. Exprime l'unité: un.

(2) Dt signifie la pluralité; accompagne les noms abstraits, les noms de matière.

(4) Ph. j

(5) Employé en remplacement de certains signes qui sont écartés dans la graphie pour un motif de superstition ou bien à cause de la difficulté pour le scribe de les reproduire. Ces signes écartés ne sont jamais que des déterminatifs.

(6) mort, mourir, ennemi.

(9) Ce signe employé comme déterminatif avec certains mots se rencontre parfois employé seul. Il a alors la valeur phonétique de ces mots comme sḏ.t flamme; sw3 couper; ἰbn mélanger, etc.

(11) Ph. imj, qui se trouve dans.

[734] Za Signes non identifiés

(1) Ph. ḫ

(2) Dt. maladies en général; remplace un certain nombre de signes et prend leur valeur, soit phonétique, soit déterminative.

(5) Ph. ḥ3p

(7) šḳr, frapper.

(8) Ph. ḏ3ḏ3.t ou ḏ3.t.t; ḳn.

(11) Ph. m3ᶜ

(13) Ph. im; gs

(17) Ph. s3

(21) Ph. wḏᶜ

(26) Dt. sbi, rebelle

(27) Ph. nḏ

(28) Ph. ḳd, bâtir

(30) Dt. ḫkr, être décoré, orné.

INDEX DES SIGNES

[735] A L'homme §709

1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 40, 41, 43, 44, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54.

[736] B La femme §710

1, 2.

[737] C Les dieux §711

1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 11

[738] D Les membres humains §712

1, 2, 3, 4, 5, 7, 9

12, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 27
28, 32, 33, 34, 35, 36, 37
39, 40, 41, 43, 44, 45
46, 50, 51, 52, 52b, 54, 55
56, 57, 58, 61

[739] E Les quadrupèdes § 713

1, 3, 6, 7, 8, 9, 10,
15, 17, 20, 23, 34.

[740] F Les membres des quadrupèdes § 714

1, 2, 3, 4, 5, 10, 12, 13
16, 18, 20, 21, 22, 24, 25
26, 27, 28, 29, 30, 31, 32
33, 34, 35, 36, 37, 39, 40
41, 42, 44, 45, 46, 47, ,

[741] G Les oiseaux § 715

1, 4, 14, 17, 19, 21, 22
25, 27, 28, 29, 31, 32, 36
37, 38, 40, 41, 43, 47,
48, 49

[742] H Les membres des oiseaux § 716

2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

[743] I Amphibies et reptiles § 717

1, 3, 6, 9, 10, 12
14

[749] K Les poissons § 718

1, 2, 3, 4, 5, 6,

[750] L Invertébrés et insectes § 719

1, 2, 4, 5, 6, 7

[751] M Arbres et plantes § 720

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

9, 10, 11, 12, 13, 15
16, 17, 18, 20, 21, 22
22a, 23, 24, 26, 29, 30,
33, 34, 35, 36, 39, 40
41, 42, 43, 44.

[752] N Le ciel, la terre, les eaux § 721

1, 2, 4, 5, 7, 8, 9
11, 14, 15, 16, 18, 20
21, 23, 24, 25, 26, 27
28, 29, 30, 31, 33, 34
35, 36, 37, 38, 41

[753] O Constructions et parties de bâtiments § 722

1, 4, 5, 6, 8, 11
13, 16, 18, 20, 22, 24
25, 26, 28, 29, 30, 31,
32, 34, 36, 37, 38, 39, 40
41, 42, 45, 49, 50, 51

[754] P Matériel de navigation § 723

1, 2, 3, 5, 6, 8
10

[755] Q Mobilier domestique et funéraire § 724.

1, 2, 3, 5, 6, 7.

[756] R Matériel du culte § 725

1, 3, 4, 5, 7, 8, 9
10, 11, 12, 14, 15.

[757] S Coiffures, vêtements, parures § 726

1, 3, 5, 7, 9, 10, 12
14, 15, 19, 20, 23, 24
25, 26, 27, 28, 29,
32, 33, 34, 35, 37, 38, 40

41, 42, 43, 45

[758] T Armes et engins de chasse § 727

1, 2, 3, 7, 8, 9, 10
11, 12, 13, 14, 17, 18
19, 20, 22, 24, 25, 26
28, 30, 34

[759] U outils divers § 728

1, 6, 9, 10, 11, 13, 15
17, 19, 21, 22, 23, 24, 26
28, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 38

[760] V Cordages et vanneries § 729

1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10
12, 13, 15, 16, 19, 22
24, 26, 28, 29, 30, 31, 33
36, 37

[761] W Récipients divers § 730

1, 2, 3, 4, 7, 9, 10
11, 14, 15, 17, 19, 20, 21
22, 24

[762] X Pains et gateaux § 731

1, 2, 4, 6, 8

[763] Y Écriture, musique, jeu § 732

1, 3, 5, 6, 8

[764] Z Figures géométriques § 733

1, 2, 4, 5, 6, 9, 11

[765] Za Signes non identifiés § 734

1, 2, 5, 7, 8, 11
13, 17, 21, 26, 27, 28, 29

[766] Quelques signes offrant des ressemblances de graphie

726,40	720,40	714,12	714,35
726,41	734,28	714,10	714,36
726,38	727,34	734,27	723,8
724,39	728,28	725,5	727,22
727,14	728,32	725,9	734,21
727,13	727,33	714,45	732,28
734,26	727,8	728,23	732,29
732,24	728,36	727,42	734,30
729,36	720,13	714,28	726,34
725,14	726,37	732,8	729,36

[767]

722,50a	712,12	730,10	728,30
721,5	721,13	718,7	721,34
722,50	734,2	720,39	
724,41	716,8	727,28	
721,9		730,11	
731,6			

[768]

734,12	721,18	726,24	727,5
721,20	731,4	721,21	729,22

[769] Signes combinés

ỉj	wḏꜥ	nmp.	śpẖr
ỉti	mꜣ	ḥḏ	sšm
ꜥb	mn	ḥb	śti
ꜥbw	mꜣw	ḥḏ	šm
ꜥḥꜥ	mḏ	ḥḏ	šmꜥ
wꜥ	nb	ẖsf	grḥ
wꜣḏ	nb.t ḥ.t	sb	tr
wpt mp.t.	ns	śf	Dt.

[770] # LES PARADIGMES DES VEBES

Verbe trilitère sain . sḏm

Formes actives (Prédicat)

sḏm.f (237) (276)	sḏm.n.f (309)	sḏm.t.f (338)
sḏm.in.f (327)	s-ḥr.f (330)	(334)

Formes passives (Prédicat).

sḏmw.f (295)	(303)	(425)
sḏm(w).f		(339)

Impératif	Pseudo-participe	Infinitif
, pl. (346)	(2.p.) (361)	(425)

Formes adjectives verbales (Epithète, nom).

Formes relatives

Imparfait	Parfait	(Futur)
masc. (375)	m. (377)	m. (379)
"	"	
fém.	f.	f.

Formes participes.

Imparfait	Parfait	Futur
Actif (sg. pl.)	Actif (sg. pl.)	masculin
m. (391)	m. (395)	(448)
"	"	
fem.	fem.	
Passif (sg. pl.)	Passif (sg. pl.)	Féminin
m. (391)	m. (395)	(448)
"	"	
fem.	fem.	

[771] ## Verbe de la troisième faible mrj

Formes actives (Prédicat).

(237)	(309)	(338)
(276)		
(327)	(330)	(334)

Formes passives (Prédicat)

(295)	(303)
(1. pers)	

Impératif	Pseudo-participe	Infinitif
sg. pl. (346)	2: pers. (361)	(425)
pl.		

Formes adjectives verbales (Epithète, nom)

relatives

Imparfait	Parfait	(Futur)
m. (375)	m. (377)	m (379)
"	"	"
fem.	fem.	f.

Participe

Imparfait	Parfait	Futur
Actif sg. pl.	Actif sg. pl.	masculin
m. (391)	m. (395)	
"	"	
	fem	
Passif sg. pl.	Passif sg. pl.	Féminin
m	m.	
"		
fem	fem.	

[772] Verbe de la deuxième redoublée

kbb ; m33.

Formes actives (Prédicat)

(237)	(309)	(338)
(276)		
(327)	(330)	cf. (334)

Formes passives (Prédicat)

(295)	(303)	cf. (425)

Impératif	Pseudo-participe	Infinitif
sg. pl. (346)	(2e pers.) (361)	(425)
pl.		

Formes adjectives verbales (épithète, nom)

Formes relatives

Imparfait	Parfait	(Futur)
m. (375)	m. (377)	cf. (379)
"		
fém.	fém.	

Formes participe

Imparfait	Parfait	Futur
Actif	Actif	Masculin
m. (391)	(395)	"
"		
fém.		
Passif		
m.		

[773] Verbe irrégulier rdi

Formes actives (Prédicat)

(237)	(309)	(338)
(276)		(passif)
(327)	(330)	

Formes passives (Prédicat)

(295)	cf (303)	cf (308)

Impératif	Pseudo-participe	Infinitif
sg. (346)	(1re pers.) (361)	
pl.		
	(2e pers.)	
	(3e pers. f.)	

Formes adjectives verbales (épithète, nom).

Formes relatives

Imparfait	Parfait	(Futur)
(375)	m. (377)	(379)
	fém.	

Formes participe

Imparfait	Parfait	Futur
Actif	Actif	Masculin
(391)	(395)	(418)
Passif	Passif	
m. (391)	m. (395)	
fém.	fém.	

[774] Verbe irrégulier
𓁹 ịj

Formes actives (Prédicat)

(237)		(309)	(338)
in.f (276)			
(327)		(320)	

Formes passives (Prédicat)

(295)	(303)	cf (309)

Impératif		Pseudo-participe	Infinitif
	(346)	(1. pers) (361) / (3. p. pl.)	

Formes adjectives verbales (Epithète, nom)

Formes relatives

Imparfait		Parfait		(Futur)
	(375)	m. / fém	(377)	(379)

Formes participe

Imparfait		Parfait		Futur	
	(391)		(395)	m.	(448)
Passif		Passif			

[775] Verbe irrégulier: ịw.

Formes actives (Prédicat)

	(237)		(309)		(338)
	(276)				
	(327)		(330)		(334)

Formes passives (Prédicat)

(295) | (303) | (308)

Impératif	(346)	Pseudo-participe	Infinitif	(425)
		3 p. sg (361)		

Formes adjectives verbales (épithète, nom)

Relatives

Imparf.	(375)	Parfait	(377)	Futur	(379)

Participe

Imparfait	(391)	Parfait act. (315)	Futur (448)

[776] Verbe irrégulier ịj

Formes actives (Prédicat).

	(237)		(309)		(338)
	(276)				
	(327)		(330)		(334)

[Formes passives (Prédicat)]

Impératif		Pseudo-participe	Infinitif	
	(346)	1. pers. (361) / 3. pers.		(425)

Formes adjectives relatives.

Imparfait		Parfait		Futur
m. / fém.	(375)	m. / fém.	(377)	(379)

Formes adjectives participe

Imparfait	Parfait		Futur
(391)	act.	(395)	(448)

777 Verbe irrégulier [hieroglyphs] *in*.

Formes actives (Prédicat).

(237) (309) (338)

(276)

(327) (330) (334)

Formes passives (Prédicat).

(295) (303) (308)

Impératif (346) | Pseudo-participe (1re p.) (361) | Infinitif (425)

Formes adjectives verbales (épithète, nom).

Formes relatives.

Imparfait		Parfait		Futur
m.	(375)	m.	(377)	(379)
fém.		"		
		fém.		

Formes participe

Imparfait		Parfait		Futur
actif	(391)	actif	(395)	(448)
passif m.		passif m.		
" fém.		" fém.		

[778] PARADIGMES DES FORMES VERBALES AVEC AUXILIAIRES

§ 261, 301, 461-465. § 466

" " " "

[779] § 269, 274

" "

[780] § 264, 301, 290, 490 § 490

[781] § 494-501

[782] ; impératif § 493

[783] § 454-459. Nominale proprement dite § 564

Nominale adjective § 565, 575

Nominale adverbiale § 585, 587, 588, 617

Pseudo-nominale § 598, 599, 601, 617

[784] § 475-487 Nominale adjective § 565, 575

Nominale adverbiale § 585, 587, 588, 590-593, 614, 619-620.

Pseudo-nominale § 598, 599, 601, 602, 604, 619, 620

[785] § 494 Pseudo-nominale § 598, 599, 605.

INDEX DES MOTS ÉGYPTIENS

tn, pron. pers. dépendant 2e pers. f. sg. 108

tn, adverbe "où" 553.

tnj pron. pers. suffixe 2e pers. duel 119

tnw, pronom indéfini 193

d, signe alphabétique 27

ḏ, signe alphabétique 27

ḏr, préposition 553 ; conjonction 259, 343, 704

ḏś 128

EXERCICE DE LECTURE

Le conte du naufragé (extrait).

(1) ḏd.in 327 šmsw 59 ỉḳr 89 wḏꜣ 248 (2) ỉb.k ḥꜣtj.ỉ mk 531

pḥ.n.n 313 (3) ḫnw 637 ṯsj 298 ḫpw 629 (4) ḫrw 298 mnj.t 629

ḥꜣt.t sḏi.tj 599 (5) ḥr tꜣ sḏi 298 ḫknw (6) nṯr dwꜣ s

nb ḥr ḥpt snnw.f (7) ỉswt.tn 28 ỉitj 599 ʿḏ.t.(j) 369

m 471 (8) nhw n mšʿ.n pḥ.n.n (9) pḥwj wꜣwꜣt

sn.n.n (10) snmwt mk 532 rf.n 539 ỉi.n (11) m 650

ḥtp tꜣ.n 659 pḥ.n sw (12) sḏm r.k n.i ḥꜣtjʿ ỉnk 570

sw (13) m 82 ḥꜣw .... (21) sḏḏ.i ỉrf (22) mk

mjt.t ỉrj ḫpr(w) mʿ.i ḏs.i šm.kwi 366 r

(24) bꜣ 647 n ỉtj (25) hꜣ.kwi r wꜣḏ-wr m 655

dp.t (26) mt mḥ 653 150 209 m 650 ꜣw.ś 40 śḫw.ś

(27) śḳd 150 ỉm.ś (671) (28) m stp n Kmt (520)

mꜣ.śn 695 (29) pt mꜣ.śn tꜣ mʿkꜣ (30) ib.śn

r 538 mꜣw 653 (31) sr.śn ḏʿ n ỉỉ.t.f 344

nšnj ḫnnw n ḫpr.t.f ḏꜣ 599 pr (33) ỉw.n m wꜣḏ-wr 617

tp.ʿ 552 (34) sꜣḥ.n tꜣ fꜣ.t.f 342 nf (35)......(37) ʿḥʿ.n

dp.t 599 (38) mw.t 28 ntjw 586 ỉm.ś n sp (39) wʿ ỉm

ʿḥʿ.n.i rdi.kwi 366 (40) r ỉw ỉn 644 wꜣw wꜣḏ-wr

(41) ỉr.n.i 648 hrw 3 we.kwi 705 (42) ib.i m snnw.i

sḏr.k(wi) 366 (43) m ḫnw 530 n kꜣp (44) n ḥ.t .....

Traduction.

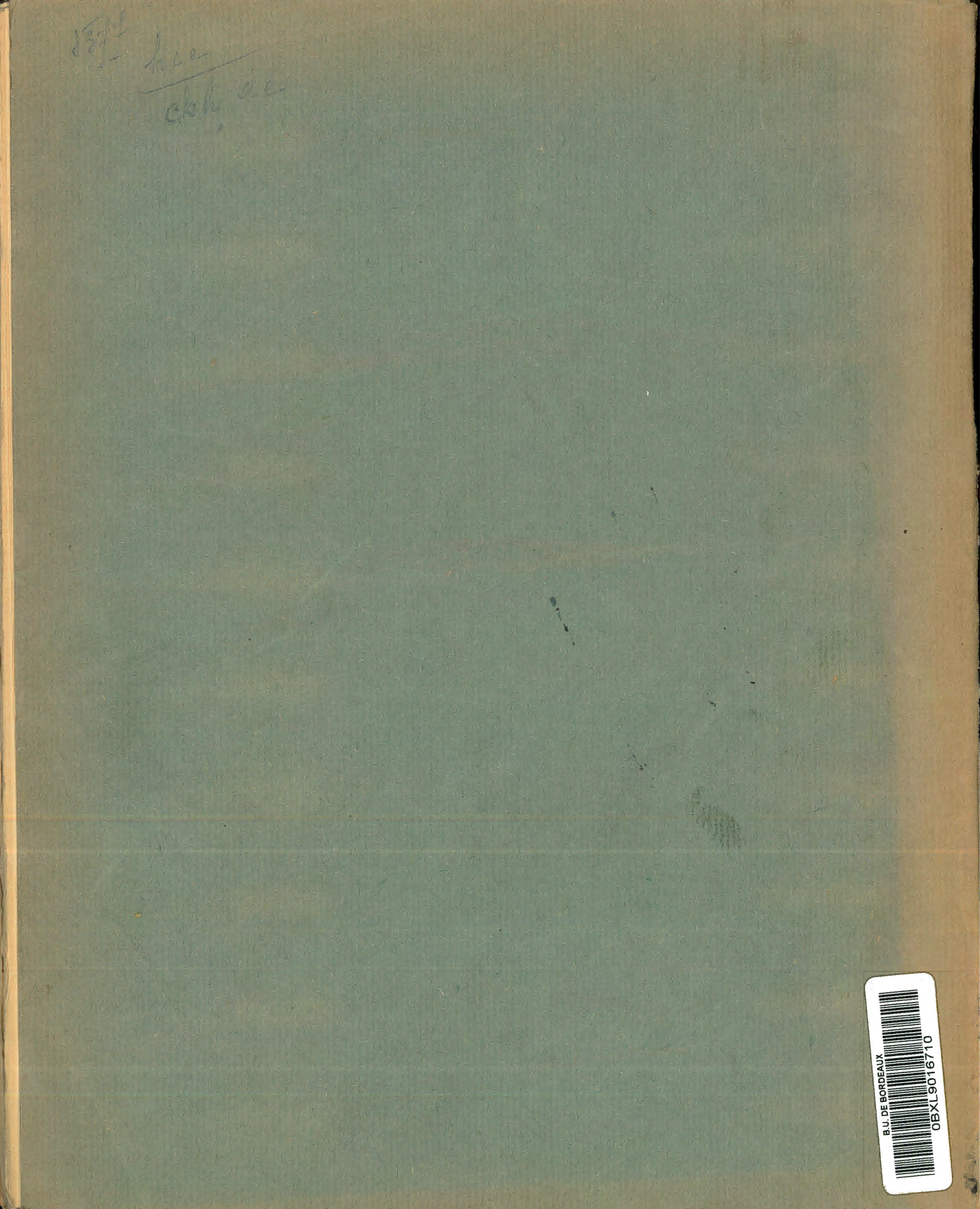
(1) Un serviteur fidèle a conté : Que soit satisfait (2) ton cœur, ô prince, voici que nous avons atteint (3) la patrie. Le maillet a été pris, (4) le pieu a été planté, l'amarre a été mise (5) à terre. On a fait des prières (6) des actions de grâces à la divinité, chacun est à embrasser son compagnon. (7) Notre troupe arrive saine et sauve, il n'est point (8) de perte de notre troupe. Nous avons atteint (9) l'extrémité du Wawat, nous avons traversé (10) le Semont. Nous voici donc nous arrivons (11) en paix et notre terre, nous l'avons atteinte. (12) Écoute moi, ô prince, je suis exempt (13) d'exagération ..... (21) Je te rapporterai donc (22) un compte rendu de ce qui m'est arrivé (23) à moi même. J'allais à (24) la carrière du prince (25) Je descendais à la mer en une barque (26) de 150 coudées de long sur 40 de large (27) ayant 150 matelots (28) d'entre l'élite de l'Égypte. Regardaient-ils (29) le ciel, regardaient-ils la terre, ils étaient plus courageux (30) de cœur que les lions. (31) Ils prédisaient le vent, alors qu'il n'était pas encore venu, (32) la houle, alors qu'elle ne s'était pas encore produite. Le vent se leva (33) tandis que nous étions en mer, avant (34) que nous touchions terre. Et après que le vent se fut levé... ....(37) Alors le navire sombra (38) de ceux qui étaient sur le navire, il n'en resta pas (39) un. Alors je fus déposé (40) sur une île par une vague de la mer (41) Je passai trois jours étant seul (42) mon cœur étant mon compagnon. Je me couchai (43) à l'intérieur d'un abri de bois ....

ERRATA

page 78

[108] SAGRAPHIE. Le nom donné à cette forme du pronom personnel provient du fait qu'elle ne s'emploie jamais que subordonnée à un autre mot et n'occupe jamais la première place dans la proposition.

Sing.		Plur.
1 c.	wì	1 c.
2 m.	tw, tw	2 c.
„ f.	tn	
3 m.	św	3 c.
„ f.	ś, śj	
neutre	śt	neutre


B.U. DE BORDEAUX
0BXL9016710